

série actes
20 • 2013

Carrières de témoins de conflits contemporains (1)

Les témoins itératifs

colloque sous la direction de
Béatrice Fleury et Jacques Walter

Centre de recherche sur les médiations (EA 3476)
Maison des sciences de l'homme Lorraine (USR 3261 CNRS)

Université de Lorraine
3 et 4 novembre 2011

> COMITÉS ET SOUTIENS

COMITÉ SCIENTIFIQUE DE LA MSH LORRAINE

Gisèle Apter (EPS ERASME, France)
Michel Chauvière (CNRS, France)
Isabelle Clair (CNRS, France)
Michel Fayol (Blaise-Pascal – Clermont-Ferrand, France)
Benoit Habert (CNRS, France)
Nabil Hathout (CNRS, France)
Henriette Hendricks (Cambridge, Royaume-Uni)
Daniel Jacobi (Avignon et Pays de Vaucluse, France)
Anna Krasteva (Nouvelle Université Bulgare, Bulgarie)
Fabienne Leloup (Université catholique de Mons, Belgique)
C. Michael Stoeltzner (University of South Carolina, États-Unis)

COMITÉ SCIENTIFIQUE DU COLLOQUE

Francis Balace (Liège, Belgique)
Maryline Crivello (Aix-Marseille 1, France)
Michèle Gellereau (Lille 3, France)
Hans-Jürgen Lüsebrink (Sarre, Allemagne)
François Marcot (Franche-Comté, France)
Martin Meunier (Ottawa, Canada)
Michael Rinn (Bretagne occidentale, France)
Frank Wilhelm (Luxembourg, GDL)

COMITÉ TECHNIQUE

Benjamin Champenois (logistique, CREM)
Sandrine D'Alimonte (coordination et communication, MSH Lorraine)
Rudy Hahusseau (édition, MSH Lorraine)
Aude Meziani (gestion, MSH Lorraine)
Arnaud Pluvinet (logistique, MSH Lorraine)
Valentin Vouriot (logistique, MSH Lorraine)

SOUTIENS

Centre de recherche sur les médiations
(ÉA 3476)
Maison des sciences de l'homme Lorraine
(USR 3261 CNRS)
Université de Lorraine
Metz Metropole
Conseil Général de Moselle
Conseil Régional de Lorraine
Centre national de la recherche scientifique
Ministère de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche

> SOMMAIRE

- 7 *Béatrice Fleury, Jacques Walter*
Les témoins itératifs

La parole vint

- 21 *Fransiska Louwagie*
Parcours testimoniaux : rééditions, réécritures
- 35 *Marilda Azulay Tapiero, Estrella Israel Garzón*
Du silence au témoignage.
Moments et récits de deux femmes victimes de la déportation :
Violeta Friedman et Denise Holstein
- 65 *Catalina Sagarra Martin*
Le parcours d'un témoin rwandais : Muzima
- 79 *Audrey Alvès*
Les témoins de *La Trilogie rwandaise* :
expansion, exportation et circulation d'un statut narratif

Et le témoin fut

- 89 *Emmanuelle Danblon*
Des caractéristiques de l'*ethos* du témoin pédagogique : Marie Pinhas
- 101 *Galyna Dranenko*
Holodomor en régime littéraire : de la répétition à l'itérativité
- 129 *Jacques Walter*
Entrée dans l'univers concentrationnaire et sortie d'anonymat :
Jacques Bergier, un agent secret contre des armes secrètes
- 173 *Béatrice Fleury*
Une victime de la torture pendant la guerre d'Algérie
fait la Une de la presse française

Témoigner, s'engager...

- 195 *Claudia Feld*
Image et récit dans le témoignage de Víctor Bastera, survivant de l'ESMA
- 221 *Luciana Messina*
« Devenir-témoin » :
pratiques testimoniales de l'expérience concentrationnaire en Argentine
- 241 *François Cochet*
Yvette Lundy : parcours testimonial d'une résistante et déportée

- 255 **Abstracts**

> PRÉSENTATION

BÉATRICE FLEURY

Centre de recherche sur les médiations
Maison des sciences de l'homme Lorraine
Université de Lorraine
F-54000
Beatrice.Fleury@univ-lorraine.fr

JACQUES WALTER

Centre de recherche sur les médiations
Maison des sciences de l'homme Lorraine
Université de Lorraine
F-57000
jacques.walter@univ-lorraine.fr

LES TÉMOINS ITÉRATIFS

En sciences humaines et sociales, lorsqu'on s'intéresse au témoin et au témoignage, certaines références coulent de source dont, bien sûr, le désormais classique *Témoins* de Jean Norton Cru (1929). Cependant, d'autres références sont plus récentes. Par exemple, en histoire, Annette Wieviorka fait partie de ces spécialistes dont on cite quasi systématiquement *L'ère du témoin* (1997) qui prolonge *Déportation et génocide. Entre la mémoire et l'oubli* (1992) ; en sociologie, c'est Renaud Dulong qui, avec *Le témoin oculaire. Les conditions sociales de l'attestation personnelle* (1998), constitue une sorte de passage obligé. Indéniablement, ces deux chercheurs incarnent un moment fort pour le renouveau et le développement des travaux sur le sujet. L'une parce qu'elle a retracé l'histoire de la mémoire à propos de la Shoah et du rôle des cadres tant sociaux que pédagogique ou judiciaire ; l'autre parce qu'il a décrit par le menu les formes et modalités du témoignage judiciaire, considéré comme un

acte de parole, en s'attachant particulièrement à la question de la garantie du récit et à la certification d'une expérience personnelle. Étendue aux témoignages de catastrophes historiques, cette approche concerne la Grande Guerre ou l'expérience concentrationnaire durant la Seconde Guerre mondiale.

Mais, écrits à la fin de la décennie 90, ces ouvrages étaient aussi significatifs de l'importance sociale du témoignage et de l'interrogation qu'un tel état de fait suscitait : ils inscrivaient leur démonstration dans un contexte marqué par l'impératif que représentait alors *le devoir de mémoire* face à des événements historiques tragiques. Si, aujourd'hui, la liste des travaux s'est allongée et diversifiée¹, la question définitoire reste centrale dans les recherches. Pourquoi ? Probablement parce que l'interrogation scientifique sur le témoignage et/ou le témoin ne peut s'abstraire des usages sociaux qui le conditionnent. D'où des investigations qui s'emploient à circonscrire l'objet tant d'un point de vue disciplinaire que paradigmatique. Autre aspect notable : une focalisation sur la compréhension de phénomènes collectifs, quand bien même des études de cas permettent-elles d'appuyer la démonstration. Avec, de notre point de vue, une mise à l'écart de ce qui a trait aux trajectoires et à leur inscription (individuelle/collective) dans le temps.

C'est ce constat qui est à l'origine du programme de recherche présenté ici à larges traits². En effet, douze chercheurs – de disciplines différentes (anthropologie, histoire, littérature, sciences de l'information et de la communication) et de pays différents (Argentine, Belgique, Canada, Espagne, France, Royaume-Uni, Ukraine) – veulent comprendre les raisons pour lesquelles, à un moment particulier de sa vie, une personnalité témoigne d'une expérience extrême. Ainsi s'agit-il de spécifier ce qui fait que, dans un contexte donné, une personne devient un « bon » témoin et acquiert le statut de figure emblématique³. Et si l'on ajoute le fait que l'on n'est pas un « bon » témoin par essence et que l'on peut acquérir ce statut ou le perdre, il est indispensable de prendre en compte les facteurs temporels. D'où un positionnement qui consiste à suivre le parcours d'un individu avec pour

¹ Parmi les disciplines traitant du témoignage et/ou du témoin historique, on trouve par exemple la psychologie (e.g. Waintrater, 2003), les sciences du langage (e.g. Velvic-Canivez, 2005), les sciences de l'information et de la communication (e.g. Walter, 2005), la sémiotique (e.g. Rastier, 2005), les études littéraires (e.g. Jeannelle, 2007). Voir aussi certains des résultats du contrat « Témoignage » Action concertée incitative/Réseau des maisons des sciences de l'homme (Gaudard, Suárez, 2003 ; Domier, Dulong, 2005 ; Perrin, 2006 ; Gaudard, Suárez, 2007 ; Legallois, Malgauzou, Vigier, 2011 ; Rinn, 2013). L'ensemble permet de baliser le domaine du témoignage en tentant de définir au plus près cette notion ainsi que celle de témoin, ou d'en parcourir l'histoire ou encore d'en étudier les manifestations.

² *Les carrières de témoins de conflits contemporains (1)*. *Les témoins itératifs* est le premier volume d'une série de trois. L'ensemble prend place dans un programme de recherche, soutenu par la MSH Lorraine, intitulé *Carrières testimoniales. Les devenirs-témoins de conflits des XX^e et XXI^e siècles (2011-2013 ; acronyme : CARTEST)*. Pour une présentation plus détaillée des attendus de ce programme, voir B. Fleury, J. Walter (2012b).

³ Nous nous permettons de renvoyer à notre étude sur la participation d'Esther Fogiel au procès Papon (Fleury, Walter, 2012a).

visée d'étudier sa « carrière testimoniale », envisagée ici selon une triple scansion. La première – qui est le motif de cet ouvrage – traite de la *naissance* publique du témoin ou d'une étape marquante de sa carrière : « Le témoin itératif ». La deuxième porte sur la confirmation ou la mise à l'écart de la figure testimoniale et fera l'objet du volume suivant : « Le témoin consacré/Le témoin oublié ». La dernière s'efforcera de comprendre comment un témoin s'exprime sur sa pratique et/ou peut servir de modèle ou d'exemple à d'autres, que ce soit pour des faits relatifs au même conflit ou non : « Le témoin réflexif/Le témoin pollinisateur ». Et si le terme de carrière est au cœur des préoccupations développées dans le présent volume, ce n'est pas le fruit du hasard. D'une part, cela provient d'un intérêt des promoteurs du programme pour la sociologie des professions qui a alimenté certains de leurs travaux antérieurs (sur les travailleurs sociaux, les directeurs de communication, les journalistes...) et des productions et échanges avec des collègues du programme de la Maison des sciences de l'homme Lorraine *Qualifier des lieux de détention, de concentration et de massacre* (Fleury, Walter, 2008-2011). Plus précisément, pour ce qui concerne le concept de carrière, sous un angle heuristique, une ressource importante est fournie par Jean-Claude Passeron (1989)⁴ pour qui

« le concept de "carrière" permet [...], lorsque son utilisation tient ce que promet son contenu théorique, de saisir, par une description à la fois interprétative et explicative, le sens indissociablement subjectif et objectif que prend après coup comme *carrière* (pour le sociologue mais aussi sous le regard rétroactif du sujet) une succession d'actions, réactives, défensives, tactiques, anticipatrices etc., que celui-ci a choisies *en son nom personnel* pour gérer ses rapports avec le pouvoir contraignant d'un appareil qui lui a imposé anonymement la gradation prédéterminée des sanctions ou des récompenses correspondant à ses réponses (ou à ses abstentions) choisies ».

Au vu de ce cadre adapté aux témoins de conflits contemporains, les contributeurs du volume ont été attentifs aux évolutions, variations et/ou continuités des carrières. En effet, la perspective diachronique a pour intérêt de permettre à la fois l'identification des invariants ou ruptures des témoignages et l'élucidation du sens de ceux-ci. Outre cet aspect, les chercheurs ont également tenté de comprendre ce qu'il en est des compétences dans ce domaine. Dans une certaine mesure, un témoin peut devenir un *professionnel* doté de qualités qu'il perfectionne – voire façonne – au fil des occasions qui lui sont données de s'exprimer. C'est pourquoi, à l'instar de ce qui se pratique en sociologie des professions et/ou des groupes professionnels et qui conduit « à envisager [ceux-ci] non comme des ensembles protégés, fermés ou codifiés, mais comme des processus évolutifs, vulnérables, ouverts, instables » (Demazière, Gadéa, 2009 : 24), ont été analysées les modalités de construction et de manifestation des diverses carrières, qu'il s'agisse des conditions favorisant l'émergence de la parole (première partie) et son installation dans l'espace public (deuxième partie) ou de celles relatives aux raisons et enjeux testimoniaux (troisième partie).

⁴ Accès : <http://enquete.revues.org/document77.html>. Consulté le 10/04/12.

La parole vint

Pour comprendre les modalités d'émergence de la parole, cinq chercheurs de traditions scientifiques différentes ont suivi le parcours d'une ou plusieurs personnalité(s) et se sont efforcés de retrouver le ou les moments fondateurs de leur apparition sur la scène testimoniale, que celle-ci soit à dominante littéraire et/ou judiciaire : Fransiska Louwagie (Université de Leicester) s'intéresse à des écrivains dont l'œuvre a trait à la Seconde Guerre mondiale (Pierre Daix, Jorge Semprun), Marilda Azulay Tapiero (Université polytechnique de Valence) et Estrella Israel Garzón (Université-CEU Cardenal Herrera de Valence) s'attachent à deux cas précis de déportées (Denise Holstein et Violetta Friedmann), Catalina Sagarra Martin (Trent University) se penche sur la carrière du Rwandais Philibert Muzima, tandis qu'Audrey Alvès (Université de Lorraine) analyse le parcours de l'écrivain-journaliste Jean Hatzfeld qui relaie les paroles de Sylvie Umubyeyi, Cassius Niyonsaba et Léopold Twagirayezu.

Pour la scène littéraire, Fransiska Louwagie s'attache à plusieurs cas de figure, tant relatifs au cadre éditorial (réédition, traduction) qu'à celui en lien avec le témoin lui-même et la relation que ce dernier entretient avec son passé. Ainsi met-elle en évidence ce qu'il en est des continuités, déplacements et transformations. Concernant des rééditions, elle montre combien les témoins et leurs préfaciers sont soucieux de prouver, à des fins de légitimation, que le témoignage n'a pas changé d'une édition à l'autre. Ainsi use-t-elle du qualificatif de fossilisation des témoignages de cette catégorie, ceux-ci servant autant d'attestation de la vérité des faits que de mise en garde par rapport au présent ou à l'avenir (faire en sorte que le passé ne puisse se répéter). Toutefois, étudiant les paratextes qui accompagnent les récits, elle montre leur adaptation au contexte, mettant ainsi en évidence une tension entre continuité et changement. En revanche, lorsque le témoignage – qui peut paraître sous la forme d'un roman comme dans le cas de *La Forteresse vide* de Pierre Daix (1954) – fait l'objet d'une réécriture, sont pointés les motifs avancés par les témoins eux-mêmes. Ainsi l'idée de dynamique testimoniale peut-elle être convoquée, celle-ci permettant d'inscrire temporellement la visée. Et quand il est question de la requalification de l'expérience, on assiste à une forme de métadiscours de la part des témoins qui justifient les ajustements de leur narration par les enjeux du présent et des rapports qu'eux-mêmes entretiennent au passé. Tel est par exemple le cas de Jorge Semprun dont le désenchantement à l'égard du communisme a influencé la réécriture de son expérience concentrationnaire.

C'est également de littérature testimoniale dont il est question avec Marilda Azulay Tapiero et Estrella Israel Garzón qui s'intéressent aux raisons pour lesquelles Violetta Friedmann (Espagne) et Denise Holstein (France) n'ont témoigné de leur expérience au camp d'Auschwitz-Birkenau que tardivement – en 1995 (à l'occasion du 50^e anniversaire de la découverte des camps) –, via la publication pour chacune d'un ouvrage qui s'inscrit dans une carrière

testimonial commencée dix ans plus tôt pour la première, cinq ans pour la seconde. Parmi les raisons invoquées, certaines sont privées (difficulté à raconter ce qui paraît incroyable, une image de soi non conforme à l'idée que l'on se fait d'un témoin...), d'autres publiques. Toutes croisent des préoccupations d'ordre sociétal, tant par la chronologie qui les caractérise (le temps qui sépare les faits du récit qui en est produit) que par les événements qui les constituent (les grands procès historiques par exemple). Et quand le déclic vient, il est le fruit d'un concours de circonstances (une émission de radio ou de télévision entendue ou vue, un projet de colloque, une sollicitation par des tiers...) en même temps qu'il répond à un besoin impérieux : empêcher que des voix discordantes ne contestent l'expérience concentrationnaire. Toutefois, si les carrières testimoniales de ces deux femmes commencent à peu près au même moment, le contenu du témoignage diffère ; et ce, notamment du fait du cadre national dans lequel il intervient. En effet, si, en France, l'engagement de certains *entrepreneurs* de mémoire – tel Serge Klarsfeld – a stimulé et accompagné des témoignages, en Espagne, ceux-ci sont restés dans l'ombre pendant la période franquiste, les rendant rares et précieux aujourd'hui. Ce sont deux groupes de témoins que mettent en regard les chercheuses espagnoles, montrant à cette occasion un rapport différent au passé pour chacun, mais aussi une structuration mémorielle contrastée. Dans une certaine mesure, ces groupes fonctionnent comme ce que décrit le sociologue Claude Dubar à propos des groupes professionnels⁵ : ils partagent des règles – apprises et intégrées –, des usages qui sont le fait d'une histoire pouvant être longue ; ils ont une conscience d'eux-mêmes et du rôle qu'ils ont à jouer (ou pensent devoir jouer) ; ils s'ajustent aussi à des cadres spécifiques pouvant influencer leur façon d'être.

C'est précisément sur l'influence de ces cadres – institutionnels (juridique, académique), médiatiques ou associatifs (entre rescapés) – que Catalina Sagarra Martin, spécialiste de la mémoire du génocide au Rwanda, mène son investigation. Dans sa contribution, elle s'attache à Philibert Muzima, un témoin de ce génocide qui a accepté de retracer certains moments clés de sa carrière. Si, très vite, ce dernier a raconté son expérience, c'est surtout après son arrivée au Canada qu'il a endossé le rôle de témoin auprès de la communauté rwandaise vivant en ce pays. Pour autant, lorsqu'il se remémore cette expérience, il retient surtout les moments où il s'est exprimé devant des tiers n'ayant pas vécu les faits que lui-même rapporte : « On ne témoigne pas entre rescapés, on témoigne devant l'autre ». Ainsi raconte-t-il que la première fois où il dut s'acquitter de ce geste se déroula devant une commission d'enquête – le Groupe international d'éminentes personnalités – créée par l'Organisation de l'unité africaine (OUA).

⁵ Pour Cl. Dubar (2003 : 51-52), « l'expression [groupe professionnel] diffère de celle de "catégorie professionnelle" par le fait qu'il ne s'agit pas seulement ni d'abord de produits d'un classement administratif, mais de résultats de processus historiques souvent complexes, de longue durée, qui touchent à la fois 1) l'organisation sociale ; 2) au fonctionnement économique du marché du travail ; 3) aux significations subjectives du travail. Ce sont à la fois des "manières de se définir" et des "processus sociaux", des "identités collectives" et des "groupes intermédiaires" ».

À cette occasion, la langue fut un facteur déterminant, la durée de l'échange aussi. Dès lors que les interprètes ne pouvaient traduire que du français vers l'anglais, seules les personnes parlant l'anglais ou le français pouvaient être choisies. Ce qui était le cas de Philibert Muzima. Par ailleurs, une durée de 30 minutes était allouée au témoin, ce qui contraignait à faire des choix. *De facto*, ce premier témoignage sera structurant pour la suite quand bien même avait-il été déroutant. Certes, Philibert Muzima avait pu s'exprimer, mais en une langue qui n'était pas la sienne et en un laps de temps si court qu'il en ressentit une grande frustration. Confronté à un cadre administratif contraignant, il eut donc l'impression d'avoir côtoyé des personnes plus préoccupées par leur mission que par ce qu'elles entendaient. Des années après, témoigner est toujours au cœur de sa vie. Désormais, c'est à la forme écrite qu'il s'intéresse, celle qui n'est pas contrainte par la durée et qui lui donnerait « le temps de *tout* dire et de *bien* dire ». Mais le livre qu'il projette d'écrire, il l'espère aussi pour ses filles qui, trop jeunes aujourd'hui, poseront des questions plus tard. Pour clarifier les motivations de Philibert Muzima, Catalina Sagarra Martin fait appel à la notion de *vivance* – un terme forgé par Jorge Semprun qui est la traduction de « *vivencia* », ce qui, en espagnol, signifie à la fois « vécu » et « expérience du vécu » – et qui, dans le cas de Philibert Muzima, représente ce que ce dernier souhaiterait transmettre : des faits (un contenu à visée informative) assortis de la relation (visée sensible) que ce témoin entretient à leur égard.

Pour Audrey Alvès, qui mène également des recherches sur le génocide au Rwanda, le propos est double. Il s'inscrit dans un cadre littéraire précis, la *Trilogie* rwandaise publiée par Jean Hatzfeld (2000, 2003, 2007), et propose d'analyser trois des témoins à qui ce dernier « donne carrière » : Sylvie Umubyeyi (qui ne s'est pas particulièrement engagée dans une démarche testimoniale systématique), Cassius Niyonsaba (« grand témoin » des collines de Nyamata, auto-revendiqué comme tel) et Léopold Twagirayezu (ancien tueur hutu). De la première figure, un point est à retenir : elle est au fondement du projet de la *Trilogie*. En outre, « le témoignage de Sylvie Umubyeyi et son statut narratif vont circuler de manière itérative dans l'espace médiatique français jusqu'à s'exporter au théâtre, dans la pièce *Igishanga* d'Isabelle Lafon », dans laquelle la comédienne et metteur en scène incarnera le rôle de Sylvie Umubyeyi. Toutefois, si ce témoin joue un rôle fondamental dans la connaissance des faits, ce n'est aucunement par le statut qu'elle se serait donné mais par la reprise de ses propos dans les médias. Dans une certaine mesure, c'est donc à son insu qu'elle devient un témoin emblématique du génocide. Le cas de Cassius Niyonsaba est aux antipodes de celui de Sylvie Umubyeyi, ce témoin ayant connu sa formation intellectuelle dans l'acte testimonial (il n'avait que 12 ans lorsqu'il rencontra Jean Hatzfeld en 2000). À son sujet, Audrey Alvès écrit que « sa croissance d'homme, dans les années qui suivent le massacre, est contemporaine à sa croissance de témoin ». Non seulement le témoignage est pour lui un impératif personnel, mais aussi collectif, à l'heure où il se méfie de l'idée de réconciliation nationale. Enfin, pour la chercheuse en sciences de l'information et de la communication, le

cas de Léopold Twagirayezu montre que le témoin-tueur itératif existe aussi. En effet, avant que ce dernier ne soit retrouvé assassiné en 2004, il a inlassablement raconté les crimes, les siens et ceux de ses « collègues », certains lui reprochant même de faire commerce de ses forfaits. Trois figures testimoniales, trois parcours... Une hétérogénéité qui cadre avec un événement diversement appréhendé, mémorisé... et donc transmis.

Et le témoin fut

Si la transmission est en prise avec des données sociales qui cadrent autant les motifs, modalités et destinataires de celles-ci, elle est aussi en lien avec des facteurs *techniques* que quatre contributeurs mettent en évidence : la rhétorique pour Emmanuelle Danblon (Université libre de Bruxelles), l'écriture littéraire pour Galyna Dranenko (Université nationale de Tchernihvsi) et Jacques Walter (Université de Lorraine), l'écriture de presse pour Béatrice Fleury (Université de Lorraine).

C'est la rhétorique stratifiée qu'étudie Emmanuelle Danblon. Pour cela, elle s'appuie sur un modèle fondé notamment sur la coexistence, chez l'individu, de deux rhétoriques : l'une profonde, non consciente et spontanée, qui guide l'individu dans sa figuration du monde ; une autre, technique et consciente, théorisée par Aristote, qui fournit les outils permettant à chacun d'agir sur le monde. Pour la linguiste, le témoignage est au croisement de cette coexistence : « Témoigner, c'est d'abord raconter une histoire comme acte spontané. C'est ensuite se servir de ce récit à des fins institutionnelles plus précises (justice, politique, droit, histoire, éducation...) ». S'arrêtant sur le cas de Marie Pinhas – qui a régulièrement témoigné dans un cadre pédagogique (institution scolaire) et une fois pour la fondation Auschwitz (institution de mémoire) –, elle met au jour la superposition d'une double identité lors de l'enregistrement de son témoignage pour la Fondation en 1992. Née à Salonique en mars 1931, Marie Pinhas a émigré à Bruxelles avec ses parents et y a passé le début de sa scolarité avant d'être déportée à Auschwitz à l'âge de 13 ans. Détenue avec sa mère, elle reviendra avec elle, mais ne retrouvera jamais son père. Quand elle est sollicitée par la Fondation pour raconter ses souvenirs et les enregistrer, son *ethos* de témoin itératif à des fins pédagogiques est au point ; il a mûri au cours du temps. D'où un témoignage filmé laissant apparaître deux identités narratives qui se chevauchent, la plus ancienne brouillant quelque peu la plus récente, tout en conférant une assurance – et une compétence – permettant de dépasser les traumatismes des souvenirs. En effet, une contradiction affleure à l'image. Celle qui oppose les paroles évoquant des moments tragiques et la voix et le visage qui ne se départissent pas d'une forme de douceur et d'un calme apparent. Ainsi Emmanuelle Danblon prouve-t-elle que l'*ethos* du témoin se révèle être une preuve technique se construisant à partir d'une identité narrative spontanée, tout en préservant l'impression d'authenticité.

Sur un autre terrain, mais en montrant aussi les inflexions de sens relatif au témoin et à son témoignage, Galyna Dranenko traite de la littérature consacrée à l'évocation d'un drame d'envergure : la famine (ou le *Holodomor*⁶) qui a sévi en Ukraine sous le régime soviétique dans les années 1932-1933. Si, aujourd'hui, on s'entend sur les causes de cette famine, pendant de nombreuses décennies, celles-ci ont longtemps été escamotées. Dorénavant qualifiée de crime contre l'humanité, la famine était interprétée par le régime stalinien comme un phénomène naturel dû ou bien à la sécheresse ou bien à des sabotages fomentés par les *koulaks*. Étudiant les témoignages littéraires sur le *Holodomor* rédigés par l'homme de lettres et écrivain Oulas Samtchouk (1905-1987), la spécialiste de littérature traite de la mise en récit de la famine, pointant et caractérisant les phénomènes répétitif et itératif qui sont au fondement de la démarche testimoniale de ce dernier. Pour appuyer son propos, elle précise que « le témoin ne témoigne pas seulement de faits historiques, il est aussi le révélateur de son temps et du groupe auquel il appartient, et manifeste, dès lors, un rapport surdéterminé par sa place dans l'espace social à la temporalité, à l'espace et aux moyens de transmission et de communication ». Oulas Samtchouk est le premier écrivain à avoir consacré une œuvre au *Holodomor* et son roman *Mariya* (1934) est considéré comme un témoignage littéraire initial et initiateur. Retraçant la genèse de cet ouvrage et mettant en évidence les variations des rééditions et traductions, Galyna Dranenko montre quels sont les éléments de récit qui caractérisent le passage de l'histoire à la mémoire. S'inspirant des travaux de Gérard Genette, notamment ceux de *Figure III* (1972) où celui-ci distingue trois types de récits examinés du point de vue de leur fréquence temporelle, la chercheuse ukrainienne élabore cette hypothèse : « Les récits sur le *Holodomor* à prétention littéraire peuvent donc être appréhendés par rapport à ces catégories ; en effet, on peut considérer que : 1/ tout récit, pour chaque auteur, est bien évidemment *singulatif* ; 2/ l'ensemble des récits d'un auteur sur le même événement constitue un récit *répétitif* ; 3/ le récit *itératif* est le résultat d'un usage paradigmatique d'un récit singulatif ». Et de conclure que, dans le cas d'Oulas Samtchouk, le *Holodomor* littéraire est un récit testimonial itératif qui organise diachroniquement et synthétiquement la représentation d'un événement historique.

Jacques Walter s'attaque également à l'œuvre d'un écrivain né en Ukraine, Jacques Bergier (1912, Odessa-1978, Paris), qui fut d'abord un ingénieur. Toutefois, celui-ci n'a pas écrit de romans. Même si ses témoignages sur son activité de résistant ou son expérience de déporté durant la Seconde Guerre mondiale peuvent parfois s'apparenter à... un roman d'aventure. L'auteur, surtout connu pour *Le Matin des magiciens. Introduction au réalisme fantastique* – un ouvrage écrit en collaboration avec Louis Pauwels (1961) –, a eu aussi une longue carrière de témoin. De son

⁶ Le terme « *Holodomor* » a été forgé par la diaspora ukrainienne. Il signifie extermination par la faim. Soucieux de rompre avec la *doxa* imposée par l'historiographie soviétique, le président ukrainien en exercice, Victor Iouchtchenko, fera de l'année 2008 un moment de commémoration de la famine. Ainsi fait-il ériger un complexe mémoriel à l'attention de l'ensemble des victimes de tous les *Holodomors* en Ukraine (G. Dranenko précise que le mot commence alors à être employé au pluriel).

retour de Mauthausen jusqu'à quasiment l'année de sa mort, hanté qu'il était par ce passé. Après avoir déposé lors de l'instruction d'un procès de criminels de guerre (à Rastatt en 1946) ou pour une institution mémorielle comme le Comité d'histoire de la Seconde Guerre mondiale (sous-commission d'histoire de la déportation) et après le récit par un camarade, dans un livre du colonel Rémy (1948), de la façon dont il avait été victime de sévices spécifiques au camp de la Gestapo de la Neue Bremm (Sarre) en raison de sa judéité (et non de son activité de résistant), il décide au début des années 50 de témoigner publiquement en son nom propre. Autrement dit, il sort de l'anonymat des archives ou de celui du livre du prestigieux colonel. Comment ? En rédigeant un livre, *Agents secrets contre armes secrètes* (1955) dans la collection « Les clefs de l'aventure » chez Arthaud, qui le « grandit ». Mêlant son action à celle du réseau Marco Polo, il devient ni plus ni moins que l'un des principaux découvreurs des armes V. Et, selon l'auteur, c'est grâce à lui que les Alliés bombardent la base de Peenemünde. C'est à cause de cela aussi qu'il est particulièrement maltraité en camp. Le livre aura un prodigieux succès, puisqu'il sera traduit en plusieurs langues et réédité à plusieurs reprises chez différents éditeurs jusqu'en 1976. C'est précisément à l'interaction entre la carrière professionnelle et testimoniale de Jacques Bergier et celle de son livre que Jacques Walter consacre son étude. Focalisé sur le passage de l'auteur par le camp de la Neue Bremm, il montre notamment comment les « régimes de véridiction » (Foucault, 2001) des récits évoluent au fil du temps. D'une part, durant la période où Jacques Bergier est en quelque sorte dans l'ombre (1945-1954) et, d'autre part, durant la vingtaine d'années (1955-1976) qui voit l'introduction de nouveaux éléments dans certaines rééditions d'*Agents secrets contre armes secrètes*. Il est vrai que la visibilité de l'auteur dans l'espace éditorial et médiatique a augmenté et que cette situation, combinée à la modification de l'horizon d'attente du public, autorise *in fine* une affirmation de sa judéité comme circonstance aggravante possible des sévices endurés dans le camp sarrois, alors même que la judéité faisait l'objet d'un déni dans la première version de l'ouvrage.

Si la littérature peut être un moyen au service de la démarche testimoniale, la presse est elle aussi conduite à remplir cette fonction. Tel a été le cas de la presse française au début des années 2000 qui s'est enflammée pour une cause : la dénonciation de la torture pratiquée par l'armée française en Algérie. Le 20 juin 2000, *Le Monde* publie le témoignage d'une ancienne militante du Front de libération nationale, Louisette Ighilahriz, qui raconte les actes de torture qu'elle aurait subis pendant la guerre d'Algérie. À cette occasion, elle accuse nommément les généraux Massu et Bigeard et dit d'eux qu'ils sont responsables des sévices qui lui ont été infligés. L'événement sera relayé par l'ensemble des médias faisant de Louisette Ighilahriz un témoin emblématique des errements de l'armée. Pour comprendre les modalités d'émergence de cette figure, Béatrice Fleury procède à une analyse du débat, prenant par exemple en compte le rôle joué par les journalistes des deux quotidiens les plus impliqués dans l'affaire : *Le Monde* et *L'Humanité*. Ainsi met-elle en évidence l'idée selon laquelle la place significative qu'occupe Louisette

Ighilahriz dans l'espace public est évidemment liée à des facteurs mémoriels, mais qu'elle est également tributaire des parcours privé et professionnel de certaines personnalités et/ou groupes particuliers. Concernant le témoin, c'est parce qu'elle avance en âge, que son père est décédé et qu'elle considère que ses enfants ont le droit de savoir, qu'elle confie des souvenirs longtemps restés sous silence. Mais cette démarche se fera en deux temps, chacune portée par l'un des deux quotidiens cités : d'abord *Le Monde*, *L'Humanité* ensuite, ou plutôt la fête de *L'Humanité*, le 16 septembre 2001. Lors de cet événement, Louissette Ighilahriz dira le viol qu'elle aurait subi, ce qu'elle n'avait pas mentionné auparavant. À la suite de cette déclaration apparemment non prévue, et parce qu'elle semble galvanisée par un élan collectif en faveur de la dénonciation de l'État français, ce témoin arborera dorénavant une posture militante. Ainsi sa carrière testimoniale connaîtra-t-elle une inflexion rapide passant du registre mémoriel à celui du combat. Concernant les journalistes, qu'il s'agisse de ceux du *Monde* ou de ceux de *L'Humanité*, on constate une articulation entre des aspects professionnels (activité au sein d'une rédaction où se nouent des interactions particulières, pratique du journalisme d'investigation) et militants (la dénonciation au service d'une cause) qui influent sur le rapport que ces derniers entretiennent à Louissette Ighilahriz. Ces professionnels deviennent des acteurs déterminants du travail mémoriel et font du témoin l'élément phare de celui-ci. La transformation de Louissette Ighilahriz qui, en quelques semaines, passera du statut de témoin itératif à celui de témoin emblématique, résulte donc d'une co-construction à laquelle collaborent un témoin et des journalistes, chacun ayant un intérêt (privé autant que professionnel) à voir se concrétiser cette évolution.

Témoigner, s'engager...

Pour Louissette Ighilahriz et les journalistes qui assurent la médiation de son témoignage, être témoin c'est s'engager. Évidemment, la cause est mémorielle, mais elle est aussi pleinement politique : un système est remis en cause, le témoignage a pour visée d'en démontrer la perversion. Mais ce cas n'est aucunement une exception. En effet, témoigner et s'engager cheminent de concert. C'est ce que montrent trois autres contributeurs : Claudia Feld (Institut de développement économique et social, Buenos Aires) et Luciana Messina (Université de Buenos Aires) qui observent ceci depuis l'Argentine *via* le combat mené pour dénoncer la torture d'État pratiquée par la dictature militaire (1976-1983) ; François Cochet (Université de Lorraine) qui étudie la carrière testimoniale d'une ancienne résistante déportée (Yvette Lundy).

Claudia Feld s'attache à un groupe particulier de témoins, ceux ayant vécu une trajectoire pouvant paraître insolite et qualifiée de « récupération ». En effet, celle-ci consiste, pour certains détenus, à travailler pour les responsables du centre dans lequel ils étaient incarcérés. Assignés à des tâches diverses (classement d'articles pour une revue de presse internationale, traductions, travail de bureau...),

plusieurs d'entre eux ont été libérés et se sont très tôt employés à témoigner des faits qu'ils avaient pu observer. Mais de ce groupe, une figure se détache, celle de Víctor Melchor Basterra ; il est au centre du propos de la chercheuse argentine. Cet ancien détenu a pour particularité d'avoir pu sortir du centre nombre de clichés photographiques qui ont servi à attester de l'existence des crimes commis en ce lieu. Mais, outre l'usage de ces clichés dans le cadre judiciaire, ceux-ci ont aussi accompagné la carrière testimoniale de cette personnalité qui a commencé dès 1984. Ainsi Claudia Feld montre-t-elle que, pour une partie de ses photographies, seul un récit explicatif pouvait donner du sens à la représentation. Pour cette raison, lorsque, en juillet 1985, Víctor Melchor Basterra se présente devant le tribunal civil de la justice ordinaire à Buenos Aires – tenu entre avril et décembre 1985 –, son témoignage sera le plus long de tous ceux entendus à cette occasion (5 heures et 40 minutes). Cette personnalité apparaît donc comme un témoin à part, mis en doute à certains moments, héroïsé à d'autres, toujours distingué pour le rôle spécifique qu'il a occupé dans le centre, mais aussi dans le champ testimonial. Mais ce que montre également cette spécialiste des médias, c'est qu'au fur et à mesure de l'évolution du temps, des déplacements s'opèrent, inversant notamment la part respective des paroles et des images. Les images occuperont progressivement une place de plus en plus importante, par exemple dans les dossiers ou ouvrages consacrés à ce sujet. D'où un déplacement de la figure de ce témoin qui, aujourd'hui, n'est plus seulement le témoin de faits qu'il a contribué à authentifier, il est aussi celui des clichés qui circulent dans les sphères judiciaire et publique.

C'est encore à un témoin de la torture en Argentine – Miguel D'Agostino – que s'intéresse Luciana Messina, mais cette fois-ci pour montrer que la position de témoin n'est pas seulement en lien avec ce qui a été vécu, mais qu'elle est tributaire d'une pratique articulée à une expérience individuelle. Pour mener à bien cette réflexion, l'auteure part d'un postulat formulé par Nathalie Heinich et Michael Pollak (1986 : 4) : « Loin de dépendre de la seule volonté ou de la capacité des témoins potentiels de reconstituer leur expérience [le témoignage] tient aussi et surtout aux conditions sociales qui le rendent communicable ». Selon elle, le témoin ne précède pas le témoignage, il se crée et se façonne en lui. C'est-à-dire dans les pratiques qui lui donnent corps et substance. Pour comprendre ceci, elle a conduit deux entretiens avec Miguel D'Agostino (qui témoigne depuis 30 ans, c'est-à-dire pendant la dictature, au cours de la période de transition démocratique, à l'occasion des grands procès), tentant, à partir du matériau recueilli, de comprendre comment une figure testimoniale s'est forgée. À travers ce récit, outre les facteurs d'émergence du statut de témoin, transparait la conviction politique qui habite ce sujet et les effets de celle-ci sur sa parole. Ainsi ce dernier refuse-t-il « de rester enfermé dans une victimisation qui aurait pour effet de masquer ses autres expériences, tout particulièrement celles liées à la pratique politico-militante », car c'est un regard politique qu'il souhaite porter sur l'expérience de la détention. Et ce regard dessine les contours de son témoignage, quelle que soit la période où celui-ci est énoncé. Toutefois, les

conditions de réception ont pu infléchir ce qu'il a transmis, de telle sorte que son témoignage est aussi en lien avec les choix et priorités des trois conjonctures sociales et politiques traversées. Pour autant, en dépit de ces variations, Miguel D'Agostino ne déroge pas à la croyance qui l'habite et fait office de conclusion à la contribution de l'anthropologue : « Je savais que là où je pourrais raconter mon récit, je transformerais d'une certaine façon la réalité ».

Pour Yvette Lundy, résistante et déportée à la Neue Bremm (le camp par lequel Jacques Bergier était également passé) puis à Ravensbruck, le témoignage a aussi pour fonction d'agir sur le présent. Très tôt, celle-ci a témoigné, c'est-à-dire dès 1961, à l'occasion de la création du Concours national de la Résistance. Aujourd'hui, elle est une référence en la matière, non seulement en Champagne-Ardenne, mais aussi au niveau national. François Cochet l'a accompagnée lors de visites dans des établissements scolaires dont plusieurs se sont déroulées entre 1985 et 1988 et une dernière en décembre 2010. Cette temporalité est importante. Selon François Cochet, « les témoignages de la fin des années 80 portaient surtout sur les périples du retour, fort détaillés par Yvette Lundy, en fonction des interrogations qui étaient les miennes [...]. En 2010 [...], l'intervention porte sur des généralités relatives à la guerre et à la déportation et les propos sont peu analytiques, peu problématisés, en apparence du moins ». Pour autant, si en 25 ans, la visée testimoniale a quelque peu changé, les astuces à même de faire passer le message sont les mêmes. Les anecdotes en font partie, elles font rire et sont un contre-point aux évocations plus graves. Pour Yvette Lundy, interrogée par l'historien, elles « aident à revivre une étincelle de temps en temps ». Mais surtout, rôdé depuis des années, « routinisé » selon le vocabulaire des sociologues des professions, le témoignage est soigneusement préparé, d'ailleurs annoncé par un avertissement : « Je suis là en tant que témoin, j'ai vu, j'ai vécu. Cela fait des dizaines d'années que je parle et jamais personne ne m'a confondu de n'avoir pas dit la vérité ». Si elle différencie son témoignage des recherches que ferait un historien, elle ne positionne pas pour autant le contenu qu'elle transmet sur le volet de la mémoire. De façon somme toute classique, son propos est celui de la morale, de l'éthique et du discours civique.

Conclusion

Dans plusieurs de ses travaux, Pierre François (2008, 2009) traite du groupe professionnel des musiciens. Il met en évidence ces rapports complexes qui s'établissent entre le goût musical et l'appétence à en faire son métier et une pratique collective. Si l'on transpose cette analyse aux itinéraires des témoins qui sont au cœur de ces pages, on observe un croisement de cet ordre, mais ici, entre le désir de transmettre des souvenirs et l'apprentissage des règles institutionnelles et pragmatiques pour y parvenir. Or, ces règles s'apprennent dans l'interaction avec d'autres témoins, avec des responsables d'associations

et/ou d'institutions, avec des jeunes dans un cadre pédagogique... Sur ce point, chacun des contributeurs s'accorde sur le fait que les témoins ont appris leur « métier » sur le « tas », en même temps qu'ils ont répondu à la demande qui leur était faite (au sein d'une cour de justice, dans une instance délibérative, dans une maison d'édition, dans une fondation, dans une classe...). Et quand ils retracent le rôle de témoin qu'ils ont pu jouer – ou quand le chercheur s'y emploie –, on constate combien les éléments relatifs à la temporalité – croisés à des données factuels – sont importants pour comprendre les raisons de l'engagement dans la voie testimoniale, mais aussi celles relatives à la forme adoptée.

Ainsi peut-on suivre cette carrière dont Jean-Claude Passeron (1989) explique que le sens mêle éléments subjectifs et objectifs. Effectivement, si, dans chacun des cas et pour des raisons évidentes, les chercheurs ont construit le parcours testimonial après coup, c'est cette particularité que tous mettent en évidence. Les raisons de l'entrée en témoignage ou les bifurcations de la carrière qui sont données par les témoins eux-mêmes ou repérées par les chercheurs sont, pour une part, objectives – une invitation à évoquer ses souvenirs, un article à rédiger, un procès dont il faut nourrir l'acte d'accusation, des visites dans une classe, un ouvrage à écrire... –, mais les motifs profonds qui expliquent pourquoi c'est à ce moment-là que le témoin a accepté de se livrer échappent, pour leur part, à la compréhension définitive.

Références

- Bergier J., 1955, *Agents secrets contre armes secrètes*, Paris, Arthaud.
- Cru J. N., 1929, *Témoins. Essai d'analyse et de critique des souvenirs de combattants édités en français de 1913 à 1928*, Paris, Éd. L'Étincelle.
- Daix P., 1954, *La Forteresse vide*, Paris, Les Éd. français réunis.
- Demazière D., Gadéa Ch., dirs, 2009, *Sociologie des groupes professionnels. Acquis récents et nouveaux défis*, Paris, Éd. La Découverte.
- Domier C., Dulong R., dirs, 2005, *Esthétique du témoignage*, Paris, Éd. La Maison des sciences de l'homme.
- Dubar Cl., 2003, « Sociologie des groupes professionnels en France : un bilan prospectif », pp. 51-52, in : Menger P.-M., dir., *Les professions et leurs sociologies. Modèles théoriques, catégorisations, évolutions*, Paris, Éd. La Maison des sciences de l'homme.
- Dulong R., 1998, *Le témoin oculaire. Les conditions sociales de l'attestation personnelle*, Paris, Éd. L'École des hautes études en sciences sociales.
- 2006, « Qu'est-ce qu'un témoin historique ? », *Vox-Poetica. Lettres et sciences humaines*. Accès : <http://www.vox-poetica.org/t/articles/dulong.html>. Consulté le 20/11/10.
- Fleury B., Walter J., dirs, 2008-2011, *Qualifier des lieux de détention et de massacre*, 4 vols, Nancy, Presses universitaires de Nancy.

- 2012a, « La construction médiatique de la figure d'Esther Fogiel au procès Papon : entre écriture de l'Histoire et récit de l'intime », *La pensée et les hommes*, 85, pp. 117-133.
- 2012b, « Carrière testimoniale : un opérateur de la dynamique testimoniale », *ESSACHESS – Journal for Communication Studies*, vol. 5, 2 (10), pp. 153-163.
- Foucault M., 2001 « Table ronde du 20 mai 1978 », pp. 839-853, in : Michel Foucault, *Dits et écrits*, vol. II, Paris, Gallimard.
- François P., 2008, *La musique. Une industrie, des pratiques*, Paris, Éd. La Documentation française.
- 2009, « La vocation des musiciens : de l'illumination individuelle au processus collectif », pp. 165-174, in : Demazière D., Gadéa Ch., dirs, *Sociologie des groupes professionnels. Acquis récents et nouveaux défis*, Paris, Éd. La Découverte.
- Gaudard Fr.-Ch., Suárez M., dirs, 2003, *Formes discursives du témoignage*, Toulouse, Éd. universitaires du Sud.
- 2007, *Réception et usage des témoignages*, Toulouse, Éd. universitaires du Sud.
- Genette G., 1972, *Figures III*, Paris, Éd. Le Seuil.
- Hatzfeld J., 2000, *Dans le nu de la vie. Récits des marais rwandais*, Paris, Éd. Le Seuil.
- 2003, *Une saison de machettes. Récits*, Paris, Éd. Le Seuil.
- 2007, *La stratégie des antilopes. Récit*, Paris, Éd. Le Seuil.
- Heinich N., Pollak M., 1986, « Le témoignage », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 62-63, pp. 3-29.
- Legallois D., Malgauzou Y., Vigier L., dirs, 2011, *L'accréditation des discours testimoniaux*, Toulouse, Éd. universitaires du Sud.
- Passeron J.-Cl., 1989, « Biographies, flux, trajectoires. Questions de l'extérieur », *Enquête. Cahiers du CERCOM*, 5. Accès : <http://enquete.revues.org/document77.html>. Consulté le 10/04/12.
- Pauwels L., Bergier J. 1960, *Le matin des magiciens. Introduction au réalisme fantastique*, Paris, Gallimard.
- Perrin C., dir, 2006, *Corps et témoignage*, Caen, Presses universitaires de Caen.
- Pollak M., 2000, *L'expérience concentrationnaire. Essai sur le maintien de l'identité sociale*, Paris, Métailié.
- Rastier Fr., 2005, *Ulysse à Auschwitz. Primo Levi, le survivant*, Paris, Éd. du Cerf.
- Rémy, 1948, *Les mains jointes (1944)*, Monte-Carlo, R. Solar.
- Rinn M., dir, 2013, *Témoignages sous influence. La vérité du sensible*, Toulouse, Éd. universitaires du Sud.
- Samtchouk O, 1934, *Mariya*, trad. de l'ukrainien, Paris, Éd. du Sablier, 1955.
- Velcic-Canivez M., 2005, *Prendre à témoin. Une étude linguistique*, Paris, Éd. Ophrys.
- Walter J., 2005, *La Shoah à l'épreuve de l'image*, Paris, Presses universitaires de France.
- Weintrater R., 2003, *Sortir du génocide. Témoigner pour réapprendre à vivre*, Paris, Payot/Éd. Rivages.
- Wieviorka A., 1992, *Déportation et génocide. Entre la mémoire et l'oubli*, Paris, Plon.
- 1998, *L'ère du témoin*, Paris, Plon.

> LA PAROLE VINT

FRANSISKA LOUWAGIE

Centre d'étude de l'Holocauste et du génocide Stanley Burton

Université de Leicester

UK-LE1 7RH

FL47@le.ac.uk

PARCOURS TESTIMONIAUX : RÉÉDITIONS, RÉÉCRITURES

Résumé. — L'article étudie les parcours de certains témoins des camps de concentration nazis à travers une analyse des processus de réédition et de réécriture qui ont marqué leur témoignage. Dans le cas des rééditions, le caractère immuable du témoignage tend à être présenté comme une preuve d'authenticité. Cependant, chez certains auteurs, la stratification des paratextes permet au lecteur de prendre conscience des évolutions mémorielles entourant le récit, malgré ou par-delà le maintien de la version originale du texte. Ensuite, l'examen des processus de réécriture permet d'examiner les rapports (changeants) du témoin avec son passé et son présent, de même que l'évolution des fonctions attribuées au témoignage et au témoin.

Mots clés. — Témoignage, réédition, authenticité, réécriture, fonctions testimoniales, processus de qualification.

Nous examinerons le parcours testimonial de quelques survivants des camps de concentration nazis en étudiant les continuités, les déplacements et les transformations au sein de leur témoignage. Cette analyse se fondera sur deux cas de figure : d'une part, la réédition des témoignages et, d'autre part, la réécriture testimoniale. En principe, la réédition suppose la préservation du témoignage sous sa forme initiale, présentée comme définitive, tandis que la réécriture implique un processus de révision, que ce soit sous l'impact de facteurs historiographiques, mémoriels, idéologiques ou personnels. Cette étude permettra d'évaluer les rapports changeants du témoin à son passé et au contexte socioculturel ultérieur, de même qu'à sa propre carrière testimoniale.

La réédition : entre authenticité et fossilisation

Dans le cas de la réédition, le témoignage reste identique d'une édition à l'autre et les témoins ou leurs préfaciers prennent soin d'indiquer le caractère non modifié du texte. Ainsi Pierre Vidal-Naquet (1992 : iv) affirme-t-il que le témoignage de Nadine Heftler publié en 1992 – mais rédigé en 1946 – l'est sans modifications, mises à part quelques « minuscules corrections relevant de l'orthographe ou de la syntaxe ». Cette mise en vedette du statut non retravaillé du témoignage rejoint la tendance des témoins historiques à souligner la spontanéité et le caractère non construit de leur témoignage. En effet, l'écriture testimoniale est souvent présentée comme hâtive et impulsive (Biron, 2003 : 60-64 ; Wiewiorka, 1992 : 185) voire associée à des circonstances précaires : par exemple, elle se fait sur un « vieux cahier », tenu sur les genoux, faute de table (Maous, 1996 : 23). Ainsi les témoins se distancient-ils des auteurs professionnels et de la scène littéraire (Heinich, 2000 : 24)¹, présentant leur témoignage comme « immédiat », au double sens du mot, c'est-à-dire comme instantané et dépourvu de méditation. D'ailleurs, certains témoins prennent soin de dater leur texte afin de mieux souligner la proximité temporelle entre l'expérience et l'acte testimonial : pensons au cas de Louise Alcan (1947 : 118) indiquant en bas de son texte, « Été 1945, premier été de la libération ». Dans sa préface, elle confirme que son témoignage a été rédigé tout de suite après son retour et qu'elle le publie tel quel, en dépit du fait qu'elle ne l'écrirait plus ainsi en 1947 (*ibid.* : 10). Cette stratégie discursive sert moins à récuser le texte qu'à affirmer son authenticité. Ainsi le rapport au vécu se place-t-il au-dessus du recul analytique ou de la dimension réflexive. Dès lors, on assiste à une sorte de *fossilisation* du témoignage, dont la forme première est présentée comme définitive et immuable.

¹ Citons aussi le cas de D. Aimé qui demande pardon pour le « comment » de son témoignage : « J'écris ce livre dans des conditions difficiles, en me cachant, en enfouissant mes papiers dès qu'ils sont rédigés et sans aucun document qui me permettrait d'établir sur des bases plus solides quelques-uns de mes arguments. Je voudrais voir mon récit publié tel qu'il fut rédigé au sortir de Drancy, sans retouches, tout vibrant des impressions ressenties, sans aucune prétention littéraire pour la première partie, scientifique ou philosophique pour la seconde. Qu'on me le pardonne » (Aimé, 1945 : 15).

Les ajouts aux publications tardives ou aux rééditions se limitent alors souvent à l'inclusion d'une préface ou postface (supplémentaires). Celles-ci servent, entre autres effets, à réévaluer la signification du témoignage par rapport au nouveau contexte de réception. Certains auteurs avancent notamment que leur témoignage garde une valeur d'actualité face aux dangers qui menacent la société contemporaine comme le racisme ou le négationnisme². En l'occurrence, les rééditions du témoignage se présentent comme un discours opposé à certaines tendances *historiographiques* et sociopolitiques jugées dangereuses. Cependant, selon Annette Wieviorka (1998 : 173, 179-180), ces finalités « politiques » du témoignage revêtent un caractère stéréotypé et risquent d'instrumentaliser le discours du témoin. En effet, l'historienne associe ces fonctions testimoniales avec un « impératif social » désormais imposé aux témoins, lequel transforme ces derniers en messagers, voire en apôtres (*ibid.* : 171). Ce modèle se développe souvent au détriment de la fonction des historiens et des enseignants et se fonde notamment sur un rapport émotif avec le témoin, plutôt que sur la transmission de connaissances historiques (*ibid.* : 179).

Dans la mesure où les préfaces servent non seulement à recommander la lecture du texte, mais aussi à orienter l'interprétation du lecteur (Genette, 1987 : 247-249), elles permettent aussi de repérer certaines évolutions diachroniques au niveau de la présentation de l'expérience et/ou du témoignage. De fait, à travers les différentes publications d'un même texte, les préfaces ou autres paratextes peuvent finir par s'accumuler, créant un paratexte stratifié (et dans certains cas conflictuels). À titre d'exemple, nous examinerons le cas d'*À l'ombre de la mort* de Léon-Ernest Halkin (1947). Ce témoignage raconte l'emprisonnement et la déportation de son auteur, résistant belge, catholique et professeur d'université en histoire. Sa trajectoire concentrationnaire commence au fort de Breendonk et se termine à Dora-Nordhausen. La version originale du témoignage, parue en 1947, est dotée d'une préface de François Mauriac et d'une « introduction » signée par l'auteur. La première préface, qui est préservée d'une édition à l'autre, offre une interprétation chrétienne de l'expérience des camps selon laquelle les nazis ont « rajeuni » le « mystère du mal » : la souffrance des victimes (ou « martyrs ») y est jugée « conforme » à celle du Christ (Mauriac, 1947 : 9-12)³. Le texte autographe, pour sa part, subit certains changements au fil des publications, que nous analyserons ci-dessous.

En 1947, Léon-Ernest Halkin (1947 : 15) insiste sur le fait qu'il ne sait partager son expérience ni avec autrui, ni avec lui-même : un abîme le sépare déjà de sa « vie de prisonnier ». Il s'étonne ensuite de la rapidité de l'oubli et de la « cicatrisation », ainsi que de son « profond détachement ». Dès lors, le témoignage est le fruit d'un effort de souvenir consciencieux, qui le ramène dans le passé : « je puis enfin me revoir, pareil à mes compagnons décharnés et

² Voir, entre autres travaux, L. Halkin (1947 : 13-16) et Fr. Maous (1996 : 177-178).

³ La préface du témoignage publié de L.-E. Halkin est d'ailleurs signée « Noël 1946 ». Sur l'interprétation « catholique » de la Shoah dans les préfaces de Fr. Mauriac, voir Fr. Louwagie (à paraître).

tristes sous leurs haillons bariolés. De nouveau, je me sens parmi eux, l'un d'eux, et ma parole est la leur ». Ainsi la distance qui sépare l'auteur de son passé se trouve-t-elle annulée et la parole testimoniale se dote-t-elle simultanément d'une valeur collective. D'ailleurs, afin de souligner l'authenticité de son témoignage, l'auteur ajoute que son œuvre est ingrate et ne sera pas lue jusqu'au bout par les chercheurs d'« émotions fortes » (*ibid.*) et par ceux qui ne veulent pas « entendre la leçon de l'épreuve » (*ibid.* : 16). Léon-Ernest Halkin précise aussi qu'il ne cachera pas « l'avalissement des âmes » : cette volonté d'assumer la bassesse du passé s'offre comme une garantie d'authenticité supplémentaire⁴. Finalement, l'auteur souligne les limites de son projet : d'une part, l'abjection a pu altérer son jugement et, d'autre part, il ne prétend pas à une description exhaustive du système concentrationnaire – son métier d'historien lui épargne cette illusion –, mais ne cherche qu'à transmettre « l'atmosphère et le climat » de ce qu'il a vécu (*ibid.*).

Dans l'édition de 1965, Léon-Ernest Halkin confirme au sein d'un nouveau paratexte, intitulé « Vingt ans après », l'atténuation de ses souvenirs. Il souligne davantage les difficultés liées à l'écriture et à l'analyse de l'expérience, mais affirme aussi l'utilité et la « leçon » de la mémoire des camps. Pour finir, il ajoute dans un paragraphe séparé qu'il a conservé son témoignage à l'état original, pour garantir son caractère authentique, même si ses « considérations finales [...] portent trop sans doute la marque de leur époque ». Il n'a modifié « rien d'essentiel » : « quelques corrections de détail ; quelques additions ». L'introduction est datée du 11 avril 1965, jour du 20^e anniversaire de la libération de Buchenwald et de Dora. Suivent alors le paratexte de 1947 et le texte même. Comme l'a énoncé Léon-Ernest Halkin, la structure du texte est presque une copie identique de celle de 1947. Cependant, « L'avant-propos de la première édition », dont on attendrait, d'après son titre, qu'il soit une reprise littérale de « L'introduction » autographe de 1947, comporte une modification. À la fin de l'introduction originale, l'auteur a ajouté une phrase, que nous soulignons :

« Je serais pleinement satisfait si l'historien que je reste parvenait, s'aidant de quelques souvenirs, à évoquer l'atmosphère et le climat des prisons et des camps qu'il a traversés. *Enfin, si ce livre décrit une aventure en constante progression vers l'horreur, ce n'est point par un souci d'art, mais pour obéir à la vérité* » (Halkin, 1965a : 17-18).

On constate ici que Léon-Ernest Halkin éprouve la nécessité de démentir l'éventuel caractère littéraire de son texte. Qui plus est, il n'intègre pas son démenti dans le nouveau paratexte écrit à l'occasion de la réédition, mais le présente – inexactement – comme une partie intégrante du paratexte original. Il semble donc que, aux yeux de l'auteur, le démenti littéraire n'acquiert pleinement sa valeur que s'il n'apparaît pas comme un parti pris rétrospectif, mais au contraire comme

⁴ En effet, selon R. Amossy (2004), le témoin, « en disant : "j'y étais" [...] déclare en même temps : "voilà ce que j'ai été" ». L'insistance de L.-E. Halkin sur la déchéance des détenus entre d'ailleurs en opposition avec la préface de Fr. Mauriac, où la souffrance est perçue comme source de ressemblance au Christ (Mauriac, 1947 : 11).

un choix fondamental. Cet ajout peut éventuellement s'expliquer par le fait que le témoignage de l'auteur a, depuis la publication de 1947, obtenu le « prix littéraire de la Résistance », comme l'indique la couverture de la nouvelle édition⁵.

L'édition de 1985 comporte une version légèrement remaniée du paratexte autographe de 1965. Le texte s'intitule « Quarante ans après » et il est signé « le 11 avril 1985 » : la date est donc encore celle de l'anniversaire de la libération du témoin. Les principales modifications par rapport au paratexte « Vingt ans après » de 1965 sont trois ajouts. Le premier est une citation d'Isaac Bashevis Singer : « Ce qui m'est arrivé ne pourra jamais être entièrement dit. La vérité, c'est que je ne le sais pas vraiment moi-même. Tant de choses se sont passées que je me dis quelquefois que rien ne m'est arrivé » (Halkin, 1985 : 9). La citation permet à Léon-Ernest Halkin de souligner le caractère insaisissable de la réalité concentrationnaire. En reprenant en exergue une citation d'un auteur juif-américain d'origine polonaise, Léon-Ernest Halkin rattache aussi, dans une certaine mesure, sa propre expérience, en tant que résistant catholique, à celle du peuple exterminé, manifestant aussi son empathie envers ce dernier. Un tel rapprochement illustre, de façon indirecte, l'importance grandissante de la mémoire juive des événements, devenue un point de référence pour les témoins survivants non juifs. La deuxième modification apportée, au milieu du paratexte, reprend à son tour le *topos* des camps comme univers à part : « Nous sommes rentrés chez nous comme si nous revenions d'une autre planète » (Halkin, 1985 : 10). L'altérité du monde des camps se trouve donc doublement soulignée. Le troisième ajout consiste en un nouveau paragraphe, inséré au début du paratexte, après l'épigraphe d'Isaac Bashevis Singer et séparé typographiquement du reste du texte : « Ce livre reproduit le témoignage que j'ai rédigé au lendemain de mon retour. Afin de lui laisser le bénéfice de la spontanéité, je n'ai pas voulu le remanier. J'ai préféré ajouter à la fin du volume, parmi les annexes, quelques informations complémentaires répondant à la légitime curiosité du lecteur » (*ibid.* : 9).

La volonté de sauvegarder le texte tel quel s'affirme ici explicitement et a pour effet secondaire d'alourdir considérablement l'appareil paratextuel : non seulement nous avons trois préfaces (« Quarante ans après », la préface de François Mauriac et l'« Avant-propos de la première édition », repris d'après l'édition de 1965), mais aussi pas moins de neuf annexes insérées à la fin du livre. Dans ces annexes, nous retrouvons en premier lieu des informations historiques d'arrière-fond sur l'organisation des camps : cette annexe donne un cachet éducatif au récit, d'autant plus qu'elle contient des données déjà largement connues en 1985. Ensuite, nous retrouvons deux documents sur la libération de Léon-Ernest Halkin. La quatrième annexe raconte la participation de celui-ci à la procession des pénitents à Furnes, où il compare la mort de ses camarades aux camps à celle de Jésus. L'auteur se rapproche donc ici de l'analyse présentée par François Mauriac dans sa préface.

⁵ Pour ce qui est de la dimension littéraire ou construite du texte, signalons que L.-E. Halkin accompagne, au sein de son récit, les différentes étapes de la progression de l'horreur d'une sorte de leitmotiv : il démontre notamment comment l'étiquette nazie « *Nacht und Nebel* » (« Nuit et brouillard ») se concrétise graduellement dans le sort des détenus.

Suivent les textes de deux discours de l'auteur consacrés au concept et à l'avenir de la Résistance après la guerre : ces deux textes complètent et corrigent le bilan final dressé à la fin du témoignage original duquel, on l'a écrit, Léon-Ernest Halkin prend ses distances, dès l'édition de 1965. Finalement, avant le martyrologe, se trouvent deux comptes rendus portant sur *À l'ombre de la mort*, le premier de la main de William Ugeux, paru dans *La Revue nouvelle* en 1947, et le second de Lucien Febvre, écrit pour la revue historique *Annales* en 1948. Il s'agit de deux métatextes transformés en paratextes, ce qui porte à croire que l'auteur, ayant choisi de les *annexer*, souscrit à l'analyse qu'ils présentent. Cela semble vrai, en tout cas pour la façon dont ils positionnent *À l'ombre de la mort* par rapport au champ littéraire. Dans les deux cas, le critique définit, à l'instar du témoin même, l'absence de prétentions littéraires comme un gage d'authenticité : « ce livre simple, au style sans recherche, qu'on lirait deux fois sans y trouver un morceau de bravoure ou ces traces de faulilage par quoi l'œuvre littéraire la plus intime dénonce la part du procédé, du préfabriqué » (Ugeux, 1947 : 171). Pour soutenir ce même propos, Lucien Febvre insiste longuement sur la profession d'historien de Léon-Ernest Halkin. Cependant, au-delà de ce point commun, les deux comptes rendus offrent des analyses assez divergentes, car William Ugeux suit fidèlement l'interprétation de François Mauriac, tandis que Lucien Febvre formule plusieurs critiques virulentes sur la préface du Français. Étant donné que William Ugeux (1947 : 168-169) publie son compte rendu dans *La Revue nouvelle*, issue de la Cité chrétienne, il n'est pas très étonnant que le critique reproduise l'interprétation de François Mauriac :

« Sur l'univers concentrationnaire si exactement défini par tant de ses compagnons de déchirement, le professeur liégeois n'apporte point de révélations. Il s'en défend d'ailleurs et c'est à M. François Mauriac, préfacier de ses souvenirs, qu'il a laissé le soin de l'en justifier. *L'historien*, écrit le père de Thérèse Desqueyroux, qui vient déposer à la barre de l'histoire [...] ne nous apporte pas le désespoir mais l'espérance »⁶.

Le compte rendu de Lucien Febvre paraît dans une revue historique et insiste sur le côté factuel du témoignage. Il réfute la préface de François Mauriac pour deux raisons : sa tentative de récupérer le récit de Léon-Ernest Halkin comme un texte littéraire⁷ et l'interprétation chrétienne trop généralisante, qui passe sur la présence de non-chrétiens dans les camps et n'est pas capable d'expliquer le phénomène des camps d'un point de vue historique ou épistémique :

« Des problèmes, et naturellement, tout d'abord, celui de la mentalité nazie. L'irritant problème que nous nous posions tous – et que nous n'avions jamais le sentiment de résoudre véritablement. En tout cas, le résoudre, ce n'est pas écrire, comme le préfacier du livre : "Rien n'a été gagné puisque rien ne nous sépare de l'anthropophagie. Néron est vivant dans tout homme de la rue, etc." Mais non, ce serait trop simple. Et je ne crois pas non plus qu'"en dehors du Christ rien n'a été gagné sur le fauve en nous". Il y a tout de même des hommes pour se tenir debout, en dehors de l'Eglise chrétienne. [...] Léon Halkin, lui, pose le problème de l'acquiescement, de la complicité tacite d'un peuple entier » (Febvre, 1948 : 175).

⁶ L'auteur souligne.

⁷ Selon L. Febvre (1948 : 177), le préfacier demande à L.-E. Halkin de montrer ses émotions et, partant, de « faire de la littérature ». Cependant, Fr. Mauriac décrit la « pudeur » de L.-E. Halkin.

Si la préface de François Mauriac et les deux annexes de William Ugeux et de Lucien Febvre sont, en tant que paratextes, supposées *guider* la lecture du récit⁸, les contradictions entre ces textes risquent, dans une certaine mesure, de compliquer l'interprétation du récit et de celle de l'expérience décrite, d'autant plus que la voix auctoriale (autographe) se garde de trancher la discussion. La volonté de Léon-Ernest Halkin de préserver toutes les strates du texte crée, en d'autres mots, une certaine polyphonie au sein du témoignage. Par ailleurs, la stratification des paratextes permet précisément au lecteur de prendre conscience des tensions et/ou des évolutions mémorielles entourant le récit, malgré ou par-delà le maintien de la version originale du texte.

(Ré)écrire à distance

S'il existe une forte tendance à considérer la première version du témoignage comme la narration authentique des événements vécus, en revanche, certains survivants se sont proposés de réécrire leur récit ou leur expérience, parfois à plusieurs reprises. Nous nous limiterons à étudier certains facteurs idéologiques, historiographiques et mémoriels qui influent sur ce processus de réécriture, ce qui permettra notamment d'examiner les rapports (changeants) du témoin avec son passé et son présent, ainsi qu'avec sa propre carrière testimoniale. À titre d'exemple, nous analyserons d'abord le parcours testimonial de Pierre Daix et, ensuite, les différentes versions du témoignage sur Ravensbrück de Germaine Tillion.

Pierre Daix est arrêté comme résistant communiste en 1942, puis déporté à Mauthausen. En 1949, lorsque David Rousset lance un appel de soutien aux rescapés des camps nazis pour la constitution d'une commission internationale d'enquête sur l'existence de camps en Union des républiques socialistes soviétiques (URSS), Pierre Daix l'accuse « de faux et d'usage de faux » (Le Cour Grandmaison, 2000 : 137 ; Rousset, 1951 : 9). S'ensuit un procès, dont David Rousset sort triomphant (Winock, 1997 : 476). Malgré cette résistance initiale à envisager l'existence du Goulag, Pierre Daix sera le préfacier de la traduction française d'*Une journée d'Ivan Denissovitch* d'Alexandre Soljenitsyne, parue en 1963. Il se distancie du Parti communiste à partir de la fin des années 60.

En 1950, Pierre Daix publie *La Dernière Forteresse*, un récit fictionnalisé sur l'expérience des camps. Le roman est réédité en 1954, augmenté de deux paratextes : un compte rendu de Louis Aragon publié en 1950 fait office de « préface » et le récit est suivi d'un texte de la main de Pierre Daix, intitulé « Des suites de ce roman ». Le premier alinéa du paratexte autographe explique la raison d'être de cette « postface » :

⁸ À ce propos, G. Genette (1987 : 249) évoque la « dimension critique » de la préface.

« Je croyais naïvement en avoir fini avec *La dernière Forteresse* en signant, vers les derniers jours de février 1950, le bon à tirer de ce roman. Je m'étais seulement détaché du livre, comme il est normal. Mais pendant les autres années qui ont suivi, le roman a fait son chemin en France et dans quelques autres pays et m'a obligé en quelque sorte, à m'occuper de lui. Ce sont ces suites que je voudrais raconter ici » (Daix, 1954 : 420).

L'auteur signale ici qu'il voyait son roman comme une simple étape de sa trajectoire, plutôt que comme le centre définitif. Cette allusion à son propre dynamisme entre en opposition avec l'« immobilité » et la nostalgie du passé qu'il reproche aux anciens détenus dans la suite de la postface. D'après lui, le « souvenir » de l'expérience « risque de servir contre la vie, s'il implique le choix du passé contre le présent ». Or, au contraire, le roman de Pierre Daix (1954 : 423) s'inscrit dans un mouvement vers l'avenir, un « pari en faveur de la vie triomphante ». Le choix du titre s'avère dès lors programmatique. Selon Pierre Daix, la mémoire peut constituer une « prison » (*ibid.* : 427) et empêcher le véritable « retour » (*ibid.* : 425) des déportés. En d'autres mots, Pierre Daix incite ses « camarades » à poursuivre la lutte menée au sein de la Résistance et à échanger le souvenir contre l'action (*ibid.* : 424).

Le choix de la lutte future plutôt que celui de la mémoire n'est pas en contradiction avec la réédition du texte, dans la mesure où ce dernier comprenait d'emblée une dimension militante et émancipatoire. En somme, Pierre Daix ne fait que réaffirmer son message, en l'explicitant cette fois-ci dans un paratexte, de façon à fournir, du coup, quelques indices de lecture. D'abord, il se dit influencé par Elsa Triolet, notamment par l'essai *L'Écrivain et le livre ou la suite dans les idées* (1948) et par le roman *L'Inspecteur des ruines* (1965). L'essai cadre dans les initiatives d'Elsa Triolet en faveur d'une littérature communiste engagée, destinée au peuple : selon l'auteure, cette littérature devait précisément se modeler sur l'engagement de la Résistance (Lazar, 1986 : 37-49). *L'Inspecteur des ruines* est un roman sur la reconstruction : le protagoniste a tout perdu pendant la guerre, mais finit par reprendre sa vie en main. Pierre Daix atteste l'impact de ce texte sur le sort de ses personnages et nous voyons, de fait, qu'André, son personnage principal, retrouve sa volonté de battant à la fin de *La Dernière Forteresse*. D'ailleurs, Louis Aragon (1954 : 12-13)⁹ voit dans le roman l'apparition d'un « héros nouveau », différent de ceux qu'a créés la littérature et apte à vivre la dignité humaine dans des situations de bassesse. Au demeurant, Pierre Daix conclut dès 1950 la dédicace de *La Dernière Forteresse* par la formule « Pour être digne »¹⁰.

Ensuite, la postface explique la volonté de Pierre Daix de faire un roman international, qui dépasse le sort des Français¹¹ – tout en reconnaissant le rapport étroit avec l'expérience nationale de la guerre (Daix, 1954 : 425). En outre, le

⁹ Ce nouveau héros est défini par P. Daix la même année dans un compte rendu portant sur « le héros positif » dans les directives de J. Staline et chez quelques auteurs, dont L. Aragon. Ce héros « n'est plus le réprouvé ou le maudit du XIX^e siècle, mais un constructeur d'avenir » (Daix, 1949 : 89).

¹⁰ Le roman est dédié à des amis morts en déportation ou fusillés.

¹¹ Les personnages sont majoritairement espagnols et russes (voir Smolder, 2006 : 172).

roman présente des personnages et un camp de concentration fictifs, ce qui permet à Pierre Daix de transcender « telle ou telle circonstance particulière » et de faire « la somme de l'expérience » (*ibid.* : 430). De ce fait, l'auteur s'oppose à une lecture à clé et maintient que le récit n'est pas fondé (uniquement) sur ses expériences personnelles : « L'histoire du camp de Mauthausen est une chose et ce roman en est une autre. Ses personnages n'ont pas de clefs, ou beaucoup de clefs, ce qui revient au même. On m'a suggéré depuis suffisamment d'identifications pour que je croie [*sic*] avoir, dans une certaine mesure, réussi dans le propos, qui était le mien, de dépasser l'accidentel » (*ibid.* : 431).

Du coup, Pierre Daix remet en question les interprétations « testimoniales » – entendues au sens de « référentielles » – de *La Dernière Forteresse* : « Cherchant à reconnaître, au delà [*sic*] du roman, la réalité [, un certain nombre de critiques] s'efforçaient d'analyser la valeur de "témoignage" qu'ils voyaient dans le livre » (*ibid.* : 430). Face à ces lectures orientées vers la « réalité », Pierre Daix met en vedette le processus de rédaction du texte, instaurant une différence supplémentaire avec les simples dépositions documentaires d'autres survivants : « Je m'acharnais à montrer que quantité des matériaux ne provenaient pas de mon expérience personnelle. J'en perdais d'autant plus facilement de vue, ce qui était organisation de ces matériaux, mise en œuvre, élaboration et proprement création ; c'est-à-dire justement le roman » (*ibid.*).

Ce travail d'écriture cadre donc, à son tour, avec l'émancipation mémorielle que préconise l'auteur¹². Finalement, Pierre Daix atteste encore que différentes formes de distance se sont créées entre lui et son roman, souvent à la suite de discussions avec d'autres personnes (*ibid.* : 432)¹³ : ainsi réitère-t-il une fois de plus l'affirmation que sa mémoire « bouge ». En outre, il ajoute avoir fait « diverses corrections, la plupart de forme » dans le texte.

Après le désenchantement communiste, Pierre Daix publie *L'Ombre de la forteresse* (1990), « en réponse » à son propre témoignage. Le titre de ce nouveau roman montre déjà l'échec du projet communiste. Le roman esquisse spécifiquement l'évolution de la mémoire sur les camps et réévalue les questions de la responsabilité et de la culpabilité. Le protagoniste « perlaboré » son expérience à l'aide de sa nouvelle compagne – juive – et le récit se termine par une réconciliation entre différentes visions du passé et un choix renouvelé pour la vie et pour l'avenir. En outre, à l'occasion du 60^e anniversaire de la libération des camps, Pierre Daix a rédigé un *Bréviaire pour Mauthausen* (2005) où il dresse le bilan du passé et tire des leçons pour les temps à venir, notamment dans le contexte européen. En fin

¹² P. Daix (*ibid.* : 422-423) affirme explicitement sa volonté d'émancipation mémorielle vers le milieu de la préface : « Certes le fait même d'avoir écrit ce roman a contribué à faire bouger, dans mon souvenir, le passé des camps. Comme aussi les contrecoups de la publication de *La dernière forteresse* m'ont forcé à prendre mes distances par rapport aux histoires mêmes que je contais ».

¹³ Comme l'indique en effet G. Genette, une préface (ou postface) ultérieure sert notamment à répondre à certaines critiques ou interprétations de l'œuvre (1987 : 223)

d'analyse, les différentes étapes de sa carrière testimoniale montrent l'imbrication étroite des évolutions mémorielles avec celles des contextes sociopolitique et idéologique. De fait, si le discours testimonial de Pierre Daix se place d'abord sous le signe de l'idéal communiste, il se légitime ensuite par son engagement pour la réconciliation mémorielle et pour le projet européen. À travers cette évolution mémorielle, le fil rouge est l'action sociopolitique de l'auteur, qui fait primer l'avenir sur le passé.

Le cas de Germaine Tillion est relativement différent dans la mesure où cette auteure procède à une réécriture partielle de son témoignage à travers plusieurs éditions, en partie – mais non exclusivement – pour y apporter des ajustements historiographiques. Selon elle, son témoignage intitulé *Ravensbrück* (Tillion, 1973a) se situe au « confluent » des courants testimonial et historique ou scientifique, du fait qu'elle est à la fois déportée et ethnologue (Tillion, 1973b : 7). Déjà, cette posture scientifique explique l'ouverture de l'auteur à « réviser » son texte. Incluse dans un volume sur Ravensbrück, sa première version inventorie les connaissances sur les camps et porte comme titre « À la recherche de la vérité » (1946). Pour Annette Wieviorka (1992 : 187), Germaine Tillion se montre, par ce choix de titre, consciente des limites de son propre récit. Or, dans sa préface de 1973, la survivante affirme que ce premier témoignage avait « les qualités et les défauts que comportent tous les témoignages » (Tillion, 1973b : 8), faisant allusion à la perspective interne propre aux rescapés. D'ailleurs, elle critique rétrospectivement le caractère abstrait de ce premier témoignage, regrettant le fait de s'être effacée devant son sujet et d'avoir empêché le lecteur de connaître celle qui témoigne (*ibid.* : 9). Dans son introduction de 1973, elle relate dès lors quelques éléments clés de sa propre expérience de la déportation, notamment en rapport avec la mort de sa mère dans le camp (*ibid.* : 15-24). Elle ajoute une description du « calvaire » d'une jeune femme, appelée Claire, auquel elle accorde une valeur exemplaire : « Pour un seul de ces chemins de Croix j'ai pu retrouver à chaque station des témoins, mais ce seul calvaire suivi jusqu'à la fin, la mort miséricordieuse, aidera à imaginer ce qu'il faut mettre derrière les mots » (*ibid.* : 27). Cependant, l'approche individualisée des victimes reste principalement restreinte à l'introduction : le reste du témoignage est une version étendue de la première publication, rassemblant à nouveau les connaissances sur le monde concentrationnaire. En outre, à partir de documents sur Ravensbrück, Germaine Tillion évoque le sort d'un convoi de femmes françaises et ajoute un volet important d'explications méthodologiques¹⁴. Dès lors, Jacq Vogelaar (2006 : 313) conclut que le témoignage de Germaine Tillion est marqué par une double dynamique : d'une part, l'auteure élargit ou contextualise sans cesse le domaine de ses recherches et, d'autre part, la focalisation se restreint à des convois ou à des sorts individuels, ces récits étant dotés d'une valeur synoptique.

¹⁴ Les différentes versions de *Ravensbrück* comportent également des analyses au sujet du sort des Juifs, considéré à la fois comme particulier et comme un élément de l'ensemble du système.

La réédition se clôture par un plaidoyer pour la création de critères juridiques internationaux applicables à « certains grands crimes ». Germaine Tillion (1973a : 214) déclare aussi que son but n'est pas de « philosopher sur l'histoire contemporaine » mais d'« empêcher » que celle-ci « ne soit falsifiée ». En effet, plus tard, l'auteure expliquera que la deuxième version de son témoignage constituait avant tout une réaction au courant négationniste, d'où ses efforts supplémentaires pour vérifier les informations rapportées (Tillion, 1988 : 18-19). La réédition de 1988, finalement, est placée sous le signe d'une nécessité sociale. En effet, l'auteur dit témoigner des crimes du passé pour mettre le monde en garde contre de nouvelles atrocités : « Tuer ceux qui sont "en trop" ? Certains en rêvent aujourd'hui sur tous les continents » (*ibid.* : 21). Étant donnée la dimension explicitement historique de l'œuvre de Germaine Tillion et son caractère relativement peu personnel, ce message politique ne risque pas de donner lieu à une approche « apostolique » ou émotive du témoignage telle que décrite par Annette Wieviorka. Néanmoins, l'attention progressive de Germaine Tillion pour l'individualisation de l'expérience et pour la fonction sociale de son discours reflète, dans une certaine mesure, les tendances qui s'opèrent au niveau de la production et de la réception du témoignage historique.

Conclusion

Dans les exemples que nous avons discutés, les continuités et les déplacements entre les différentes versions des témoignages se situent tantôt au niveau factuel, tantôt sur le plan de l'interprétation de l'expérience. Or, ce double niveau de (ré)écriture permet aussi d'interroger les dimensions fonctionnelles associées au témoignage. D'abord, la dimension factuelle se présente comme une partie constitutive du témoignage, notamment en raison de l'ancrage juridique et historique du genre (Louwagie, 2012). Dans une perspective juridique, le témoin est supposé maintenir sa première version des faits, ce qui explique pourquoi la « fossilisation » des récits (voir *supra*) est perçue comme un gage d'authenticité. Du point de vue de l'historiographie, comme le montre le cas de Germaine Tillion, la réécriture comprend au contraire un processus de réajustement. Cependant, dans la mesure où ces réajustements relèvent précisément d'une démarche historiographique, ils sont moins fréquents dans les témoignages privilégiant le *vécu* individuel ou collectif. En outre, il convient de noter que la perspective factuelle des récits s'est quelque peu atténuée après « la première vague » testimoniale. Si les témoins ont craint de répéter des événements déjà connus¹⁵ ou s'inscrivant désormais dans le domaine de l'histoire, cette évolution est aussi attribuée au besoin de reconstruction identitaire de la part des victimes

¹⁵ De fait, comme l'a montré A. Wieviorka (1992 : 174), les témoins s'excusent « dès le premier trimestre 1946 [...] d'ajouter encore un livre à ceux déjà édités ou justifient une nouvelle publication par l'angle particulier sous lequel ils disent aborder leur récit ».

(Pollak, Heinich, 1986 : 4). Or, au-delà des dimensions factuelles et identitaires, le témoignage s'est également doté d'une fonction « interprétative » : celle-ci implique notamment un processus de « qualification » de l'expérience (Rancière, 2009), qui affirme la portée mémorielle et éthique de l'acte testimonial. Ainsi le discours testimonial acquiert-il une pertinence qui dépasse l'événementiel, expliquant sa présence durable dans une société où le souvenir de la Shoah est devenu un « paradigme mémoriel central » (Jeannelle, 2004 : 113). Si cette fonction risque, comme nous l'avons indiqué, de doter le discours de la victime d'une dimension prophétique, elle exhorte simultanément à une approche contextualisée du témoignage, en ce qu'elle permet d'examiner la qualification de l'expérience par le témoin à la lumière des représentations collectives du passé.

Références

- Aimé D., 1945, *Relais des errants*, Paris, Desclée de Brouwer.
- Alcan L., 1947, *Sans armes et sans bagages*, Limoges, Les Imprimés d'art.
- Amossy R., 2004, « L'Espèce humaine de Robert Antelme ou les modalités argumentatives du discours testimonial », *Semen*, 17. Accès : <http://semen.revues.org/document2362.html>. Consulté le 22/04/13.
- Aragon L., 1950, « Préface », rééd., pp. 7-14, in : Daix P., *La Dernière Forteresse*, Paris, Les Éd. français réunis, 1954.
- Biron M., 2003, « L'écrivain liminaire », pp. 60-64, in : Bertrand J.-P., Gauvin L., éd., *Littératures mineures en langue majeure. Québec/Wallonie-Bruxelles*, Montréal/Bruxelles, Presses de l'université de Montréal/P. Lang.
- Daix P., 1949, « Le héros positif en littérature », *La Nouvelle Critique. Revue du marxisme militant*, 11, pp. 83-92.
- 1950, *La Dernière Forteresse*, Paris, Les Éd. français réunis, 1954.
- 1954, « Des suites de ce roman », pp. 421-432, in : Daix P., *La Dernière Forteresse*, Paris, Les Éd. français réunis.
- 1990, *L'Ombre de la forteresse. Roman*, Paris, R. Laffont.
- 2005, *Bréviaire pour Mauthausen*, Paris, Gallimard.
- Febvre L., 1948, « Recension de *À l'ombre de la mort* », *Annales*, rééd., pp. 173-178, in : Halkin L., *À l'ombre de la mort*, Tournai/Paris, Casterman, 1985.
- Genette G., 1987, *Seuils*, Paris, Éd. Le Seuil.
- Halkin L., 1947, « Introduction », pp. 13-16, in : Halkin L., *À l'ombre de la mort*, Tournai/Paris, Casterman.
- 1965a, « Avant-propos de la première édition », pp. 15-18, in : Halkin L., *À l'ombre de la mort*, Tournai/Paris, Casterman.
- 1965b, « Vingt ans après », pp. 7-9, in : Halkin L., *À l'ombre de la mort*, Tournai/Paris, Casterman.

- 1985, « Quarante ans après », p. 9-11, in : Halkin L., *À l'ombre de la mort*, Tournai/Paris, Casterman.
- Hefter N., 1992, *Si tu t'en sors... Auschwitz, 1944-1945*, Paris, Éd. La Découverte.
- Heinich N., 2000, *Être écrivain. Création et Identité*, Paris, Éd. La Découverte.
- Jeannelle J.-L., 2004, « Pour une histoire du genre testimonial », *Littérature*, 135, pp. 87-117.
- Lazar M., 1986, « Les "Batailles du livre" du Parti communiste français (1950-1952) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 10, pp. 37-49.
- Le Cour Grandmaison O., 2000, « Présentation : quelques dates, quelques titres pour situer les textes qui suivent », *Lignes*, 13, 2, pp. 136-137.
- Louwagie Fr., 2012, « Le témoignage face à l'histoire littéraire : transformations esthétiques et critiques », pp. 241-259, in : Jurgenson L., Prstojevic A., eds, *Des témoins aux héritiers. Une histoire de l'écriture de la Shoah*, Paris, Pétra.
- à paraître, « "Et puis tu nous entraînes plus loin". Le témoignage des camps vu à travers le regard des préfaciers », in : Rinn M., éd., *Témoignages sous influence. La vérité du sensible*, Toulouse, Éd. universitaires du Sud.
- Maous Fr., 1996, *Coma. Auschwitz n° A.5553*, Genève, Éd. Le Comptoir, 1996.
- Mauriac Fr., 1947, « Préface », pp. 9-12, in : Halkin L., *À l'ombre de la mort*, Tournai/Paris, Casterman.
- Pollak M., Heinich N., 1986, « Le témoignage », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 62-63, pp. 3-29.
- Rancière J., 2009, « Témoignage et écriture », in : Compagnon A., *Séminaire 2008-2009. Témoigner*. Accès : <http://www.college-de-france.fr/site/antoine-compagnon/#|m=seminar|q=/site/antoine-compagnon/seminar-2008-2009.htm|p=../antoine-compagnon/seminar-2009-03-10-17h30.htm>. Consulté le 22/04/13.
- Rousset D., 1951, *David Rousset accuse... Procès des Camps de concentration soviétiques*, Paris, Spartacus.
- Smolder A., 2006, « Über das Lager schreiben: Konstruktion von Identität in Erinnerungstexten », pp. 169-180, in: Kuon P., Neuhofer M., Segler-Messner S., eds, *Vom Zeugnis zur Fiktion. Repräsentation von Lagerwirklichkeit und Shoah in der französischen Literatur nach 1945*, Bern, P. Lang.
- Soljenitsyne A., 1962, *Une journée d'Ivan Denissovitch*, trad. du russe par L. et A. Robel et M. Decailot, Paris, Julliard, 1963.
- Tillion G., 1946, « À la recherche de la vérité », *Les Cahiers du Rhône*, 65, pp. 11-88.
- 1973a, *Ravensbrück*, Paris, Éd. Le Seuil.
- 1973b, « Introduction », pp. 7-28, in : Tillion G., *Ravensbrück*, Paris, Éd. Le Seuil.
- 1988, « Introduction à trois "Ravensbrück" », pp. 11-40, in : G. Tillion, *Ravensbrück*, Paris, Éd. Le Seuil.
- Triolet E., 1948, *L'Écrivain et le livre ou la suite dans les idées*, Paris, Éd. sociales.
- 1965, *L'Inspecteur des ruines*, Paris, Les Éd. français réunis.
- Ugeux W., 1947, « Recension de *À l'ombre de la mort* », *La Revue nouvelle*, rééd., pp. 168-172, in : Halkin L., *À l'ombre de la mort*, Tournai/Paris, Casterman, 1985.

Vidal-Naquet P., 1992, « Préface. Une bien belle école... », pp. i-ix, in : Heftler N., *Si tu t'en sors... Auschwitz, 1944-1945*, Paris, Éd. La Découverte.

Vogelaar J., 2006, *Over kampliteratuur*, Amsterdam, De Bezige Bij.

Wieviorka A., 1992, *Déportation et Génocide. Entre la mémoire et l'oubli*, Paris, Plon.

— 1998, *L'Ère du témoin*, Paris, Plon.

Winock M., 1997, *Le siècle des intellectuels*, Paris, Éd. Le Seuil.

> LA PAROLE VINT

MARILDA AZULAY TAPIERO

Université polytechnique de Valence

ESP-46022

mazula@pra.upv.es

ESTRELLA ISRAËL GARZÓN

Université CEU Cardenal Herrera

ESP-46115

estrella.univ@gmail.com

DU SILENCE AU TÉMOIGNAGE. MOMENTS ET RÉCITS DE DEUX FEMMES VICTIMES DE LA DÉPORTATION : VIOLETA FRIEDMAN ET DENISE HOLSTEIN

Résumé. — La contribution porte sur les séquences temporelles et la nature des témoignages de deux femmes rescapées de la Shoah, Violeta Friedman et Denise Holstein, qui ont parlé de la déportation et de la captivité dans le camp d'Auschwitz-Birkenau. Au cours de ce processus, plusieurs facteurs et circonstances les conduisent à témoigner tardivement. Denise Holstein a écrit son manuscrit à Cayeux-sur-Mer en 1945. Violeta Friedman a mis 30 ans avant de pouvoir écrire son expérience. Toutes deux ont rendu publique leur expérience de la déportation 50 ans plus tard, au moyen de livres autobiographiques. L'interaction temps-témoignages, sa nature itérative, les personnes qui ont influencé et favorisé les publications, les circonstances et les procédés de celles-ci pour des Mémoires ainsi que les traits caractéristiques des récits confluent dans la détermination de leurs trajectoires comme carrières testimoniales.

Mots clés. — Violeta Friedman, Denise Holstein, témoignage, Shoah, mémoire, Auschwitz-Birkenau.

Violeta Friedmann, née en avril 1930, à Marghita, une petite ville de la région de Transylvanie, en Roumanie, et Denise Holstein, née à Rouen, en Haute-Normandie, en 1927, sont des victimes de la déportation à Auschwitz-Birkenau¹. Toutes deux ont publié leur autobiographie, sous forme de livre qui est au carrefour de plusieurs facteurs dont le 50^e anniversaire de la libération des camps. Leurs témoignages – correspondant pour elles à une sortie du silence –, associent événements historiques et Mémoires autobiographiques ainsi que des réflexions et expressions de sentiments intérieurs avant, pendant et après la déportation à Auschwitz.

Leurs ouvrages sortent en 1995 : Violeta Friedman publie *Mis Memorias* (« Mes Mémoires ») à partir de son journal intime écrit entre 1973 et 1975 ; Denise Holstein présente *Je ne vous oublierai jamais, mes enfants d'Auschwitz...*, écrit à partir du manuscrit qu'elle avait rédigé en 1945 à Cayeux-sur-Mer, lui-même publié en 2008 par la Fondation pour la mémoire de la Shoah dans la collection « Témoignages de la Shoah ». Selon les mots de Denise Holstein, ce manuscrit fut un exercice contraint, non souhaité, dont elle « ne garde aucun souvenir de libération quelconque. Il m'a fallu cinquante ans pour comprendre le bien-fondé de ce texte » (Riquier, 2008 : 103).

Les deux expériences testimoniales de femmes ayant vécu Auschwitz, soumises à des conditions de vie à la limite de l'humanité, comme l'a exprimé Primo Levi (2005 : 7) dans la préface du livre de Liana Millu, *El Humo de Birkenau* (« La Fumée de Birkenau ») :

« [Des conditions] bien pires que celles des hommes pour plusieurs raisons : la moindre résistance physique, les travaux plus lourds et humiliants que ceux des hommes ; le tourment des sentiments familiaux ; la présence obsédante des fours crématoires dont les cheminées, situées au beau milieu du camp des femmes, impossibles à éviter ou à nier, corrompent avec leur fumée sacrilège les jours et les nuits, les moments de trêve et d'illusion, les rêves, les timides espoirs ».

Survivance, témoignage et temporalité

À quel moment commence-t-on à raconter ce que l'on a vécu ? Quand est-ce le moment d'évoquer ? Paul Ricœur (1995 : 145) écrit dans *Temps et Récit* que « nous racontons des histoires parce que finalement les vies humaines ont besoin et méritent d'être racontées ». Une observation confirmée par cette analyse : « quand nous évoquons la nécessité de sauver l'histoire des vaincus et des perdants. Toute l'histoire de la souffrance crie vengeance et appelle récit » (*ibid.*). Par ailleurs,

¹ V. Friedman (1995 : 32) raconte dans ses Mémoires que « ce triste jour du mois de mars [19 mars 1944] [...] nous étions sûrs d'une chose : on nous obligerait à quitter nos maisons » ; c'est arrivé pendant les premiers jours du mois de mai : « les Allemands sont venus [...] ils sont rentrés dans toutes les maisons juives [...] en donnant l'ordre de tout laisser tel quel » (*idem* : 34). D. Holstein est arrêtée en compagnie de ses parents lors de la grande rafle des Juifs de Rouen et de la Seine-Inférieure à la mi-janvier 1943 ; ils sont conduits au camp de Drancy le lendemain au petit matin.

« la sobriété qui convient à la pensée de l'histoire exige que nous extrayions de l'expérience de subir et de souffrir, dans ses aspects les plus émotionnels, la structure la plus primitive de l'être-affecté-par-le-passé » (Ricœur, 1996 : 953).

Violeta Friedman (1995 : 51) raconte l'expérience « de notre subsistance – car on ne peut l'appeler existence – à Auschwitz-Birkenau ». Quelque chose de difficile, parce que, comme elle l'écrit, « je crois que si je vivais mille ans et que j'écrivais encore durant mille ans, les mots me manqueraient pour pouvoir exprimer ce que nous y avons souffert » (Friedman, 1995 : 51). Ou encore, comme se demande Denise Holstein (1995 : 64) : « Comment exprimer ce qu'était la terreur continue dans laquelle nous étions maintenues ? ». Une expérience qui, selon Emmanuel Levinas (1995 : 184), s'inscrit dans l'intériorisation sous forme de mémoire évocable, représentable : « Tout le vécu se dit légitimement *expérience*. Il se convertit en "leçons reçues" qui convergent en unité du savoir ». Pour Primo Levi (2010 : 79) : « Cette expérience est celle dont je suis sorti, et qui m'a marqué profondément ; son symbole est le tatouage que je porte encore sur l'avant-bras ; mon nom quand je n'avais pas de nom, le numéro 174517 ». Violeta Friedman (1995 : 45) évoque une nuit où elle avait senti avec angoisse : « Je ne reverrai plus jamais ma mère [...] Jamais, jamais de ma vie, quelles que soient les années que je vivrai, je n'oublierai cette première nuit. C'est la nuit que je ne pourrai jamais surmonter... ». Denise Holstein (1995 : 67) fait aussi référence aux atrocités auxquelles elle a assisté, « ce sera la torture que je craindrai le plus ».

Comme l'exprime Leonor Arfuch (2002), la multiplicité des formes intégrant l'espace biographique offre une caractéristique commune : histoire ou expérience de vie² sont soumises à une relation possible entre temps d'expérience, récit et lecture. De telle sorte que parler du récit ne se limite pas seulement à une disposition des événements dans un ordre séquentiel, mais à « la *forme par excellence de structuration de la vie* et, par conséquent, de l'identité » (Arfuch, 2002 : 88).

Conscient des multiples formes et genres narratifs, Paul Ricœur pose l'hypothèse de l'existence d'une unité fonctionnelle entre ces éléments³ : le caractère commun de l'expérience humaine, indiqué, articulé et clarifié par l'acte de raconter sous toutes ses formes, est son caractère temporaire. Tout ce qui se raconte arrive dans le temps, s'y enracine, se développe temporairement ; et ce qui se développe dans le temps peut être raconté. La *mimèsis* ou la représentation de l'action dans le récit est le point de départ de son analyse à partir des moments préalables et

² L. Arfuch, dans *El Espacio Biográfico* (« L'Espace biographique »), considère que c'est à la limite entre le public et le privé que se construisent les récits identitaires, que ce soit la biographie, l'autobiographie, le récit de vie, le journal intime, les Mémoires et correspondances ou les entretiens, les portraits, les témoignages ou les nouvelles formes qui prolifèrent comme les *reality shows* et les blogs.

³ P. Ricœur (2000) propose un regard rétrospectif sur ses contributions à la compréhension de la fonction narrative dans la vie individuelle et l'histoire collective, comme un bilan de ses contributions sur le sujet, développées dans ses œuvres *Temps et Récit* (1983-1985), *Le Conflit des interprétations* (1969) ou *La Métaphore vive* (1975).

postérieurs au texte, c'est-à-dire les expériences prénarratives qui le précèdent, et les moments postérieurs ou la mise à disposition publique du récit. Entre eux se situent la configuration constitutive de la construction de l'intrigue et sa fonction de médiation⁴. Comme Paul Ricoeur (1995 : 379) l'exprime dans une note d'édition de *Temps et Récit* : « Le récit se structure selon trois dimensions du temps : le temps vécu, son intégration dans une intrigue, et le temps de lecture, avec lequel l'œuvre finit ».

L'impossibilité de parler

Dans *Si c'est un homme*, Primo Levi (1958 : 104) affirmait que, parmi ceux qui ont fait l'expérience de la déportation, il y a ceux qui se taisent et ceux qui oublient – « ceux qui refusent d'y retourner ou même d'en parler » –, et ceux pour qui faire mémoire est un devoir, « ils ne veulent pas oublier et surtout ils ne veulent pas que le monde oublie » (*ibid.*)⁵. Violeta Friedman et Denise Holstein prouvent l'une et l'autre qu'il ne faut pas confondre le silence et le manque de mémoire, même si, comme l'exprime Violeta Friedman (1995 : 51), « malgré les années écoulées depuis lors, malgré mon effort pour oublier de nombreuses tortures, de nombreux moments horribles de mon séjour à Auschwitz, je me les rappelle encore [...] comme si je venais de les vivre ». Denise Holstein tente de l'expliquer (1995 : 6) : « Pendant un demi-siècle j'ai gardé le silence. Mais je n'ai pas oublié. Par pudeur à l'égard de mon mari, de mes filles, de mes amis. Par impossibilité d'en parler, de mettre en paroles mes souvenirs ». Pourtant, à son retour en juillet-août 1945, Denise Holstein fut capable d'écrire, 30 pages sur son séjour dans l'enfer, inédites jusqu'à la publication de *Je ne vous oublierai jamais, mes enfants d'Auschwitz...* (Holstein, 1995). De son côté, Serge Klarsfeld (2008 : 19-20) parle de ces survivants qui écrivent leur expérience avant de l'oublier :

« Ils voulaient témoigner avant d'oublier et fixer sur papier ce qu'ils avaient vécu et ce qu'ils avaient vu. Certains aussi l'ont fait parce que d'autres avaient compris qu'écrire constituait une sorte de catharsis qui les aiderait à surmonter la terrible épreuve qu'ils avaient endurée. Ce fut le cas de Denise Holstein... ».

Entre ne rien dire ou parler, Etty Hillesum (2007 : 137) – assassinée à Auschwitz, le 30 novembre 1943 – écrit en 1942 :

⁴ Voir P. Ricoeur (1995 : 113-168).

⁵ Dans *Si esto es un hombre*, Pr. Levi (2002 : 104) développe sa pensée sur les diverses réactions de chacun des survivants : « Face au triste pouvoir évocateur de ces lieux, chacun d'entre nous, les survivants, se comporte de manière différente, mais il y a deux catégories principales. À la première catégorie appartiennent ceux qui refusent d'y retourner ou même d'en parler ; c'est le cas de ceux qui voudraient oublier, mais ne peuvent pas et vivent tourmentés par des cauchemars ; en revanche, ceux qui ont oublié, tout extirpé et refait leur vie à partir de rien [...]. La deuxième catégorie, par contre, [...] faire mémoire est un devoir, ceux-ci ne veulent pas oublier et surtout ne veulent pas que le monde oublie, parce qu'ils ont compris que leur expérience avait un sens ».

« Pour trouver un nouveau langage, approprié à la nouvelle façon de voir la vie, il faut garder le silence jusqu'au moment de le trouver... Malgré cela, il n'est pas possible de garder le silence. Ce serait aussi une fuite. Il faut essayer de trouver le langage en même temps que l'on parle ».

Il y a aussi ceux qui avaient essayé de communiquer aussitôt après la Libération ou après leur retour. Parmi eux, Pelagia Lewinska publie en 1945 *Vingt mois à Auschwitz*. Quant à Marguerite Duras (1985 : 72), au retour de son mari Robert Antelme, elle relate dans son journal :

« Il devait peser entre trente-sept et trente-huit kilos [...] répartis sur un corps d'un mètre soixante-dix-huit [...] Le cœur, lui, continuait à retenir son contenu. Le cœur. Et la tête. Hagarde, mais sublime, seule, elle sortait de ce charnier, elle émergeait, souvenait, racontait [...] Parlait. Parlait ».

En 1947, Robert Antelme (1947 : 9) publie *L'Espèce humaine*, où il s'exprime ainsi :

« Il y a deux ans, durant les premiers jours qui ont suivi notre retour, nous avons été, tous je pense, en proie à un véritable délire. Nous voulions parler, être entendus enfin. On nous dit que notre apparence physique était assez éloquente à elle seule. Mais nous revenions juste, nous ramenions avec nous notre mémoire, notre expérience toute vivante et nous éprouvions un désir frénétique de la dire telle quelle. Et dès les premiers jours cependant, il nous paraissait impossible de combler la distance que nous découvrions entre le langage dont nous disposions et cette expérience que, pour la plupart, nous étions encore en train de poursuivre dans notre corps. Comment nous résigner à ne pas tenter d'expliquer comment nous en étions venus là ? ».

Le silence fut cependant le choix de Jorge Semprún (2004 : 107) pour continuer à vivre après sa libération du camp de Buchenwald, en 1945 : « Au moins, la seule manière de se sauver était de garder une longue période de silence. Mon Dieu ! Des années de silence sur ce voyage. Peut-être plus tard, quand personne ne parlera plus de ces voyages, peut-être qu'alors j'aurai quelque chose à dire ». Jorge Semprún brisa son silence avec *Le Long Voyage*⁶, publié en France en 1963. Dans le discours qu'il prononce à l'occasion du prix de la Paix des libraires allemands en 1994⁷, il explique : « Entendez-moi, il n'était pas impossible d'écrire : il aurait été impossible de survivre à l'écriture [...]. Je devais choisir entre l'écriture et la vie, et j'ai choisi la vie ». En 1994, il écrit dans *L'Écriture ou la Vie* la mémoire des expériences passées et présentes, vitales, sensorielles, affectives, intellectuelles et littéraires.

⁶ J. Semprún, 1994, *El Largo Viaje*, Barcelona, Seix Barral. La première édition de cet ouvrage paraît dans la maison d'édition Seix Barral en 1976 ; la première édition en espagnol au Mexique en 1965. Le titre français est *Le Grand Voyage*, publié chez Gallimard (Paris, 1963). Ce titre a remporté le prix international Formentor, concédé le 1^{er} mai 1963 et reçu un an après, et, en France, le prix Femina et le prix de la Résistance française.

⁷ *Friedenspreis des Deutschen Buchhandels* 1994 ; Foire du livre de Frankfurt. La reconnaissance a été décernée le 9 octobre 1994 à la Paulskirche. Dans le communiqué qu'il diffuse, le collectif des libraires allemands indique : « Semprun parle et écrit contre l'oubli et s'est imposé comme obligation de toujours garder l'idée de l'Europe présente ». Accès : <http://www.tusquetseditores.com/titulos/fabula-la-escritura-o-la-vida-fabula>. Consulté le 29/01/12.

Robert Antelme (1947 : 9) évoque « la disproportion entre l'expérience que nous avons vécue et le récit qu'il était possible d'en faire ». De même, Denise Holstein (1995 : 65-66) pensait, à propos de ces deux terribles années, que son expérience dans le camp ne pouvait pas être transmise :

« Quand j'essaye de raconter ce qu'a été la vie au camp d'Auschwitz-Birkenau, j'ai toujours l'impression qu'il est impossible de dire vraiment ce que nous avons vécu [...] comment exprimer ce qu'était la terreur continue dans laquelle nous étions maintenues ? ».

Le silence tisse peu à peu le discours qui verra le jour. « Et pourtant [, écrit Primo Levi (1975 : 65-66),] nous devons raconter : c'est un devoir envers les compagnons qui ne sont pas revenus et une tâche qui confère un sens à notre survivance » ; une survivance que Violeta Friedman (1995 : 13) a assumée comme un devoir moral envers les futures générations « de raconter que, dans un passé pas si lointain, un régime a existé avec une idéologie satanique, vile, criminelle qui était disposée à détruire et à exterminer avec préméditation tout un peuple. Et [...] qui a eu des millions d'adeptes, acteurs directs et complices, pour réaliser ce gigantesque massacre industriel unique dans l'histoire ».

Selon Shoshana Felman et Dori Laub (1992 : 84), le témoignage de la Shoah ne s'est pas produit aussitôt après la Libération parce que « les exigences inhérentes à l'expression d'un témoignage impliquaient un tel degré de lucidité et de compréhension de l'événement, que le fait de le transmettre ou même d'imaginer le faire était bien au-delà des limites de la capacité humaine (et de sa volonté) de le transmettre ou de l'imaginer ».

Pour sa part, Alejandro Baer (2005 : 131) pense que ce silence s'expliquait par « une simple conclusion, peu satisfaisante du point de vue sociologique : la société n'était pas prête à écouter et les survivants n'étaient pas encore disposés à raconter » :

« Peut-être que nous sommes trop peu pour qu'ils nous écoutent, et nous avons aussi souvent l'impression d'être des narrateurs qui dérangent ; peut-être même que nous vérifions devant nous un rêve particulièrement symbolique qui fréquentait les nuits de prison : l'interlocuteur ne nous écoute pas, ne comprend pas, il est distrait, il s'en va et il nous laisse seuls »⁸ (Levi, 2010 : 65).

Mais la crainte de ne pas être crus et de rester à l'écart se dissipe au fil du temps et Primo Levi (2002 : 4) inverse le problème ; il l'exprime dans la présentation de *Si c'est un homme*, à ceux qui devaient écouter : « Le besoin de parler "aux autres", de faire en sorte que "les autres" sachent, avait assumé entre nous, avant notre libération et après elle, le caractère d'un élan immédiat et violent, au point de rivaliser avec nos autres besoins plus élémentaires ».

⁸ Un sentiment d'être différent résultant du désespoir des prisonniers qui se souviennent essentiellement d'un même rêve : « Être miraculeusement rentré à la maison, raconter avec passion et soulagement les souffrances passées en s'adressant à un être aimé, et ne pas être cru, et pas même écouté. Dans la forme la plus caractéristique de ce rêve, l'interlocuteur se retournait et s'en allait en silence... » (Levi, 2010 : 110-111).

Les témoins dans l'espace public

Autour des années 60, une maturation historique permet une forme d'attention à l'égard de ces récits. Pour Enzo Traverso (2002 : 45)⁹, la mémoire d'Auschwitz, « souterraine et occulte pendant plusieurs décennies, s'est finalement imposée dans l'espace public ».

En 1961, le procès d'Adolf Eichmann à Jérusalem représente un renouveau. Auschwitz connaît un processus d'intégration dans la conscience historique du monde occidental¹⁰ ; un point de départ de l'émergence du témoin. On considère alors le témoignage comme un processus thérapeutique où, pour la première fois, « celui qui a réussi à en revenir » peut rapporter son histoire. À ce sujet, Denise Holstein (2008 : 139-140) écrit :

« J'ai traversé toutes ces années à côté de cela, traumatisée certainement, sans prendre le moindre intérêt à beaucoup de faits. Par exemple, le procès Eichmann, à Jérusalem, capital, parce qu'Israël juge en droit le chef des bourreaux de la Shoah, parce qu'aussi sont cités des témoins qui disent l'Histoire, contrairement au procès de Nuremberg, m'est passé au-dessus de la tête ».

Depuis le 20 décembre 1963, le procès d'Auschwitz connaît une grande répercussion à Francfort. Irene Heidelberger-Leonard (2010 : 181) raconte que

« pendant vingt longs mois, les médias allemands ont été dominés par la "procédure pénale contre Mulka et d'autres" et ils sont parvenus de cette manière à connaître une pénétration pédagogique et sociale qui avait été éliminée lors des procès entamés par les alliés à Nuremberg. Jusqu'à cet événement judiciaire, le lieu appelé Auschwitz étant méconnu ».

On y présente des dossiers, des discussions et des débats sur Auschwitz mais, le 18 janvier 1964, comme le rapporte Irene Heidelberger-Leonard (2010 : 182), Jean Améry annonce qu'il songe à écrire un journal d'Auschwitz, « pas un rapport

⁹ E. Traverso (2002) résume l'étude réalisée par l'historien américain P. Novick (1999) et écrit : « Le judéocide a connu, dans l'espace public occidental, une éclipse presque totale : la mémoire de la Shoah et les exigences de la lutte contre le "totalitarisme" ne cohabitaient pas de manière pacifique et parler du génocide juif et des crimes nazis pouvait désorienter l'opinion publique et empêcher la nouvelle alliance avec la République Fédérale Allemande ». Accès : <http://www.revistamemoria.com/index.php?n=166>. Consulté le 07/10/11.

¹⁰ Sur l'importance non seulement juridique mais aussi morale et politique du procès, les références de philosophes comme K. Jaspers (1947, 1961, 2006), M. Buber (qualifiant l'exécution comme « une erreur aux dimensions historiques [parce que] nous ne voulons pas que le cruel ennemi nous oblige à nommer parmi nous un bourreau, et si nous le faisons, ce sera une sorte de victoire de l'ennemi sur nous et nous ne voulons pas de sa victoire [...] ». L'exécution d'une sentence de mort leur donnera l'opportunité d'argumenter que le crime des nazis a été expié » [Segev, 1991 : 160]), ou les réflexions d'H. Arendt dans le *New Yorker*, et ses conclusions publiées en 1963, dans *Eichmann à Jérusalem* (Arendt, 1963), où, de manière sévère, elle évoque le fait qu'entre les années 1933 et 1945, des actes de génocide et des violations des droits humains fondamentaux constituaient les lois d'un État. H. Arendt (1963 : 364-365) écrit : « Autant que je sache, Buber a été le seul philosophe qui a exprimé en public ses opinions sur la question de l'exécution d'Eichman (peu avant l'ouverture de la procédure judiciaire pour juger Eichman), Karl Jaspers a donné une interview à la Radio de Bâle, publiée plus tard dans *Der Monat*, dans laquelle il soutenait des arguments avançant qu'Eichmann devrait être jugé par un tribunal international ».

documentaire car il y en a déjà beaucoup ». Jean Améry écrit à Karl Schwedhelm, de la *Süddeutsche Rundfunk*, pour laquelle il travaille comme correspondant à Bruxelles : « Je pense écrire un journal d'Auschwitz reconstruit [...] des réflexions sous forme de journal sur les problèmes existentiels fondamentaux de l'univers des camps de concentration et particulièrement sur les réactions d'un intellectuel » (*ibid.*) et, en 1966, après 20 ans de silence, Jean Améry écrit *Par-delà le crime et le châtement. Essai pour surmonter l'insurmontable*. Dans le prologue à la première édition, il précise :

« Je ne peux pas dire qu'à l'époque du silence j'aie oublié ou "réprimé" les douze années de fatalité allemande et de sort personnel. Pendant deux décennies je m'étais consacré à la recherche du temps indélébile, sauf qu'il s'était avéré pénible d'en parler. Mais quand grâce à l'écriture de l'essai sur Auschwitz, il a semblé qu'un obscur tabou avait été enfreint, le désir de tout raconter m'est survenu : c'est ainsi que ce livre est né »¹¹ (Améry, 1966 : 47).

Temps de témoignage

Si Sarah Kofman (1987 : 21) affirme dans *Paroles suffoquées* : « sur Auschwitz, et après Auschwitz, pas de récit possible, si par récit l'on entend : raconter une histoire d'événements », Elizabeth Jelin (2002, 79) suggère de son côté, dans *Los Trabajos de la Memoria (Les Travaux de la mémoire)*, que « les réflexions et le débat sur la possibilité ou l'impossibilité de témoigner, sur la "vérité", les silences et les manques, ainsi que sur la possibilité d'écouter, doivent leur origine contemporaine et leur puissant élan à l'expérience nazie et au développement des débats ». Les moments du témoignage sont délimités, que ce soit par l'expérience personnelle ou par la volonté de témoigner de chaque individu, ou encore par les événements que l'on énonce et publie ; ou, comme l'exprime Ludmila da Silva (2000) dans « De eso no se habla » (« Ça, on n'en parle pas »)¹², ainsi que par « les limites et le silence ».

¹¹ Comme l'exprime I. Kertész (2007 : 95-96) dans *La lengua exiliada* (« La langue exilée ») : « Les rares personnes qui ont consacré leur vie à témoigner de l'Holocauste étaient pleinement conscientes que la continuité de leur vie avait été brisée, elles ne pouvaient pas continuer à vivre selon la manière socialement recommandée [...] ni formuler leurs expériences avec un langage antérieur à Auschwitz [...] L'esprit d'Auschwitz, qui s'est infiltré en eux comme un poison, ainsi que la société toujours prête à l'indifférence, les nombreuses portes ouvertes, par où on ne pouvait pas et par où il ne valait pas la peine d'entrer, se rouvraient, comme si la sentence qui avait été gravée sur eux au fer rouge était une blessure jamais cicatrisée. Jean Améry et Tadeusz Borowski se sont suicidés, comme Paul Celan, Primo Levi et beaucoup d'autres dont on ne connaît pas même l'identité ».

¹² En partant des entretiens avec des familles des disparus politiques de la dictature argentine (1976-1983), L. da Silva Catela (2000 : 69-70) s'intéresse à la question de savoir « comment beaucoup de silences et de limites dans les récits de ces événements sont liés aux différentes générations qui "parlent du sujet", aux versions publiques des faits, aux versions légitimées, aux groupes d'appartenance et, essentiellement, aux sentiments et aux émotions que provoque l'entretien lui-même dans le contexte familial », et elle trace des lignes de réflexion « sur les zones et les frontières des silences et des limites auto-imposées par les personnes avec qui on s'entretient, une fois qu'ils arrivent au témoignage transcrit, objectivé sur le papier ».

Plusieurs études offrent un panorama général sur les témoignages¹³. Parmi les caractéristiques communes de ceux-ci, Paul Ricœur (2006 : 168) indique leur structure dialogique et leur fiabilité :

« Le témoignage est une espèce de déclaration, de certification, avec l'intention perlocutoire de convaincre l'allocuteur, c'est-à-dire, de faire en sorte qu'il "soit sûr" [...] La spécificité du témoignage consiste en ce que l'assertion d'une réalité que le témoin affirme avoir vécu va de pair avec l'autodésignation du sujet qui atteste ».

C'est devant quelqu'un que le témoin atteste de la réalité d'une scène. Cette structure dialogique du témoignage implique sa dimension fiduciaire : le témoin demande à être cru et la certification de ce témoignage n'est complète que si elle est reçue, mais aussi acceptée et, éventuellement, enregistrée. Ainsi Violeta Friedman (1995 : 9) demande-t-elle dans ses Mémoires : « Ne doutez jamais de la véracité de notre tragique histoire, de ce que j'ai vécu et souffert personnellement ». Elle écrit également :

« Presque toute ma famille alors, a disparu au cours de ces jours [...] S'ils pouvaient parler, si chacun des membres de ma famille pouvait raconter son expérience, ils se rappelleraient tous la même chose car nous voyagions tous vers la mort et l'horreur pire que la mort pendant cette terrible année 1944 » (*ibid.* : 38).

Sur le temps du témoignage, il est important de clarifier la notion d'histoire potentielle : « histoire non (encore) racontée » (Ricœur, 1995 : 144) ; une expression qui, comme l'indique Paul Ricœur, s'impose avec force, par exemple dans la situation du patient qui visite le psychanalyste, en lui présentant « des miettes d'histoires vécues, des rêves » dans des séances dont le but est pour l'analyste d'extraire « de ces miettes d'histoire un récit qui serait à la fois insupportable et plus intelligible » (*ibid.*). Une partie de *Mis Memorias* a été écrite par Violeta Friedman (1995 : 24) entre 1973 et 1975 :

« À la demande du psychiatre qui me traitait. J'ai supprimé de ce vieux document tout ce qui se référerait à des aspects très privés de ma vie et qui n'est d'aucun intérêt pour les lecteurs. Quant au reste, j'ai essayé de refléter ici tous mes souvenirs. Je dois toutefois prévenir le lecteur : quand j'ai été déportée à Auschwitz, je n'avais que quatorze ans [...] Et en plus, j'ai passé le reste de ma vie, jusqu'à il y a dix ans, à essayer d'oublier ».

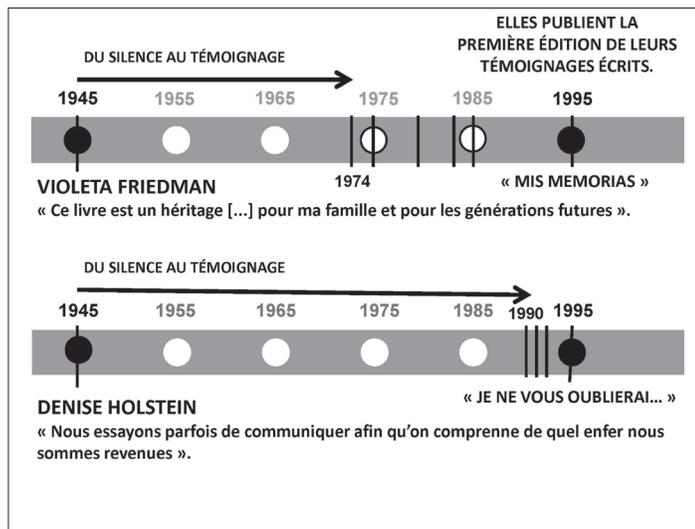
En ce qui concerne le temps de l'expérience vécue et son intégration dans l'intrigue, elle se demande : « Comment puis-je maintenant expliquer l'étrange état d'âme de cette fille de quinze ans qui avait été témoin de tant d'horreur ! » (Friedman, 1995 : 95). De son côté, Denise Holstein (2008 : 97-101), en réponse à

¹³ En Espagne, entre autres projets, on trouve celui qui s'intitule « El Holocausto más allá de la conmemoración: dar a leer, dar a pensar, dar testimonio y recordar. Antología literaria y de textos orales » (« L'Holocauste au-delà de la commémoration : donner à lire, donner à penser, témoigner et remémorer. Anthologie littéraire et de textes oraux »), coordonné par J. Á. Ramírez et P. González. Accès : <http://www.holocaustoyeducacion.es/recursos/textoHoloc.pdf>. Consulté le 02/03/12 ; *Guía de lectura. Una retrospectiva del Holocausto* (« Guide de lecture. Une rétrospective de l'Holocauste »), élaboré par J. Quevedo et J. Fernández (2011).

Raymond Riquier à propos des conditions concrètes, matérielles et intellectuelles de la rédaction de son *Manuscrit de Cayeux-sur-Mer*, raconte :

« Pour revenir à Cayeux, avant la guerre mes parents avaient des amis, les Sanson, on se recevait régulièrement [...] C'est madame Sanson qui est venue me chercher à Paris, en train. Je suis arrivée chez eux comme une loque [...] Au bout de quelques jours, monsieur Sanson est venu me dire : "Denise, c'est important que vous écriviez ce qui vous est arrivé, et un jour vous me remercieriez". Je n'étais pas d'accord, je n'avais pas envie de ce travail. Ne me voyez pas en train de réaliser un "travail de mémoire" de façon volontaire, indépendante. Ce n'était d'ailleurs en aucun cas un blocage quelconque, mais j'avais l'impression d'être incapable d'écrire, j'avais la certitude que je ne savais pas écrire ».

Figure 1. « Du silence au témoignage ». Source : E. Israël Garzón, M. Azulay Tapiero.



Violeta Friedman brise son silence

Violeta Friedman (1995 : 25) a brisé le silence en 1985, sachant, dit-elle, « que ma voix se perd dans le bruit du temps, dans le bruit dévastateur du temps ». Avant cette date, on lui avait seulement demandé de raconter en 1945, en arrivant à Oradea, au centre de réunion des survivants de la région pour donner « des informations sur d'autres déportés avec lesquels nous aurions été en contact [...] des listes de noms étaient faites à partir des renseignements que nous donnions nous-mêmes, et ils étaient affichés partout sur les murs » (*idem* : 93). Même ses enfants ne connaissaient pas son passé : « C'est seulement quand j'ai commencé à donner mes premiers entretiens que je leur ai parlé de tout cela » (*ibid.* : 177)¹⁴.

¹⁴ « J'ai toujours pensé qu'il était préférable de ne rien leur dire de tout cela. Je ne voulais pas qu'ils grandissent dans la haine. J'avais été victime des préjugés raciaux et culturels, et je ne voulais pas que mes enfants tombent dans la même erreur envers d'autres êtres humains » (*ibid.*).

La flamme qui a allumé l'activisme avait pour nom Léon Degrelle, un collaborateur des Waffen-SS, fondateur en Belgique du parti rexiste. Il avait fait irruption sur la scène politique de son pays en 1936, avec 21 députés au parlement et, en 1945, il avait été jugé en Belgique par contumace et condamné à mort pour crimes de guerre et trahison. Entré en Espagne, d'abord sous le faux nom de Juan Sánchez-Dupré, il reçoit la nationalité espagnole en 1954 tout en prenant une nouvelle identité sous le nom de José León Ramírez Reina. Ses réactions – lorsqu'il qualifie de « profanation » l'exhumation du cadavre de Josef Mengele, effectuée le 6 juin 1985 – sont recueillies dans un journal télévisé sur Radiotelevisión Española (RTVE)¹⁵. Selon Violeta Friedman (1995 : 186), « il en profita pour proférer une diatribe antisémite contre Simon Wiesenthal [...] Mais le plus choquant pour moi, c'est qu'il affirma qu'il resterait fidèle à son idéologie [...] jusqu'à la mort ». Après avoir téléphoné à RTVE sans obtenir de réponse satisfaisante, Violeta Friedman (1985a) écrit au journal *El País*. Son courrier est intitulé « La vergüenza Degrelle » (« La honte Degrelle »), il est publié le 17 juillet. « Bien que trop amputée » (Friedman, 1995 : 187), cette lettre proteste contre l'attention apportée sur le collaborateur des ss. Dans ce débat, comme l'exprime Violeta Friedman (*ibid.*), « non seulement Léon Degrelle a répondu immédiatement, mais il y a aussi d'autres lettres de lecteurs qui sont aussitôt apparues ». Elle reçoit une réponse à travers la lettre ouverte « Degrelle se defiende » (« Degrelle se défend » ; *El País*, 23/07/85, p. 9), à laquelle Violeta Friedman réplique de nouveau, « Sobre Degrelle, otra vez » (« Sur Degrelle, encore une fois »), lettre ouverte publiée dans le même journal le 26 juillet¹⁶.

Un peu plus tard, d'autres déclarations de Léon Degrelle niant le génocide et ironisant sur les camps de concentration ont été publiées dans le numéro 168 de la revue *Tiempo*, dans la semaine du 29 juillet au 4 août 1985, dans le reportage intitulé « Cazadores de nazis vendrán a España para capturar a Degrelle » (« Des chasseurs de nazis viendront en Espagne pour capturer Degrelle »). Voici un exemple parmi d'autres du type du discours qu'il tenait :

« Les juifs ? Écoutez, les Allemands n'ont pas déporté des juifs belges, mais des étrangers. Je n'ai rien eu à voir avec cela. Et à l'évidence, s'il y en a autant maintenant, il s'avère difficile de croire qu'ils sont sortis si nombreux en vie des fours crématoires [...] le problème avec les juifs, c'est qu'ils veulent toujours être les victimes, les éternels persécutés. S'ils n'ont pas d'ennemis, ils en inventent [...] Il manque un leader ; j'espère qu'un jour viendra l'homme approprié, celui qui pourrait sauver l'Europe... Mais des hommes comme le Führer ne naissent pas tous les jours... ».

Le 7 novembre 1985, Violeta Friedman intente une action en justice contre Léon Degrelle, contre la revue *Tiempo*, contre son directeur, à cette époque Julian Lago, ainsi que contre Juan Girón Roger, journaliste et auteur du reportage publié. La

¹⁵ L. Degrelle avait auparavant participé à d'autres émissions sur RTVE, dont le 4 mars 1983 : « Degrelle, devenu célèbre pour avoir dirigé le fascisme en Belgique et pour être proche d'Adolf Hitler, a participé hier soir à l'émission *La Clave* sur RTVE ». « Degrelle, más criminal que Barbie, según Víctor Alexandrov » (*El País*, 05/03/83).

¹⁶ Parmi les lettres adressées au directeur et publiées dans le journal *El País*, on peut lire celles signées par V. Friedman (1985a ; 1985b), par M. Gallagher (1985) et par L. Degrelle (1985).

bataille judiciaire dure six ans, jusqu'à ce que, le 11 novembre 1991, le Tribunal constitutionnel reconnaisse le droit à l'honneur de Violeta Friedman ; une sentence qui a été l'antichambre pour la modification du code pénal espagnol en 1995 avec l'introduction de l'article 607 : délits de génocide¹⁷.

Figure 2. Article intitulé « Los cazadores de nazis vendrán a España para capturar a Degrelle » (« Des chasseurs de nazis viendront en Espagne pour capturer Degrelle ») par J. Girón (1985). Source : E. Israël Garzón, M. Azulay Tapiero.

The figure shows a horizontal timeline from 1945 to 1995. A black dot marks the year 1985. Below the timeline, there is a newspaper clipping from 1985 with the headline "«Falta un líder —dice—. Ojalá que viniera un día el hombre idóneo, aquél que podría salvar a Europa... Pero ya no surgen hombres como el Führer.»". To the right of the clipping is a text box with the following content:

**7 novembre
VIOLETA FRIEDMAN
brise son silence**

Violeta Friedman présente une demande contre Léon Degrelle, la revue *Tiempo*, son directeur Julián Lago et contre Juan Girón Roger.

« Il manque un leader – dit-il [Léon Degrelle]. J’espère qu’un jour viendra l’homme approprié, celui qui pourrait sauver l’Europe... Mais des hommes comme le Führer ».

Ce qui sera déterminant dans la décision de Violeta Friedmann (1995 : 11) de « parler » et de raconter, après 39 ans de silence passés à essayer d’oublier l’inoubliable et à se convaincre qu’elle n’avait jamais vécu « toute cette horreur sans limites », consiste en une succession de faits et la diffusion *via* certains médias de la voix de celui qui essayait de « tromper : me tromper, moi qui avait vécu tout cela, mais aussi le monde entier ». Elle poursuit :

« Je crois que c’est vers la fin de 1984 que j’ai entendu dans une émission de radio qu’on allait publier les hypothétiques mémoires d’Hitler [...] Cette nouvelle, qui pour la plupart des gens n’avait aucune signification, a changé ma vie. Tandis que j’écoutais, je me rendais compte qu’en réalité le but qu’ils poursuivaient c’était de falsifier l’histoire, mon histoire et celle de toute l’humanité [...] J’ai alors compris que j’avais une obligation, celle de remémorer et de raconter »¹⁸ (*ibid.*).

¹⁷ Sentence référence numéro 214/1991 du 11/11/1991. « Libertad de expresión y derecho al honor (Caso Violeta Friedman) » (« Liberté d’expression et droit à l’honneur (cas Violeta Friedman) »).

¹⁸ *Los Diarios de Hitler (Les Journaux d’Hitler)*, un ensemble de soixante livres écrits par K. Kujau et publiés par le journal allemand *Stern* en 1983, prétendaient passer pour le journal authentique d’A. Hitler, mais on découvre finalement qu’il s’agit d’une falsification. En 1985, K. Kujau et le journaliste G. Heidermann sont condamnés pour escroquerie. L’information est publiée dans le quotidien *El País*, par J. Comas, (1983) et l’Agence France-Presse (1983).

À dire vrai, sa volonté de témoigner s'était déjà manifestée en lisant les Mémoires de Rudolf Hoess (1979), *Yo commandante de Auschwitz*¹⁹. Dans le prologue de la première édition espagnole, de septembre 1979, León Poliakov lançait un appel aux survivants de l'Holocauste et les incitait à témoigner pendant qu'ils pouvaient encore le faire. Violeta Friedmann (1995 : 12) avoue : « Ce prologue m'était arrivé au cœur, il m'avait touché au point de déclencher en moi le désir de parler, un désir qui s'est transformé aussitôt en devoir ». En mûrissant l'idée, un samedi du mois de février 1985, après avoir vu à la télévision le film de Franklin J. Schaffner, *Los Niños del Brasil*²⁰ (« *Les Enfants du Brésil* »), elle téléphone pour participer à un colloque radiophonique autour de Josef Mengele. « J'ai été victime de Mengele » (Friedman, 1995 : 16), pense-t-elle avoir dit, mais l'émission était sur le point de finir.

« Ils m'ont demandé s'ils pouvaient m'appeler lundi pour m'interviewer. J'ai répondu affirmativement, mais à une condition : qu'ils ne dévoilent ni mon nom ni mon prénom à l'antenne [...] Deux jours après, pour la première fois, je me suis retrouvée à parler à haute voix et en public. [...] À partir de ce moment de nombreux médias ont commencé à m'appeler, et j'ai commencé à accorder des entretiens. Ce n'est que la première fois que j'ai refusé de donner mon nom » (*ibid.*).

Après ce premier témoignage, elle est décidée à se battre. Le 26 février 1985, sur Radio Nacional de España (RNE), Ángel Gómez Fuentes présente l'émission intitulée « Reportaje I – Josef Mengele »²¹, chronique à l'occasion de la conclusion, à Jérusalem, du premier Congrès international des victimes de Josef Mengele, « dont le cas a été évoqué à nouveau en Espagne à travers le film *Les enfants du Brésil*, diffusé samedi dernier par la Télévision Espagnole ». Dans le reportage, on présente le témoignage de Violeta Friedman :

« Une des rares personnes survivantes du camp d'Auschwitz ayant connu Mengele en personne. C'est le témoignage d'une femme, hongroise de naissance, qui est arrivée au camp d'extermination à l'âge de quatorze ans et qui préfère ne pas rendre public son nom ».

Denise Holstein : le manuscrit conservé

Dans le premier chapitre, intitulé « Je me suis tue si longtemps », Denise Holstein (1995 : 5) précise quelques raisons de son silence :

« Pendant un demi-siècle, j'ai gardé le silence. Je ne voulais pas ressembler à ces poilus de Verdun qui irritaient les jeunes à force de raconter leur guerre. Pourtant, sur mon bras, le tatouage était toujours là : A 16 727. Le matricule d'Auschwitz. Auschwitz-Birkenau, plus exactement ».

¹⁹ Voir R. Hoess (1958). En 2009 a eu lieu la première réédition chez Ediciones B avec un prologue de Pr. Levi.

²⁰ Fr. J. Schaffner, 1978, *Los Niños del Brasil*, tiré du roman homonyme d'I. Levin (1976), a été diffusé sur Televisión Española (TVE) le samedi 2 février 1985, dans le cadre de l'émission *Sábado Cine*.

²¹ Reportage accessible en ligne. Accès : <http://www.rtve.es/alcarta/audios/la-noche-tematica/reportaje-I-josef-mengele/1122368/>. Consulté le 13/11/11.

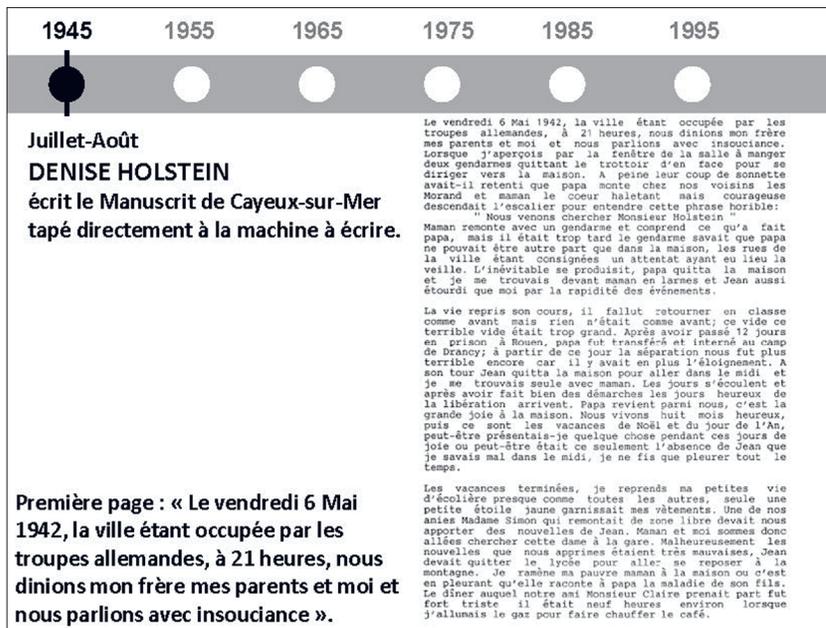
Denise Holstein (1995 : 7) ne pouvait pas traduire ses souvenirs en paroles, ni en parler

« à personne. Car ceux qui n'avaient pas connu les camps ne pouvaient pas comprendre. Même avec d'autres déportés, il m'était impossible de partager mes souvenirs de l'enfer et je ne faisais partie d'aucune de ces associations d'anciens qui trouvent leur raison d'être dans le partage d'une mémoire commune, le souvenir d'une expérience commune. J'étais revenue. Et j'étais la seule des enfants juifs de Louveciennes envoyés à Auschwitz. Ils n'avaient pas quitté ma mémoire et mon silence était le seul hommage que je croyais pouvoir leur rendre ».

Mais, elle avait pu écrire

« à chaud, un récit du drame que j'avais vécu. Des amis de mes parents, à mon retour, m'ont accueillie dans leur maison, à Cayeux-sur-Mer, dans la Somme. J'avais tant besoin de me reposer, de reprendre mes forces. M. Samson m'a incitée à prendre des notes, à inscrire des noms, à marquer des dates, non pour que je lui fasse lire mes souvenirs, mais pour moi-même, pour que je n'oublie pas » (*ibid.* : 6).

Figure 3. Première page, sur un total de 22, de l'original du *Manuscrit de Cayeux-sur-Mer* que D. Holstein a tapé directement à la machine à écrire à son retour de déportation en juillet-août 1945. Source : illustration réalisée par E. Israël Garzón, M. Azulay Tapiero à partir de D. Holstein (2008 : 28).



L'appel de Serge Klarsfeld²² fut déterminant : « Un jour, il y a eu un coup de téléphone. C'est à ce moment-là que tout a commencé » (Holstein, 1995 : 7).

²² Dans la préface du *Manuscrit de Cayeux-sur-Mer*, S. Klarsfeld écrivait (2008 : 20) : « Ce texte est bouleversant par sa simplicité et par la lumière implacable qu'il projette sur la condition juive

Serge Klarsfeld invite Denise Holstein à une cérémonie organisée à Louveciennes, dans les Yvelines, en 1990, pour apposer une plaque en souvenir des 41 enfants juifs raflés, le 22 juillet 1944, par les nazis dans le foyer de l'Union générale des Israélites de France (UGIF). Quand, le 10 décembre 1990, Denise Holstein et Serge Klarsfeld se retrouvent sur la place de Dreux de Louveciennes et que les journalistes viennent poser des questions, Denise Holstein est encore incapable de dire un mot. C'est Serge Klarsfeld (2008 : 9) qui lui demande : « Est-ce que vous faites quelque chose sur la mémoire ? ». Sans aucun reproche pour son silence, il lui explique : « Vous savez, il y a beaucoup à faire. Il faut que tout le monde sache ce qui s'est passé... Il faut tout faire pour qu'on n'oublie pas, pour que les enfants d'aujourd'hui sachent ce qui s'est passé. Tel est le devoir des survivants... » (*ibid.*).

Dans les remerciements de l'édition du *Manuscrit de Cayeux-sur-Mer*, Denise Holstein (2008 : 18) évoque la question de Serge Klarsfeld :

« Vous m'avez fait comprendre que nous étions si peu de rescapés qu'il fallait parler et ne pas laisser les "révisionnistes" nier l'horreur de la Shoah. Pendant des années, grâce à vous, j'ai témoigné auprès des jeunes et refait plusieurs voyages à Auschwitz-Birkenau. Merci pour votre aide précieuse ».

Dans l'entretien avec Raymond Riquier (2008 : 143), elle reconnaît que

« le voyage à Louveciennes a déclenché en moi, et ceci a duré jusqu'à la fin des années 1990, un urgent besoin de témoigner. Et alors, mon texte écrit à Cayeux-sur-Mer, quarante-cinq ans plus tôt, est devenu plus que jamais mon bien le plus précieux. »

Dans ce manuscrit, Denise Holstein a relaté la tragique épopée qui l'avait conduite de Rouen à Drancy, puis à Birkenau et à Bergen-Belsen et pendant laquelle elle avait perdu sa mère, Juliette, et son père, Bernard, assassinés dans les chambres à gaz. « Lire ces pages et suivre le chemin de Denise, c'est comme mourir et se réveiller en enfer », écrit Serge Klarsfeld (2008 : 20).

Deux autres rencontres seront déterminantes dans la décision de publier son histoire. L'appel du journaliste de *France-Soir*, Dominique Rizet, en 1991, quand « il rentrait de Syrie où il avait accompagné Beate Klarsfeld [...] qui était allée réclamer l'extradition d'Aloïs Brunner, le SS commandant du camp de Drancy »²³ (Holstein, 1995 : 10). Dominique Rizet, qui avait lu la brochure de Serge Klarsfeld, voulut la connaître et elle voulut alors s'associer à ceux qui réclamaient l'extradition. Un entretien accompagné de deux photographies²⁴ fut publié le 18 décembre 1991

pendant la Shoah ».

²³ « Le SS Hauptsturmführer (capitaine), entré le 18 juin 1943 au camp d'internement de Drancy, avec la mission d'accélérer la déportation des Juifs de France, est jugé [à Paris en 2001] pour avoir, entre le 21 juillet et le 4 août 1944, commis les crimes d'"enlèvement" et de "séquestration" de 352 enfants, dont 345 ont été déportés, et pour "complicité d'assassinats" ou "tentative d'assassinats" à l'encontre de 284 enfants exterminés dans le camp d'Auschwitz-Birkenau, ou qui ont péri dans le camp de Bergen-Belsen » (Natanson, 2012).

²⁴ Les deux photographies sont « celle de l'escalier avec mes petits compagnons et une où je tiens sur les genoux ma petite préférée, Marie-Anne Vexler » (Holstein, 1995 : 11).

par *France-Soir*. D'autres journalistes vinrent chercher Denise Holstein : elle serait un témoin si on ouvrait le procès contre Brunner, « mais la Syrie a refusé son extradition et les pages de l'actualité se sont tournées » (Holstein, 1995 : 12).

La dernière rencontre décisive se produit en 1992 avec Annie Bruzzi, un professeur d'histoire à qui Denise Holstein montre son manuscrit. Les élèves d'Annie Bruzzi en font la lecture et veulent la connaître. Denise Holstein témoigne pour la première fois au collège de la Rostagne à Antibes ; c'est pour elle une révélation et elle ne pense plus qu'à témoigner :

« Une expérience extraordinaire, dont je suis sortie illuminée. Délivrée de mon silence. Délivrée de ce poids de silence qui avait pesé sur moi pendant un demi-siècle [...] C'est pour cela que je tenais à ce que mon témoignage soit inscrit dans un livre » (*ibid.* : 13).

Les livres de mémoires

Grâce à l'écriture, le discours acquiert une triple autonomie sémantique : par rapport à l'intention du locuteur, à la réception de l'auditoire et aux circonstances de sa production. « C'est en ce sens que l'écrit s'arrache aux limites du dialogue face à face et devient la condition du *devenir-texte* du discours » (Ricœur, 2000 : 204). À partir de là, on peut chercher dans le texte même, d'une part, sa dynamique interne, que gouverne la structuration de l'œuvre et, d'autre part, la capacité de l'œuvre de se projeter hors d'elle-même, ce qui constitue pour Paul Ricœur (2000 : 205) « le travail du texte ». La fonction du témoignage n'est alors plus celle d'un instrument de connaissance, de document d'archives ou de dénonciation. Alejandro Baer (2005 : 124) considère que :

« L'objectif actuel du témoignage, qu'il soit sous forme écrite ou audiovisuelle, n'est plus d'obtenir et de documenter de manière spécifique une connaissance, de témoigner d'événements peu connus et de les établir comme vrais, mais plutôt de les maintenir devant nos yeux ».

Le survivant est un témoin pour faire voir la vérité et transmettre un héritage. Pour Violeta Friedman (1995 : 213) :

« Ce livre est un héritage [...] pour ma famille et pour les générations futures. J'espère qu'il sera aussi un document précieux pour toutes les personnes qui pourraient avoir, de quelque manière que ce soit, le moindre doute sur la véracité des horreurs perpétrées contre l'humanité dans ce siècle. J'ai voulu raconter mon histoire, simplement comme un témoin parmi d'autres, pour ne jamais oublier, pour que les témoignages de ceux qui, comme moi, sont passés par là-bas, soient comme une torche qui illumine nos enfants sur le chemin de la tolérance et de la paix ».

Pour Denise Holstein (1995 : 64) :

« Nous, les anciens déportés, nous essayons parfois de communiquer afin qu'on comprenne de quel enfer nous sommes revenus. Afin aussi que cela ne soit pas banalisé et que la mémoire en soit marquée au point de tout faire pour éviter que de pareilles choses se reproduisent ».

Violeta Friedman : *Mis Memorias*

Violeta Friedman présente *Mis Memorias* dans sa rédaction définitive, édité par Editorial Planeta, avec l'aide de la journaliste Ángeles Caso.²⁵ Un livre qu'elle dédie à ses quatre petits-enfants « et aux petits-enfants de leurs petits-enfants et à toutes les générations à venir » (Friedman, 1995 : 7) et présente au public le 27 février 1996, à la Fnac, à Madrid. L'événement est rapporté par Televisión Española (TVE)²⁶ et par le quotidien ABC dans lequel la journaliste déclare : « Ce livre doit alerter sur ce qui s'est passé et peut se répéter » (Delgado, 1996). Plusieurs rééditions suivront, toujours chez Planeta, et la plus récente, en 2011, coïncide avec la création de la Fondation Violeta Friedman chez Hebraica Ediciones²⁷. Dans sa configuration, le texte développe aussi la carrière testimoniale de Violeta Friedman (1995 : 24) : depuis 1985, une vie consacrée à remémorer, essentiellement à travers des entretiens, des conférences et une longue lutte juridique, jusqu'à ce que « des auditeurs et des amis m'ont demandé des mémoires, ils m'ont encouragée à mettre par écrit mes terribles souvenirs. Maintenant ils sont là, comme un échelon de plus gravi dans mon obligation ».

Le texte commence aux prémisses de la carrière testimoniale. « Questions sans réponse » est le titre du premier chapitre, où l'auteure retrace ses souvenirs comme « le marché de Marghita, le train, les bras qui m'ont séparée de ma mère, l'effroi, la faim, la douleur, la mort... » (Friedman, 1995 : 11). Le marché de Marghita : l'ordre de sortir des maisons et le rassemblement de tous les Juifs de la région dans des tentes en toile à l'air libre qui servaient de basses-cours improvisées pour chevaux et vaches. « C'est là, dans un lieu qui était destiné aux animaux, qu'ils nous obligèrent à rester » (Friedman, 1995 : 34). Le train : un train très long :

« Le train de la mort [qui] n'était pas un train de passagers, mais une interminable file de wagons à bétail, avec des grilles minuscules, juste ce qu'il fallait pour faire entrer un peu d'air [...]. Ce voyage vers l'enfer [...] Trois longs jours et trois longues nuits... » (*ibid* : 36).

La séparation : un souvenir indélébile :

« On nous criait de former des rangs par deux, les hommes d'un côté et les femmes de l'autre [...] mon père et mon grand-père s'éloignaient de nous, alors que ma mère prenait ma grand-mère par le bras, tandis que moi je m'agrippais à celui de ma sœur [...] un homme observait avec

²⁵ V. Friedman (1995 : 9) remercie Á. Caso qui « est, d'une certaine manière, la marraine, et surtout l'instigatrice de ce livre ».

²⁶ « Presentación de las memorias de Violeta Friedman » (JT, 27/02/96). Accès : <http://www.rtve.es/alacarta/videos/personajes-en-el-archivo-de-rtve/presentacion-memorias-violeta-friedman-1996/1137643/>. Consulté le 01/02/12.

²⁷ Édition de *Mis Memorias* de V. Friedman, coll. « Cuadernos de Sefarad », 2011 ; édition avec prologue rédigé par sa fille, P. Weisz, et promue par la Fundación Violeta Friedman et la Federación de Comunidades Judías de España, avec le soutien de Casa Sefarad-Israel. Éditions par Editorial Planeta : collection « Documento », 1995 et 1996 ; collection « Booket », 1997, 1999 et 2004 ; collection « Booket » et « Divulgación », 2005.

indifférence le rang qui nous précédait et faisait un léger geste du bras – gauche, droite – auquel les soldats répondaient en poussant les personnes sélectionnées d'un côté ou de l'autre [...] ma sœur et moi, nous fûmes poussées à gauche, ma mère et ma grand-mère à droite. Je ne les ai plus jamais revues » (*ibid.* : 42).

Et l'effroi, la faim, la douleur, la mort... à Auschwitz, « le plus grand cimetière du monde », au *Vernichtungslager*, le camp d'extermination, où « peu à peu, nous avons compris que nous étions là pour compléter les contingents des fours crématoires » (*ibid.* : 48). Une étape qui ressort de sa mémoire parce que, transformée « en ce que les nazis appelaient une *musulmane* », elle affirme : « je voulais seulement en finir avec mes souffrances, mourir » (*ibid.* : 74).

Violeta Friedman prend conscience qu'elle peut faire mémoire et parler, contrairement à « d'autres, des millions de personnes. La plupart ne pourront jamais le raconter : elles ont été assassinées avant de pouvoir dire quelque chose, avant de pouvoir évoquer » (*ibid.* : 11). Elle le fait en se reconnaissant elle-même comme une survivante et un témoin ayant un devoir à honorer, parce qu'« ils seraient morts [...] en vain si ceux qui, comme moi, ont survécu à cet enfer ne parlaient pas pour eux, dont les voix sont condamnées au silence éternel » (*ibid.* : 13). Le désir, le besoin et l'obligation envers les victimes signifient d'abord affronter son propre passé et celui des siens, pour assumer ensuite l'acte de témoigner comme un devoir moral d'informer les nouvelles générations :

« J'affirme qu'il est faux de dire qu'ils sont tout à coup devenus aveugles, sourds et muets [...] Nombreux sont ceux qui ont pu dire qu'ils avaient soutenu Hitler sans savoir ce qui se passait jusqu'à ce qu'il soit trop tard. Maintenant, après avoir connu la vérité, si les nouvelles générations embrassent à nouveau ces sombres dogmes, elles ne pourront plus soutenir qu'ils ont été trompés ou qu'ils l'ont fait par ignorance » (*ibid.*).

L'histoire de Violeta Friedman commence « un triste jour de mars », titre du deuxième chapitre de *Mis Memorias*. Il débute le 19 mars 1944, lorsque le directeur du lycée juif de Satu-Mare, une ville à 80 kilomètres au nord de Marghita, annonce que l'armée allemande est entrée en Hongrie. Violeta Friedman n'a pas encore 14 ans et, bientôt, un arrêté rendu public oblige tous les Juifs à porter une étoile de David à un endroit visible, sur le bras ou la poitrine, au point que, « avec grande résignation, humiliation, tristesse et crainte, nous n'eûmes pas d'autre choix que d'attendre chez nous le dénouement imminent : être arrêtés et transférés au ghetto » (*ibid.* : 33-34). Jusqu'à ce qu'« à la fin du mois de mai et une fois réunis tous les juifs de la province, ils nous emmenèrent à la gare et nous obligèrent à monter dans un train très long » (*ibid.* : 36). Dans chaque wagon, « beaucoup de bouches pour raconter une même histoire, un seul destin : Auschwitz-Birkenau » (*ibid.* : 38).

Dans « La mémoire implacable », huitième chapitre de *Mis Memorias*, Violeta Friedman (1995 : 94-95) associe la mémoire de son expérience et la Libération :

« Quand ils nous ont emmenés, la plupart d'entre nous ignoraient où nous allions. Tandis que nous restions aux côtés des personnes qui nous étaient chères, tout était supportable. Par la suite, dans cet enfer, la plupart d'entre nous a miraculeusement survécu et nous avons surmonté

la folie grâce à cette curieuse apathie qui nous a envahis, et dans laquelle, battaient toutefois encore le désir de vivre et l'espoir de nous retrouver avec les nôtres. Le retour nous a confrontés à la vérité : en finir avec le rêve d'embrasser à nouveau les personnes qui nous étaient chères, ouvrir les yeux, regarder autour de nous et nous retrouver dans un monde vide, un monde plein d'angoisses, de peurs, de solitude et de douleur, qui se prolongerait pendant toute notre existence. [...] Chacun d'entre nous devait construire une nouvelle vie sur la ruine physique et mentale la plus absolue [...] Je sentais une énorme tristesse ».

À l'automne 1947, Violeta Friedman décide d'émigrer au Canada avec un besoin profond de « disparaître du vieux monde qui nous avait tellement fait souffrir » (*ibid.* : 125). « C'était ce que tout le monde faisait : s'en aller » (*ibid.* : 109). Elle court le monde, Budapest, Sopron, Vienne, Linz, Salzburg, Brême, Halifax et Montréal, habité par un sentiment de « peur terrible envers l'inconnu et [...] une énorme tristesse, sachant qu'il n'y avait plus de retour possible » (*ibid.* : 129). En février 1949, Violeta Friedman (1995 : 130) se sent comme « une vieille femme, horriblement vieille [...] Cette vieillarde contrastait avec l'autre personne qu'il y avait aussi en moi, une fillette de quatorze ans, un enfant qui était sorti un jour d'une maison heureuse pour être enfermé en enfer ». Jusqu'à ce que « l'idée du suicide devînt une idée fixe dans mon esprit [...] J'imagine que dans un certain lieu obscur de nos esprits [...] s'était enracinée l'idée selon laquelle nous ne valions rien » (*ibid.* : 134).

Après « un mariage inattendu » à Caracas, avec Jancsi Weisz, « le seul enfant d'une bonne famille de Budapest » (*ibid.* : 147), la naissance de leurs deux enfants et la rupture qui se précipite en novembre 1963, Violeta Friedman s'installe à Madrid, à partir de septembre 1965 où elle vit seule : « L'Espagne était à l'époque un pays à la mentalité retardée [...] J'étais une étrangère [...] et divorcée » (*ibid.* : 160). L'envie de mourir la taraude à nouveau et, au mois de novembre 1973, Violeta Friedman (*idem* : 173) consulte un psychiatre : « C'est à ce moment que j'ai commencé à écrire ces mémoires, ce à quoi il m'avait encouragée ». Au début, ce fut un travail intime, « il manquait encore de nombreuses années avant le moment où j'oserais aussi le raconter aux autres » (*ibid.*).

« La lutte contre Degrelle », « Une sentence historique » et « But final » sont les trois derniers chapitres des Mémoires de Violeta Friedman relatant une lutte qui se prolongea pendant plus de six ans, après plusieurs jugements défavorables qui faisaient appel à la liberté d'expression pour absoudre Léon Degrelle, jusqu'en 1991, quand le Tribunal constitutionnel « reconnaissait mon droit à l'honneur et, par conséquent le droit à l'honneur d'une collectivité : le peuple juif » (*ibid.* : 200). Violeta Friedman (*ibid.* : 193) fut aidé par le président de B'nai B'rith²⁸ en Espagne,

²⁸ « Le B'nai B'rith est une organisation Juive internationale réunissant des juifs de toutes origines pour servir les communautés dans lesquelles ils vivent. [...] Les buts du B'nai B'rith visent à apporter de l'aide aux victimes de catastrophes naturelles en coopération avec les plus importantes organisations humanitaires mondiales [...]. La mission du B'nai B'rith est également de réunir les juifs pour travailler en toute amitié, améliorer l'harmonie des communautés, renforcer la communauté juive, combattre l'intolérance raciale et religieuse et apporter de l'aide aux malheureux ». Voir le site internet de B'nai B'rith Europe. Accès : http://www.bbfrance.org/Presentation-du-B-nai-B-rith_a20.html. Consulté le 14/04/12.

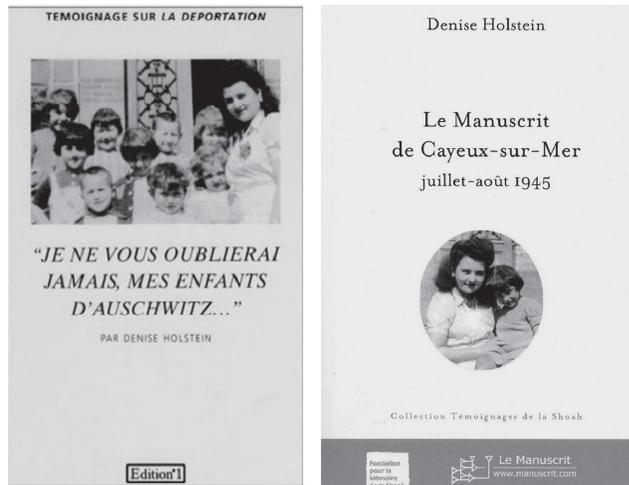
Max Mazin, et son avocat Jorge Trías Sagnier pour déposer une plainte civile contre Léon Degrelle en raison de ses déclarations qui « offensaient directement mon honneur, car elles avaient pour conséquence, entre autres, de faire de moi une menteuse ».

Denise Holstein : *Je ne vous oublierai jamais, mes enfants d'Auschwitz...*

Le livre de Denise Holstein se présente comme un témoignage. Il est recueilli par Gilles Plazy en 1995 chez Hachette Éditions I. Il est intitulé *Je ne vous oublierai jamais mes enfants d'Auschwitz...* L'auteur y reprend son manuscrit de Cayeux-sur-Mer (« c'est à ce texte d'une trentaine de pages, ce récit aussi précis que possible d'un séjour en enfer que je peux aujourd'hui me référer pour être sûre que ma mémoire ne me trompe pas » [Holstein, 1995 : 6]), publié en 2008 par Témoignage de la Shoah et les Éditions Le Manuscrit²⁹ et dans lequel elle reconnaît elle-même :

« Mon manuscrit fut mon guide. Comme à l'occasion en 1994, de la rédaction par un journaliste, Gilles Plazy, d'un petit livre aux Editions n° 1 chez Hachette, qui a fort bien marché. Son titre ne me plaisait pas beaucoup, *Je ne vous oublierai jamais, mes enfants d'Auschwitz...* Mais il a été fort efficace. Jean Marie Cavada m'a fait participer à sa grande émission *La marche du siècle*, à l'occasion du 50^e anniversaire de la libération des camps, en 1995 » (Holstein, 2008 : 144-145).

Figure 4. Les couvertures des livres de D. Holstein (1995, 2008), *Je ne vous oublierai jamais, mes enfants d'Auschwitz...*, et *Le Manuscrit de Cayeux-sur-Mer, juillet-août 1945*.



²⁹ Édition illustrée, avec prologue de S. Klarsfeld, chronologie biographique, étude sur la rafle des Juifs de Rouen de Fr: Bottois (2008) et entretiens avec R. Riquier (2008).

Dans la note éditoriale de *Je ne vous oublierai...*, on peut lire :

« Avril 1945 : le monde horrifié découvre les noms d'Auschwitz, Treblinka, Mauthausen, Dachau, Buchenwald et, au milieu des millions de cadavres, le regard sans vie des quelques survivants de l'Holocauste. Cinquante ans plus tard s'élèvent encore des voix pour nier l'existence des camps d'extermination ou plaider pour l'oubli. Denise Holstein avait 18 ans lorsqu'elle est sortie d'Auschwitz. Les neuf enfants qui l'accompagnaient, eux, ne sont jamais revenus. Cinquante ans plus tard, Denise Holstein parcourt la France de lycée en collège, pour que les enfants de 1995 n'oublient pas... » (*ibid.* : 145).

Le texte est structuré en différents chapitres dont le premier est intitulé « Je me suis tue si longtemps », où elle se réfère à la prise de conscience et au procès du témoignage, suivi par « Je ne suis plus une française ordinaire », « Mes seize ans à Drancy », « Ne prends pas de gosse dans tes bras », « L'antichambre de la mort », « Mon Dieu, faites que je vive encore demain », « Je me sens étrangère dans ce monde ou j'ai tant voulu revenir », « J'ai retrouvé une raison d'être » et « Vous croyez que ça peut nous arriver ? » Le premier chapitre ainsi que les deux derniers racontent la sortie du silence et la démarche testimoniale, tandis que les chapitres centraux narrativisent l'expérience de la déportation et du retour. Dans le chapitre intitulé « Je ne suis plus une petite française ordinaire », Denise Holstein fait de l'année 1940 celle à partir de laquelle elle n'est plus une fille comme les autres : « Dès le début de l'occupation, je comprends qu'une petite fille juive n'est plus tout à fait une petite française comme les autres » (Holstein, 1995 : 17). Mais ce sera en réalité le 6 mai 1942, le jour de la rafle de son père, Bernard Holstein, et de 76 autres hommes juifs, de 18 à 55 ans, déportés au camp de transit de Drancy, que le cauchemar commencera vraiment. M. Holstein reviendra grâce à l'UGIF le 8 août, mais « il n'est plus le même » (*ibid.* : 25).

Denise Holstein (1995 : 26) doit porter l'étoile jaune, mais elle doit aussi subir « l'obligation de se mettre au fond de la classe et l'interdiction de monter sur l'estrade » et, comme elle le rappelle :

« Nous n'avons plus le droit d'entrer dans un square, ni d'aller au cinéma, ou à la piscine ou sur un stade [...] de jouer au tennis [...] A partir de cette obligation de porter l'étoile jaune, en 1942, il y a des arrestations continuellement, pour des tas de motifs, parce qu'on ne porte pas d'étoile, parce qu'on n'a pas respecté le couvre-feu ou parce qu'on a une attitude considérée comme malveillante à l'égard des Allemands » (*ibid.* : 29).

C'est le 15 janvier 1943 qu'elle est déportée avec ses parents, dans le contexte de la rafle de tous les Juifs de Rouen et de la Seine-Inférieure. Elle se remémore la scène comme « un long cortège lugubre » (*ibid.* : 32) qui sort de la Gare Saint-Lazare de Rouen, qui monte dans des autobus à destination de Drancy. Du camp d'internement, « trois mille personnes partent chaque semaine en grands convois, pour on ne sait où, quelque part en Allemagne, pour travailler pense-t-on » (*ibid.* : 35). Elle aura 16 ans à Drancy, le 6 février 1943 ; mais la diphtérie la sépare de ses parents et la mène à l'hôpital Claude Bernard à Paris, le 5 mars. Denise Holstein ne retourne pas à Drancy ; elle ira au Centre Guy Patin, centre pour les enfants des déportés, près de la Gare du Nord, trois semaines plus tard dans un autre centre,

dans la rue Lamarck, et finalement à Louveciennes. Après la guerre, sa grand-mère lui fait savoir que ses parents ont écrit une lettre, leur dernière lettre, annonçant leur départ de Drancy, le 20 novembre 1943, pour une direction inconnue.

Au début de l'été, Denise Holstein devient, à Louveciennes, monitrice d'un groupe de neuf enfants, âgés de quatre à huit ans. Elle se souvient d'une image :

« Sur une photo qu'une amie a prise et qui m'a été donnée après la guerre, nous sommes tous les dix sur l'escalier d'entrée de la maison [...] J'ai dix-sept ans, les joues rondes, les cheveux longs, frisés, coiffés en arrière. Sur mon cœur il y a l'étoile, épinglée au chemisier. Estelle Jakubowicz se serre contre moi. Elle a six ans. Elle fronce le nez, l'air sombre. Les autres sourient tranquillement à l'objectif. Marie-Anne Vexler, avec ses grands yeux bleus et ses cheveux noirs, est ma préférée. Elle a six ans, elle aussi. Sa sœur Claude Renée est un peu plus âgée. Annette et Paulette Silkarz ont les cheveux courts et les yeux bridés. Rosette Grimberg a un visage plein de malice et toujours faim. Régine Rein et Jeannette Goldman sont des fillettes sans histoires. Sami Bordine est le garçon de la bande, un petit espiègle très souriant. Son frère et sa sœur sont aussi pensionnaires de Louveciennes, mais dans une autre chambre avec une autre monitrice » (Holstein, 1995 : 43-44).

Selon Serge Klarsfeld, le 20 juillet, le SS Alois Brunner prend la décision d'arrêter et de conduire à Drancy, pour ensuite les déporter, les 241 enfants qui sont hébergés dans ces centres de l'UGIF³⁰. Le 22 juillet 1944 se produit l'arrestation des enfants du centre de Louveciennes : sur 41 enfants raflés à Louveciennes, 34 seront déportés – « Des trente-quatre... je serai la seule survivante » (Holstein, 1995 : 48). Le 31 juillet, ils partent pour l'inconnu dans l'avant-dernier convoi, le 77, pour Auschwitz (Klarsfeld, Pezzetti Zeitoun, 2005 : 143). Denise Holstein (1995 : 49) écrit :

« On nous emmène dans une petite gare, près de Drancy (j'apprendrai plus tard que c'est celle de Bobigny), où nous sommes obligés d'embarquer avec nos baluchons, dans des wagons à bestiaux garés sur des voies à l'écart. À midi, le convoi s'ébranle. Mille trois cents personnes dans des conditions incroyables, entassées avec quelques matelas, des seaux, à peine de quoi boire alors qu'il fait vraiment très chaud et qu'il n'y a que de très petites ouvertures pour laisser passer un peu d'air [...] Nous sommes soixante dans notre wagon, dont une cinquantaine d'enfants ».

L'arrivée à Auschwitz a lieu dans la nuit du 2 au 3 août 1944 :

« La troisième nuit, arrêt brutal. [Ils sont tirés] dehors par des hommes en costumes rayés de bagnards qui ne parlent pas français, [un Allemand] plus grand que les autres fait des gestes avec sa cravache sans rien dire, tantôt vers la droite, tantôt vers la gauche, [elle se] rend compte que tous les petits enfants partent d'un côté, avec les personnes âgées. De l'autre, il ne doit rester que des gens qui ont environ entre dix-huit et trente-cinq ans. Des familles sont ainsi brutalement séparées, sans aucune explication »³¹ (Holstein, 1995 : 50-51).

³⁰ En juillet 1944, une dizaine de centres d'enfants de l'UGIF fonctionnaient encore dans la région parisienne. Selon S. Klarsfeld, les enfants auraient dû être dispersés, mais les dirigeants craignaient les représailles de la Gestapo, entre autres.

³¹ D. Holstein raconte : « La troisième nuit, arrêt brutal. Les portes sont violemment ouvertes et les enfants qui s'étaient, enfin, pour la plupart, endormis, sont réveillés par des hurlements : *Raus ! Schnell !* (Dehors ! Vite !) Il faut les habiller, récupérer un peu partout les affaires des uns et des autres. Ils sont terrorisés, tirés dehors par des hommes en costumes rayés de bagnards qui ne

Un épisode marque la séparation des enfants de Louveciennes avec cet avertissement : « Surtout ne prend pas des gosses dans les bras !... Tu comprendras d'ici quelques jours » (Holstein, 1995 : 50). Denise Holstein décrit le camp comme un cimetière de vivants : la déshumanisation, le rasage, le tatouage, les conditions de vie, le froid, la faim, les lits, les maladies et surtout comment les *kaapos* et les *stubowas* ont sur eux droits de vie et de mort. Dans « L'antichambre de la mort », elle raconte la présence de Josef Mengele au revier (« dispensaire »), la sélection pour la chambre à gaz et les expériences médicales : « Un jour, je sens un vent de panique : on annonce la venue du docteur Mengele. C'est un nom qui ne me dit rien, mais quelqu'un m'affirme qu'il a au moins un million de juifs sur la conscience ! » (*ibid.* : 69). Le lendemain la *Schreiberin* (« secrétaire ») de Josef Mengele entre et lit une longue liste : les maigres, celles qui ont des enfants et celles qui ont le typhus... vont être conduites à la chambre à gaz puis brûlées. Denise Holstein comprend alors que « toutes les personnes que je n'ai plus revues depuis notre arrivée ont été assassinées, que mes petits enfants de Louveciennes ont été supprimés dès leur arrivée » (Holstein, 1995 : 71). Du *Lager* (« camp ») tchèque au *Lager A* ; plus tard au Camp C, le camp de la Weberi, atelier de tissage où « nous devons maintenant travailler [...] où nous fabriquons des fouets en tressant des bandes de tissu, de caoutchouc, de faux cuir » (Holstein, 1995 : 74-75). Retour au *Lager* tchèque et enfin départ d'Auschwitz vers un autre camp : Bergen-Belsen, en Allemagne, le 30 décembre : « Cette fois, ça y est. C'est vraiment le départ. Nous avons le droit à une douche et à des vêtements. Nous prenons le train. Dans des wagons à bestiaux, bien sûr, et soixante par wagon. Mais nous partons » (*ibid.* : 76). Le 6 février, elle aura 18 ans à Bergen-Belsen, où « il y a des cadavres partout » (*ibid.* : 83). Là, chaque soir, elle se dit « Mon Dieu, faites que je vive encore demain » (*ibid.* : 82).

Le 15 avril, le camp est libéré, et le 25 avril, les Françaises capables de marcher sont appelées : « J'ai hâte de rentrer, d'avoir des nouvelles de ma famille, de retrouver ma grand-mère, mon frère. Mes parents, peut-être » (Holstein, 1995 : 85). Mais à la fin du mois de mai, quand elle rencontre sa grand-mère, elle apprend que ses parents ne rentreront plus. Denise Holstein (*ibid.* : 108) se demande pourquoi elle est revenue « Si Dieu a voulu que je revienne peut-être est-ce pour témoigner, pour parler de mes parents, des enfants qui étaient avec moi à Louveciennes et dans le train d'Auschwitz, des camarades qui ne sont pas revenus des camps ».

Alors elle reprend la phrase finale du manuscrit :

« Je suis revenue maintenant mais ces visions d'horreur, je crois, ne pourrons plus jamais me quitter et d'ailleurs je ne veux pas oublier, les Français oublient eux trop vite et surtout ceux qui n'ont pas souffert c'est-à-dire ceux qui ne sont pas passés entre les mains des Allemands » (Holstein, 2008 : 82).

parlent pas français et qui ne laissent personne emporter de bagage » (Klarsfeld, Pezzetti, Zeitoun, 2005). Accès : <http://www.marctouitou.com/files/album113152-ok.pdf>. Consulté le 01/02/12.

À partir de 1990, Denise Holstein (*ibid.* : 114) n'a cessé de témoigner avec une rare énergie et une rare efficacité : dans les établissements scolaires de Rouen et sur la Côte d'Azur, dans les voyages de collégiens ou de lycéens à Auschwitz et dans les médias nationaux. Et ceci, en dépit des difficultés :

« C'est une horreur inscrite à jamais en moi, comme en tous ceux qui l'ont subie. [...] Nulle part, dans aucun film, dans aucun reportage, je n'ai retrouvé cette horreur et pourtant c'est elle, cette horreur qu'il faudrait faire passer, que je voudrais faire passer dans mes témoignages » (*ibid.*).

Comme elle avoue :

« Je suis sortie de ma réserve [...] J'ai décidé de témoigner chaque fois que j'en aurais l'occasion, partout où j'en aurais l'occasion, afin que la mémoire reste vive. Afin que les enfants d'aujourd'hui sachent ce qui s'est passé, [...] et qu'ils n'écoutent pas ceux qui disent qu'il n'y avait pas de chambres à gaz dans les camps de concentration » (*ibid.* : 109).

En sortant du silence, elle a trouvé sa raison d'être : aider à garder vivante la mémoire, informer, émouvoir pour que le message passe mieux et donner à réfléchir parce que « plus que les enfants des antisémites d'hier, ce sont les racistes d'aujourd'hui qu'il faut combattre » (*ibid.* : 129). Sa présence dans les livres, les débats télévisés et les entretiens³², ainsi que dans les écoles et les voyages éducatifs, démontrent que la carrière testimoniale des 21 dernières années est multiplicative. Son apparition la plus récente se situe à Antibes comme marraine de la pièce intitulée *La Boue*, écrite et mise en scène par Manuel Pratt et interprétée par Corinne Casabo³³.

Conclusion

Deux victimes de la déportation, Violeta Friedman et Denise Holstein, publient leurs Mémoires, respectivement en Espagne et en France, l'année du 50^e anniversaire de la « Libération ». Parallèlement à plusieurs *stimuli*, moments déclencheurs, dans les deux cas, un élément déterminant les pousse à témoigner : Celui-ci changera définitivement leur vie. Toutes deux partagent le même intérêt à raconter parce que le temps se raccourcit (en raison de leur âge). Elles doivent donc le faire avant que la mémoire vivante de la Shoah ne fasse également partie du passé. Dans ses Mémoires, Violeta Friedman (1995 : 13) écrit : « À la fin de la guerre, nous les survivants, nous étions des centaines de milliers, nous serons bientôt seulement quelques milliers, et si nous ne parlons pas, nous ne serons pas plus qu'une poignée de cendres silencieuses ».

³² Par exemple, *Droit d'inventaire*, présentée par M. Drucker et diffusée sur France 3 le 28 novembre 2007. Invités : Denise Holstein, « rescapée des camps d'Auschwitz et Bergen-Belsen », et B.-H. Lévy. Voir des extraits en ligne. Accès : http://www.dailymotion.com/video/x5z9td_auschwitz-les-allies-savaient_news. Consulté le 20/10/11.

³³ *La Boue* est régulièrement présentée dans différentes structures scolaires de la région et à l'Espace Bonaï, théâtre de poche à Antibes, les 29 et 30 avril et le 1^{er} mai 2011. Voir le reportage diffusé sur France 3 Côte d'Azur en ligne. Accès : <http://www.youtube.com/watch?v=Ei5LceK6YLA>. Consulté le 12/03/12.

Les deux femmes rejettent tout négationnisme. D'ailleurs, Violeta Friedman (*ibid.* : 191) écrit : « La vieille combattante s'est de nouveau réveillée en moi pour faire face à qui que ce soit, où que ce soit, en défense de ce que je considérais simplement juste. Je ne craignais plus personne ». Toutes deux se sont opposées au négationnisme, et à ceux qui, comme l'écrit Dominick LaCapra (2009 : 27), « attaquent la validité de ces Mémoires et les nient ou régularisent les abominations du *Hitlerzeit* [(« époque hitlérienne »)], dont la principale est évidemment la Shoah ». Denise Holstein (2008 : 18) l'a compris quand elle avoue : « nous étions si peu de rescapés qu'il fallait parler et ne pas laisser les "révisionnistes" nier l'horreur de la Shoah ». De même, Violeta Friedman (1995 : 14) écrit : « À ma surprise et grande douleur je commençais à comprendre [...] que de nouvelles manifestations du nazisme apparaissaient et que la falsification historique s'organisait et se diffusait systématiquement ».

Une caractéristique commune à ces deux survivantes réside dans le récit, où la description des faits se mêle à celle des lectures, avec des incises comportant des épisodes qui altèrent la dimension spatio-temporelle et une diachronie qui transcende l'expérience pour se référer tant à des contextes historiques qu'à des événements précédents et postérieurs. Les récits de ces deux témoins confluent dans la narration de l'horreur au bord de l'enfer. Les deux descriptions suivent un processus qui commence par la discrimination à l'école, l'étoile jaune, la déportation, le convoi, les vexations, la déshumanisation, le froid, la faim, les chiens, les maladies, les cris, les fouets, la présence de Josef Mengele, et se poursuit jusqu'à la connaissance angoissante de l'existence des chambres à gaz qui présage d'une fin imminente. Denise Holstein est tatouée, Violeta Friedman non : son destin était la mort. Toutes deux expriment le traumatisme de la séparation d'avec les parents et la sœur; dans le cas de Violeta Friedman, et des parents et des enfants de Louveciennes, dans le cas de Denise Holstein.

Néanmoins, l'écriture marque des différences, en particulier en ce qui concerne la précision des données, des références concrètes. La raison en est que Denise Holstein écrit son manuscrit en 1945, immédiatement après son retour en France, tandis que les Mémoires de Violeta Friedman sont le résultat de ses journaux intimes, de ses lectures sur la Shoah ainsi que des témoignages d'autres acteurs et auteurs qui fournissent des éléments référentiels de nature diverse et commencent à prendre forme avec un décalage de plusieurs décennies. Ainsi les pays et les contextes de publication et de réception offrent-ils aussi des variations significatives. Denise Holstein est une des victimes françaises de la déportation qui, avec leur présence, apportent leur soutien au travail de Serge Klarsfeld sur les enfants victimes de la Shoah. En France, les témoins sont nombreux et divers. En revanche, en Espagne, la politique du général Franco a longtemps passé sous silence les voix des victimes du nazisme – mais aussi celles des Républicains espagnols, exilés, déportés et même assassinés. En revanche, les collaborationnistes, tel Léon Degrelle, pouvaient s'exprimer en toute impunité. C'est la raison pour laquelle Violeta Friedman est un témoin rare dans le contexte espagnol, mais qui est devenu un symbole contre les négationnistes et une voix qui réclame le droit de témoigner contre l'oubli et poursuit la défense des droits à la dignité des victimes.

Les terribles expériences se sont transformées en récits : elles sont écrites avec la volonté de s'insérer dans une perspective universelle après Auschwitz, pour les générations futures et pour dire « plus jamais ». La difficulté consiste à mettre en pratique cette volonté : passer de l'être témoin à Auschwitz à l'être survivant et découvrir que son témoignage est nécessaire ; attester de son expérience devient alors un devoir moral. Conserver la volonté et se soustraire à la démoralisation, malgré les jugements judiciaires défavorables, dans le cas de Violeta Friedman, c'est le résultat d'avoir trouvé une raison d'être, comme pour Denise Holstein sa raison de survivre : aider à garder la mémoire vivante. Les deux femmes adressent leurs Mémoires aux générations futures. Ils sont un combat contre ceux qui nient, banalisent ou sont indifférents. Cette lutte a un but, faire en sorte qu'une telle chose « n'arrive plus jamais » (Friedman, 1995 : 7). En s'adressant infatigablement aux jeunes *via* les médias et les établissements scolaires et universitaires ; parce que « passer sous silence le négationniste », ce n'est pas tant lutter contre lui que se tourner vers ceux qui peuvent en être victimes. « Que les nouvelles générations puissent écouter ma requête : qu'elles continuent mon travail. Qu'elles ne nous oublient pas », a écrit Violeta Friedman (*ibid.* : 25). En 1995, cette dernière fut distinguée par le recteur de l'Universidad Complutense de Madrid, Gustavo Villapalos, par la médaille du VII^e centenaire de l'Université. Au moment où elle est honorée, Violeta Friedman déclare que l'Université est le lieu où « nichent toutes les idéologies. C'est pourquoi il est si important de remémorer ici, parmi les jeunes, qui sont pour moi les plus importants »³⁴ (Jimenez, 1995).

On trouve des engagements du même ordre chez Denise Holstein (1995 : 109) :

« J'ai décidé de témoigner chaque fois que j'en aurai l'occasion, partout où j'en aurai l'occasion, afin que la mémoire reste vive. Afin que les enfants de Louveciennes [...] ne soient pas oubliés. Afin que les enfants d'aujourd'hui sachent ce qui s'est passé, il y a un peu plus de cinquante ans. Afin qu'ils n'écotent pas ceux qui disent qu'il n'y avait pas de chambres à gaz dans les camps de concentration ».

Cette dernière enregistre la lecture de son manuscrit au moyen d'une cassette audio, éditée avec la collaboration du Conseil général des Alpes-Maritimes et diffusée systématiquement dans chaque classe de troisième des collèges du département. L'enregistrement commence ainsi :

« Je m'appelle Denise Holstein. Je suis née en 1927, à Rouen. Je suis française de religion israélite. Vous savez que pendant la Seconde Guerre mondiale, les nazis ont voulu exterminer les juifs, les résistants, les communistes, les gens de couleur, les tziganes... [...] Je vais vous demander d'écouter une cassette qui dure trente-cinq minutes et, ensuite, je vous supplie de me poser toutes les questions que vous voulez, n'importe lesquelles. Il n'y a pas de question idiote » (Holstein, 1995 : 122).

³⁴ La lutte de V. Friedman la conduit à la présidence de l'organisation *Movimiento contra la intolerancia* (« Mouvement contre l'intolérance ») en Espagne. V. Friedman est décédée le 4 octobre 2000. Le 25 février 2011, la Fondation Violeta Friedman a été inscrite dans le Registre de fondations du ministère de la Culture espagnol ; parmi ses finalités, on trouve la continuité de sa lutte contre l'antisémitisme, la judéophobie, le racisme et l'intolérance.

Références

- Agence France-Presse (Bonn), 1983, « El escándalo de los diarios de Hitler costó 1.140 millones de pesetas a Stern », 8 juil.
- Améry J., 1966, *Más allá de la culpa y la expiación (Tentativas de superación de una víctima de la violencia)*, Valencia, Pre-textos, 2004.
- Antelme R., 1947, *L'espèce humaine*, Paris, Gallimard, 1995.
- Arendt H., 1963, *Eichmann en Jérusalem. Estudios sobre la banalidad del mal*, Barcelone, Lumen, 2003.
- Arfuch L., 2002, *El espacio biográfico. Dilemas de la subjetividad contemporánea*, Buenos Aires, Fondo de Cultura Económica.
- Baer A., 2005, *El testimonio audiovisual. Imagen y memoria del Holocausto*, Madrid, Centro de Investigaciones sociológicas.
- Bottois Fr., 2008, « Lanéantissement des Juifs de Rouen. 1940-1943 », pp. 149-223, in : Holstein, D., *Le Manuscrit de Cayeux-sur-Mer. Juillet-Août 1945*, Paris, Éd. Le Manuscrit.
- Comas J., 1983, « Konrad Kujau se confiesa autor del falso diario de Hitler, y el periodista que lo compró para Stern acaba en la cárcel », *El País*, 28 mai, p. 3. Accès : http://elpais.com/diario/1983/05/28/internacional/422920805_850215.html. Consulté le 14/04/12.
- Degrelle L., 1985, « Degrelle se defiende », *El País*, 23 juil., p. 9. Accès : http://elpais.com/diario/1985/07/23/opinion/490917601_850215.html. Consulté le 14/04/12.
- Delgado M. A., 1996, « Violeta Friedman clama contra el Holocausto en sus memorias », *ABC*, 29 févr., p. 54.
- Duras M., 1985, *La Douleur*, Paris, Gallimard.
- Felman S., Laub D., 1992, *Testimony. Crises of Witnessing in Literature, Psychoanalysis, and History*, New York/London, Routledge/Chapman and Hall.
- Friedman V., 1985a, « La vergüenza Degrelle », *El País*, 17 juil., p. 11. Accès : http://elpais.com/diario/1985/07/17/opinion/490399202_850215.html. Consulté le 14/04/12.
- 1985b, « Sobre Degrelle, otra vez », *El País*, 26 juil., p. 10. Accès : http://elpais.com/diario/1985/07/26/opinion/491176803_850215.html. Consulté le 14/04/12.
- 1995, *Mis Memorias*, Barcelona, Planeta, 2005.
- 2011, *Mis Memorias*, Madrid, Hebraica.
- Gallagher M., 1985, « Hay que dejar hablar a Degrelle », *El País*, 21 juil., p. 14. Accès : http://elpais.com/diario/1985/07/21/opinion/490744805_850215.html. Consulté le 14/04/12.
- Girón Roger J., 1985, « Cazadores de nazis vendrán a España para capturar a Degrelle », *Tiempo*, 168, 29 juil.-4 août, pp. 26-30.
- Heidelberger-Leonard I., 2010, *Jean Améry. Revuelta en la resignación*, trad. de l'allemand par E. Renau, Valencia, Publicacions de la Universitat de València.
- Hillesum E., 2007, *Una vida conmovida: diario, 1941-1943*, trad. du néerlandais par M. Sánchez Romero, Barcelona, Anthropos.
- Hoess R., 1958, *Le Commandant d'Auschwitz parle*, traduit de l'allemand par C. de Grunwald, Paris, Julliard, 1959.

- 1979, *Yo comandante de Auschwitz*, trad. del francés por J. E. Fassio, Barcelona, Muchnick Editores, 2009.
- Holstein D., 1995, *Je ne vous oublierai jamais, mes enfants d'Auschwitz...*, Paris, Éd. n° 1, 2005.
- 2008, *Le Manuscrit de Cayeux-sur-Mer, juillet-août 1945*. Rouen – Drancy – Louveciennes – Birkenau – Bergen-Belsen. 1943-1945, Paris, Éd. Le Manuscrit.
- Jaspers K., 1947, *Die Schuldfrage*, Munich, Piper Verlag.
- 1961, *The Question of German Guilt*, New York, Capricorn.
- 2006, « Who Should Have Tried Eichmann », *Journal of International Criminal Justice*, 4, vol. 4, sept., pp. 853-858.
- Jelín E., 2002, *Los trabajos de la memoria*, Madrid, Siglo XXI de España.
- Jiménez A., 1995, « Violeta Friedman. También en la Universidad hay que recordar el Holocausto », *El País*, 27 avr. Accès : http://elpais.com/diario/1995/04/27/madrid/798981868_850215.html. Consulté le 14/04/12.
- Kertész I., 2007, *La Lengua exiliada*, trad. du hongrois par A. Kovacsics, Madrid, Taurus.
- Klarsfeld S., 2008, « Préface », pp. 19-22, in : Holstein D., *Le Manuscrit de Cayeux-sur-Mer. Juillet-Août 1945*, Paris, Éd. Le Manuscrit.
- Klarsfeld S., Pezzetti M., Zeitoun S., 2005, *L'Album d'Auschwitz*, Paris, Al Dante/Fondation pour la mémoire de la Shoah. Accès : <http://www.marctoutou.com/files/album113152-ok.pdf>. Consulté le 01/02/12.
- Kofman S., 1987, *Paroles suffoquées*, Paris, Galilée.
- LaCapra D., 2009, *Historia y memoria después de Auschwitz*, trad. de l'anglais par M. Mayer, Buenos Aires, Prometeo Libros.
- Levi Pr., 1975, « Así fue Auschwitz », *La Stampa*, 9 févr., repris in : Levi Pr., 2010, *Vivir para contar*, trad. de l'italien par A. Fuentes, Barcelona, Ed. Alpha Decay, pp. 65-66.
- 1958, *Si esto es un hombre*, trad. de l'italien par P. Gómez Bedate, Barcelona, Muchnick Editores, 2002.
- 2005, « Presentación », pp. 7-8, in : Millu L., *El Humo de Birkenau*, trad. de l'italien par C. Filipetto, Barcelona, Acantilado.
- 2010, *Vivir para contar*, trad. de l'italien par A. Fuentes, Barcelona, Alpha Decay.
- Levin I., 1977, *Los Niños del Brasil*, traduit de l'américain par Marta I. Gustavino, Bogota, Ed. Pomare.
- Levinas E., 1995, *De Dios que viene a la idea*, trad. du français par G. González R.- Arnaiz et J. M. Ayuso, Madrid, Caparrós, 2001.
- Lewinska P., 1945, *Vingt mois à Auschwitz*, Paris, Nagel.
- Natanson D., 2012, « Quatre criminels contre l'humanité ont été jugés en France ». Accès : <http://d-d.natanson.pagesperso-orange.fr/4criminels.htm>. Consulté le 01/01/12.
- Novick P., 1999, *The Holocaust in the American Life*, New York, H. Mifflin.
- Ricœur P., 1969, *Le conflit des interprétations*, Paris, Éd. Le Seuil.
- 1975, *La métaphore vive*, Paris, Éd. Le Seuil.
- 1983-1985, *Temps et Récit*, 3 tomes, Paris, Éd. Le Seuil.

- 1995, *Tiempo y narración. Configuración del tiempo en el relato histórico*. Vol. 1, trad. du français par A. Neira, Mexico, Siglo XXI Editores, 2004.
- 1996, *Tiempo y narración. El tiempo narrado*. Vol. 3, trad. du français par A. Neira, Mexico, Siglo XXI Editores, 2006.
- 2000, « Narratividad, fenomenología y hermenéutica », *Anàlisi*, 25, pp. 189-207.
- 2006, *Caminos del reconocimiento. Tres estudios*, trad. du français par A. Neira, México, Fondo de Cultura Económica.
- Riquier R., 2008, « Entretiens de Denise Holstein avec Raymond Riquier: Avril 2007-janvier 2008 », pp. 93-147, in : Holstein D., *Le Manuscrit de Cayeux-sur-Mer. Juillet-Août 1945*, Paris, Éd. Le Manuscrit.
- Segev T., 1991, *Ha-millon Hashvi'i*, Jérusalem, Domino Press. Accès : http://www.l.yadvashem.org/yv/es/education/lesson_plans/eichmann_trial.asp#05. Consulté le 10/04/12.
- Semprún J., 1994, *L'Écriture ou la Vie*, Paris, Gallimard.
- 1995, *La Escritura o la Vida*, Barcelona, Tusquets Editores.
- 2004, *El Largo Viaje*, trad. du français par J. Conte et R. Conte, Barcelona, Tusquets.
- Silva Catela L. da, 2000, « De eso no se habla. Cuestiones metodológicas sobre los límites y el silencio en entrevistas a familiares de desaparecidos políticos », *Historia, Antropología y Fuentes orales*, 24, pp. 69-75.
- Traverso E., 2002, « La memoria de Auschwitz y del comunismo. El "uso público" de la historia », *Memoria. Revista Mensual de Política y Cultura*, 166, déc., pp. 43-48.

> LA PAROLE VINT

CATALINA SAGARRA MARTIN

Département des langues et littératures modernes

Université de Trent

CA-K9J 7B8

catalinasagarra@trentu.ca

LE PARCOURS D'UN TÉMOIN RWANDAIS : MUZIMA

Résumé. — Cette contribution analyse les modalités discursives des différents témoignages qu'un survivant du génocide des Tutsi remémore, parfois plus de deux décennies plus tard. Sont retenus les cadres où les témoignages ont eu lieu, s'ils ont été sollicités par un tiers ou apportés volontairement, les visées attendues par le témoignage du survivant, qu'il s'agisse des attentes de cadres institutionnels (juridique, académique), médiatiques ou associatifs (entre rescapés) ou des attentes du survivant lui-même. Certains cadres étant plus rigides et contraignants que d'autres, est analysée la façon dont ces règles et normes imposées influent sur le témoin, l'obligeant à préalablement penser ses mises en discours, ses visées, celles des instances devant lesquelles il témoigne ainsi que les potentielles répercussions qui en découleraient. Enfin, les témoignages ayant toujours été oraux, est analysé comment le cadre même de l'énonciation dépend de contraintes d'ordre linguistique dues au passage d'une langue maternelle à une langue seconde.

Mots clés. — Génocide des Tutsi, survivant, témoignage, modalités discursives, cadres récepteurs, visées testimoniales, contraintes testimoniales.

Depuis quelques années déjà, je travaille avec la communauté rwandaise vivant au Canada ainsi qu'avec un certain nombre d'associations au Rwanda, associations très souvent fondées par des survivants et, dans tous les cas, œuvrant pour le bien-être des survivants du génocide perpétré contre les Tutsi en 1994. Je côtoie donc régulièrement des survivants tutsi et des membres de ces associations vivant tant au Canada qu'au Rwanda. Ce qui me rapproche de ces personnes relève de deux impératifs ressentis et exprimés par les survivants : ils recherchent, tôt ou tard, des lieux où pouvoir s'exprimer, des personnes à qui pouvoir raconter leur douleur, se raconter et aussi – voire peut-être surtout pour certains – être des témoins, non plus passifs, mais assumant le devoir de mémoire qu'ils s'imposent. Ce sont donc leurs témoignages que je recueille, que ce soit de survivants tutsi ou de personnes ayant perdu des membres de leur famille durant le génocide, sans en avoir eux-mêmes vécu l'expérience, car se trouvant à l'extérieur du pays au moment de l'enclenchement des tueries. J'insiste sur le point suivant : seules les personnes visées par le projet d'extermination participent aux différents projets de recherche que je mène avec la communauté rwandaise. La guerre entre les Forces armées rwandaises (FAR) et le Front patriotique rwandais (FPR) n'entre pas dans les cadres que je me fixe, car ce sont des témoignages de survivants sur lesquels je me penche¹. Connaissant de longue date certains survivants tutsi et sachant combien ces personnes tiennent à témoigner là où elles sont sollicitées afin de pouvoir dire au monde ce que vécurent les Tutsi au Rwanda en 1994, j'ai demandé à l'une d'elles, Philibert Muzima², de bien vouloir m'accorder un entretien afin de revoir ensemble le parcours de témoin qui avait été le sien. Lors d'une entrevue, nous avons tenté de revisiter les souvenirs qu'il conserve de ses diverses interventions en tant que témoin.

Des paroles solidaires

Très rapidement, au lendemain du génocide qui a exterminé la quasi-totalité de sa famille, il s'est mis à témoigner, au Rwanda, souvent lors de commémorations ou de rencontres entre rescapés. Mais c'est surtout lorsqu'il est arrivé au Canada qu'il a endossé le rôle de témoin auprès de la communauté rwandaise. Bien que, parfois aussi, il ait eu à le faire auprès de Canadiens, devant qui il a été appelé à témoigner

¹ Cette précision peut sembler superflue mais c'est sur ce point que négationnistes et révisionnistes reviennent inlassablement, la guerre ayant été menée parallèlement au génocide. Or, seules les victimes du génocide en tant que groupe ciblé par le projet exterminateur participent aux projets que je mène avec elles ; autrement dit, seuls sont retenus les témoignages des Tutsi survivants ou victimes indirectes.

² Dans la culture rwandaise, les personnes se connaissent et échangent par leur nom. Jusqu'à très récemment, ce nom n'était ni patronyme ni matronyme, mais plutôt le nom par lequel les parents voulaient nommer chaque enfant. Les noms sont donc porteurs de sens et diffèrent d'un enfant à un autre au sein d'une même famille. Dans la suite de cet article, je ne reprendrai donc que le nom : Muzima.

de plus en plus fréquemment durant cette dernière décennie, le plus souvent d'ailleurs en milieu académique. Pourquoi donc cet investissement mémoriel une fois à l'extérieur de son pays ? S'il a voulu témoigner devant la communauté rwandaise vivant au Canada, c'est en fait parce qu'il a très vite remarqué que nombre des membres de différentes associations ne disposaient que des bribes d'informations sur ce qu'avait été le génocide, bribes qu'ils recueillaient, comme tous les Canadiens, auprès des médias. Parce qu'ils n'étaient pas au Rwanda en 1994 mais avaient perdu les leurs, parfois même la totalité des leurs, sans pouvoir faire quoi que ce fût pour éviter leur fin tragique, ils voulaient savoir de la bouche de personnes ayant été là et pouvant non seulement témoigner du mal mais étant également en mesure d'inscrire leur témoignage dans un discours didactique où apparaîtraient le contexte et les enjeux politico-économiques du pays.

Après le génocide, au Rwanda, Muzima a été professeur et bien que cela ne faisait aucunement partie du *curriculum* académique, il incluait sciemment dans ses cours son témoignage du génocide, parce qu'il savait qu'il s'adressait à des jeunes le plus souvent rescapés eux-mêmes : c'était pour lui une façon de leur dire qu'ils n'étaient pas seuls et que leur professeur savait et pouvait comprendre ce qu'ils vivaient au quotidien et ce qu'ils avaient vécu. Il a aussi été journaliste pendant cinq ans, profession qui lui a permis, là encore, de transmettre son savoir et son vécu du génocide.

L'Institutionnalisation du témoignage

Pourtant, lorsqu'on lui demande quelle a été la première fois qu'il a dû témoigner, ce ne sont pas ces témoignages qui lui viennent en tête, ce sont paradoxalement les témoignages qu'il a livrés hors du cadre des rescapés, comme si les témoignages auprès d'instances ou d'individus tiers, n'ayant donc pas vécu le projet exterminateur, avaient des particularités qui actualiseraient certaines valeurs du témoignage, lui conférant ainsi une majeure légitimité, tant dans son contenu que dans ses visées. En d'autres termes, témoigner est perçu comme un geste devant transcender le cercle des rescapés : on ne témoigne pas entre rescapés, on témoigne devant l'autre. La portée ou la visée du témoignage n'est pas de partager des *vivances*³, comme dirait Jorge Semprun, mais bien de *montrer sa vivance* à celui qui ne peut en connaître la réalité. Ce fut donc auprès de la commission – officiellement dénommé Groupe international d'éminentes personnalités – créée par l'Organisation de l'unité africaine (OUA) – devenue depuis l'Union africaine (UA) –, donc avant 2001-2002, qu'il a, pour la première fois, été appelé à témoigner. L'OUA rendait son rapport sur le génocide des Tutsi le 29 mai 2000, sous le titre « Rwanda : le génocide qu'on aurait pu stopper » (Masire et al., 2000). La commission, qui était alors dirigée par l'ancien président du Botswana, M. Ketumile Masire, était dépêchée au Rwanda. Elle s'était

³ « Vivance » est en fait la traduction de « vivencia » qui, en espagnol, signifie à la fois « vécu » et « expérience du vécu ».

dirigée vers Ibuka⁴, lui demandant de contacter des survivants de toutes les régions du pays. Le facteur langue joua à cette occasion un énorme rôle dans la sélection des survivants qui témoigneraient devant la commission, puisque les interprètes de la commission ne pouvaient assurer la traduction que du français vers l'anglais, et non du kinyarwanda vers une langue indo-européenne. Ce qui signifie que seules pouvaient témoigner les personnes ayant pu suivre un *cursus* scolaire leur permettant de maîtriser la langue française. Or, il faut se rappeler qu'avant 1994, il y avait des quotas réglementant l'accès à l'éducation et ne permettant qu'un accès extrêmement limité aux Tutsi (à partir du secondaire, seuls 10 % des étudiants pouvaient être tutsi). Pour Muzima, si Ibuka l'avait contacté, c'était donc en tant que représentant de sa région, représentant qui parlait le français et, plus modestement, il ajoute que peut-être aussi la pertinence du témoignage avait pu être un facteur pris en compte par Ibuka.

Un témoignage sous contraintes

Muzima devait « exposer » en 30 minutes devant les commissaires qui, ensuite, lui posaient des questions pour qu'il revînt sur certains épisodes qui avaient été escamotés ou trop résumés. Je souligne que, à cet égard Muzima, a apporté une nuance, et non des moindres, par rapport au protocole établi par la commission, trahissant de la sorte une certaine déception à l'endroit des commissaires et des objectifs de la commission. Il s'attendait à ce que sa parole ne se voie pas imposer de limites. Lorsque les 30 minutes s'écoulèrent, les commissaires lui posèrent « tout de même »⁵ quelques questions. Cette locution adverbiale montre l'insuffisante ressentie alors et mémorisée comme telle quelque deux décennies plus tard. Avant de passer à un autre témoin, on lui demandait également s'il avait quelque chose à ajouter à son témoignage et celui-ci prenait alors fin. De nouveau, le groupe nominal indéfini « quelque chose » montre à quel point cette dernière question ou invitation à prolonger son témoignage était futile et ne prétendait aucunement allouer un nouvel espace de paroles au témoin : celui-ci aurait sans doute eu besoin d'heures, de journées, d'années pour construire son témoignage au fil de son discours, pour revenir sur certains énoncés, certaines réflexions, certains affects, certains faits, certaines circonstances, certaines paroles, certaines précisions, certaines sensations, certaines impressions, certains doutes, etc. La liste des possibles retours sur les 100 jours que dura le génocide le permettant. Mais là, devant les commissaires, il avait été clairement précisé que le témoignage ne devait excéder la demi-heure impartie, il fallait sélectionner :

⁴ Ibuka a d'abord été fondée en Belgique. Puis cette même association vit le jour au Rwanda. Depuis, son poids et son rôle auprès des rescapés et des autres associations œuvrant pour le bien-être des rescapés sont devenus si importants, qu'il est juste de dire qu'Ibuka, au Rwanda, chapeaute toutes les autres associations de rescapés.

⁵ Entretien de Muzima avec l'auteur (02/06/11). Tous les propos de ce dernier rapportés dans ce texte proviennent de ce même entretien.

Muzima précise toutefois que cette expérience ne relevait pas de la confrontation où il s'agit d'aller chercher les failles qui pourraient être relevées dans le témoignage, que ce n'était pas un tribunal. Cette précision est importante, car elle montre que ce cadre n'en était pas à craindre, autrement dit la crainte était bel et bien présente. Et elle l'était, parce que le survivant qu'il était alors craignait l'autre, quel qu'il fût et où qu'il se trouvât, le percevant d'emblée comme une menace à son être, à son intégrité. Il s'agissait en l'occurrence d'éclairer les commissaires, de leur permettre de collecter les faits, et non de confronter les témoins. Ce cadre se voulait donc, dans une certaine mesure, accueillant. Malgré cela, Muzima se souvient de cette expérience comme d'une expérience pénible, douloureuse, puisque raconter l'histoire du génocide est douloureux et pénible en soi. Il lui fallut dès lors se préparer psychologiquement pour être en mesure de d'affronter cette nouvelle expérience dans un cadre *a priori* hostile parce qu'inconnu. Raconter, d'une part, ce qu'il avait vécu et, d'autre part, à des inconnus relevait du défi psychologique : être ou non capable de le faire, capacité ne relevant point des compétences du témoin ou de sa volonté mais de son être même, de son *esse* au sens latin du terme, de son *étant* au moment où il est sollicité. Capacité qu'il faut ramener à l'empreinte dysphorique de son essence post-génocide, c'est-à-dire pouvoir aller jusqu'au bout de son témoignage ou, plus justement peut-être, entrer dans son témoignage, dans cette expérience, dans cet excès de douleur, de violence, de cruauté *extrême*, faudrait-il probablement ajouter. Cette empreinte dysphorique qui accompagne tout survivant pose, comme nous venons de le voir, le problème de l'autre, qui devient après un génocide radicalement autre, instaurant chez le survivant une extrême méfiance envers autrui. Si ceux qui avaient été considérés comme des amis proches, des voisins avec lesquels tout avait été partagé, avaient pu se livrer à des gestes d'une extrême cruauté visant la mort certaine, que pouvaient faire des inconnus du malheur d'un survivant ? Et s'ils s'en réjouissaient, comme le faisaient ceux qui participaient aux tueries génocidaires ? Par ailleurs, pour de nombreux survivants, cette peur était également la résultante du cynisme des politiciens, des Nations Unies notamment, nous dit Muzima. Il se demandait, dès lors, et à partir du tragique vécu qui était le sien, quelles pouvaient être les retombées de tout cela sur la vie d'un rescapé. Or, à cette question, nous allons voir comment il a trouvé une réponse assez satisfaisante pour qu'il acceptât finalement de témoigner : le devoir de mémoire, entendu ici comme la cause pour laquelle on œuvre, non plus dans un cadre commémoratif ou devant un public national, mais devant un tiers et à l'international. Pour Ibuka, et donc pour les témoins qui avaient accepté de témoigner devant la commission de l'OUA, il s'agissait d'être des pionniers, des porte-flambeaux pour les leurs, et Ibuka faisait en cette occasion appel à leur courage pour rompre le silence que les survivants s'imposaient devant l'autre, devenu radicalement autre.

De plus, le fait de se trouver devant des étrangers qui semblaient ne pas trop savoir ce qui se passait n'arrangeait rien à la chose. Muzima voyait devant lui des personnes émues, parfois extasiées, précise-t-il, qui écoutaient des témoignages à la limite du crédible et qui, pour cette raison, se disaient que cela n'était pas possible tout en

énonçant cela même. Or, cet énoncé (« ce n'est pas possible ») qui signifie à quel point ce que le survivant rapportait dépassait les bornes de l'acceptable, voire les normes du concevable, est en fait perçu par le locuteur (le témoin) comme une remise en question de la véracité du contenu de ses déclarations : aux présupposés des commissaires qui jaugent les déclarations des survivants à partir de valeurs normatives vient se superposer, pour le survivant, le sens littéral de l'énoncé des commissaires. Leurs commentaires ainsi que les attitudes (gestuelle accompagnant le discours et manifestant davantage les affects des interlocuteurs), Muzima les interprétait comme relevant, certes, de l'incrédulité, mais signifiant surtout la remise en question de la crédibilité du témoignage, et donc du témoin, non pas parce que ses déclarations relevaient de l'invention, mais plutôt de l'exagération. Les excès dans les mises en discours du mal et de la cruauté extrêmes affectaient tant les récits de Muzima que ceux-ci en devenaient suspects, pensait Muzima. Pourtant, les scènes rapportées ne faisaient que s'approcher de la réalité vécue, et Muzima de constater qu'elles semblaient dérouter les commissaires plutôt que les éclairer et cette constatation l'irritait doublement. Doublement, parce que, ne l'oublions pas, le témoin livrait son témoignage dans une langue seconde, langue de scolarisation et non de socialisation ; ce n'était pas dans cette langue qu'il avait vécu le génocide, ce n'était pas dans cette langue qu'il l'avait ressenti, intériorisé, souffert, et ce n'était pas dans cette langue non plus qu'il avait eu lieu. C'est-à-dire qu'un abîme s'ouvrait là où, précisément, les mots auraient pu/dû signifier davantage si le témoin avait pu s'exprimer dans sa langue maternelle. Ainsi les mots, pour rapporter les situations, les circonstances, les excès vus et vécus, ne pouvaient-ils être tirés que du champ notionnel disponible en français, le binôme signifié/signifiant accusant précisément des failles où se perdaient toutes les nuances qu'il aurait fallu introduire dans le discours pour s'approcher de ce que nous pourrions appeler la structure profonde – permettant l'attribution d'une sémantique aux phrases pensées en kinyarwanda – et une structure de surface – qui désignerait l'interprétation sémantique de ces phrases en français à travers le filtre de la traduction. La langue s'érigeait dès lors aussi en obstacle à l'énonciation.

Enfin, le temps imparti pour « livrer » le témoignage est également mémorisé, intériorisé comme dérisoire, de là les guillemets pour souligner le versant mercantile de l'échange : il fallait maximiser l'amoncèlement d'informations dans un minimum de temps. La commission n'était pas un lieu prétendant recueillir des témoignages, mais un organe accumulant des faits pour mesurer l'ampleur du génocide. Muzima donne un exemple fort éloquent de l'inadéquation temps de la narration/temps du vécu tel qu'instauré par la commission. Il nous dit que même un seul coup de machette qui n'aurait duré qu'une fraction de seconde, la demi-heure impartie n'aurait suffi à le rendre tel qu'intériorisé. Or, les témoins contactés par Ibuka devaient, en 30 minutes, raconter le génocide dans l'étendue durant laquelle ils l'avaient vécu. Ces deux derniers facteurs font dès lors conclure au témoin que les commissaires étaient moins préoccupés par ce qu'ils recueillaient en termes de contenu que par la mission qu'ils devaient remplir. Muzima relève alors une seconde inadéquation confrontant cette fois les contraintes administratives propres aux commissaires, qui, montre en main,

se livrent au travail qui leur a été assigné, et ont donc un espace-temps ne pouvant dépasser leur fonction et les besoins d'un temps d'écoute illimité de la part des survivants, qui attendent que l'autre leur prête une oreille attentive et leur montre de la compassion. La paire témoin (survivant)/fonctionnaire (tiers étranger) ne peut dès lors se superposer au couple énonciateur/récepteur; le premier ne pouvant endosser la globalité du geste et de l'acte énonciatif, le second n'accueillant le premier que dans un cadre restreint et limité à son mandat. En fait, c'est le mandat du second qui cloisonne le témoin dans un témoignage tronqué, car ne se sentant pas réellement sollicité dans sa parole. Muzima dira qu'il avait l'impression qu'il y avait un mur qui le séparait de ces auditeurs et généralisera, à partir de cette expérience probablement partagée par d'autres, qu'un témoin, dans de telles circonstances, « bloque ». Ainsi, de retour chez lui, ce témoignage lui laissa-t-il un sentiment mitigé : il avait l'impression d'avoir livré quelque chose de fort inachevé, mais était tout de même soulagé d'avoir raconté ne serait-ce que 80 % de ce qu'il aurait aimé raconter. Pour comprendre ce pourcentage que Muzima accorde au contenu de la *vivance* qu'il a pu mettre en discours dans son récit et ne pas minimiser les 20 % qui n'ont pas été racontés, voici un des oublis dont il se souvient très clairement, 20 ans plus tard, et qui montre combien cet oubli lui pèse sur la conscience : il avait omis, alors qu'il en avait la claire intention, de mentionner des épisodes qui lui auraient permis de nommer certaines personnes qu'il tient pour responsables de ce qui s'était passé chez lui. Nous avons là une réponse à la question que se posait Muzima sur les retombées que pouvait avoir son témoignage devant la commission. La frustration ressentie ne découle pour ainsi dire pas de la sensation d'inachevé que laisse toujours un témoignage, et ce, peu importe le nombre de fois que le témoin le met en discours, mais plutôt d'une gradation des choses à dire. Muzima savait ne pas avoir dit des choses essentielles, qui auraient permis que des tribunaux interviennent si les personnes qu'ils accusaient et qui étaient toujours en fonction au moment où la commission recueillait les témoignages des survivants, dont des curés, osaient porter plainte pour diffamation. Autrement dit, Muzima espérait se servir du cadre de la commission pour provoquer les personnes qu'il incriminerait dans son témoignage et que justice puisse alors se faire, puisque ni son pays, ni le Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR), ni les Nations Unies ne jugeaient ces individus. Il déplore donc que cette occasion qui lui était en quelque sorte offerte lui échappât à cause du temps imparti, où la condensation était de mise. Et Muzima d'amèrement conclure qu'il n'avait pas raconté et que ces noms n'étaient pas inscrits sur le rapport.

Le témoin face à la justice

Ensuite, Muzima a témoigné à trois reprises devant des enquêteurs, mais dans des cadres juridiques cette fois, d'où la nuance apportée en abordant les modalités de l'énonciation dans le cadre de la commission. La première fois, ce fut dans le cadre d'un procès à Arusha, en 1999 ; la seconde, devant des enquêteurs au Canada ; la troisième devant des enquêteurs recueillant des témoignages de survivants sur

ce qui s'était passé durant le génocide. À Arusha, un bourgmestre d'une colline voisine de la sienne était inculpé – c'est d'ailleurs dans cette commune que Muzima a reçu des coups de machettes à la tête dont il conserve des cicatrices qui lui traversent toute la partie inférieure du crâne. Durant toute une semaine, Muzima témoignera devant deux enquêteurs mais, curieusement, précise-t-il, il ne fut pas appelé à témoigner à la barre. Il est vrai qu'entre-temps Muzima avait émigré au Canada, mais les enquêteurs avaient en leur possession ses coordonnées, ce qui aurait pu, s'ils y avaient tenu, le faire comparaître à Arusha. Muzima pense que, s'il n'a pas été contacté, cela peut sans doute s'expliquer par deux facteurs : d'une part, il pense avoir été un témoin « difficile » et nous allons voir pourquoi ; d'autre part, le procès de Butare était un procès groupé et les enquêteurs ont probablement dû faire une sélection des témoignages les plus pertinents pour monter un dossier solide. Nous verrons aussi pourquoi le témoignage de Muzima a pu ne pas être jugé « pertinent ». De ce témoignage devant les enquêteurs à Arusha, Muzima ressort encore une fois déçu, la langue s'érigeant à nouveau en obstacle : les deux enquêteurs sont anglophones et Muzima ne parle pas l'anglais. Celui-ci demande en vain un traducteur. Il tente à plusieurs reprises de témoigner en français, mais les enquêteurs ne recueillent son témoignage qu'en anglais. Après plusieurs rédactions d'un texte voulant refléter le témoignage de Muzima, ils parviennent à s'entendre sur un texte « de compromis », car Muzima ne peut saisir les nuances de la langue anglaise, ce qui donne un témoignage très épuré et donc forcément incomplet. De plus, selon Muzima, les enquêteurs visaient à ce que son témoignage vienne corroborer ce que d'autres avaient déjà énoncé. Or, Muzima s'y refusait car il était incapable d'apporter des précisions portant, par exemple, sur la marque de véhicules ou l'heure et le jour d'un événement donné. Ne pouvant en assumer l'exactitude, il craignait que pût être remise en cause la véracité non seulement du détail en question, mais de l'ensemble de son témoignage, s'il devait aller témoigner en cour où confrontation il y aurait. Il faut ici garder en mémoire que Muzima avait reçu deux coups de machette qui lui firent perdre connaissance, moment dont il ne peut mesurer, en toute logique, la durée. Autre facteur de frustration, Muzima voulait des garanties sur la protection de son identité et donc sur sa sécurité, garanties qui devaient aller au-delà de ce qu'on lui offrait : utilisation d'un acronyme, brouillage de la voix, vitre opaque au procès. Pour Muzima, si le prévenu pouvait avoir accès au dossier – et il l'avait – et par conséquent à l'identité du témoin, si, de surcroît, il pouvait recevoir des visites de son épouse ou de membres de sa famille à qui il pouvait raconter qui l'accusait, sa vie était en danger. Muzima savait que d'autres témoins étaient morts avant même d'être allés témoigner à Arusha ou à leur retour au Rwanda, car les « mesures d'atténuation des risques »⁶ ne garantissaient pas la sécurité d'un anonymat total et complet. À l'époque, Human Rights Watch (2000, 2002) avait d'ailleurs mentionné ce phénomène dans ses rapports. Muzima demandait à ce qu'un fonds d'indemnisation soit créé pour assurer non la survie des témoins, mais celle de leurs proches, notamment dans

⁶ Cette expression est utilisée par Muzima pour souligner l'écart entre ce que « garantie » signifie par rapport à ce qui lui était offert pour protéger sa personne par l'adoption de certaines mesures.

le cas des veuves qui laisseraient derrière elles des orphelins, si la vie leur était ôtée avant ou après leur témoignage à Arusha. Témoigner à Arusha représentant un risque majeur pour la survie des témoins, il fallait qu'au moins une sorte d'assurance-vie pût être versée aux témoins. N'oublions pas que, au lendemain du génocide, le pays était dévasté, les survivants dépourvus, meurtris et isolés, notamment les veuves, stigmatisées à outrance parce qu'elles avaient été également victimes de viols. Muzima conclut ses réflexions sur cette expérience en précisant que ce bourgmestre fut condamné en première instance à perpétuité. Autrement dit, justice avait été faite. Le témoin était ainsi doublement soulagé, puisqu'il était resté un témoin intègre et les preuves recueillies auprès d'autres survivants avaient été suffisantes pour que l'accusation fût solidement fondée.

Une fois au Canada, ce sera Muzima qui accusera un ressortissant de sa commune d'avoir pris part au génocide. Nouvelle source de frustration : les enquêtes se poursuivent depuis dix ans et ne semblent pas aboutir, voire avancer d'un pouce, et pour cause. Là encore, le survivant-témoin-accusateur qu'il est ressent une vive déception et un découragement grandissant par rapport à la justice. Depuis sa première déposition, il a dû témoigner, ou plus exactement reprendre son témoignage, de A à Z, en 2001, 2004 et 2007, son dossier passant de main en main, selon que les enquêteurs ont été mutés ou mis sur d'autres dossiers. Ainsi trois enquêteurs différents ont-ils déjà recueilli sa déposition, ce qui, chez Muzima, éveille suspicion quant à la justice. Suspicion sur le sérieux de la volonté de la justice canadienne de traiter ces dossiers-là et sur les intentions « réelles » derrière ces multiples reprises du dossier : s'agirait-il de saisir des contradictions ? Comble de frustration pour le témoin-survivant qu'il est, lorsqu'il est appelé à témoigner, cela se fait dans les bureaux de la Garde royale du Canada (GRC) où il est filmé et où on lui dit que tout ce qu'il peut dire pourrait être retenu contre lui. Autrement dit, de témoin, il devient accusé potentiel. Ce qui instaure forcément une relation de méfiance par rapport à la situation même, le contexte devenant menaçant pour sa personne. Dans de telles circonstances, le témoin est amené à mesurer ses propos, le témoignage devenant une déposition, comme nous l'avons énoncé. Ainsi retient-il des noms de personnes ayant participé au génocide, les preuves de leur participation ne pouvant être apportées car ne pouvant être retenues comme preuves telles qu'entendues par la justice. Or, taire ces noms, c'est aussi taire une partie du témoignage, c'est tronquer celui-ci, c'est évider le génocide tant dans son amplitude que dans sa magnitude. Comme Muzima le souligne, durant le génocide, on voit tout, on entend tout, on sent tout ; mais on ne peut avoir de preuves pour tout. De plus, les enquêteurs veulent s'en tenir à un cas, un lieu, un moment précis du génocide. Dans de telles conditions, si témoigner ne permet pas de tout exposer, l'histoire est trahie, le génocide décontextualisé, et seule « une page » de cette tragédie peut en être récupérée, et encore dépouillée d'un grand nombre de précisions *collatérales*, pourrions-nous dire. Dès lors, ce nouvel environnement dans lequel Muzima a été amené à témoigner n'en était encore une fois pas un qui fût propice à accueillir la douleur, l'intimité, la meurtrissure du témoignage d'un survivant, avec tous les acteurs qui en furent la cause et toutes

les circonstances dans lesquelles ces acteurs, le vécu, le vu, le ressenti pussent être exposés, autrement dit, il n'y avait là encore pas de place pour sa *vivance*. La pièce où il était introduit était toujours dénudée de tout. Les enquêteurs étaient apparemment insensibles et la caméra soulignait et renforçait la distance entre lui et cette justice qui montait un dossier contre un présumé génocidaire, tout en plaçant le témoin dans une position de vulnérabilité extrême, puisque c'était la police (la GRC) qui filmait, ce scénario se reproduisant à trois reprises.

Le témoin passeur

Muzima a également témoigné dans d'autres cadres : devant des journalistes au Canada, la Canadian Broadcasting Corporation (CBC), Radio Canada, le journal *Le Droit* et d'autres dont il ne se rappelle pas ; mais lorsqu'il l'a fait, cela a souvent été lors de commémorations pendant lesquelles la presse se rue sur les survivants afin de recueillir à la volée quelque histoire à raconter, le plus souvent pour contrebalancer les propos de quelque individu ou association, la presse au Canada se devant d'équilibrer les points de vue. Les journalistes sont également venus le trouver lors de procès, notamment, celui de Désiré Munyaneza, chaque fois que celui-ci devenait d'actualité et il l'a été à de nombreuses reprises jusqu'au verdict final. Les journalistes s'adressaient alors aux survivants afin de recueillir leurs impressions du moment. Là encore, source de frustrations, les interventions des survivants étant découpées et insérées dans le discours journalistique qui, lui, prend toute la place et relègue le témoignage à une position de discours second, illustrant simplement les propos du journaliste. L'impression que laissent ces éphémères contacts avec la presse relève encore une fois de la carence d'espace où pouvoir réellement s'exprimer. Les entrevues sont orientées, ayant des visées bien délimitées et ne voulant pas s'embarrasser d'un exposé qui relaterait l'ampleur, l'étendue et la magnitude du génocide, de sa conception à son ultérieure négation, c'est-à-dire d'un avant à un après les tueries. Malgré cela, malgré les limitations imposées à la parole qu'on sollicite, Muzima souligne constamment que la moindre parole rapportant le génocide est pertinente. Autrement dit, les témoignages, sous quelque forme qu'ils se donnent au public, participent à l'actualisation d'une connaissance, luttent contre l'oubli, permettent, même si de façon ponctuelle, de ne pas tourner la page, et leur contenu se situe sur une même échelle de valeurs quant à leur pertinence.

Muzima a aussi été invité à témoigner devant des chercheurs et des étudiants, dans le cadre de recherches, de cours à l'université (en droit, en psychologie, en éducation, en sciences politiques, en gestion des conflits, etc.) ou de colloques. Dans ce dernier cadre, il apporte une précision quant à une peur qu'il ne ressent pas devant un enquêteur ou un journaliste. Et cette peur, il en parle au nom des survivants. Ce n'est plus un « je » qui raconte cette expérience testimoniale, mais un « on » collectif, non pas anonyme mais renvoyant exclusivement aux survivants

qui osent témoigner devant des publics dont ils méconnaissent la composition. Cette peur est celle de rencontrer des négationnistes, des révisionnistes ou des incroyables car, précise-t-il, devant de tels individus, surtout s'ils sont universitaires, un survivant est démuni, le génocide ayant fragilisé et vulnérabilisé les survivants. Au « ce n'est pas possible » des incroyables vient s'ajouter un « ce n'est pas vrai », ces deux formules finissant par se valoir aux yeux des survivants, et ces derniers ne savent que répondre à de tels énoncés. Ils basculent dès lors dans l'émotif, dans le dysphorique, que ce soit par des pleurs ou, plus violemment, par la rage. La parole ordonnée disparaît face à l'agression verbale de l'autre.

Une fois cette peur surmontée ou apaisée grâce aux premiers échanges avec des publics réceptifs et non devant des individus cherchant la confrontation, Muzima a endossé le rôle du témoin, certes, mais aussi et peut-être surtout celui de passeur de mémoire. En informant des jeunes qui n'ont aucune connaissance du génocide des Tutsi, il sait qu'il transmet des connaissances encyclopédiques au sein desquelles s'insèrent son histoire personnelle et celle des proches qu'il a perdus. Il s'agit dès lors de bâtir des ponts entre l'ici et l'ailleurs, le passé et le présent, pour que tous participent ensemble à l'écriture de l'histoire et à sa pérennité. Ses rencontres académiques durent en moyenne trois heures durant lesquelles les étudiants regardent tout d'abord un documentaire ou un film-reportage, avant de laisser la parole au témoin qui racontera et le génocide et son vécu du génocide. Après cela, les étudiants posent leurs questions au témoin. C'est sur la base de ces questions – qui pourtant lui sont posées après que les étudiants ont été informés par un documentaire et un témoin – que Muzima conclut que les jeunes ne savent rien du génocide des Tutsi et ce, malgré les médias, surtout radiophoniques, qui, ponctuellement, le remettent d'actualité grâce à la sortie d'un nouveau film, grâce à une nouvelle publication, roman ou biographie, qui émane d'un auteur ou producteur canadien⁷. De nouveau, l'espace-temps imparti qui, cette fois, est tout de même de trois heures, semble, on l'aura compris, n'être toujours pas suffisant pour tout dire, tout raconter.

Après cette succincte présentation du parcours testimonial de Muzima, il me faut souligner que celui-ci ne parle de devoir de mémoire que lorsqu'il témoigne dans un cadre où sa parole est accueillie dans son authenticité, dans la valeur de véracité que l'on accorde à la parole du témoin-survivant. Ainsi, en tant que membre de l'association Humura (Ottawa-Gatineau, Canada), a-t-il également témoigné devant des jeunes du secondaire, afin de les sensibiliser à cette réalité en les mettant en présence de survivants, autrement dit en rapprochant la tragédie humainement et géographiquement, Muzima insistant toujours sur la possibilité que cela se produise là où vivent les hommes, où que ceux-ci vivent. Parce que cela est une page de l'histoire qu'on ne devrait pas tourner et qui devrait être constamment d'actualité,

⁷ Pensons, par exemple, au livre du général Dallaire (2003) *J'ai serré la main du diable*, publié en français et en anglais, et au film réalisé par R. Spottiswoode dont la version originale est en anglais et porte le même titre que l'autobiographie-témoignage de R. Dallaire, au roman de G. Courtemanche (2000) et au film qui en découla, *Un dimanche à Kigali*, de R. Favreau, etc.

Muzima se doit d'en parler à ceux qui veulent savoir pour que les mécanismes permettant d'interpréter les prémises d'un génocide parviennent un jour à enrayer la machine génocidaire avant qu'elle ne se mette en marche. Le devoir de mémoire est, certes, une façon d'honorer la mémoire de ceux qui ne sont plus, mais il doit aussi viser la prévention à travers la passation de la mémoire aux autres communautés et aux autres générations. Par ailleurs, ce devoir de mémoire n'est pas concevable dans sa finitude ; autrement dit, les voies et les formes empruntées pour se faire entendre forment le parcours qu'il se fixe pour témoigner, pour remplir le devoir de mémoire, tel qu'il le conçoit, afin d'étendre, dans le temps et dans l'espace, la portée de son témoignage et de sa *vivance* du génocide, à laquelle s'ajoute, au fil des années, les connaissances encyclopédiques recueillies ici et là, aux côtoiements d'autres survivants, parfois même *via* d'autres génocides et *via* des études ou reportages qui voient le jour chaque année.

L'écriture transgénérationnelle

Aussi Muzima a-t-il entamé, depuis 2010, un projet d'écriture : ce nouveau cadre ouvrant pour lui une dimension qui viendrait compléter celles jusqu'alors empruntées et découvertes et où primait la parole. Une des raisons l'ayant poussé vers l'écriture relève du temps qui passe inexorablement. Muzima se sent prêt à poser un nouveau geste, faire un pas de plus dans l'étendue et la magnitude de son témoignage. Il vieillit, souligne-t-il, il est dans la quarantaine et ne peut/veut remettre cela à plus tard, craignant de ne plus pouvoir le faire s'il attend encore. Des noms, des visages commencent à ne plus être accessibles, parfois même ceux de proches. Devant cette défaillance de la mémoire, il lui faut tout consigner le plus vite possible, pour ne pas, dit-il, œuvrer malgré lui à laisser un terrain propice aux négationnistes. Les survivants doivent se souvenir des disparus, ces derniers ne doivent pas sombrer dans l'oubli, dans l'anonymat des fosses communes ; il faut au contraire leur redonner une dimension sociale en les nommant.

L'écriture est également possible parce que Muzima n'est plus dans la survie. Les sept années pendant lesquelles il est resté au Rwanda après le génocide, il lui fallait survivre et aider les plus démunis à en faire de même. Les huit premières années qu'il a passé au Canada, il lui a aussi fallu survivre : étudier et vivoter tant bien que mal pour fonder une famille tout en travaillant à la consolidation sociale et économique de son futur et du futur de sa famille. Sa situation économique et sociale étant à présent stable, l'écriture s'est imposée et est devenue une priorité face aux autres formes et voies empruntées jusqu'alors pour témoigner.

Le livre, par ailleurs, transcende le temps et l'espace. Il est perçu dans sa durée et son accessibilité, malgré l'espace de partage offert par l'internet, notamment dans l'audiovisuel. En parlant de durée, Muzima se réfère à deux aspects de cette dimension, le premier propre à l'imprimé et qui répond à l'adage « les paroles s'envolent, les écrits restent », le second propre à l'espace que s'accorde le témoin

dans son témoignage. Nulle limite n'est imposée, nulle autre que celle que l'auteur décide d'assumer pour mettre, temporairement, précise Muzima, un point final au texte. L'auteur accouche de tout « ce qu'il a dans le ventre », ajoute-t-il, il a le temps de *tout* dire et de *bien* dire. Qui plus est, un témoignage oral tel que le témoin voudrait le livrer, c'est-à-dire dans la durée, sans restrictions temporelles, ne peut compter sur l'attention constante de l'auditeur ou de l'auditoire alors qu'un livre, un lecteur peut l'avoir des jours et des nuits entre les mains, y revenir, le reprendre, avancer pas à pas durant des jours aux côtés du témoin, pénétrer son univers, sa sensibilité dans la durée et donc, forcément, dans la profondeur et l'intensité, pour reprendre deux dimensions propres à la sémiotique des passions.

Le livre est aussi conçu comme un outil de divulgation pour ses filles, aujourd'hui enfants et ne pouvant avoir qu'une compréhension très approximative et limitée de ce qui est arrivé à leurs parents, mais qui, avec le temps et la maturité, poseront probablement des questions plus complexes, dont le « pourquoi » ou le « pourquoi toi », auxquelles le père ne peut répondre mais autour desquelles il pourra développer nombre d'autres réflexions répondant à nombre d'autres questions.

Conclusion

En somme, pour Muzima, le devoir de mémoire auquel il répond en témoignant et qui caractérise son parcours testimonial ne répond pas à un besoin de raconter le génocide pour se soulager. Il ambitionne plutôt la transmission de cela et de sa *vivance* du génocide aux générations présentes et futures. Il vise à les outiller, à leur apporter des arguments qui permettraient la prévention d'autres génocides, qui permettraient aussi de contrer le négationnisme, qu'il considère tout aussi « malsain » que le génocide. Il convient de souligner ici l'emploi de cet adjectif, car il montre que cette volonté de nier renvoie à un corps – entendu comme entité pensante – malade ; autrement dit, l'adjectif renvoie à une pensée malade. Nier la mort de l'autre, nier la façon dont l'autre est mort, nier, en fin de compte, son existence est une atteinte à la mémoire. Quant à l'écriture de son témoignage, ce geste relève aussi de la volonté que justice soit faite. Muzima espère donner aux juges qui pourraient avoir son récit testimonial entre les mains un témoignage qui, peut-être, pourra leur servir à monter des dossiers pour lesquels il serait appelé à la barre. Point de justice sans témoin, il espère donc devenir, grâce à l'écriture, un témoin potentiel dans des procès judiciaires de ce crime imprescriptible. Finalement, il espère faire œuvre sociale en donnant à voir par l'écriture l'extrême paupérisation des survivants qui sont encore démunis, matériellement et psychologiquement, et qui requièrent aussi, fort souvent, un soutien médical pour des lésions souffertes ou des maladies contractées durant le génocide. L'écriture est un aboutissement, celui d'un cheminement, mais elle est perçue, non dans une quelconque finitude, mais dans l'accès à une autre dimension du témoignage jusqu'ici négligée. Autrement dit, une nouvelle avenue s'ouvre au témoin qu'il a toujours été, l'écriture est un nouvel embrayage s'ouvrant sur de nouvelles modalités.

Références

- Courtemanche G., 2000, *Un dimanche à la piscine de Kigali*, Montréal, Éd. Boréal.
- Dallaire R., 2003, *J'ai serré la main du diable*, Montréal, Éd. Libre expression.
- Human Rights Watch, 2000, « World Report 2000 : Rwanda ». Accès : <http://www.hrw.org/wr2k/Africa-08.htm#TopOfPage>. Consulté le 03/05/12.
- 2002, « World Report 2002 : Rwanda ». Accès : <http://www.hrw.org/wr2k2/africa9.html>. Consulté le 03/05/12.
- Masire K. et al., 2000, « Rwanda : le génocide qu'on aurait pu stopper », Organisation de l'unité africaine, 29 mai.

> LA PAROLE VINT

AUDREY ALVÈS

Centre de recherche sur les médiations
Maison des sciences de l'homme Lorraine
Université de Lorraine
F-57000
audrey.alves@yahoo

LES TÉMOINS DE LA TRILOGIE RWANDAISE : EXPANSION, EXPORTATION ET CIRCULATION D'UN STATUT NARRATIF

Résumé. — Au-delà de leur valeur littéraire et documentaire, les livres que Jean Hatzfeld a consacrés au génocide des Tutsi rwandais ont permis l'émergence de véritables vocations testimoniales et d'autant de figures tutélaires de témoins. Rétrospectivement, on constate aujourd'hui que la « carrière » de ceux-ci, surgie sur les collines rwandaises, s'est poursuivie jusqu'en Europe à travers l'espace médiatique francophone. La présente réflexion prend pour objet la personnalité et le parcours de trois de ces témoins récurrents (Sylvie Umubyeyi, Cassius Niyonsaba et Léopold Twagirayezu), « empêtrés » dans l'histoire du génocide, et dont les propos ont largement circulé en France comme au Rwanda. En suivant la trace itérative de leur témoignage sur différents supports (publications écrites, adaptation théâtrale et audiovisuelle) et en considérant les raisons qui ont conditionné leur engagement dans le récit, il s'agira ici d'apprécier la diversité des comportements et la difficulté « d'être » et de « devenir » témoin.

Mots clés. — *La Trilogie rwandaïse*, Jean Hatzfeld, témoins, carrière testimoniale, témoignage itératif, engagement, médiateur.

Les textes dits de *La Trilogie rwandaise* (*Dans le nu de la vie. Récits des marais rwandais* ; *Une saison de machettes. Récits* ; *La Stratégie des antilopes*¹) constituent une part essentielle de notre objet d'étude. Ces trois livres au registre hybride et inventif, signés par le journaliste-écrivain Jean Hatzfeld, fondent leur narration sur les témoignages des victimes et des bourreaux du génocide des Tutsi rwandais. Avec des choix énonciatifs distincts : le premier opus laisse uniquement la parole aux rescapés, le deuxième donne la priorité à celle des tueurs alors que le troisième prend un caractère choral ; ces œuvres qui composent *La Trilogie* partagent, outre la vocation de faire « entendre » le génocide des Tutsi en France, une caractéristique commune : chacun des livres « actionne » le témoin comme référence et énonciateur central. On peut considérer que les trois textes font affleurer – et c'est le plan le plus évident – une même composante testimoniale. La plupart des travaux universitaires consacrés au génocide des Tutsi publiés à partir de 2000 cite le travail mené par Jean Hatzfeld et mobilise au titre des outils d'analyse, ou au moins comme matériaux illustratifs, les récits publiés par le journaliste-écrivain. On y retrouve inmanquablement les témoignages montés par le journaliste, la trace de figures testimoniales emblématiques parmi lesquelles se distinguent Innocent Rwigyira (Alvès, 2010), Sylvie Umubyeyi ou encore Cassius Niyonsaba, etc. Le volume des citations tend clairement à indiquer que *La Trilogie* de Jean Hatzfeld est considérée, par la communauté universitaire mais aussi par la critique littéraire et culturelle, comme une œuvre de référence, tout du moins une source documentaire majeure. Cette entreprise journalistique et littéraire va permettre à certains des interviewés d'accéder à un statut de témoin emblématique ; par la fréquence et la continuité des conversations que Jean Hatzfeld a menées avec eux, neuf années durant (de 1998 à 2007), mais aussi par l'ampleur des références que vont leur accorder les médias.

Cette communication n'a pas pour objectif d'examiner l'ensemble des récits testimoniaux qui composent *La Trilogie* ni de relever les variations (plus sûrement décidées par l'auteur qu'imprimées par la parole des témoins) qui peuvent intervenir d'un livre à l'autre. Il s'agit ici d'établir à quelles conditions (niveau de circulation des témoignages, implication délibérée ou non des témoins, etc.) certains des interlocuteurs sollicités par Jean Hatzfeld réalisent ou ont réalisé ce que nous qualifions de « carrières de témoins ». Ainsi évoquerons-nous trois des figures de *La Trilogie* à qui Jean Hatzfeld « donne » carrière : Sylvie Umubyeyi dont la parole a trouvé naturellement un écho dans les médias français sans que Sylvie Umubyeyi se soit particulièrement engagée dans une démarche testimoniale personnelle ; Cassius Niyonsaba, « grand témoin » des collines de Nyamata, auto-revendiqué comme tel ; et enfin Léopold Twagirayezu, ancien tueur hutu, l'exception qui va nous permettre d'interroger la singularité (pour ne pas dire l'opportunité) d'une carrière de témoins chez les bourreaux.

¹ J. Hatzfeld (2000, 2003, 2007).

Sylvie Umubyeyi ou le témoignage à valeur itérative

Sylvie Umubyeyi constitue la rencontre fondatrice aux origines du projet de Jean Hatzfeld. Assistante sociale de métier, elle a écouté, accompagné et recueilli de nombreux orphelins ayant survécu aux tueries. C'est en 1998 qu'elle inversera pour la première fois les rôles en se soumettant à son tour aux questions de Jean Hatzfeld. Au départ, ainsi qu'elle le confiera plus tard au journaliste-écrivain, elle éprouvera certaines réticences à livrer son expérience à un étranger, « français et blanc » (Hatzfeld, 2000 : 223) de surcroît. Elle acceptera cependant de s'ouvrir à lui, moins par besoin que par attachement à la personnalité et à la détermination de Jean Hatzfeld. Son premier témoignage parvient au public français, pour la première fois le 14 mars 1998, dans les colonnes de *Libération* avec un article intitulé « Quatre ans après le massacre. Au Rwanda les enfants du génocide » (Hatzfeld, 1998a). Cet article marquera les esprits autant que la profession journalistique : il recevra le prix Jean-Marie Bayeux des correspondants de guerre². Le sujet du papier a en effet passionné l'auditoire : Jean Hatzfeld y relate, dans ce style « reporter » qui lui est cher, la vie de milliers d'enfants orphelins après le génocide. Son guide et informatrice principale, source affichée de l'article, n'est autre que Sylvie Umubyeyi : « Sylvie, l'assistante sociale qui parcourt les palmeraies à leur recherche, personne de confiance, explique : "Beaucoup d'enfants sont revenus du voyage ou de Tanzanie, sans leurs parents, tués, perdus dans la panique, ou qui craignent de rentrer" » (*ibid.*). Précisons que Sylvie Umubyeyi est ici sollicitée dans le cadre de son métier d'assistante sociale. Son témoignage apporte-t-il donc essentiellement des éléments sur les conditions de vie des enfants et les différentes démarches caritatives et associatives auxquelles elle participe. Le 27 mars 1998, un autre papier lui est, cette fois exclusivement, consacré : un portrait intitulé « Sylvie Umubyeyi, 32 ans, assistante sociale, recherche les enfants dispersés par le drame rwandais. Survivante » (Hatzfeld, 1998b). Elle y décrit minutieusement, parfois sans pudeur, son expérience du génocide tout en continuant d'expliquer la nature de son travail auprès des enfants. L'article, véritable acte de consécration qui marquera le passage de Sylvie Umubyeyi du statut d'interviewée « locale » à celui de grand témoin du génocide, débute ainsi :

« C'est souvent au lendemain d'un désastre humain que l'on rencontre une personne éclatante. Peut-être, comme le suggère Sylvie Umubyeyi sans savoir qu'il s'agit d'elle, "parce que, si on revient de là-bas, on est dans le nu de la vie". Le charme de Sylvie Umubyeyi se révèle aussitôt à la sérénité de son regard noir, puis à l'élégance de ses mots » (*ibid.*).

Ce portrait accorde une place essentielle aux propos rapportés par la jeune femme et préfigure ainsi l'esprit de la future *Trilogie*. Cet article provisionnel en contient déjà les ingrédients de réussite : des figures linguistiques imagées,

² Il s'agit du troisième et dernier article de J. Hatzfeld primé par ses pairs, à ce jour tout du moins, car il faut signaler que l'auteur devenu écrivain n'a jamais totalement écarté l'idée de revenir au journalisme.

une part capitale laissée au témoignage, un journaliste en retrait, déposant régulièrement son omniscience... tout ceci assurant au récit sa vraisemblance et inspirant, en toute justesse, le titre du premier volet, « *Dans le nu de la vie* ».

Suite à ce déclenchement de la parole testimoniale, Sylvie Umubyeyi va poursuivre le travail avec Jean Hatzfeld. Le titre du premier opus de *La Trilogie* signale l'importance de cette personnalité, qui revêt à la fois un rôle de guide à travers les collines mais également d'interprète auprès des rescapés. Après la parution du premier livre, le témoignage de Sylvie Umubyeyi et son statut narratif vont circuler de manière itérative dans l'espace médiatique français jusqu'à s'exporter au théâtre, dans la pièce *Igishanga* d'Isabelle Lafon. Un spectacle entièrement « scénographié » par la comédienne et metteur en scène qui, seule face au public, sert le texte une heure durant. Parmi les différents témoignages qui constituent l'œuvre de Jean Hatzfeld, elle a notamment choisi de « jouer » et d'« incarner » celui de Sylvie Umubyeyi : « J'ai choisi Sylvie parce que son propos m'a particulièrement touchée. Son propos constituait une vraie entité dans le texte, elle est à part »³. Ce spectacle bénéficia d'un accueil engageant et d'une critique flatteuse dans la presse culturelle comme généraliste, ce qui va contribuer à étendre le témoignage, la parole d'origine s'en trouvant démultipliée. En effet, la critique reprend, de façon réflexive, le registre testimonial : une fois encore, les articles de presse citent en abondance les propos de Sylvie Umubyeyi. On les retrouve dans les pages de *L'Humanité* : « Avant les massacres, assure Sylvie, Hutus et Tutsis vivaient sans anicroche. Alors pourquoi ? [...] Où ranger le génocide, répète Sylvie, je ne trouve nulle place ? Le témoignage de Sylvie Umubyeyi résonne dans nos esprits » (Brédy, 2002). Enfin, certains des journalistes critiques qui avaient déjà chroniqué ou commenté le livre de Jean Hatzfeld, réitérèrent l'exercice à propos de la pièce de théâtre. Ainsi Frédéric Ferney (2002), qui avait reçu Jean Hatzfeld sur son plateau un an auparavant, commente-t-il *Igishanga*, l'adaptation théâtrale, de la manière suivante dans *Le Figaro* :

« Une femme noire. Oui elle est là. Elle s'appelle : Sylvie Umubyeyi. Elle parle sans ressentiment, sans haine, d'une voix détachée, pas si grave au fond, mais qui soudain s'étrangle dans un sanglot. Elle dit : "Je ne sais pas si vous pouvez me comprendre". Non sans doute. Qui peut comprendre le ressort aveugle du génocide ? ».

Mais si le propos et le statut narratif de Sylvie Umubyeyi circulent en France par le biais du livre, de la pièce de théâtre, des commentaires et critiques divers (son témoignage et son statut sont répétés), elle ne se lance pas pour autant dans une « carrière » de témoin et poursuit son engagement social auprès des enfants du génocide. Ayant quitté le Rwanda pour le Zaïre en 2004 pour participer à la mise en place d'un village d'enfants à la frontière, elle ne croise plus la route de Jean Hatzfeld pendant plusieurs années et n'apparaît pas dans son deuxième livre. En 2007, elle retrouve Nyamata et témoigne à nouveau face à Jean Hatzfeld pour expliquer son exil et son témoignage mis en suspens :

³ Cette citation est extraite d'un entretien mené, par nos soins, auprès d'Isabelle Lafon à Paris (09/04/05).

« Mes sentiments changent. Avant, il y a dix ans [lors de sa première rencontre avec Jean Hatzfeld], si je racontais ce que j'avais vécu pendant le génocide, je me retrouvais trop effrayée, je ne pouvais continuer. Si je rentrais dans mon histoire, les émotions s'élevaient trop fortes, la confiance m'abandonnait, la panique me poursuivait, je devais en sortir. C'était trop tôt. Aujourd'hui, ça va, j'ai appris là-bas grâce à un psychologue belge, je vais pouvoir parler à nouveau » (Hatzfeld, 2007 : 104).

Sylvie Umubyeyi, témoin souvent cité et emblématique de *La Trilogie rwandaise* en France, n'avait pas d'aspiration particulière à le devenir, elle découvre en pleine confession la force figurative du témoignage. Sa rencontre et l'importance de son rôle dans l'entreprise de Jean Hatzfeld, l'intérêt des médias et des créateurs francophones pour sa personnalité et son récit, qui citent en boucle son témoignage, l'ont érigé en témoin itératif, paradoxalement absente, qu'on cherche à incarner par la voie théâtrale, qui ne s'exile pas du Rwanda et ne devient pas témoin « sur le terrain ». C'est essentiellement par la reprise de son propos que les médias l'érigent en témoin.

Le cas Cassius Niyonsaba, le plus jeune des témoins de *La Trilogie*, se place à l'inverse dans la mesure où l'action testimoniale lui tient véritablement lieu de formation intellectuelle : sa croissance d'homme, dans les années qui suivent le massacre, est contemporaine à sa croissance de témoin.

Cassius Niyonsaba, une carrière « précoce » de témoin

Lors de sa première rencontre avec Jean Hatzfeld, en 2000, Cassius Niyonsaba n'est âgé que de douze ans. Il témoigne de son expérience de survie dans les marais avec une maturité et une lucidité surprenantes. Son témoignage ouvre *La Trilogie*, accompagné de sa photographie qui laisse apparaître une cicatrice saillante sur le crâne. À l'époque déjà, le journaliste-écrivain décrit la propension de Cassius Niyonsaba à se livrer sur son expérience du génocide : « Assis sur le parvis en compagnie du gardien, il répond aux visiteurs étrangers venus se recueillir depuis la capitale. Il se plaît à leur raconter son histoire et le massacre auquel il a échappé » (Hatzfeld, 2000 : 14). On le retrouve ainsi sans surprise, un an plus tard, en 2001, parmi les témoins réunis dans un ouvrage intitulé *Les Blessures du silence. Témoignages du génocide au Rwanda* illustré par le photographe Alain Kazinierakis et écrit par la survivante Yolande Mukagasana (2001 : 104), consacrée « témoin public » depuis sa participation à la pièce de théâtre *Rwanda 94*⁴. Constitué pour moitié de photographies des interviewés et qui publie, côte à côte, des entretiens avec des rescapés et des tueurs, ce recueil reproduit dans son écriture le principe

⁴ Initiative dramaturgique belge, *Rwanda 94* (création : Groupov ; directeur artistique J. Delcuvellerie) a été très remarquée lors de l'édition 1999 du Festival d'Avignon. Le texte de ce spectacle a été publié sous le titre : *Rwanda 94. Une tentative de réparation symbolique envers les morts, à l'usage des vivants* (Groupov, 2002).

même des *gacacas* (tribunaux communautaires villageois rwandais) : il propose un face à face – inhabituel dans la littérature génocidaire – avec une rescapée qui y interroge ses bourreaux. L'engagement et les expressions de la colère sont constants dans ce livre dénué de toute neutralité relationnelle. En dépit du caractère exceptionnel de la rencontre victime/bourreau qu'il propose, ce texte est bien plus proche du document historique à charge que de l'exercice littéraire.

On retrouve donc le témoignage de Cassius Niyonsaba au sommaire de cet ouvrage, un an après sa participation à *La Trilogie*, et l'on peut constater les premières variations du récit de son expérience génocidaire. Notamment lorsqu'il tente d'expliquer, aux autres comme à lui-même, où et comment il a disparu pendant les semaines qui ont suivi les massacres. Selon sa première version livrée à Jean Hatzfeld en 1999, il aurait probablement erré dans les bois alors que, dans ce livre-photo, il déclare avoir été recueilli à l'orphelinat. Mais il explique que sa blessure lui cause des troubles de mémoire et donc des difficultés à conserver une version stable des événements vécus. Selon lui, il éprouverait des difficultés à se rappeler ce qu'il a fait ou appris la veille alors qu'il garderait de clairs et beaux souvenirs de sa petite enfance. Il dit : « Il y a du tapage dans mon imagination quand les souvenirs s'entrechoquent » (Hatzfeld, 2007 : 194). En 2007, il a 19 ans et revendique clairement consacrer la totalité de son temps et de sa réflexion au témoignage. Il explique ainsi à Jean Hatzfeld :

« À mon âge, je devrais bien préférer les matchs de football, les films d'aventures, je suis intéressé par les documentaires du génocide, les cérémonies de deuil, j'aime les musiques de commémoration. Je passe mes loisirs plus volontiers au mémorial que sur les promenades de galanteries, mais celui qui est terriblement blessé, il s'en fiche. Il ne veut pas côtoyer les Hutus, il refuse de contempler les fauteurs en train de retrouver leurs familles. Il ne voit en premier que sa cicatrice et pense aux séquelles qui par en dessous vont avec. Il attrape toutes les bonnes raisons de répéter. Et il raconte toujours la même histoire. Je ne vais jamais me fatiguer de cette histoire » (*ibid.* : 195).

Deux variables explicatives ponctuent ce discours engagé et empreint de souffrances. Rétérer le témoignage serait, d'une part, une façon pour lui de se positionner, voire de résister, face à une politique de réconciliation nationale qui privilégierait le silence et raccourcirait les souvenirs pour penser l'avenir et, d'autre part, c'est parce qu'il porte les stigmates de son statut aux yeux de tous – sa cicatrice affirme d'emblée son statut de témoin-rescapé – qu'il entend consacrer toute son énergie au souvenir du génocide et répéter à corps perdu son témoignage au fil des nombreuses sollicitations dont il fait l'objet. L'acte résolu de témoignage de Cassius Niyonsaba qui prône un arrachement au fatalisme, à un futur autre, renvoie aux constats du sociologue Renaud Dulong (1998 : 99) relatifs à la « continuité entre détermination et téléologie dans l'œuvre du témoin ».

L'évocation de ce cas significatif de témoin-rescapé itératif, dont l'engagement se rationalise avec sa participation à *La Trilogie*, impose un autre questionnement : peut-on déployer et légitimement revendiquer une carrière de témoin lorsque, loin d'habiter la figure de la victime, on incarne celle du bourreau ?

L'exception Léopold Twagirayezu ou le tueur « volubile »

Rappelons ici que c'est dans des conditions bien particulières – définies en amont des entretiens par un pacte noué entre l'interviewer et chaque témoin – que les tueurs se sont livrés à Jean Hatzfeld en 2003. Inspiré par le procédé mis en place par Christopher Browning (1994), dans *Les Hommes ordinaires*, qui interrogeait l'ensemble d'un bataillon de réserve de la police allemande, Jean Hatzfeld avait choisi de faire témoigner une bande de copains-tueurs, emprisonnés au pénitencier de Rilima au Rwanda. Déjà jugés et incarcérés, ils se sentaient plus en sécurité, plus assurés, n'ayant plus rien à craindre ou à espérer de ce qu'ils allaient raconter. La parole de ces tueurs a ainsi émergé, libérée sous l'effet du groupe et de l'emprisonnement, à distance du regard extérieur. Et, aussi, en contrepartie de petits services rendus par le journaliste-écrivain qui leur rapportait des courses de leurs familles respectives.

Nous allons nous intéresser ici à la façon dont ces mêmes témoins se sont comportés à leur sortie prématurée de prison en 2006, non prévue à l'époque de leurs confessions au journaliste. De retour sur les collines, la majorité des témoins-tueurs ne souhaite plus témoigner et nie une grande partie des propos publiés et des faits qui leur sont imputés dans les livres. Certains comme Pancrace Hakizamungili, Pio Mutungirehe ou Alphonse Hitiyaremye continuent malgré tout à échanger avec le journaliste-écrivain, grâce à la relation de confiance qu'il a su établir avec eux. Ils ne témoignent pas de manière autonome mais se rendent disponibles pour répondre aux questions de Jean Hatzfeld, ils ne parlent qu'à lui et répètent certains de leur propos de l'époque. Dans le dernier volet de *La Trilogie* (Hatzfeld, 2007), force est de constater que leur récit a évolué. Ils se montrent moins précis, plus en retenue quant aux détails sur les tueries, préférant insister sur la difficulté de leur vie quotidienne actuelle, dépossédés de leur maison, de leur femme, etc.

D'autres journalistes sont allés à Nyamata pour faire parler à nouveau ces mêmes tueurs. Nicolas Poincaré, notamment, qui réalise *Conversations avec le diable*, un reportage de 20 minutes filmant le retour de Jean Hatzfeld à Nyamata et diffusé dans le magazine *Sept à Huit* en accès *prime time* sur TF1 le 4 avril 2004. Il était en effet légitime d'attendre quelque document télévisuel exploitant le très riche matériau rassemblé par Jean Hatzfeld. De plus, on sait que le journaliste-écrivain n'espérait alors que d'avoir cette opportunité de revenir à Nyamata équipé d'une caméra afin d'évaluer la possibilité scénique et visuelle du témoignage. D'ailleurs, on imaginait aisément un documentaire esthétisant sur Arte ou un 52 minutes approfondi sur la case histoire de France 5. Mais le projet qu'il va accepter n'aura rien à voir avec ce qu'il souhaitait. De son retour en Afrique, naîtra donc, finalement, ce reportage de 20 minutes où la caméra talonne un étrange missionnaire inconnu du grand public, Jean Hatzfeld, distribuant des collines au parvis de l'église, poignées de main indistinctes, questions encodées, propos à l'emporte-pièce que les raccourcis du montage contribuent à obscurcir. Dans un tel format, le terme même d'adaptation devient impropre et le témoignage ne peut se répéter sans se dénaturer.

Hors champ, Nicolas Poincaré espère dupliquer, retrouver le témoignage originel des tueurs. « C'est long de tuer un Tutsi ? », interroge-t-il ainsi Pio... qui sourit et lui explique que oui, « il est plus compliqué de découper un homme qu'un arbre ». Il évoque les courses dans les marais, l'odeur du sang. Et puis, en parlant, il fait mécaniquement le geste de hacher quelque chose qui serait à ses pieds. Le témoignage prend une expression nouvelle, raccourcie, proche peut-être de ce que Jean Hatzfeld attendait en imaginant adjoindre une caméra au dispositif de témoignage. Mais cette forme reste difficilement supportable, excessive et incontrôlable car basée sur le principe de l'hypotypose. Figure rhétorique fondée sur l'image, elle constitue le procédé privilégié pour animer les descriptions et frapper l'imagination de l'interlocuteur. Les quelques gestes effroyables de Pio (qui nous rappellent le procédé de « réincarnation de bourreaux » présent chez Rithy Panh dans son documentaire *S21, la machine de mort khmère rouge*⁵), sa description technique et sans émotion, son étrange sourire qui ne le quitte pas, ne peuvent manquer de faire apparaître dans l'imagier scolaire du téléspectateur de TF1, l'image incontrôlée de l'Africain sanguinaire. D'autant plus rapidement qu'aucun commentaire d'accompagnement ne viendra encadrer le propos de Pio ou limiter l'hypotypose. Il s'agira là de l'unique répétition publique du témoignage d'un des tueurs de la bande, finalement dénaturé par un dispositif où le discours s'efface sous la force de l'image.

Parmi ce groupe de témoins-tueurs, dont la majorité choisit de se taire ou, au mieux, s'en tient à une discrétion extrême, se distingue Léopold Twagirayezu qui défie la loi du silence ; il est assassiné en 2004, peut-être en raison, justement, de sa propension à témoigner. Jean Hatzfeld (2007 : 30-41) s'interroge sur son comportement et sa disparition au point de lui consacrer un court chapitre dans son dernier volet de *La Trilogie*, intitulé « Une révélation fatale ». À la suite de ses premiers récits et confessions auprès de Jean Hatzfeld, témoigner va devenir, pour Léopold Twagirayezu, un acte continu, un métier, une raison de vivre. Dans *La Stratégie des antilopes*, il explique les fondements de vocation testimoniale :

« Il y en a qui essaient de montrer des regrets mais ils tremblent devant la vérité... Moi, c'est dans un camp du Congo que j'ai senti pour la première fois mon cœur se ronger. J'ai prié dans l'espoir de me soulager, sans réussir. La honte m'attendait fermement à la sortie des prières ou des chants. Alors j'ai commencé à regretter à voix haute, sans me soucier des moqueries des camarades. En prison j'ai raconté toute ma vérité. Elle est sortie sans entrave. Dorénavant chaque fois qu'une personne me la demande, elle coule pareillement » (*ibid.* : 35-36).

Léopold Twagirayezu va inlassablement raconter son expérience et se répéter autant de fois que les enquêteurs, juges, journalistes et autres voisins le lui demanderont. Intarissable, il ne veut et ne peut plus s'arrêter de parler. Dans ce chapitre, Jean Hatzfeld s'interroge sur la « volubilité » de Léopold Twagirayezu. Hanté par ses propres exactions comme par celles auxquelles il a assisté, il témoigne notamment à la barre de plusieurs tribunaux, *gagacas* et autres. Sa collaboration avec la justice

⁵ *S21, la machine de mort khmère rouge*, 2002. Documentaire incontournable consacré au génocide au Cambodge qui confronte, sur le lieu même de l'ancien centre de détention (situé au cœur de Phnom Penh, au bureau de sécurité S21), les témoignages de rares rescapés et ceux de leurs anciens bourreaux.

lui fait d'ailleurs éviter la peine capitale et réduit sa condamnation à sept ans de prison contre dix pour les autres détenus. Il acquiert une certaine notoriété au point que les visiteurs étrangers, journalistes notamment, le sollicitent régulièrement. Jean Hatzfeld parle d'une « inépuisable logorrhée repentante » (*ibid.* : 36) chez cet homme qui consigne les épisodes de tueries sur un cahier d'écolier, avec l'aide d'un ami qui écrit mieux que lui. Il y inscrit le nom de ses victimes, la date et la zone des principales expéditions, souligne à double trait les actes de ses anciens « collègues » de machettes. Cette loquacité en inquiète plus d'un, alors que d'autres lui reprochent de faire commerce de son témoignage. Le soir du 15 septembre 2004, Léopold Twagirayezu est retrouvé assassiné. Interrogé par Jean Hatzfeld sur cette disparition, Pancrace Hakizamungili ; un de ses amis de la bande, dira :

« Léopold, il s'est montré extraordinaire en tueries. Il s'est voulu extraordinaire en racontars et en dénonciations. Tout ce qu'il disait était vrai, complètement raconté, tous les détails se suivaient bien là. Mais qui peut l'endurer ? Ses dires véridiques pouvaient se montrer sataniques » (*ibid.* : 38).

Le témoin-tueur itératif existe donc bien, Léopold Twagirayezu en constitue la preuve. Or, la situation de réconciliation nationale et la cohabitation à laquelle sont invités victimes et bourreaux, au Rwanda, fragilisent largement son statut. Il n'est pas exclu qu'il soit désormais risqué de le revendiquer.

Conclusion

Un point commun apparaît à travers les trois cas que nous venons d'évoquer, celui de la sollicitation extérieure, du « témoignaire », cet auxiliaire de la parole, Jean Hatzfeld en l'occurrence, qui constitue le moteur du témoignage, qui l'initie, le pousse et l'encourage. Cette présence du médiateur dans l'ensemble du processus de recueil du témoignage – qui n'est pas nouvelle dans l'univers génocidaire – attire nécessairement l'attention sur son rôle dans la relation testimoniale, dans la transmission du récit mais aussi dans l'éventuelle impulsion de vocations de « carrières de témoins ». C'est, rappelons-le, l'une des singularités de la production des témoignages écrits sur le génocide des Tutsi (la dynamique du tiers est tout à fait structurante dans la mise en place du corpus mémoriel rwandais) : les rédacteurs, qui jouent le rôle de tiers ou de médiateur, sont souvent occidentaux, à l'image de Jean Hatzfeld, dont nos recherches ont montré le rôle essentiel dans le processus de construction et de diffusion testimoniales. D'autre part, ces témoignages sont publiés en langue française, à destination d'un public occidental. Les trois témoins que nous venons d'évoquer ne bénéficient pas du succès des livres, puisque *La Trilogie* n'est pas diffusée au Rwanda⁶. Et seuls les Rwandais scolarisés ont appris les rudiments du français, la langue dans laquelle la mémoire se diffuse le plus largement.

⁶ On peut trouver quelques exemplaires de *Dans le nu de la vie* à la librairie Caritas de Kigali. Innocent Rwigilliza, un des rescapés qui témoigne dans les livres – également interprète – se charge aussi de la distribution à la demande de *La Trilogie* ; demande assez rare, essentiellement de la part d'étudiants en fin de cycle qui réalisent des mémoires sur le génocide.

Les sollicitations vont de pair avec l'engagement de chacun dans son acte de témoignage. Ainsi Sylvie Umubyeyi est reconnue en France comme témoin emblématique du génocide sans pour autant poursuivre une telle « carrière » au Rwanda. Pour autant, son engagement dans l'entreprise de Jean Hatzfeld, qui l'a incitée à s'inscrire dans le rôle de témoin, les innombrables courriers qu'elle a reçus depuis l'étranger (*La Trilogie* a déjà été traduite en cinq langues) la poussent à s'interroger sur sa posture et son statut de témoin. Les deux autres figures, Léopold Twagirayezu et Cassius Niyonsaba, se sont engagées en réaction. Réaction à ses remords pour le premier, dans un registre cathartique afin de se laver de ses fautes. Le second, le plus jeune, le plus déterminé, transmet son témoignage avec force. Pour lui, peu importe la nature de la sollicitation, il s'agit surtout de donner du sens à son parcours et de se positionner face à un contexte politique particulier, ce brutal impératif de coexistence entre victimes et bourreaux qui impose une solution sécuritaire impensable : la réconciliation.

Références

- Alvès A., 2010, « L'interprète Innocent Rwililiza. Exception d'un statut, singularité d'un témoignage », pp. 177-190, in : Fleury B., Walter J., dirs, *Qualifier des lieux de détention, et de massacre (3). Figures emblématiques, mobilisations collectives*, Nancy, Presses universitaires de Nancy.
- Brédy A., 2002, « Après l'horreur, la nudité du témoignage », *L'Humanité*, 4 févr.
- Browning C. R., 1994, *Des hommes ordinaires. Le 101^e bataillon de réserve de la police allemande et la Solution finale en Pologne*, trad. de l'anglais par É. Barnavi, Paris, Éd. Les Belles Lettres, 2006.
- Dulong R., 1998, *Le témoin oculaire. Les conditions sociales de l'attestation personnelle*, Paris, Éd. de l'École des hautes études en sciences sociales.
- Ferney Fr., 2002, « Une femme, une voix », *Le Figaro*, 22 juin.
- Groupov, 2002, *Rwanda 94. Une tentative de réparation symbolique envers les morts, à l'usage des vivants*, Paris, Éd. Théâtrales.
- Hatzfeld J., 1998a, « Quatre ans après les massacres. Au Rwanda, les orphelins du génocide », *Libération*, 14 mars.
- 1998b, « Sylvie Umubyeyi, 32 ans, assistante sociale, recherche les enfants dispersés par le drame rwandais. Survivante », *Libération*, 27 mars.
- 2000, *Dans le nu de la vie. Récits des marais rwandais*, Paris, Éd. Le Seuil.
- 2003, *Une saison de machettes. Récits*, Paris, Éd. Le Seuil.
- 2007, *La Stratégie des antilopes. Récit*, Paris, Éd. Le Seuil.
- Mukagasana Y., 2001, *Les Blessures du silence. Témoignages du génocide au Rwanda*, Paris, Éd. Actes Sud.

> ET LE TÉMOIN FUT

EMMANUELLE DANBLON

Groupe de recherche en rhétorique et en argumentation linguistique

Université libre de Bruxelles

B-1050

edanblon@ulb.ac.be

DES CARACTÉRISTIQUES DE L'*ETHOS* DU TÉMOIN PÉDAGOGIQUE : MARIE PINHAS

Résumé. — Dans cet article, l'étude empirique d'un cas de témoignage itératif en situation pédagogique permet de confirmer une hypothèse importante pour la rhétorique. Le témoin construit d'abord un *ethos* naturel qui fonde son identité narrative. À partir de là, il construit un *ethos* technique dont les caractéristiques prolongent les traits de l'*ethos* naturel, d'une façon très frappante.

Mots clés. — Témoin, *ethos* naturel, identité narrative, *ethos* technique, rhétorique profonde, rhétorique technique.

Le témoignage de Marie Pinhas a été enregistré par la Fondation Auschwitz en 1992, il y a 20 ans. Elle a ensuite enregistré le long entretien vidéo dont je reporte ici deux extraits, toujours en 1992. C'est seulement après cela qu'elle a commencé à participer de façon régulière à des témoignages organisés à des fins pédagogiques, plus spécifiquement orientés pour un public de jeunes gens. Née à Salonique le 6 mars 1931, elle émigre à Bruxelles avec ses parents et y passe le début de sa scolarité. Elle est déportée à Auschwitz à l'âge de 13 ans avec ses deux parents. Elle passe toute la détention avec sa mère et reviendra aussi avec elle. Elle ne retrouvera pas son père. Marie est devenue un « témoin itératif » et a beaucoup raconté son histoire aux enfants et aux adolescents. Dans les écoles, dans les mouvements de jeunesse, dans les rassemblements éducatifs et de commémoration.

Les hypothèses sur lesquelles repose ma réflexion sont fondées sur le modèle rhétorique de la raison stratifiée que je construis depuis quelques années (Danblon, 2002). Plus précisément et plus récemment, ce modèle développe l'idée qu'il y a une rhétorique profonde, spontanée, dont la fonction principale est d'aider l'individu à *figurer* le monde (Danblon, 2013). Cette rhétorique spontanée donne lieu à des fonctions discursives utiles à la société et prises en charge par des institutions spécifiques chargées de *décider*, de *juger*, de *célébrer*, de *commémorer*, de *blâmer*, de *louer* d'*instruire*, mais aussi, plus fondamentalement, de *raconter*. Il y a ensuite une rhétorique technique, consciente, qui prolonge cette rhétorique intuitive. La première théorie de la rhétorique technique se trouve chez Aristote. À de nombreux égards, elle reste d'actualité même si elle doit être repensée et modifiée en tenant compte de l'évolution de la société et des institutions dans lesquelles se pratiquent ces fonctions discursives. Dans cette perspective, toute fonction discursive, qu'elle soit spontanée ou technique, répond aux besoins institutionnels d'une société donnée.

Quel modèle épistémologique pour le témoignage ?

La question du témoignage en général peut être éclairée par ce modèle rhétorique, que je propose de replacer dans son contexte naturaliste d'inspiration aristotélicienne. En effet, témoigner, c'est d'abord raconter une histoire comme acte spontané. C'est ensuite se servir de ce récit à des fins institutionnelles plus précises (justice, politique, droit, histoire, éducation, etc.). Dans ce contexte, il est intéressant de chercher à analyser les liens entre la fonction spontanée du récit qui servira de témoignage et l'élaboration technique d'un témoignage dont la visée est de répondre à un besoin institutionnel spécifique.

Or, cette perspective naturaliste est aujourd'hui adoptée explicitement par la recherche en sciences cognitives qu'il faut à présent évoquer. Ainsi Dan Sperber (2007) et Gloria Origgi (2007) ont-ils récemment proposé un modèle naturaliste du témoignage pourtant très différent de celui que l'on trouve chez Aristote. En effet, selon les auteurs, comprendre le témoignage dans une perspective évolutionniste revient à déterminer une fonction première à l'activité du témoin. Leur modèle naturaliste de la connaissance est fondé, au commencement, sur la question de la confiance et de la vérité. Mais ils proposent une inversion du présupposé gricéen (Grice, 1989) qui met en avant un principe de coopération entre individus selon lequel, toutes considérations mises à part, les individus ont un plus grand intérêt à coopérer (et donc à dire ce qu'ils pensent être la vérité) dans des situations de communication. Or, Dan Sperber, en particulier, propose un modèle de la tromperie comme étant *a priori* plus efficace au plan de l'évolution, parce que plus rentable pour l'individu¹.

Ce n'est pas le lieu, ici, de débattre sur le réalisme de la proposition de Dan Sperber. En revanche, il est intéressant de noter que ces auteurs, dans leur projet naturaliste, envisagent immédiatement la question du témoignage sous le seul angle de la confiance épistémique qui présuppose la question de la vérité ou de la fausseté.

Je voudrais, pour ma part, défendre un modèle naturaliste pour le témoignage, en montrant que sa pierre angulaire, en amont de la question de la vérité (qui ne devient pertinente que dans un second temps et dans certaines situations), est d'une autre nature, que je vais à présent chercher à décrire. Il faudra ensuite confronter cette hypothèse au cas précis du témoignage que j'analyserai ensuite.

Le témoin spontané construit tout d'abord son identité narrative grâce à la mise en récit des événements qu'il rapporte (Bruner, 2002 ; Ricœur, 1983-1985). Ainsi construit-il, dans et par le récit, son identité narrative, laquelle correspond approximativement à la catégorie rhétorique de l'*ethos*². Cette catégorie de la raison discursive permet à l'individu de donner du sens aux événements vécus en lien avec l'image qu'il se fait de lui, de son identité personnelle et culturelle, mais aussi des décisions et des jugements qu'il est amené à produire au cours de sa vie. Il arrive que la construction de cet *ethos* spontané présente des difficultés. Cela peut arriver, soit pour des raisons pathologiques (cela correspond à ce que Jerome Bruner (2002) nomme la « dynarration », une incapacité à mettre sa vie en récit d'où découle une impression de dispersion, d'inconsistance), soit lorsque le témoin est confronté à des événements assez « atopiques » pour qu'il ait des difficultés

¹ « Il est banal pour un locuteur, et souvent approprié (d'un point de vue pratique sinon moral), d'arriver à ses fins en manipulant et en trompant plus ou moins son auditoire » (Sperber, 2007 : 109).

² Initialement, le terme grec d'*ethos* désigne le caractère d'une personne.

à les *figurer* de façon cohérente pour les intégrer à son identité narrative. Certains témoignages récoltés par la Fondation Auschwitz présentent cette particularité (Danblon, 2007). Mais lorsqu'un témoin est invité à prendre la parole pour répondre à un besoin institutionnel précis, il est déjà dans la phase technique de la mise en récit des événements à rapporter et se base, en principe, sur une identité narrative à peu près cohérente. La construction de cet *ethos* naturel n'a donc pas pour premier critère la vérité des faits, mais la cohérence de l'identité narrative, qui renvoie, d'ailleurs, à la dimension proprement « éthique » de cet *ethos* naturel. Nous aurons l'occasion de revenir à cette question plus tard. Pour l'instant, il faut supposer que l'*ethos* naturel du témoin sert de fondement, conditionne la construction d'un *ethos* technique qui sera, quant à lui, mis au service d'une visée sociale spécifique.

C'est pourquoi, lorsqu'on replace le témoignage dans le cadre d'une rhétorique technique, on comprend mieux la fonction discursive qui est à l'œuvre si on la décrit grâce à la formule – que l'on doit à John R. Searle (1995) – qui glose la création d'un fait social : « X est compté comme un Y dans C ». Son idée est que tout fait social (Y) a pour fondement un fait brut (X) auquel est attribuée une fonction dans un cadre donné (C). En voici le schéma, à propos de l'*ethos*, dans le cas que l'on va analyser :

Tableau I. Assignation de la fonction « témoin » en fonction de l'institution.

X (personne)	Y (fonction)	C (institution)
Marie	témoin	mémoire/histoire orale
Marie	témoin	pédagogie

La formule de John R. Searle me permet déjà de confirmer et d'expliciter le lien conditionnel entre rhétorique spontanée et rhétorique technique. Comme pour toute fonction de la réalité sociale, l'*art* de témoigner répond à un besoin institutionnel spécifique mais ne se construit pas moins à partir d'une réalité plus naturelle, plus intuitive, ce que John Searle nomme un « fait brut », le X, qui sert de base au fait social Y. Le Y se construit pour répondre aux besoins de l'institution C.

Je voudrais montrer que l'*ethos* du témoin est réellement une *preuve technique* au sens de la rhétorique d'Aristote et que le C, l'institution dans laquelle le témoignage sera utilisé, a une influence sur la construction de l'*ethos* du témoin. Or, cette première hypothèse doit, tout d'abord, affronter un premier problème épistémologique. En effet, on se souvient que l'auteur de la *Rhétorique* (Aristote, *Rhétorique* : I, 2, 1357b) range le témoignage parmi les preuves « extra-techniques », c'est-à-dire des preuves que l'orateur trouve à sa disposition, telles quelles, comme le sont les pièces à conviction dans

le cadre d'un procès. En effet, dans cette institution, l'avocat convoquera à la barre le témoin censé sincère et spontané. Le professionnel se servira ensuite de son récit pour en tirer argument, à charge ou à décharge. Certes, le modèle judiciaire est trop limité pour englober tous les cas, c'est-à-dire toutes les autres institutions dans lesquelles le témoignage sera utilisé, comme c'est le cas dans le témoignage qui nous intéresse. Il reste que cette dimension spontanée de la preuve extra-technique révèle un aspect du témoignage qui reste sans doute attaché à toute situation testimoniale, comme nous allons nous en apercevoir ici.

Le témoin Marie Pinhas

L'intérêt du cas de Marie Pinhas est qu'elle témoigne régulièrement dans le cadre d'une institution, celle de l'éducation et de la pédagogie. Auparavant, elle avait été conduite à témoigner une fois pour répondre à une autre institution : celle de la mémoire et de l'histoire. Nous allons analyser deux séquences de cette seconde catégorie de témoignage, enregistrées par la Fondation Auschwitz. Nous avons l'intuition que le témoignage pour la mémoire doit être plus proche du récit spontané puisque la consigne est spécifiquement de raconter un épisode de sa vie sans autre visée. Dans le cas du témoignage pour l'éducation citoyenne, la visée générale est plus précise et peut avoir un but politique avoué : améliorer la compréhension d'événements traumatisants par des jeunes issus de tous milieux et prévenir le racisme, la haine et la violence entre eux et pour l'avenir.

À partir d'ici, mon hypothèse sera double. D'abord, l'*ethos* comme preuve technique sera pertinent en fonction de chaque visée et l'on peut en repérer des traits à l'analyse. Ensuite, le cas de Marie Pinhas présente une situation intéressante. Son *ethos* de témoin itératif à des fins pédagogiques ne se construit qu'après l'enregistrement de son témoignage pour la mémoire. Y aurait-il, dès lors, une interaction entre ces deux visées techniques ainsi qu'entre les deux types d'*ethos* que le témoin est amené à construire ? Par ailleurs, que devient son *ethos* spontané derrière la construction de l'*ethos* technique, et peut-on en repérer des traits à l'analyse ?

Nous allons analyser deux séquences en essayant de noter certains traits potentiellement pertinents pour l'*ethos* dans les données extralinguistiques (gestes, expressions du visage, etc.). On confrontera ensuite l'analyse à la perception du témoin lui-même, que j'ai pu recueillir au cours d'un entretien.

Encadré 1. Séquence 1 — L'appel : 00 : 50

Interviewer (Int.) : Tu peux nous parler de la première nuit

Témoïn (T) : Oui : alors j'crois on était au bout de cette nuit :t on a eu

Hum hum pardon

Main portée à la bouche

une première nuit très très difficile très dure donc très inconforTABLE

Visage doux, souriant – Tousse, porte la main à sa bouche

T : E :t heu (1) BRUSquement donc c'qui nous paraissait être la nuit

Mains ouvertes en guise de partage de l'information

T : BRUSquement on a entendu euh RAUS RAUS deHORS c'est l'apPEL c'est l'apPEL

Visage souriant, ton animé, mouvement des mains

T : Et on nous a vraiment à coups de TRIque menées Dehors

Geste de la main droite pour mimer les coups

T : donc hors de la barAQUE et on nous a fait mettre en rang par c(.)inq

Geste de la main sur la cuisse, hochement de tête

T : oui par cinq (.) et on voyait donc tout le Lager le long des baraquements

Geste explicatif des deux mains

T : ou devant les baraquements ça je ne me souviens pLUS et heu

Geste explicatif avec les mains

T : avec des files de femmes donc toujours par cin :q et c'était donc pour qu'on puisse nous compter(.)

Léger sourire, regard attentif, geste de la main gauche mimant le comptage

T : on nous comptait(.) par cinq e :t les SS devaient avoir leur compte de prisonniè :res

Geste latéral de la main gauche

T : ET cet appel a duré(.) j'crois une éterNITÉ j'crois il a dû durer trois à quatre heures j'crois(.) UNE ETERNITÉ

Ton doux, visage attentif

T : Et alORS on ne pouvait ni bouger ni s'asseoir rien

Léger hochement de tête

T : Les SS les Kapos étaient là autour de nous(.) à nous surveiller

Visage attentif

T : pour qu'on ait(.) pour qu'on n'bouge pAS

Geste de maintien avec les deux mains

T : alors çA c'était c'qu'on appelait donc l'apPEL(.)

Geste explicatif des deux mains

T : eu :h le comptage des prisonnières alors si le comptage des prisonnières ne s'effectuait pas vite euh l'appel durait très très très longtemps

Débit accéléré, hochement de tête désapprobateur, mains sur les cuisses

Commençons par le repérage de quelques éléments de cette première séquence. Tout d'abord, se manifeste une tension apparente entre le lexique (« difficile », « dure », « inconfortable ») et l'*ethos* construit à ce moment. La douceur du ton et le sourire affichent un *ethos* serein, doux et bienveillant peut-être adapté à la visée pédagogique que le témoin a déjà beaucoup pratiquée. La toux et les gestes portés à la bouche pourraient être interprétés comme une hésitation dans la construction de l'*ethos* technique. On note pourtant, dans tous les cas, la manifestation d'une compétence spontanée du témoin, qui est peut-être partagée dans toutes les visées. En effet, ici, comme dans d'autres témoignages, le témoin montre qu'il a l'intention d'être précis et de ne pas affirmer ce qu'il n'a pas (ou plus) en mémoire. L'expression « ça je ne me souviens pas » est d'ailleurs un *topos* chez de nombreux témoins. Enfin, la fin de la séquence présente un récit qui servira à une définition « ça c'est ce qu'on appelait l'appel ». De ce point de vue, la fin de la séquence présente des traits intéressants. Le témoin propose spontanément un synonyme pour l'appel : « le comptage des prisonnières ». Dans ce passage, l'*ethos* semble de nouveau plus détaché du contenu. Le débit devient plus rapide et les gestes ne viennent plus soutenir la parole.

Encadré 2. Séquence 2 — On ne songeait pas encore à la faim :
02 : 50

Int. C'est la première fois qu'on vous donnait à manger ?

T C'ÉTAIT la PREMIÈRE fois qu'on nous donnait à manger

Hochement de tête, regard très expressif

T Mais c'est curiEUX(.) je ne me souviens pas d'une sensation de faim à c'moment-là

Regard scrute dans son souvenir

T Ni dans le tRAIN(.) c'était plutôt un peu plutôt la soif qui nous faisait peur

Geste de la main gauche mimant « plutôt »

T Mais dans l'tRAIN donc on avait eu un colis de vi :vres mais j'me souvi(.) ch'pas(.)

Geste explicatif de la main gauche

T VraimENT(.) euh(.) l'appéT n'était(.) on n'avait pas d'appétit

Geste explicatif de la main gauche, regard concentré sur les sensations

T On ne songeait pas encore à c'qui(.) à la faim

Léger sourire, main ouverte levée

T mais(1) ça va v'NIR

Geste « ironique » de la main gauche, sourire « ironique »

C'est surtout la fin de la séquence qui va retenir notre attention. La dernière réplique qui fait allusion à la fin (« mais ça va venir ») présente plusieurs traits pertinents. D'abord, l'utilisation d'une formule progressive accentue la figure de l'ironie, puisque le témoin se place en position d'annonce d'une suite de l'histoire

à forte charge émotionnelle. Cette différence dans la distribution des points de vue, entre celui qui connaît la suite de l'histoire et celui qui va l'apprendre, typique de l'ironie, se retrouve dans de nombreux témoignages enregistrés par la Fondation Auschwitz. Mais, il reste qu'ici l'ironie construite par le témoin s'exprime à partir d'un *ethos* que l'on peut qualifier de « sage », qui peut-être associé à celui d'une conteuse. Or, dans d'autres cas, l'ironie prend une dimension dramatique qui évoque le décalage entre l'individu ignorant encore ce que l'avenir lui réserve et le témoin qui rapporte l'événement.

De l'observation de ces deux séquences, quelques questions apparaissent à l'esprit. L'impression générale de douceur et de bienveillance est-elle favorisée par un trait de l'*ethos* spontané ou de la visée technique à laquelle le témoin se prête ? Le souci pédagogique est-il, lui aussi, à mettre au compte de cette visée ? N'oublions pas que, à cette époque, Marie n'a pas encore témoigné face à des auditoires de jeunes gens. Enfin, une compétence spontanée de témoin apparaît, ici comme dans d'autres témoignages de la Fondation Auschwitz, où le souci d'exactitude semble présent à l'esprit du témoin. Pour en avoir le cœur net, j'ai souhaité confronter ces questions à l'impression que Marie Pinhas elle-même peut avoir éprouvée. J'ai donc sollicité un entretien avec elle afin de chercher à confronter ces questions à son propre vécu.

Entretien téléphonique avec Marie Pinhas, 11 avril 2012

Je rapporte la synthèse de la conversation que j'ai eue avec Marie Pinhas. Elle est aujourd'hui âgée de 81 ans et sa voix est toujours aussi douce qu'il y a 20 ans. À propos de ce ton doux, elle me dit que je ne suis pas la seule à le lui faire remarquer mais qu'elle n'a guère d'explication à ce sujet. Elle insiste même, un peu espiègle, pour souligner qu'elle n'est pas forcément douce de caractère. À la réflexion, elle me confie que, les premières fois qu'elle a témoigné, elle était contente, parce que, jusque-là, les rescapés étaient un peu « laissés pour compte ». Au moment des premiers témoignages, ils avaient un « gros paquet » à déposer, dont ils devaient se débarrasser. Elle m'explique encore que le fait de témoigner a changé sa vie, lui a donné un sens. Elle était déjà retraitée et cela lui a donné un statut, même auprès de ses petits-enfants. Et ceci lui plaisait de se sentir exister face à des jeunes qu'elle rencontrait.

On lui a beaucoup renvoyé l'image du courage, on l'a mise sur un piédestal, et elle sentait de l'empathie chez ses auditeurs, sans pour autant aller jusqu'à une compréhension réelle. Selon Marie, la compréhension réelle est impossible, parce que le monde du camp est un « autre monde ». En somme, entre « eux » et « nous », il est difficile d'établir, d'emblée, un monde commun, garant de l'intercompréhension. Je reviens sur la description de son identité de témoin et lui demande si les termes de « héros » ou de « victime » lui semblent indiqués et pourquoi. Elle me dit n'aimer aucun des

deux. Elle rejette fermement l'identité de héros (« sûrement pas », dit-elle). Il n'y a eu aucun acte héroïque. Elle accepte à contrecœur le terme de victime, en rapport avec la violence et l'humiliation subie en permanence. Elle s'accorde, finalement, avec ma proposition de qualifier son identité de « survivante », qui lui permet, me semble-t-il, de garder le lien avec ce monde commun partagé avec les disparus.

Je lui demande ensuite si elle a eu le sentiment de remplir deux « missions » différentes, d'une part, en témoignant souvent pour les enfants ou les adolescents et, d'autre part, en enregistrant le long témoignage pour la Fondation Auschwitz. Elle pense qu'il s'agissait exactement de la même démarche, qu'il n'y a pas deux missions. Elle fait pourtant allusion à la dimension pédagogique, en particulier, pour insister sur le fait que d'autres témoins sont plus pédagogues qu'elle (« Je ne suis pas très pédagogue », précise-t-elle). Elle fait ensuite allusion au fait qu'elle a retravaillé, au cours du temps, certains aspects de son témoignage, lorsqu'elle a pris conscience qu'il y avait des erreurs factuelles. Elle me donne l'exemple du pourcentage de Juifs qui habitaient Salonique lorsqu'elle y est née, disant qu'elle s'était trompée sur ce point. Elle me donne encore un autre exemple, qui retient mon attention. Du convoi qui l'a transportée de Malines à Auschwitz, (le 26^e et dernier convoi), trois personnes au moins, dont Marie, sont revenues et ont témoigné. Or, les deux autres personnes affirment que le convoi est arrivé de nuit. Marie continue d'affirmer que le convoi est arrivé dans l'après-midi, avec pour argument qu'elle a vu clairement tout ce qui se passait, ce que l'obscurité l'aurait empêchée de voir. Sur cette divergence, elle ne cherche pas à rétablir une seule vérité et admet qu'elle ne changera pas d'avis tout en soulignant le fait que c'est le travail des historiens d'établir la vérité factuelle³.

Je l'invite alors à parler d'authenticité à propos de son rôle de témoin itératif : une authenticité qui se situerait en amont des questions de la vérité et de la sincérité. Elle m'affirme très clairement que, sur ce point et malgré le temps, elle s'est toujours sentie aussi constamment authentique dans son activité de témoin.

Une dernière remarque à noter à propos de cette conversation. Marie me conseille d'aller écouter un autre témoin, René Reindorf. Je lui demande pourquoi. Elle pense que ce témoin pourrait m'intéresser « en tant que témoin » parce qu'il fait ça très bien, me dit-elle. Et de préciser qu'il est sympathique et beau.

Conclusion

Finalement, cette conversation avec Marie Pinhas permet de clarifier et de modifier mes hypothèses. Elle confirme l'attente d'un *ethos* naturel, lié à l'identité narrative, sur lequel vient s'ajouter un *ethos* technique, avec une conscience implicite ou explicite du devoir de transmettre un récit compréhensible et le

³ Elle fait d'ailleurs allusion, avec beaucoup de finesse, à M. Steinberg en disant qu'il était agaçant de dire que les témoins n'étaient pas toujours fiables, tout en admettant qu'il avait peut-être raison.

plus exact possible. Mais il apparaît clairement que l'*ethos* naturel prend le pas sur toute visée technique. Ce qui compte est le sens que cette fonction de témoin a donné à sa vie, dont le critère central demeure l'authenticité, la véracité. Ainsi en ressort-il une ambivalence dans la double mission des témoignages de Marie : pour la transmission et pour la mémoire. Sans doute par honnêteté et par modestie, Marie insiste sur le fait qu'elle peut ne pas toujours être fiable, ou qu'elle n'est pas forcément toujours pédagogue. Sur ces qualités de témoin « professionnel », elle peut faire des concessions. Mais en aucun cas, sur sa qualité de témoin spontané, dont le critère ultime est l'authenticité.

Reste à examiner un commentaire produit sur la personnalité de Marie Pinhas qui a été saluée par la communauté bruxelloise pour son engagement à témoigner⁴. Le commentaire évoque un *topos* répandu à propos des témoins itératifs : « Elle a su rester spontanée » (*ibid.*). Ici, la qualité du témoignage repose sur son caractère spontané, c'est-à-dire, dans l'esprit du commentateur, sur son caractère non construit, non technique, et donc, non artificiel. Ainsi le témoin aurait-il su garder la spontanéité de son identité narrative, sans faire appel à une rhétorique technique.

J'espère avoir montré, au contraire, que l'*ethos* du témoin est bien une preuve technique qui se construit à partir d'une identité narrative spontanée. Mais, l'impression générale d'authenticité qui se dégage du témoignage, malgré son caractère manifestement itératif, est néanmoins préservée. Je crois qu'on peut y voir un argument en faveur de l'importance de la technicité des preuves rhétoriques. Celle-ci prolonge les aptitudes spontanées, souvent de façon ouverte mais elle n'est pas ressentie pour autant comme un manque de sincérité. Loin de dénaturer la fonction discursive spontanée, elle lui offre de nouvelles ressources pour mieux répondre à une demande institutionnelle spécifique. Mieux, les décalages observés qui révèlent le travail de construction technique de l'*ethos* chez le témoin peuvent s'interpréter comme autant d'indices de son authenticité : une authenticité rhétorique, profonde, qui ne saurait se réduire à de la spontanéité. Au contraire, la sincérité du témoin se marque, avant tout, dans le sérieux avec lequel il entend répondre à l'invitation à porter témoignage dans une institution plutôt que dans une autre. Enfin, cela nous laisse supposer qu'une visée propre à la construction de l'identité narrative n'est pas, à ce jour, reconnue par nos institutions, ce qui, en soi, mérite réflexion.

Références

- Aristote, *Rhétorique*, trad. du grec par M. Dufour, Paris, Éd. Les Belles Lettres, 1967.
- Bruner J., 2002, *Pourquoi nous racontons-nous des histoires*, Paris, Retz.
- Danblon E., 2002, *Rhétorique et rationalité. Essai sur l'émergence de la critique et de la persuasion*, Bruxelles, Éd. de l'Université de Bruxelles.

⁴ Voir le site internet du Centre communautaire laïque juif (ccj). Accès : <http://www.cclj.be/article/39/289>. Consulté le 02/05/12.

— 2007, « Stratégies de la rationalité discursive face à la représentation de l'extrême », *Tangence*, 83, pp. 45-68.

— 2013, *L'homme rhétorique. Culture, raison, action*, Paris, Éd. Le Cerf.

Grice P., 1989, *Studies in the Way of Words*, Harvard/Londres, Harvard University Press.

Origggi Gl., 2007, « Le sens des autres : ontogenèse de la confiance épistémique », pp. , in : Bouvier A., Conein B., eds, *L'épistémologie sociale. Une théorie sociale de la connaissance*, Paris, Éd. L'Écoles des hautes études en sciences sociales. Accès : http://jeannicod.ccsd.cnrs.fr/docs/00/05/94/83/PDF/Origggi_L_ontogenese_de_la_confiance_Raisons_Pratiques.pdf. Consulté le 15/04/12.

Ricœur P., 1983-1985, *Temps et récit*, Paris, Éd. Le Seuil, 3 vols.

Searle J., 1995, *La construction de la réalité sociale*, trad. de l'anglais par Cl.Tiercelin, Paris, Gallimard., 1998

Sperber D., 2007, « Le témoignage et l'argumentation dans une perspective évolutionniste », pp. 105-119, in : Bouvier A., Conein B., eds, *L'épistémologie sociale. Une théorie sociale de la connaissance*, Paris, Éd. de l'EHESS.

> ET LE TÉMOIN FUT

GALYNA DRANENKO
Université Nationale de Tchernivtsi
UKR-58000
galynadranenko@yahoo.fr

HOLODOMOR EN RÉGIME LITTÉRAIRE : DE LA RÉPÉTITION À L'ITÉRATIVITÉ

Résumé. — Il s'agit ici de voir comment, dans l'œuvre littéraire d'Oulas Samtchouk (1905-1987), s'agence la construction d'un récit testimonial qui porte sur la famine artificielle ukrainienne. Ce récit est étudié du point de vue de ses fréquences diachronique et synchronique qui se manifestent à travers les phénomènes de répétition et d'itération. En effet, le témoignage littéraire d'Oulas Samtchouk est examiné comme une série itérative, définie par ses limites diachroniques (la *détermination*) et par le rythme de la récurrence de ses unités constitutives (la *spécification*). Les témoignages du *Holodomor* sont donc étudiés non seulement comme le rappel d'un événement historique singulier; à savoir la Grande Famine qui a sévi en Ukraine soviétique en 1932-1933, mais aussi dans la façon dont ils ont été projetés sur d'autres famines artificielles ukrainiennes (en particulier, celles de 1921-1923 et de 1947). La figure testimoniale de l'écrivain ukrainien est ainsi considérée comme un médiateur entre les témoins oculaires et les différents groupes de récepteurs qui ont accueilli les témoignages sur les *holodomors*.

Mots clés. — Mémoire, témoignage, récit itératif, famine de 1932-1933 en Ukraine, littérature du *Holodomor*, Oulas Samtchouk, témoin itératif.

« Dans chacune de nos activités,
ce que nous fabriquons nous dépasse »
(Latour, 2009 : 56-57).

La « Grande-Famine », la « famine organisée », la « grande famine organisée », la « famine artificielle », la « famine planifiée », le « *Holodomor* », telles sont les appellations qui sont employées pour désigner la famine qui a sévi en Ukraine sous le régime soviétique dans les années 1932-1933. En fait, les qualificatifs « grand » et « organisé » (ou « artificiel ») qui caractérisent aujourd'hui cette famine ukrainienne ont longtemps été escamotés. En effet, puisqu'il ne pouvait pas dissimuler l'existence d'un tel événement qui avait fait tant de victimes² au vu et au su de nombreux témoins, le discours négationniste qui fleurissait à l'époque stalinienne s'est évertué à diffuser mensonges et explications qui disculpaient le pouvoir ; ainsi, on a prétexté que la famine était un phénomène naturel dû aux aléas du climat (la sécheresse) ou bien qu'elle était le résultat des sabotages entrepris par les *koulaks* (voir *infra*). Tel est, par exemple, l'avis d'un des personnages du roman de Vassili Grossman (1980 : 146-147), *Vie et Destin*, qui adhère sans restriction à la propagande soviétique et qui n'hésite pas à affirmer, avec une assurance confondante qui se déconstruit par son absurdité même, que « la famine était due aux *koulaks* qui enterraient le blé, qui ne voulaient pas manger, qui enflaient de faim et qui se laissaient mourir par villages entiers y compris les enfants et les vieillards, dans le seul but de nuire à l'État soviétique ». Aujourd'hui, parmi les historiens, il y a un large consensus pour affirmer que la famine de 1932-1933 – comme d'ailleurs les deux autres grandes famines infligées aux paysans ukrainiens en 1921-1923 et en 1947 – relève d'un crime contre l'humanité.

Comme c'est souvent le cas pour des massacres qui ont connu une telle ampleur, cette tragédie a été l'objet de maints témoignages en formes de littérisations factuelles (récits souvent à grande potentialité dictionnelle) et fictionnelles. En effet, entre « témoignage scientifique et roman, entre déposition historique et poème, entre drame et comédie, il existe [...] différents registres d'énonciation, qui ne disent pas les mêmes choses, et n'ont pas les mêmes capacités de les faire entendre » (Heinich, 1998 : 146). Aussi faut-il reconnaître que, dans les cas d'expériences extrêmes qui ont beaucoup de mal à rompre le silence qui les entoure, la fiction se révèle parfois la seule forme de témoignage possible, à la fois dicible pour son énonciateur et perceptible pour son récepteur. De plus, « cette acceptabilité de la fictionnalisation d'événements extrêmes est toujours corrélée à la distance (existentielle, morale, historique, voire géographique-culturelle) entre le contexte de création ou de réception de ces fictions et les événements mis en fiction : moins nous sommes directement "concernés" par

¹ Voir les ouvrages sur le *Holodomor* publiés en français : Collectif (1978) ; R. Conquest (1986) ; M. Dolot (1987) ; A. Levitski (1993) ; É. Thévenin (2008) ; Y. Lebedynsky (2008) ; A. Lyssyets (2009), etc.

² La comptabilité du nombre des victimes relève d'une sorte d'anomalie statistique surprenante, car les écarts entre les chiffres avancés se mesurent en millions (!). En effet, selon les sources, le nombre de victimes de la famine de 1932-1933 oscille entre cinq et dix millions.

un événement traumatique, et moins sa fictionnalisation nous heurte, tout simplement parce que nous sommes éloignés d'une expérience, fût-elle horrible, et plus sa teneur en réel s'atténue » (Schaeffer, 1998 : 158-159). Par ailleurs, on garde à l'esprit que, pour Paul Ricoeur (2000 : 207), le témoignage peut devenir une véritable institution, puisque ce « qui fait institution, c'est d'abord la stabilité du témoignage prêt à être réitéré, ensuite la contribution de la fiabilité de chaque témoignage à la sûreté du lien social en tant qu'il repose sur la confiance dans la parole d'autrui ».



Figure 1. Emblème des commémorations.

Ces quelques remarques générales ont pour nous le statut de *réquisits* méthodologique, historique et éthique incontournables et nous guideront dans notre étude. Celle-ci porte sur les témoignages littéraires sur le *Holodomor* et a pour dessein de retracer la carrière testimoniale d'Oulas Samtchouk (1905-1987), un des représentants consacré de cette littérature. Cet homme de lettres et journaliste ukrainien – surnommé, précisément, depuis quelques années, « l'écrivain du *Holodomor* » – est l'auteur, entre autres, du roman *Mariya* (1934b), la première œuvre en prose publiée qui revient sur les traces et les traumatismes engendrés par cet événement tragique. Nous voudrions, d'une part, nous interroger sur les modalités de la mise en *récit/discours* de la famine artificielle dans les romans d'Oulas Samtchouk et, d'autre part, repérer les modulations synchroniques et diachroniques (du singulatif à l'itératif, en passant par le répétitif) que l'on peut constater chez cet auteur. Notre analyse des phénomènes répétitif et itératif dans le récit testimonial d'Oulas Samtchouk s'appuie sur les propositions théoriques développées par Gérard Genette (1972), qui a le souci de définir les modalités de ces catégories narratologiques dans leurs dimensions diachronique et synchronique. Notre attention se portera aussi, plus précisément, sur la personnalité d'Oulas Samtchouk envisagée dans son rôle de témoin historique ; ce qui nous amènera à examiner les tenants et les aboutissants de ses choix artistiques, de son statut social, de son rapport à l'événement, de ses opinions politiques, et de ses compétences testimoniales. Ainsi, en étudiant cette figure testimoniale, mettrons-nous en évidence et confirmerons-nous un fait avéré maintes fois : le témoin ne témoigne pas seulement de faits historiques, il est aussi le révélateur de son temps et du groupe auquel il appartient et manifeste, dès lors, un rapport surdéterminé par sa place dans l'espace social à la temporalité, à l'espace et aux moyens de transmission et de communication.

Le récit testimonial en réponse à la dénégation et la forclusion d'un crime d'État

L'affamement d'un peuple, on le sait, est, par excellence, une arme de domination qui, combinée au Goulag, a été largement pratiquée en URSS. En effet, le passage de la faim à la famine transforme une arme de mise à mort individuelle en une arme de massacre de masse. Nous ne pouvons que rejoindre, sur ce point, l'avis d'Alfred Grosser (1989 : 21) quand il écrit : « Il y a crime assurément quand la volonté de massacre existe [...] lorsque Staline isole l'Ukraine et la prive délibérément de ressources alimentaires. Crime encore quand la famine est acceptée comme conséquence d'une politique, par exemple par Staline lors de la "dékoulakisation" ». L'organisation d'une famine artificielle a donc permis d'exterminer toute une population ; et celle-ci a pris des formes diverses qu'on peut rapidement rappeler :

1. la réquisition totale des vivres possédés par chaque foyer ;
2. la mise en place de socialités qui rendaient impossible l'entraide entre les paysans ;
3. l'organisation d'un véritable état de siège et d'un blocus qui enfermaient les paysans dans leurs campagnes et dans leurs villages sans nourriture ;
4. la chasse, dans les villes, aux rescapés clandestins qui avaient fui la famine qui sévissait chez eux et leur expulsion vers leurs villages d'origine où ils étaient abandonnés avec pour seul horizon la mort ;
5. la fusillade sans autres forme de procès de ceux qui s'étaient révoltés et avaient manifesté devant les stocks alimentaires ;
6. *last but not least*, en 1932, était décrétée la fameuse « Loi des épis » qui qualifiait comme crime, passible d'une lourde peine, le glanage des épis qui avaient échappé aux moissonneurs.

Les conséquences d'un tel traitement ne se firent pas attendre : on observa la multiplication des cas de femmes et d'enfants aux yeux enfoncés au fond des orbites et aux membres enflés par la faim ; le taux des naissances baissa considérablement ; les gens épuisés par la faim ne purent plus résister aux maladies ; la mortalité augmenta.

L'année 1933 est, à juste titre, appelée l'« année noire » ou l'« année terrible », tant la population rurale de l'Ukraine soviétique subit, de plein fouet, les effets mortifères de la politique moscovite développée dans les années précédentes. Au printemps, l'Ukraine présente effectivement un tableau apocalyptique. Les habitants des villages quittent massivement leurs foyers pour gagner les villes dans l'espoir d'y trouver un morceau de pain, mais ils périssent souvent chemin faisant. Les corps des paysans morts de faim gisent partout : dans les gares, dans les rues des villes, sur les routes de campagne, au bord des sentiers, dans les fossés. Les enfants, devenus orphelins, s'organisent en bandes, partent en quête de nourriture et n'hésitent pas à tuer les adultes pour en trouver. À la campagne, les naissances régressent, les bébés meurent en masse. On relève de

plus en plus des cas de cannibalisme. Les gens se muent en êtres asociaux et inhumains ; entraide et pitié disparaissent ; la nourriture devient la seule et unique obsession de chacun. Les champs qui ne sont plus labourés faute de forces vives sont envahis par les mauvaises herbes. Certains villages se transforment en villages fantômes : les animaux ont été mangés, les habitants sont morts. D'ailleurs, la famine ne tarde pas à gagner les villes ukrainiennes. En effet, les citadins, en guise de paiement, reçoivent des colis alimentaires de plus en plus dérisoires. Il faut attendre 1934 pour voir la famine régresser à la suite de deux mesures importantes : le déblocage des réserves de blé et le prêt à l'Ukraine de céréales (à la hauteur de 50 % de ses besoins). Cette opération a été menée sous l'égide de l'« Aide aux affamés » mais, à l'époque, un quart de la population paysanne avait déjà disparu. Ce bref rappel des faits montre que les témoignages sur le *Holodomor* ne pourront pas porter seulement sur la famine qui a décimé une grande partie des paysans ukrainiens, mais aussi sur son contexte et sur les causes qui ont conduit à un tel massacre et à une telle tragédie, à savoir la collectivisation forcée et la dékoulakisation.

Les archives de la police politique soviétique, aujourd'hui accessibles, contiennent des documents officiels de cette époque qui sont sans ambiguïté à cet égard. Les consignes sont claires : toute information sur l'état des villages frappés par la famine devait rester la plus discrète possible, minimisée dans ses conséquences et expliquée comme le résultat du sabotage entrepris par les *koulaks* et les contre-révolutionnaires. On n'hésite pas à suggérer un complot de leur part et à se demander si « ces individus étaient [...] vraiment morts de faim [et si on n'avait pas] eu affaire à une "provocation de l'ennemi" ? » (Werth, 2007 : 129). Alfred Grosser (1989 : 83) note justement que « le système stalinien [...] était entouré, dans les esprits, d'ombre et de lumière, avec des désirs et des volontés plus ou moins intenses de reléguer les ombres hors de la connaissance, hors de la conscience, hors de la mémoire ». Après la mort de Staline, l'historiographie officielle de l'URSS tente encore de dissimuler cette tragédie, et les autorités politiques n'hésitent pas à réprimer ceux qui auraient la velléité de rompre ce silence. En 1983, c'est-à-dire au 50^e anniversaire de la Famine, aucun article mentionnant cet événement ne paraît dans la presse soviétique³. Il faut attendre 1987 pour que, timidement, soit évoqué ce passé tragique, en particulier quand le premier secrétaire du comité central (CC) du Parti communiste ukrainien (PCU), Volodymyr Chtcherbyts'kyi, dans un de ses discours, est amené à reconnaître que, à la fin de 1932 et au début de 1933, « dans certaines localités rurales » de l'Ukraine, il y a eu des cas de famine (Sydorouk, 2007 : 1). Vers la fin des années 1980, on « commence à lever le voile sur les zones d'ombre de l'histoire, de la littérature et de l'art ukrainien, que ce soit au cours de nombreuses discussions et rencontres, ou bien au moyen de l'édition » (Joukovsky, 1993 : 156). En 1988, ce sont les

³ Pourtant, à cette date, le comité central (CC) du Parti communiste d'Ukraine (PCU) élabore un document « à usage interne », ayant pour titre *Les Entreprises propagandistes pour la contraction de la campagne antisoviétique initiée par les centres réactionnaires de l'immigration ukrainienne sur les difficultés alimentaires qui ont eu lieu en Ukraine au début des années 1930* (Sydorouk, 2007 : 1).



Photographie 2. Complexe mémorial des victimes des holodomors.

membres de l'Association ukrainienne des écrivains qui lancent un appel pour le rétablissement de la mémoire collective et qui prennent l'initiative de publier un *Livre de la Mémoire* (Kovalenko, Maniak, 1991).

À ce stade de notre réflexion, il est opportun d'expliquer l'origine et le sens du mot « *Holodomor* » qui est emblématique des maintes appellations qu'ont connues les famines ukrainiennes. Ce mot, qui désigne, tout d'abord, la famine de 1932-1933, a été forgé au sein de la diaspora ukrainienne et signifie « la mise à mort par la faim ». Il ne sera employé pour la première fois en URSS qu'en 1986⁴. Après l'indépendance de 1991, le parlement ukrainien adopte, le 28 novembre 2006, une loi qui reconnaît la famine de 1932-

1933 comme un génocide⁵. À la suite de cette décision, une politique mémorielle est mise en place. Elle se manifeste principalement dans le domaine de l'édition ; ainsi, si l'on consulte le site officiel de l'Institut ukrainien de la mémoire⁶ qui présente une liste bibliographique conséquente des ouvrages portant sur les famines ukrainiennes, constate-t-on que, par exemple, pour en rester à la période de 2007-2008, 269 sources bibliographiques, tous genres confondus, ont été indexées. Par ailleurs, 19 régions d'Ukraine possèdent chacune leur *Livre national de la mémoire des victimes du Holodomor 1932-1933*. Leurs contenus s'organisent autour d'un schéma identique : un exposé historique expliquant les causes et les conséquences de la Famine ; les documents officiels du CC du PCU s'y reportant ; des témoignages de survivants ; des renseignements sur la géographie et les statistiques du massacre ; des extraits des archives locales ayant trait aux plaintes des victimes, aux dénonciations des « activistes » locaux responsables des massacres et aux rapports des autorités locales ; des photos d'époque et une bibliographie indicative sur le sujet⁷.

⁴ Les premiers articles scientifiques sur la Grande Famine paraissent en Ukraine soviétique en 1988 ; on notera en particulier ceux de S. Koultychys'kyi (1988a, 1988b).

⁵ Sur la problématique de la qualification de la famine de 1932-1933 comme génocide, on consultera le Club des amis de l'Ukraine (1983), Ph. Bouchereau (1994), L. Woisard (1994), C. Coquio (1999), S. Mazuryk (2003), N. Werth (2007), etc.

⁶ Accès : <http://www.memory.gov.ua/ua/publication/print/1510.htm>. Consulté le 12/04/12.

⁷ Voir cet autre ouvrage spécialisé : O. Nikilev, O. Veselova (2009). Il est composé de deux volumes assez épais ; par exemple, le second compte 920 pages.

Soucieux de rompre avec la *doxa* imposée par l'historiographie soviétique, le président ukrainien alors en exercice, Victor Iouchtchenko, place l'année 2008 sous le signe de la commémoration de la famine de 1932-1933. Il fait construire un Complexe mémorial des victimes de tous les *holodomors* en Ukraine (le mot commence à être employé au pluriel). Au centre, on trouve une sculpture qui représente une petite fille aux nattes fines qui tient dans ses mains des épis de blé. L'artiste qui l'a créée, Anatoliy Haïdamaka, est lui-même le survivant d'une famine – celle de 1947 –, et son œuvre évoque pour lui un souvenir personnel, celui du temps où, enfant, il cueillait des épis pour faire survivre sa famille. Outre la représentation de la fillette affamée, le complexe contient une chapelle en forme de bougie du souvenir dans laquelle on peut se recueillir, un musée, et des stèles noires sur lesquelles sont inscrits les noms des villages qui ont souffert de la famine. Des lieux de mémoire sur la famine existent dans presque toutes les villes ukrainiennes. Les commémorations des *holodomors* se font tous les ans, au mois de novembre⁸. Enfin, on peut trouver des enregistrements des témoignages des survivants de la famine, des bibliographies et des documents d'archives sur de nombreux sites internet spécialement consacrés au *Holodomor*⁹ et sur les sites des mairies et des préfectures dans les régions¹⁰.

Dans la littérature ukrainienne le *Holodomor* trouve un écho sur le *champ*. Certains auteurs font de la famine de 1932-1933 le thème central de toute leur œuvre ; d'autres l'exploitent comme la toile de fond de leur récit ; nombreux sont également ceux qui procèdent à la mise en texte de la perception et de la sensation de la faim. En fait, il faut se rappeler que le motif de la famine est déjà présent dans la littérature ukrainienne dans les années 1920, c'est-à-dire à la suite de la première famine ukrainienne. Ainsi, la famine de 1921-1923 est relatée dans des œuvres en prose, notamment, dans les nouvelles de Valerian Pidmohylnyi – *Le Fils* (1923a), *Le Chien* (1921), *Le Problème du pain* (1923b)¹¹ –, mais aussi dans des textes de théâtre, comme 97 de Mykola Koulich¹². Ces œuvres sont publiées, à peine l'événement terminé, vers 1924 ; leurs auteurs sont tous originaires des régions touchées par la famine (le Sud du pays). Cette actualité est si brûlante et si ancrée dans les esprits que

⁸ Les Ukrainiens sont appelés à allumer une bougie sur leur fenêtre en souvenir des victimes.

⁹ Voir, par exemple : <http://www.holodomor33.org.ua/> ; <http://www.golodomor.kharkov.ua/> ; <http://faminegenocide.com/> et <http://www.massviolence.org/The-1932-1933-Great-Famine-in-Ukraine> (sites en anglais) ; etc.

¹⁰ Par exemple, la page sur le *Holodomor* sur le site de l'administration du district de Starokostiantyniv's'kyi (région de Khmelnytskyi) : http://ic.km.ua/~rda/storinky/21_files/8.html. La bibliographie sur le site de l'administration de Khmelnytskyi recense 334 sources sur le *Holodomor* publiées dans la région. Voir : http://www.adm.km.ua/index1.php?subaction=showfull&id=1307098771&archive=&start_from=&ucat=6&link=234. Consulté le 16 avril 2012.

¹¹ V. Pidmohylnyi (1901-1937), prosateur et traducteur ukrainien, membre de la « Renaissance fusillée » (comme les autres écrivains mentionnés ci-dessous) est déporté dans les camps de Solovki où il sera fusillé. On reconnaît, en 1956, qu'il n'a commis aucun crime ; il est donc réhabilité.

¹² M. Koulich (1892-1937), dramaturge, fondateur du théâtre moderniste ukrainien à l'époque de la Renaissance artistique ukrainienne des années 1920-1930, est déporté aux Solovki pour y être fusillé. Innocenté lui aussi, il est réhabilité en 1956.

quatre poètes ukrainiens – Mike Johansen¹³ en 1921, Mykola Khvylovyi¹⁴ en 1922, Pavlo Tytchyna¹⁵ en 1924 et Guéo Chkouroupiy¹⁶ en 1925 – en viennent à publier des poèmes dont le titre est inévitablement identique : *La Faim*. Mike Johansen, dans un poème en vers, use d'une dichotomie – le *pain* (« le champ », « les grains ») versus la *mort* (« la famine ») – qui fonctionne comme une métaphore de la pénurie artistique que connaît son pays à ce moment-là. Guéo Chkouroupiy met en scène la famine dans une prosopopée étonnante : « Je suis le souverain du Monde : / – Je suis la Famine » (Chkouroupiy, 1925 : 246)¹⁷. Mykola Khvylovyi, quant à lui, non seulement dresse, en forme d'hypotypose, un tableau des ravages de la famine¹⁸, mais insiste aussi sur son caractère total et meurtrier : « Les plaintes s'élèvent en nuages noirs sur les routes et dans les foyers – l'horreur monte », « la consternation se répand » (Khvylovyi, 1922 : 67). La multiplication des métaphores donne l'impression que la nature, dans sa totalité, est au stade de l'agonie, il s'ensuit donc qu'il paraît impossible d'échapper à cette apocalypse. Dans son poème, en revanche, Pavlo Tytchyna présente un exemple terrifiant d'une victime de la famine : une femme, devenue démente à cause de la faim qui la tenaille et l'obsède, fait cuire ses propres enfants. Ainsi est évoquée une conduite monstrueuse que tout lecteur a du mal à imaginer et même à penser tant elle ramène l'homme à la sauvagerie animale : le cannibalisme. Il est vrai que des cas d'anthropophagie ont été rapportés dans de nombreux témoignages de survivants et mentionnés dans les œuvres littéraires ou cinématographiques, tant ce phénomène décrit au mieux le point paroxystique que peut atteindre la famine ; toutefois, il faut prendre garde à ce que la charge affective qu'emporte une telle évocation ne rejette pas à l'arrière-plan d'autres aspects de cette tragédie dont on ne peut faire l'économie si on veut la saisir au mieux (la résistance des paysans, les conflits sociaux et nationaux, etc.).

En 1933, année de l'apogée de la Grande Famine, deux auteurs ukrainiens font paraître deux textes qui décrivent l'état dans lequel se trouvait la campagne à cette époque ; il s'agit d'une nouvelle qui relate l'histoire d'un paysan dékoulakisé, *Kostruha* d'Arkadiy Lubtchenko¹⁹ (1943a), et d'un roman qui retrace la vie

¹³ M. Johansen (1895-1937), poète, prosateur, traducteur, théoricien de la littérature et linguiste ukrainien d'origine suédoise. Le 18 août 1937, accusé de complicité avec un terroriste, il est arrêté dans son appartement à Kharkiv. La même année, il est fusillé dans une prison de НКВД (« Narodnii Komissariat Vnoutrennikh Diel », la police politique soviétique de 1934 à 1946) à Kyiv. Son nom est réhabilité en 1958.

¹⁴ M. Khvylovyi (1893-1933), écrivain, théoricien littéraire et leader de toute une génération d'hommes de lettres ukrainiens, se suicide après avoir pris conscience des sévices provoqués par le pouvoir soviétique qu'il a fidèlement servi.

¹⁵ P. Tytchyna (1891-1967), poète et homme de lettres ukrainien, fait une carrière fulgurante en Ukraine soviétique en occupant des postes de haute responsabilité politique et scientifique.

¹⁶ G. Chkouroupiy (1903-1937), poète (représentant éminent du futurisme), prosateur et cinéaste ukrainien, est déporté aux Solovki, puis fusillé près de Leningrad. Absous de tout crime, il est réhabilité en 1956.

¹⁷ Toutes les traductions, sauf avis contraire, sont faites par nous.

¹⁸ Il est à remarquer que le mot ukrainien « *holod* » signifie « la faim » et « la famine ».

¹⁹ A. Lubtchenko (1899-1945), poète et prosateur ukrainien, est, entre autres œuvres, auteur d'un récit autobiographique, *L'Énigme de Khvylovyi* (Lubtchenko, 1943b), qui relate son voyage à travers

d'une paysanne qui est acculée à mourir de faim, *Mariya*, d'Oulas Samtchouk. Il faut, d'abord, signaler que, parmi tous les témoignages qui sont livrés dans les années 30, le témoignage littéraire d'Oulas Samtchouk occupe une place particulière, car cet écrivain est considéré comme le premier prosateur qui consacre une œuvre au *Holodomor*. Son roman *Mariya* jouit donc d'un statut officiel, celui d'un témoignage littéraire initial et initiateur. Pourtant, son auteur est né et a vécu en Volhynie, un territoire ukrainien non soviétique, alors sous occupation polonaise. Et, en 1932-1933, notamment, il vit à Prague. Il n'a donc pas pu être un témoin oculaire du *Holodomor*. Aussi, pour examiner et juger de la valeur historique du témoignage littéraire d'Oulas Samtchouk, est-il nécessaire de se demander quelles sont les spécificités de ce témoin singulier.

Le témoin face à l'événement : Oulas Samtchouk et le *Holodomor*

En fait, à l'époque de la Grande Famine, l'Ukraine est partagée entre quatre pays : à l'Est, l'Ukraine soviétique (la partie la plus importante) ; à l'Ouest, l'Ukraine carpatique (annexée par la Tchécoslovaquie), l'Ukraine « roumaine » (la Bucovine du Nord) et l'Ukraine « polonaise » (la Galicie orientale, la Volhynie et la Polésie)²⁰. Oulas Samtchouk naît, en 1905, dans la région de Rivne, dans la famille d'un paysan fortuné. Au début des années 20, un grand nombre de jeunes gens, qui vivent dans les régions ukrainiennes détachées, dans un élan romantique et patriotique fort compréhensible, adhère aux idées révolutionnaires qui se sont diffusées et réalisées en URSS. Oulas Samtchouk fait partie de ces rêveurs. En 1924, le jeune homme de 19 ans tente de traverser clandestinement la frontière soviéto-polonaise, persuadé que son aspiration à devenir un vrai écrivain ukrainien ne peut se réaliser qu'à Kyïv. Cette aventure tourne court ; arrêté, Oulas Samtchouk se retrouve, pour un bref séjour, dans une prison polonaise. C'est là que l'écrivain en herbe va réellement « traverser la frontière », lorsqu'il entendra les récits des Ukrainiens qui ont fui le « paradis rouge ». En effet, dans cette prison polonaise, s'effectue une véritable rencontre entre les Ukrainiens de l'Est et ceux de l'Ouest. Ainsi, lors de son incarcération, le futur auteur de *Mariya* devient-il le destinataire direct des témoignages de ses compatriotes soviétiques, et, en particulier, des survivants à la première famine. Cet épisode, qui occupera, plus tard, une place majeure dans son roman *Koulak* (Samtchouk, 1937)²¹, transforme durablement et profondément la vie même de l'écrivain. Quelques années plus tard, en 1927, Oulas Samtchouk déserte l'armée polonaise et réussit

l'Ukraine affamée, en 1933, en compagnie de son ami et collègue, M. Khvylovyi. Ce récit sera l'objet de notre deuxième étude dans le cadre du projet CARTES, consacré au « témoin oublié ».

²⁰ Sur la situation géopolitique de l'Ukraine à l'époque de l'entre-deux guerres, voir J. Leconte-Boinet (1939).

²¹ Écrit en 1932.

à traverser la frontière allemande. Il s'installe à Breslau, puis, il déménage à Prague. C'est dans cette ville qu'il écrit, entre autres, ses œuvres les plus connues²² : *Koulak* (1932), *Mariya* (1933), *Les Montagnes parlent !* (1932-1933) et sa célèbre trilogie *Volhynie* (1932-1937).

Si Oulas Samtchouk est un témoin, il l'est donc d'une façon particulière, que les réflexions de Renaud Dulong nous permettent de préciser. Ce dernier, en effet, en ayant le projet de relever les caractéristiques essentielles du *témoin historique*, est amené à distinguer deux sortes de témoin : le *témoin oculaire* et le *témoin instrumentaire*. Il précise que la « formalisation du témoin instrumentaire est effectuée sur le modèle du technicien de scène de crime, intervenant pour relever les traces susceptibles d'intéresser les enquêteurs » (Dulong, 2009). Certes, il peut paraître pour le moins hasardeux d'identifier l'écrivain qui est un « témoin de témoin » au témoin instrumentaire, puisque, au sens strict, il n'exécute pas une tâche pour une institution judiciaire ; néanmoins, les propositions de Renaud Dulong permettent de saisir au mieux la spécificité de ce témoin dans la chaîne qui organise la transmission des témoignages. En effet, l'écrivain-témoin et le témoin instrumentaire se rejoignent au moins sur trois points :

- ils ne rendent compte de l'événement que dans « un rapport écrit » ;
- ils disposent des compétences scripturaires pour le faire – ce qui n'est pas le cas de tous les témoins oraux ;
- ils procèdent par des opérations programmées.

L'écrivain joue donc le rôle d'un tiers – comme le rappelle Renaud Dulong (2009), le mot *testis* est dérivé étymologiquement de *terstis*, le troisième –, puisqu'il intervient entre le témoin oculaire (dans notre cas concret, les paysans survivants, souvent analphabètes) et le récepteur d'un événement et assure ainsi la diffusion du témoignage.

Comme témoin instrumentaire, l'écrivain se met dans la position d'un « observateur-acteur » qui se sent mandaté et qui « est maître de son comportement dans la situation [alors que le] témoin oculaire, lui, est saisi par l'événement imprévisible qu'il subit et auquel il réagit de façon irréfléchie » (Dulong, 2009). En fait, vers la fin des années 30, Oulas Samtchouk devient un combattant engagé ; ce choix marque la fin de sa première période de création littéraire et peu à peu l'artiste cède la place à l'homme politique. En luttant pour l'indépendance nationale et culturelle de l'Ukraine, en 1938-1941, il participe aux activités de la *Référenture culturelle* de l'Union des nationalistes ukrainiens dont les activités ont joué un rôle décisif dans la proclamation de l'autonomie de l'Ukraine carpatique. En été 1941, comme membre du groupe d'OUN de Melnyk²³, il se retrouve sur le territoire de l'Ukraine occupée par les Allemands : d'abord, brièvement, à Lviv, puis, pour plus longtemps, à Rivne où il édite le journal *Volhynie*. Ce travail dans la presse ukrainienne sous

²² Les dates indiquées ci-après sont celles de création des œuvres (et non de publication).

²³ OUN est le sigle du Groupe des nationalistes ukrainiens ; cette organisation, créée en 1929, connaît une scission en 1940 ; A. Melnyk en dirige une partie, l'autre partie du groupe élit un autre leader, St. Bandera.

l'occupation allemande lui vaut une réputation de collaborateur pendant de longues années, après la guerre, en URSS. Pourtant, les choses ne sont pas aussi simples. En fait, au début de l'année 1942, Éric Koch, commissaire du Reich en Ukraine de 1941 à 1944, introduit une censure rigoureuse dans la presse ukrainienne. Cette mesure a convaincu, s'il fallait encore une raison, les patriotes ukrainiens – dont faisait partie Oulas Samtchouk –, que le régime allemand ne permettrait jamais à leur peuple de réaliser leurs aspirations politiques et nationales. De plus, les Allemands réduisent à néant l'intelligentsia et donc la culture ukrainienne. Ainsi, en février 1942, à Babiy Yar, le rédacteur en chef du journal *La Parole ukrainienne*, Ivan Rohatch, et l'amie de l'écrivain volhynien, elle aussi écrivaine, Olena Téliha sont-ils fusillés. Oulas Samtchouk réagit, sans tergiverser, à cette sauvagerie et rédige un article accusateur et sans concession pour l'occupant nazi – « Il a été, il sera ! » – qui paraît, le 20 mars 1942, à la Une de son journal distribué alors à 40 000 exemplaires. La publication de cet article ne manque pas de provoquer l'arrestation de son auteur. Quand il est relâché (grâce à l'entremise de personnalités allemandes qu'il avait connues avant-guerre), il continue son travail de journaliste ; ainsi, de 1941 à 1943, il publie, dans son journal, plus d'une centaine d'essais, de comptes rendus, de critiques, de reportages...

On peut légitimement se demander pourquoi Oulas Samtchouk travaille dans la presse autorisée par les Allemands. Bien évidemment, il n'adhère pas à l'idéologie nazie ; mais, persuadé que la défaite de l'Allemagne est inévitable et proche, il considère que l'occupation peut se révéler, malgré tout, une occasion propice à saisir pour aboutir à la réunification de l'Ukraine. Cette décision de lutter pour l'Ukraine, coûte que coûte, Oulas Samtchouk l'a payée très cher, après la guerre, toute sa vie durant ; en Ukraine réunifiée soviétique, son œuvre a été interdite à la publication et il était proscrit d'évoquer même son nom. Il faut dire, néanmoins, que l'occupation n'a pas été seulement négative pour Oulas Samtchouk, car il a su profiter opportunément de cette situation pour effectuer de nombreux voyages à travers toutes les régions de l'Ukraine, durant lesquels il a pu noter, sur le vif, les impressions qu'il avait ressenties, impressions qui constitueront la matière première de ses futurs livres. Ainsi ceux-ci constituent-ils des témoignages précieux sur l'histoire de l'Ukraine dans ces moments troublés ; en effet, *Ce que le feu ne soigne pas* (1959) retrace le destin des combattants de l'Ukraïns'ka Povstans'ka Armiya (« Armée insurrectionnelle ukrainienne » – УРА) ; le premier volume la trilogie *OST, Le Hameau Moroziv* (1948), relate les événements de 1918-1919 ; le deuxième volume, *Les Ténèbres* (1957), raconte le sort de l'Ukraine en URSS ; et le dernier roman, *La Fuite de soi-même* (1982), est consacré à la vie des millions d'immigrés ukrainiens vivant dans les différents coins du monde. Oulas Samtchouk (1954 : 216-217) a 40 ans, quand il résume ainsi sa vie :

« Je suis né pendant la guerre, j'ai grandi pendant la guerre, j'ai mûri pendant la guerre. Onze années de guerre et de révolution, quinze années d'exil ; quatorze années de paix. Les prisons polonaises, allemande, hongroise. Trois tentatives de traverser la frontière clandestinement. Je suis le témoin des insurrections de l'Ukraine, de la Pologne, de la Tchécoslovaquie, de l'Ukraine Carpatique, du Protectorat, du Gouvernement Général, du commissariat du Reich de l'Ukraine, du Deuxième Reich, du Troisième Reich... ».

Oulas Samtchouk fait donc partie de cette émigration ukrainienne qui a été condamnée et accusée de tous les maux par le pouvoir soviétique. Aussi, en 1944, est-il obligé de se réfugier dans les camps DP²⁴. D'ailleurs, plusieurs écrivains ukrainiens exilés se trouvent rassemblés dans ces camps, sous l'égide du Mouvement artistique ukrainien (MAU), créé en 1945. Oulas Samtchouk devient le chef de ce groupe littéraire. Parmi ses membres, on peut relever, entre autres (une soixantaine d'écrivains et d'hommes des lettres ukrainiens en tout), les noms suivants : Ivan Bagrianyi, Vassyl Barka, Yuriy Klen, Yuriy Lavrinenko, Yevhène Malaniuk, Todos' Os'matchka. En juillet 1948, Oulas Samtchouk quitte l'Allemagne et émigre au Canada. Même s'il y trouve les conditions et la liberté nécessaires pour continuer sa lutte et son œuvre (c'est la deuxième période de sa création littéraire), il meurt oublié de tous, dans la misère, sans enfants, sans gloire et apatride. Aujourd'hui, les chercheurs ont, avec recul et esprit critique, la possibilité de lire et d'étudier de près les articles que l'écrivain avait publiés dans son journal *Volhynie*, ce qui permet de nuancer considérablement sinon de contester, le jugement infamant qu'on portait en URSS sur une publication considérée comme « totalement fasciste ». Ainsi, dans le premier numéro de ce journal, dans l'éditorial, sous la signature d'Oulas Samtchouk (1941d : 1), on peut lire :

« L'existence d'un organe de presse, surtout en ce moment, s'impose comme un besoin impérieux. L'effacement de toute parole ukrainienne dans les journaux, l'absence de liens, et la disparition de toute information tant sur le pays natal que sur les contrées étrangères créent une atmosphère de vide et d'enfermement, toute possibilité d'ouverture ayant disparu. C'est cette carence et cette anomalie que nous voudrions faire disparaître ».

Il faut se souvenir, aussi, que, à l'époque où Oulas Samtchouk occupe le poste de rédacteur en chef de *Volhynie*, ce journal soutient une politique indépendantiste, en diffusant les idées de la *Prosvita*²⁵. Les articles publiés abordent des questions politico-économiques – l'organisation de l'industrie et de l'agriculture, la renaissance du système d'enseignement ukrainien, le développement de la médecine –, et ont pour ambition d'éveiller la conscience nationale des Ukrainiens. Ainsi le journal mène-t-il un combat pour le droit à l'existence de l'Église orthodoxe ukrainienne, fédère-t-il autour de lui les forces patriotiques du peuple ukrainien et, tout particulièrement, participe-t-il à la démythification du stalinisme. Il ne fait aucun doute que, pour Oulas Samtchouk, *Volhynie* devait devenir non seulement un organe de presse, mais aussi une sorte d'enregistreur des faits et des événements qui accompagnaient, dans des conditions si inédites et si éprouvantes, les débuts de la renaissance nationale et

²⁴ « DP » est l'abréviation anglaise de *Displaced Persons* (« personnes déplacées »). On avait regroupé dans ces camps les ressortissants de l'Europe de l'Est (plus de deux millions d'Ukrainiens) qui s'étaient retrouvés bloqués, après la guerre, sur le territoire allemand (travailleurs forcés, prisonniers de guerre, détenus des camps de concentration et d'extermination nazis, émigrés politiques, etc.). En 1979, Oulas Samtchouk, dans un récit autobiographique, *La Planète DP*, relate la vie qu'il a menée dans ces camps ; cet épisode est repris dans le roman en trois parties qu'il a consacré au travail forcé des Ukrainiens en Allemagne, *OST*.

²⁵ *Prosvita* est l'Association ukrainienne d'éducation et de culture, créée en 1868, dont l'objectif est de s'opposer aux menées anti-ukrainiennes orchestrées et diffusées par le discours colonialiste russe et austro-hongrois.

culturelle ukrainienne. Oulas Samtchouk est, effectivement, un acteur impliqué et un témoin direct de ces pages de l'histoire de l'Ukraine qui s'écrivaient alors. Certes, comme nous l'avons indiqué, ce n'est pas le cas pour le *Holodomor*, mais il n'en reste pas moins que, par son implication journalistique, politique et artistique, son témoignage littéraire sur la famine de 1932-1933 possède une valeur historique incontestable. Car, comme le dit à juste titre Pierre Nora (2011 : 7), il existe deux « formes différentes et opposées de mémoire : l'une historique et scientifique, l'autre existentielle et artistique ». À l'évidence, sur la famine endurée par le peuple ukrainien, Oulas Samtchouk appartient à cette deuxième forme.

Les strates d'un témoignage : *Koulak, Mariya-1 et Mariya-2*

En fait, le récit testimonial d'Oulas Samtchouk sur le *Holodomor* se réalise au cours de plusieurs étapes répétitives. Son roman *Mariya* est écrit à Prague, en 1933, l'année même de la famine. Le livre est publié, un an plus tard, à Lviv, dans une revue littéraire. En 1941, cette œuvre est rééditée par son auteur, à Rivne, aux éditions Volhynie, la maison qu'il dirige à l'époque ; ensuite, en 1952, elle est rééditée à Buenos Aires à l'initiative de la diaspora ukrainienne ; et, enfin, à partir de 1991, elle paraît, à plusieurs reprises, en Ukraine. Chaque nouvelle publication de ce roman vise, en fait, des récepteurs différents et exprime donc des motivations testimoniales diverses selon les époques :

- tout d'abord, en 1934, donner aux Ukrainiens des « autres » Ukrainiens des informations sur la tragédie que vivent leurs frères soviétiques (Samtchouk, 1934b) ;
- puis, en 1941, mobiliser les Ukrainiens contre l'occupation soviétique (Samtchouk, 1941a) ;
- ensuite, en 1952, rassembler les immigrés ukrainiens autour d'une mémoire historique commune (Samtchouk, 1941b) ;
- enfin, en 1991, réunir les Ukrainiens d'un pays indépendant autour d'une identité victimaire (Samtchouk, 1941c).

C'est ainsi que, aujourd'hui, *Mariya* occupe une place centrale et prototypique dans ce qu'il est convenu d'appeler « la littérature sur le *Holodomor* ». Il s'ensuit que ce roman est considéré comme l'œuvre essentielle et incontournable d'Oulas Samtchouk, quand bien même ce dernier ne mentionne jamais ce roman parmi ses œuvres qu'il estime les plus réussies. Bien au contraire, dans son palmarès personnel, c'est *Koulak* (1937) qui occupe la première place, livre dont l'écriture s'est étendue sur six années (de 1929 à 1935)²⁶. *Koulak* est le dernier roman d'Oulas Samtchouk qui est publié, en un volume, avant son exil en Allemagne, puis au Canada.

²⁶ Certains chapitres de ce roman ont été également publiés dans les revues littéraires de l'Ukraine « polonaise » (*Lvivs'kyi Naoukovyi Visnyk*, Lviv, 10-12, 1931) et de l'Ukraine « roumaine » (*Samostiina*

Dans le cadre d'une réflexion sur le discours testimonial qui a pour référent la tragédie que les paysans ukrainiens soviétiques ont vécue en 1932-1933, il faut s'arrêter, un moment, sur le roman *Koulak*, qui contient les embryons des récits qui seront narrés et développés dans le roman *Mariya* (Samtchouk, 1934b). En effet, son titre a une grande portée symbolique et, pour qu'il fasse sens, quelques rappels s'avèrent nécessaires. Le réseau sémantique du mot « *koulak* » (« *le poing* », en russe et en ukrainien) connaît des transformations significatives au début du XX^e siècle : le *koulak* du XIX^e siècle désigne un paysan qui travaille à son compte et, de ce fait, est considéré comme appartenant à une sorte de petite bourgeoisie paysanne ; à partir des années 20, ce mot dénote un démon qui menace tout un pays. Le mot a donc perdu son sens essentiellement descriptif, puisque les connotations axiologiques négatives l'ont emporté peu à peu. En effet, « *koulak* » s'est spécialisé dans la désignation-dénonciation de toute une série de comportements jugés infâmants : le statut social et économique de celui qui sait gagner de l'argent et qui tient donc tout le monde dans son *poing* ; toute activité lucrative, que ce soit celle du commerçant, du spéculateur, du démarcheur ou du courtier ; un trait de caractère comme l'avarice, la cupidité ou même la mesquinerie ; enfin, le comportement malhonnête de celui qui gagne son argent facilement, sans pratiquer un travail physique. On peut penser que, à l'origine, ce terme exprimait le rejet et l'envie – car nombreux étaient ceux qui rêvaient d'en devenir un – des paysans qui n'étaient pas précisément des *koulaks*. En outre, avant la révolution russe, les paysans se servaient de ce dénominateur pour désigner les Juifs. Comme souvent dans l'histoire, le discours du pouvoir, en l'occurrence ici celui des bolcheviks, pour arriver à ses fins – flatter et dominer, dans le même mouvement –, se coule dans les préjugés et les fantasmes existants pour les exacerber ; ainsi est-il procédé à une diabolisation et à une déshumanisation forcenée des *koulaks*. En effet, après la Révolution russe de 1917, les bolcheviks au pouvoir assimilent au *koulak* tout paysan mécontent de leur politique ; en 1924, Grigori Zinoviev n'hésitait pas à déclarer : « On aime parfois chez nous qualifier de *koulak* tout paysan qui a de quoi à manger » (Souvarine, 1935 : 364). Ainsi, pendant la collectivisation forcée des terres – la *dékoulakisation* prévue dans le premier plan quinquennal (1928-1932 – initiée par Lénine, le *koulak* devient-il le synonyme d'« ennemi du peuple ». La possession de la moindre chose pouvait servir de prétexte pour inclure un paysan récalcitrant, dans cette catégorie, ce qui le vouait à mourir de faim inexorablement. Il faut ajouter que le mot « *koulak* », dans la langue ukrainienne, entre en concurrence avec le mot « *kourkoul* ». Le sens de ces deux mots, bien qu'on les considérât en URSS comme synonymes, différerait au début du XX^e siècle. En effet, « *kourkoul* » (conformément à son étymologie turque) désignait tout homme venu d'ailleurs, tout étranger qui s'installait dans une localité, et qui, par conséquent, faisait peur, tant il paraissait dangereux. L'association à l'époque stalinienne des deux mots – « *koulak* » et « *kourkoul* » – se fait sur la base d'une motivation commune : le rejet, par

doumka, Tchernivtsi, 2-12, 1935 ; 1-12, 1936).

haine de l'étranger, du « il », cette non-personne, qui, à cause de sa différence, menace l'homogénéité – quasiment raciale – d'un groupe, celle du « nous ». À ce propos, on ne peut que souscrire à ce qu'écrit Jacques Sémelin (2005 : 34) :

« Centrer l'attention sur un "ennemi à détruire", c'est chercher à se reconstruire aux dépens de cet "Autre" dangereux. Par-delà la peur et la haine apparaît donc un fantasme de toute-puissance de ce "nous" triomphant : c'est à travers la destruction du "eux" qu'il se régénère. La mort du "eux" maléfique rend possible la toute-puissance du "nous". Une telle posture psychologique semble primaire, archaïque. Elle l'est en effet. Nous sommes toujours ici dans l'imaginaire, mais [...] un imaginaire de toute-puissance et de gloire. L'un et l'autre sont inextricablement liés ».

Quand Oulas Samtchouk commence à écrire son roman, le mot « *koulak* » – dans le sens de « paysan saboteur » – n'est pas encore répandu parmi les Ukrainiens non soviétiques. Le *koulak* samtchoukien, au contraire, est un entrepreneur moderne, un homme d'affaires prototypique de la nouvelle ère de progrès qui s'annonce. Tel apparaît au lecteur Lev Boïtchouk, le protagoniste du roman, qui incarne le modèle même du jeune loup ambitieux. Il veut apprendre (il va faire ses études en Europe), travailler (il développe son entreprise à l'internationale) et réussir (il est l'architecte de sa propre vie). Il veut tenir le monde sous sa poigne et il le proclame sans ambages : « J'ai une force dans le poing », « Je suis *Koulak* ! *Koulak* avec une majuscule ! J'accepte ce titre arrogant » (Samtchouk, 1937 : 163, 302). Il n'a qu'un seul désir : « Devenir quelqu'un dans la vie ». Lev, dans sa jeunesse, lit avec passion les œuvres de Karl Marx, il rêve à la révolution et, finalement, il « tombe dans le piège du socialisme » (Samtchouk, 1937 : 142). Le voile de ses illusions se déchire lors du séjour qu'il effectue dans une prison polonaise, après sa tentative avortée de se rendre en URSS. Incontestablement, la première partie du roman, « À la frontière », s'inspire directement de la vie de l'écrivain. En effet, comme cela a été le cas pour Oulas Samtchouk en 1924, le héros du roman écoute, dans cette prison, les témoignages horribles des rescapés de l'Ukraine soviétique. Le marchand de Moscou, Jordanov, raconte la violence de la Tcheka, puis celle du GPOU²⁷ ; le paysan, jadis aisé, Chabélian relate de quelle façon les bolcheviks procèdent à des confiscations massives des biens et déportent leurs « ennemis » aux Solovki ; le négociant juif, Josef Chine, dénonce les magouilles des commissaires voyous ; l'intellectuel Pavlovs'kyi décrit en détail la vie dans les prisons du GPOU. Dans la cellule polonaise numéro 12, les frontières s'effacent : plusieurs Ukraines se réunissent dans ce microcosme pour former un seul pays. C'est là, en entendant les témoignages des survivants, que Lev apprend l'existence de cette terrible famine. De plus, il assiste lui-même, après leur capture, à l'incarcération quotidienne de ses compatriotes exténués et à bout de forces qui, pour échapper à la famine, ont réussi à fuir l'URSS et à franchir la frontière polonaise. Gagnés par la pitié et en signe de solidarité, les prisonniers « locaux » leur jettent du pain à travers les barreaux. Cette scène bouleverse le protagoniste qui, comme sous l'effet d'une illumination, découvre l'enchaînement logique qui conduit inéluctablement au goulag : « La faim est un mot horrible et

²⁷ La Tcheka est la police soviétique de 1917 à 1922. Elle est ensuite remplacée par la GPOU (*Gossoudarstvennoïe Politicheskoié Oupravlénié*) de 1923 à 1934.

glacial. La lutte, le socialisme, la commune, Solovki... » (Samtchouk, 1937 : 139). Le roman *Koulak* ne décrit donc pas directement la famine, mais raconte de quelle façon l'existence de cette tragédie a pu être connue à l'extérieur du pays grâce aux témoignages des fugitifs.

Si la famine des années 1921-1923 est évoquée dans la première partie du roman, celle du *Holodomor* en occupe la seconde (« La Ville et Marie »). En effet, on y apprend que Marie, l'amie de Lev, envoie à ce dernier, qui est alors en Europe pour ses affaires, des coupures de journaux ukrainiens non soviétiques qui rapportent le drame qui est en train de se jouer dans leur pays sous le joug bolchevik : les paysans affamés endurent les pires souffrances et meurent en masse ; les enfants, endoctrinés, dénoncent leurs propres parents comme *koulaks* ; ceux-ci sont fusillés sur le champ après une parodie de procès. Tout cela est confirmé à Lev par un paysan rescapé, Trokhym, qui lui trace un tableau horrible de ce qui se passe dans leur pays et dont il a été le témoin : « Un malheur nous est arrivé, la famine. Les bolcheviks ont détruit tous les villages, ils ont fait tuer les gens, ils ont fait abattre le bétail, des millions des paysans sont chassés dans les taïgas au Nord, là où le soleil ne se lève jamais » (Samtchouk, 1937 : 278). De plus, Lev comprend que les méfaits du système soviétique ont des conséquences désastreuses externes aussi et l'atteignent directement, puisque le *dumping* agricole pratiqué par l'URSS – au début des années 30, le blé confisqué est vendu à perte à l'étranger – provoque de nombreuses faillites d'entreprises sises en Ukraine « polonaise ». Lev, comme Oulas Samtchouk, devient donc un « ennemi actif » de l'URSS, ennemi qui dénonce et refuse le culte de la pauvreté, proclamé par les bolcheviks. Sa devise est désormais : « *Koulaks* du monde entier, soulevez-vous ! » (Samtchouk, 1937 : 132). Bref, on peut considérer que *Koulak* est bien un roman-témoignage sur la/les famine(s) ; certes, il s'écarte du modèle traditionnel qui implique un récit dans lequel sont narrés les destins de personnages qui souffrent et meurent de faim ; mais, pour nous, il demeure bien un récit testimonial dans la mesure où il dévoile et met en intrigue les conditions qui ont permis à cette tragédie d'advenir. Il n'en demeure pas moins que la déception de l'horizon d'attente de lecteurs habitués à des discours testimoniaux plus conformes a été à l'origine de l'exclusion de ce roman de la littérature du *Holodomor*. De plus, n'a pas plaidé en sa faveur le fait que ce roman se révèle très critique envers la passivité des paysans ukrainiens qui ont laissé se produire un tel massacre. Tous ces éléments expliquent aussi pourquoi ce roman n'a été réédité en Ukraine qu'en 2009, et ce dans une petite maison d'édition de province (Samtchouk, 1937).

Il est donc admis, dans la *doxa* littéraire ukrainienne, que c'est dans son roman *Mariya* qu'Oulas Samtchouk a développé le thème de la famine artificielle. Ce livre est une œuvre exemplaire pour illustrer le phénomène du témoignage répétitif. En effet, il a connu non seulement plusieurs rééditions successives (effectuées souvent à compte d'auteur), mais aussi deux variantes. La première variante,

qu'on nommera *Mariya-1* (Samtchouk, 1934b), est une biofiction qui raconte la vie d'une paysanne prénommée Mariya (en français, « Marie »). L'indicateur générique paratextuel qui accompagne le titre, « Chronique d'une vie », le confirme et institue ce pacte de lecture. En effet, ce récit est écrit dans le genre des vies romancées qui ont eu un énorme succès dans la littérature européenne du début du XX^e siècle ; on peut penser, effectivement, que *Jean-Christophe* (1902-1914) de Romain Rolland est l'œuvre qui a servi de modèle à l'écrivain ukrainien. C'est, rappelons-le, cette première version qui est traduite en français (Samtchouk, 1955). La deuxième variante (*Mariya-2*), quant à elle, est publiée, d'abord, en 1941, à Rivne, puis, en 1952, à Buenos Aires ; c'est elle qui sert de référence pour les rééditions contemporaines. Les deux versions de ce récit testimonial présentent des différences notoires tant aux niveaux de leur contenu que de leur structure. En effet, si la première variante se compose de neuf chapitres sans titres, la deuxième version est divisée en trois parties²⁸, chacune étant chapeauté par un titre. Ainsi le premier chapitre de *Mariya-1* devient-il, dans *Mariya-2*, la « Partie I. » ou « Livre sur la naissance de Mariya » ; le deuxième chapitre constitue partiellement la « Partie II. », « Livre des jours de Mariya », et la « Partie III. », « Livre sur le pain (sur le blé) »²⁹ ; le reste des chapitres de *Mariya-1* (ils sont sept) est rassemblé dans la « Partie III. » de *Mariya-2*. Il est évident que dans la chaîne logique et lexicale qui structure les titres des parties, le mot « pain » doit être associé à la mort, puisque l'on passe de la « naissance » aux « jours » (vie) pour aboutir au « pain » (mort). En outre, Oulas Samtchouk procède, dans la deuxième version, à des changements structurels qui sont loin d'être insignifiants, surtout en ce qui concerne la troisième partie : d'une part, il lui attribue un titre qui contient le sémantème de la sémiosphère³⁰ « famine » et, d'autre part, il augmente significativement cette partie par ajout de textes. Ainsi la famine devient-elle l'actant central du récit ; anti-sujet et anti-destinateur, elle s'impose par sa présence massive et devient le dernier mot de tout ce qui peut être dit et raconté. Certes, le romancier conserve l'indicateur générique « Chronique », même si son œuvre conte désormais non pas l'histoire d'une vie, une *biographie*, mais plutôt l'histoire d'une mort, une *thanatographie*, une mort causée par la faim. Oulas Samtchouk a donc renversé le déséquilibre du texte initial³¹, en le basculant, dans la deuxième version, sur la fin tragique de l'histoire. Ainsi le roman *Mariya-2* devient-il, comme se plaît à le souligner son péri-texte critique, « un livre de mémoire », « le témoignage des crimes des puissants contre les faibles », une œuvre « en souvenir du destin des faibles qui ont opposé à l'extermination physique leur force spirituelle » (Semkiv, 2009 : 5).

²⁸ Vu le nombre de trilogies qu'a composées O. Samtchouk, on peut penser que le chiffre trois est pour lui un nombre fétiche.

²⁹ Le mot ukrainien « *khib* » signifie « le pain » et « le blé ».

³⁰ Terme d'I. Lotman (1999 : 11) qui le définit ainsi : « L'unité de base de la sémiosis, le mécanisme actif le plus petit, ne constitue pas un langage séparé, mais la totalité de l'espace sémiotique d'une culture donnée. C'est cet espace que nous nommons "sémiosphère" ».

³¹ Le premier chapitre de *Mariya-1* occupe 65 pages, le deuxième 47 ; le nombre moyen des pages des chapitres suivants ne dépasse pas quatre pages.

Les modifications qu'opère Oulas Samtchouk dans la deuxième version du roman ont pour effet d'amplifier et d'exhiber l'intertexte biblique, si bien que la famine semble se lire prioritairement sur une isotopie chrétienne. En effet, celle-ci est figurée, dans le roman, comme un fléau envoyé par Dieu pour châtier les hommes qui ont abandonné leur foi et leur religion et qui ont rompu avec leurs traditions ancestrales fondées sur le lien indéfectible et éternel qui reliait le paysan à sa terre. On comprend, dès lors, mieux, pourquoi Mariya, l'héroïne du roman, apparaît comme le prototype même d'une paysanne déshéritée dans tous les sens du mot. Orpheline dès son plus jeune âge, elle se trouve dans l'obligation de travailler alors qu'elle n'est encore qu'une enfant ; pour gagner son pain elle accomplit des besognes physiques aux limites extrêmes de ses forces. À l'arrivée du pouvoir soviétique, elle se fait confisquer, d'abord, sa terre, puis tous les vivres du ménage. L'un de ses fils devient un « activiste » bolchevique (il chasse même ses parents de la maison familiale) ; l'autre s'engage dans la lutte contre le pouvoir en place et périra. Le point culminant de ce récit, qui hausse la tragédie de cette femme au plus haut degré de la violence, se situe dans l'histoire de sa fille, Nadiya : celle-ci tue son bébé, car elle ne peut plus supporter la vue des souffrances endurées par sa petite fille broyée par les douleurs de la faim, puis se suicide. Mariya se retrouve seule, dernier membre d'une famille décimée, elle meurt de faim dans une agonie qui dure 30 jours. Certes, la fin du roman est tragique, mais le sourire qui s'esquisse sur son visage, à ses derniers moments, annonce l'espérance d'une renaissance à venir. Aussi a-t-on considéré ce roman comme une sorte de parabole biblique dont le sens allégorique renvoie à la souffrance qu'inflige Dieu aux hommes qui l'ont délaissé et à son pardon dans l'au-delà, lieu de la vraie vie.

Mais cette interprétation « spirituelle » n'épuise pas le sens d'une telle œuvre. En effet, la chronique d'une vie, chez Oulas Samtchouk, est aussi une chronique historique qui relate l'instauration du pouvoir bolchevique dans la campagne ukrainienne et une étude sociologique qui éclaire les conditions de vie des paysans ukrainiens avant et après la révolution. Si la première version du roman développe plus particulièrement la thématique de la faim et de la famine, la seconde introduit un discours politique militant qui dénonce le caractère organisé de la famine, contient des analyses sur les statuts et les objectifs des bourreaux, dévoile les causes qui ont provoqué ces crimes et explique l'échec de la résistance de la population exterminée. Il serait erroné de considérer cette couche du récit – un discours à visée argumentative – comme subalterne, une écume historiquement et biographiquement surdéterminée, dont le lecteur pourrait se passer puisque seule lui importerait l'histoire de Mariya. En effet, comme l'indique, à juste titre, Dominique Maingueneau (1990 : 128), les « multiples commentaires, grâce auxquels l'auteur situe son œuvre par rapport aux lois du discours, *font partie intégrante de cette œuvre*. [...] le discours sur le dire s'inscrit dans ce dire ». Nous savons bien que l'on ne raconte pas pour rien, puisque tout faiseur d'histoire a des visées argumentatives et que les histoires sont dans l'Histoire et font l'Histoire.

C'est certainement cet agencement d'un dire et d'un dit qui a permis au roman d'Oulas Samtchouk, dans sa deuxième version (1941a, 1941b, 1941c), de devenir un modèle prototypique du traitement du thème de la Famine de 1932-1933, modèle que reprendront plusieurs œuvres postérieures. La « littérature du *Holodomor* » commence à se constituer en un ensemble cohérent et homogène thématiquement parlant, tout d'abord, dans la diaspora ukrainienne, dans la mesure même où, en absence de toute censure, une littérature qui traite de cet événement ne rencontre aucune difficulté à être publiée. À côté de ce premier ensemble, voient le jour les œuvres écrites en URSS. Celles-ci ne peuvent être publiées, bien évidemment, eu égard à la censure qui y règne. Enfin, cette littérature trouve un nouvel essor dans l'Ukraine indépendante à partir des années 90 jusqu'à nos jours. L'impact de cette littérature est tel qu'elle devient le sujet d'un grand nombre de bibliographies-répertoires et l'objet d'étude de plusieurs chercheurs. On le pressent donc, le roman d'Oulas Samtchouk, *Mariya*, n'est pas isolé ; gravitent autour de cette œuvre prototypique les œuvres en prose de Todos' Os'matchka³² (*Plan par ménage*, 1951) et de Vassyl Barka³³ (*Le Prince jaune*, 1981) ; les poèmes de Yuriy Klen³⁴ (*Les Années damnées*, 1937), d'Ihor Katchourov'skyi³⁵ (*La Campagne dans le gouffre*, 1960) et de Mykola Roudenko³⁶ (*La Croix*, 1978). Dans ce sens, Oulas Samtchouk peut être considéré, incontestablement, comme un *témoin pollinisateur*.

L'évolution du phénomène itératif et son impact testimonial : du récit répétitif au récit itératif

Pour étudier les impacts des phénomènes répétitifs et itératifs sur le récit testimonial du *Holodomor*, et notamment sur celui d'Oulas Samtchouk, nous exploiterons quelques notions de narratologie, empruntées à Gérard Genette. Pour la clarté de notre exposé, il nous semble nécessaire de rappeler quelques définitions qui guideront l'usage que nous faisons de ces termes. L'auteur de *Figures III* (Genette, 1972) distingue trois sortes de récit quand on les examine du point de vue de leur *fréquence temporelle* (R = récit, le racontant ; H = histoire, le raconté) :

³² T. Os'matchka (1895-1962) est un poète et un prosateur ukrainien qui appartient à la « Renaissance fusillée ». Rescapé du régime soviétique, il s'exile lors de la guerre en Occident. Dans son récit *Plan par ménage*, il décrit la collectivisation imposée dans les villages ukrainiens.

³³ V. Barka (1908-2003), écrivain, chercheur et traducteur ukrainien, fuit à Kouban, lors des répressions staliniennes. En 1950, il s'exile aux États-Unis, où il écrit son plus célèbre roman, *Le Prince jaune*, qui est traduit en français et publié, en 1981, chez Gallimard.

³⁴ Y. Klen est le pseudonyme choisi par O. Burghardt (1891-1947), poète et universitaire ukrainien d'origine allemande, qui a vécu à partir de 1931 en Allemagne, où il a continué son œuvre.

³⁵ I. Katchourov'skyi (né en 1918), poète, prosateur, linguiste, critique littéraire, traducteur, rédacteur de presse et journaliste de radio ukrainien, habite et travaille aujourd'hui en Allemagne.

³⁶ M. Roudenko (1920-2004), poète, prosateur et dissident ukrainien, est le premier chef du Groupe ukrainien d'Helsinki qui dénonce la violation des droits de l'homme en URSS.

- le récit *singulatif* ou le fait de raconter *une fois* ce qui s'est passé *une fois* (1R/1H). Dans cette forme de récit, « la singularité de l'énoncé narratif répond à la singularité de l'événement narré » (*ibid.* : 146) ;
- le récit *singulatif anaphorique* ou le fait de raconter *n fois* ce qui s'est passé *n fois* (nR/nH) : sa condition est l'égalité du nombre *n* ;
- le récit *répétitif* ou le fait de raconter *n fois*, ce qui s'est passé *une fois* (nR/1H). C'est un type de récit « où les récurrences de l'énoncé ne répondent à aucune récurrence d'événements » (*ibid.* : 147) ;
- le récit *itératif* ou le fait de raconter *une fois*, ce qui s'est passé *n fois* (1R/nH) ; c'est un type de récit « où une seule émission narrative assume l'ensemble de plusieurs occurrences du même événement » (*ibid.* : 148).

Les récits sur le *Holodomor* à prétention littéraire peuvent donc être appréhendés par rapport à ces catégories ; en effet, on peut considérer que :

- tout récit, pour chaque auteur, est bien évidemment *singulatif* ;
- l'ensemble des récits d'un auteur sur le même événement constitue un récit *répétitif* ;
- le récit *itératif* est le résultat d'un usage paradigmatique d'un récit *singulatif*.

On peut donc affirmer, tout d'abord, que les premiers témoignages littéraires sur la famine de 1932-1933 relèvent de la répétition, si l'on admet que la « "répétition" est en fait une construction de l'esprit, qui élimine de chaque occurrence tout ce qui lui appartient en propre pour n'en conserver que ce qu'elle partage avec toutes les autres de la même classe, et qui est une abstraction » (*idem* : 145). Il s'ensuit que le récit *répétitif* implique que le même événement puisse être raconté avec des variantes stylistiques et des variations de point de vue. Ainsi les premiers auteurs des œuvres littéraires mentionnant le *Holodomor* complètent-ils souvent leur témoignage initial par un autre, postérieur aux événements (soit par la multiplication des œuvres, soit par la multiplication des variantes d'une œuvre). En général, la première occurrence de ces témoignages littéraires relève d'un style figuré, émotionnel et fictionnel (voir tableau 1, colonne « Témoignage 1 ») ; en revanche, la seconde comporte des traits qui la rapprochent du pamphlet politique tant elle vise à dénoncer explicitement le caractère organisé de la famine (voir tableau 1, colonnes « Témoignage 2 » et « Témoignage 3 »).

Tableau 1. Exemples de récits répétitifs en diachronie (d'après la date de fin de rédaction).

Auteur	Témoignage 1	Témoignage 2	Témoignage 3
Oulas Samtchouk	<i>Koulak</i> (1932)	<i>Mariya-1</i> (1933)	<i>Mariya-2</i> (1941)
Arkadiy Lubtchenko	<i>Kostryha</i> (1933)	<i>Son énigme</i> (1943)	
Yuriy Klen (Oswald Burghardt)	<i>Le Voyage vers le soleil</i> (1934)	<i>Les Années damnées</i> (1937)	

L'itération, quant à elle, constitue une des composantes essentielles de l'acte de témoigner. En effet, elle révèle les processus dynamiques de transformation des contenus en œuvre dans le témoignage, puisqu'elle permet de discriminer le stable du variable, le message de ses interférences, et le mythe de ses invariants. Comme l'a bien montré Jacques Rancière (1998), la littérature est une parole « muette et errante » – Paul Ricœur dirait « dépragmatisée », c'est-à-dire coupée de sa scène d'énonciation originelle. Donc, tout récit littéraire, qui a une prétention à l'universalité, a tendance à devenir itératif, ce qui lui permet, par exemple, dans le cas qui nous occupe, de viser derrière une occurrence singulière d'un massacre tous les massacres par la faim. Mais, comme le montre Gérard Genette (1972), le récit itératif, puisqu'il ne retient d'une série d'événements distincts que ses invariants, risque de tomber dans un schématisme froid et rébarbatif. Pour éviter ce piège, il doit donc présenter l'itératif sous les traits du singulatif ; c'est dans cette tension du singulatif et de l'itératif que se constituent la spécificité de la parole littéraire, son mode de réception et ses forces illocutoires et perlocutoires.

Tableau 2. Exemples de récits répétitifs et itératifs en synchronie (d'après la date de leur rédaction).

Auteur	Événement 1 : famine de 1921-1923	Événement 2 : famine de 1932-1933 (<i>Holodomor</i>)	Événement 3 : famine de 1947
Oulas Samtchouk	<i>Mariya-2</i> (1941)		
Arkadij Lubtchenko		<i>Kostruha</i> (1933) <i>L'Énigme de Khvylovyi</i> (1943)	
Yuriy Klen		<i>Le Voyage vers le soleil</i> (1934) <i>Les Années damnées</i> (1937)	

Les tableaux 1 et 2 permettent de saisir à quel point *Mariya-1* et *Mariya-2* diffèrent dans l'usage de l'itération et donc dans les effets de sens produits. Dans *Mariya-2*, Oulas Samtchouk synthétise les trois famines qui résultent des exactions des bolcheviks sous le terme de *Holodomor* ; conformément à la logique d'une *itération interne* ou *synthétisante*, « la syllepse itérative s'exerce non sur une durée extérieure plus vaste, mais sur la durée de la scène elle-même » (Genette, 1972 : 150), en l'occurrence, 1921-1947. En revanche, la première variante du roman, *Mariya-1*, ne contient pas, contrairement à la deuxième version, de descriptions particularisantes et de commentaires historico-politiques à visées explicative et argumentative. L'itération, ici, se fait donc *généralisante* ou *externe* puisqu'elle « ouvre en quelque sorte une fenêtre sur la durée extérieure » (*ibid.*). Certes, l'histoire qui nous est racontée est bien celle d'une femme dont l'expérience est singulière, mais elle s'ouvre sur une expérience universelle, celle de toutes les famines artificielles. La vie de l'une est en même temps la vie de tous, quels que soient les pays et les époques où ils ont vécu.

Selon Gérard Genette (1972 : 154) :

« le seul fait de la récurrence ne définit pas l'itération sous sa forme la plus rigoureuse, et, apparemment, la plus satisfaisante pour l'esprit [...], il faut encore que la répétition soit régulière, qu'elle obéisse à une loi de fréquence et que cette loi soit décelable et formulable, et donc prévisible en ses effets ».

En effet, le poéticien voit en tout récit itératif une narration synthétique des « événements produits et reproduits au cours d'une série itérative composée d'un certain nombre d'unités singulières » (*ibid.* : 157). Cette série peut être définie de deux façons :

- par ses limites diachroniques (la *détermination*) ;
- par le rythme de la récurrence de ses unités constitutives (la *spécification*).

Aussi, si l'on considère le cas d'Oulas Samtchouk, peut-on considérer que la détermination, c'est-à-dire les limites diachroniques de la production et de la réception de son récit testimonial sur le *Holodomor*, s'étend de 1929 (année du début de l'écriture de son roman *Koulak*) jusqu'à nos jours. Par ailleurs, l'« amplitude diachronique de l'événement » (Genette, 1972 : 158), prise en charge par ce récit itératif, embrasse les années 1921-1947 (dates des trois *Holodomors*). Enfin, la spécification ou la division en étapes de la production et de la réception du récit testimonial de cet auteur (chez lui la réception détermine la production) peut être, schématiquement, divisée en quatre périodes :

- production : de 1929 à 1934 (première période de création littéraire) ;
- reproduction + réception : de 1935 à 1944 environ (période où l'écrivain, devenu journaliste, se lance dans des activités politiques intenses) ;
- production + réception : de 1945 à 1987 (seconde période de création littéraire) ;
- réception : après la mort de l'écrivain jusqu'à nos jours.

La première étape, celle de la production de l'œuvre littéraire d'Oulas Samtchouk (*Koulak* et *Mariya-I*), est régie par des objectifs purement artistiques – le romancier veut créer une épopée en forme de chronique d'une vie. La deuxième étape, celle de la réédition de *Mariya* pendant la guerre, est caractérisée par le désir de l'écrivain de faire connaître l'événement tragique qu'il a raconté ; il s'agit donc pour lui de produire, par l'entremise de son roman, un témoignage historique pour proclamer, contre la censure, le mensonge et l'oubli qui en découle, la vérité sur ce qui a été. En effet, comme le dit Alain Parrau (1995 : 39) :

« Raconter la vérité définit le témoignage [...]. Mais le témoignage en appelle toujours à autrui, à une communauté possible, qui garantit la transmission du vrai en lui donnant la figure d'un partage réalisé. Le témoignage est le partage de la vérité ; mais il est aussi la vérité *comme* partage, le partage *comme* *réalité* du vrai ».

En effet, l'ouverture des frontières entre les différentes Ukraines, lors de l'occupation allemande, renforce l'écrivain dans ses aspirations identitaires. La troisième étape est celle durant laquelle la production d'œuvres littéraires à vocation testimoniale est clairement exprimée et assumée (Samtchouk, 1941b, 1948, 1954, 1955, 1957, 1959, 1979, 1982). Aussi, la publication, en 1952, du roman

Mariya-2, à Buenos Aires – chef-lieu actif et important de la diaspora ukrainienne –, et la réception de ce récit à vocation testimoniale explicite obéissent-elles, dans sa dimension diachronique, à une logique de l'itérativité, comme nous l'avons montré. Concomitamment, paraît la traduction française de *Mariya-1*, en 1955, à Paris, aux Éditions du Sablier³⁷. Le livre est préfacé par René Arcos³⁸ (1955 : 7) qui souligne la valeur littéraire de l'œuvre d'Oulas Samtchouk dans la mesure où « l'auteur ne s'occupe de la situation politique qui devait transformer la vie de son pays qu'à la fin de son livre. Elle lui fournit des éléments d'un dénouement tragique qui est d'ailleurs d'une grandeur antique, presque terrifiante ».

Nous voudrions insister, à la fin de ce parcours, sur le fait qu'un procédé comme l'itération a aussi des implications qui dépassent de loin les seules techniques narratives, car celles-ci, comme l'a relevé Jean-Paul Sartre, renvoient toujours à une métaphysique. Aussi Paul Ricœur (2000 : 206) a-t-il raison de rappeler que les modalités fonctionnelles du témoignage, en l'occurrence l'itération, ont partie liée avec les enjeux de la mémoire, puisque celle-ci n'existerait pas sans l'opération de rappel. Il s'ensuit que « [se] greffe alors une dimension supplémentaire d'ordre moral destinée à renforcer la crédibilité et la fiabilité du témoignage, à savoir la disponibilité du témoin à réitérer son témoignage. Le témoin fiable est celui qui peut maintenir dans le temps son témoignage ». Rappelons donc que, lors de la dernière période de sa création littéraire, Oulas Samtchouk est un exilé et que son œuvre n'est plus diffusée en Ukraine. C'est aussi l'époque du remaniement du roman *Mariya*. C'est cette seconde version qui est retenue comme un témoignage littéraire et qui continue à fonctionner comme un paradigme textuel de la littérature d'*Holodomor* aujourd'hui (quatrième étape). De ce fait, ayant le statut officiel et reconnu d'un témoignage historique, *Mariya-2* se transforme par la suite en un outil politique destiné à servir une entreprise d'institution d'un consensus idéologique sur la « vraie » identité ukrainienne. On comprend donc pourquoi, dans les années 2000, ce roman a fait partie, dans le cursus scolaire, des lectures obligatoires. Toutefois, depuis le changement de président à la tête du pays en 2010, il est relégué dans la catégorie des lectures facultatives – *sic transit gloria mundi*³⁹... Gérard Genette, enfin, a raison de faire remarquer que le rythme du récit itératif est assuré par une alternance (Genette, 1972 : 170) ; le récit testimonial d'Oulas Samtchouk, *Mariya-2*, en est une preuve éclatante : après l'oubli est venu l'excès

³⁷ Le nom du traducteur du livre n'est pas indiqué ; en revanche, il est noté que les droits d'auteur appartiennent à une certaine M^{me} Véronique Dessagnes – précision bien énigmatique. L'histoire de la publication et de la réception de cette traduction demanderait donc une recherche approfondie, d'autant plus que l'histoire de son édition fait l'objet d'une véritable légende. En effet, court la rumeur – qui serait à vérifier – que son tirage (3 000 exemplaires) a été racheté totalement par le KGB et détruit par la suite. Il est vrai qu'aujourd'hui ce livre reste introuvable en librairie. Le volume que nous avons réussi à nous procurer fait partie des 100 exemplaires numérotés.

³⁸ R. Arcos (1880-1959), poète et romancier français, est le fondateur des éditions du Sablier à Genève. Avec R. Rolland, il participe à la fondation de la revue *Europe*.

³⁹ « Ainsi passe la gloire de ce monde ».

de la célébration⁴⁰, qui, lui-même, a été suivi d'une retombée dans l'anonymat, comme c'est le cas aujourd'hui. Quant aux romans *Mariya-1* et *Koulak*, eux, ils n'ont pratiquement pas quitté l'oubli dans lequel on les avait cantonnés.

Conclusion

L'examen du récit itératif est très vite confronté à « la question des rapports entre la diachronie interne (celle de l'unité synthétique) et la diachronie externe (celle de la série réelle), et de leurs interférences éventuelles » (Genette, 1972 : 168). Partageant ce point de vue, nous sommes amenées à penser que, dans le cas d'Oulas Samtchouk, le *Holodomor* littéraire est un récit testimonial itératif qui organise diachroniquement et synthétiquement la représentation d'un événement historique. Ce dispositif et cet agencement complexe d'un événement et d'un récit font du *Holodomor*, si l'on considère l'usage qui en est fait dans la société, un *faitiche*, pour reprendre l'heureuse expression de Bruno Latour. En effet, comme ce dernier l'explique, le *faitiche* ne peut se comprendre que dans la tension qu'il institue entre le règne ferme des *faits*, constatables objectivement et indépendants de nos désirs et de nos croyances, et le domaine des *fétiches*, où des sociétés construisent ce qui leur tient lieu de sacré et appréhendent leur identité.

« [Car le] mot "fétiche"⁴¹ et le mot "fait" ont la même étymologie ambiguë [...]. Mais chacun des deux mots insiste symétriquement sur la nuance inverse de l'autre. Le mot "fait" semble renvoyer à la réalité extérieure, le mot "fétiche" aux folles croyances du sujet. Tous les deux dissimulent, dans la profondeur de leur racine latine, le travail intense de construction qui permet la vérité des faits comme celle des esprits » (Latour, 2009 : 53).

Dans le cas du *Holodomor*, la fiction précède le récit des témoins empêchés, interdits de parole ; c'est la littérature, en partie, qui a ouvert et autorisé la mémoire et l'histoire, en sauvant de l'oubli le massacre. On peut donc comprendre pourquoi le *Holodomor* littéraire a pu, dans des circonstances historiques et politiques si particulières, en « oubliant » son régime fictionnel, revendiquer une valeur qui l'apparente au document historique : dire la « vérité », ce qui a été. Il n'est donc pas étonnant que les aspects répétitifs et itératifs du récit testimonial littéraire sur le ou les *Holodomor(s)* ont conduit à privilégier les « méta-discours » (informatif, explicatif, didactique, moralisateurs, etc.). Il n'est pas sûr que, dans cet effacement des frontières entre les récits historiographique et fictionnel, cette littérature y ait gagné. Car, comme le rappelle Jean-Marie Schaeffer (1998 : 156) :

« C'est précisément parce que la fiction revendique explicitement ou implicitement à la fois son irréductibilité à la réalité et ses non moins indubitables liens avec elle – et que donc elle se construit comme opacité relative – qu'elle est le lieu où cette relation interactive peut se lire de la manière la plus révélatrice ».

⁴⁰ *Mariya-2*, dans l'Ukraine indépendante, a été régulièrement rééditée en 2000, 2003, 2006 et 2009.

⁴¹ Étymologie du mot « fétiche » : en portugais, *feitiço* « sortilège, amulette », venant de *feito*, participe passé du verbe *faire* (Latour, 2009 : 21).

En effet, la fiction littéraire, grâce à ses qualités dictionnelles et parce qu'elle est libérée des contraintes qui régissent le discours historiographique (insertion dans un espace et un temps communs, recours aux preuves et aux archives, principe de *lieutenance* avec ce qui a été et n'est plus), est à appréhender comme une *variation imaginative*, pour reprendre les termes de Paul Ricoeur dans *Temps et récit* (1983-1985). Elle est moins un modèle *du* réel qu'un modèle *pour* le réel, c'est-à-dire pour le refigurer, pour en faire une expérience autre. La force de la fiction littéraire, quand elle est réussie – c'est le cas de *Mariya-1* et non celui de *Mariya-2*, comme nous l'avons montré ici –, c'est moins une capacité à décrire un événement le plus objectivement possible, qu'une occasion pour le lecteur de revivre les expériences vécues par les personnages, le lecteur étant capable alors de saisir, au niveau de ses affects et de son corps propre, un *être-dans-le-monde* qu'il ignorait, malgré les connaissances déclaratives qu'il pouvait avoir sur les événements qui l'avaient produit. Et, dans ce cas, l'histoire racontée est saisie par le lecteur à la fois comme absolument fausse et absolument vraie. Donc, lire *Mariya-2*, c'est lire un *récit exemplaire*, au sens de Susan Suleiman (1977), auquel il n'est pas sûr que le lecteur adhère, lequel préférera, peut-être, se tourner vers les livres de « vrais » historiens relativement impartiaux. En revanche, lire *Mariya-1*, parce que l'immersion fictionnelle n'est jamais contrecarrée par des discours explicatifs et idéologiquement marqués et repérables, c'est ressentir la faim, l'angoisse et être entouré de l'odeur de la mort. Ce savoir est irremplaçable. On comprendra donc que nous préférions la première version de ce roman, qui emporte une croyance inconditionnelle, une fois le pacte de lecture fictionnel admis.

Références

- Arcos R., 1955, « Oulas Samtchouk », pp. 6-9, in : Samtchouk O., 1955, *Mariya*, Paris, Éd. du Sablier.
- Barka V., 1981, *Le Prince jaune*, traduit de l'ukrainien par O. Jaworskyj, Paris, Gallimard.
- Bouchereau Ph., 1994, « Violence totalitaire et violence génocidaire », *L'Intranquille*, 2-3, pp. 351-354.
- Chkouroupiy G., 1925, « La Faim », pp. 245-246, in : Lavrinenko Y., *La Renaissance fusillée*, Kyïv, Smoloskyp, 2007 (en ukrainien).
- Club des amis de l'Ukraine, 1983, *La famine en 1933, ce que la presse en disait. 1933-1983. 50^e anniversaire de la famine-génocide en Ukraine*, Paris, Club des amis de l'Ukraine.
- Collectif, 1978, *Ethnocide des Ukrainiens en urss*, Paris, Première Impr. ukrainienne en France.
- Conquest R., 1986, *Sanglantes moissons. La grande terreur*, traduit de l'anglais par M.-A. Revellat et Cl. Seban, Paris, R. Laffont, 1995.
- Coquio C., éd., 1999, *Parler des camps, penser les génocides*, Paris, A. Michel.
- Dolot M., 1987, *Les Affamés. L'holocauste masqué. Ukraine 1929-1933*, Paris, Ramsay.
- Dulong R., 2009, « Qu'est-ce qu'un témoin historique ? ». Accès : <http://www.vox-poetica.org/t/articles/dulong.html>. Consulté le 10/04/12.
- Genette G., 1972, *Figures III*, Paris, Éd. Le Seuil.
- Grosser A., 1989, *Le Crime et la Mémoire*, Paris, Flammarion.

- Grossman V., 1980, *Vie et destin*, traduit du russe par A. Berelowitch avec la collab. d'A. Coldefy-Faucard, Paris, Éd. L'Âge d'homme, 2011.
- Heinich N., 1998, « Le témoignage entre autobiographie et roman : la place de la fiction dans les récits de déportation », reproduit pp. 135-151, in : Heinich N., Schaeffer J.-M., 2004, *Art, création, fiction. Entre sociologie et philosophie*, Paris, J. Chambon.
- Johansen M., 1921, « La Faim », pp. 162-163, in : Lavrinenko Y., *La Renaissance fusillée*, Kyïv, Smoloskyp, 2007 (en ukrainien).
- Joukovsky A., 1993, *Histoire de l'Ukraine. Des origines à nos jours*, troisième édition – mise à jour, Paris, Éd. du Dauphin, 2005.
- Katchourov's'kyi I., 1960, *La Campagne dans le gouffre*, Kyïv, КМ-Akademia, 2006 (en ukrainien).
- Khvylovyi M., 1922, « La Faim », p. 67, in : Khvylovyi M., *Œuvres en deux volumes*, vol. I, Kyïv, Dnipro, 1990 (en ukrainien).
- Klen Y., 1934, « Le Voyage vers le Soleil », pp. 80-84, in : Klen Y., *Œuvres choisies*, Kyïv, Dnipro, 1991 (en ukrainien).
- 1937, « Les années damnées », pp. 109-129, in : Klen Y., *Œuvres choisies*, Kyïv, Dnipro, 1991 (en ukrainien).
- Koulich M., 1924, « 97 », pp. 29-87, in : Koulich M., *Pièces. Correspondance*, Kyïv, Dnipro, 1969 (en ukrainien).
- Koultchyts'kyi St., 1988a, « Les conséquences démographiques de la famine de 1933 en Ukraine », *Bulletin informatif de l'Institut de l'histoire de l'Académie des sciences de RSSU*, I, pp. 32-39 (en ukrainien).
- 1988b, « Évaluation de l'état d'agriculture de la RSSU en 1931-1933 », *Revue ukrainienne d'histoire*, 3, pp. 15-27 (en ukrainien).
- Kovalenko L., Maniak V., éd., 1991, *33^{ème} : la famine. Le Livre-mémorial du peuple*, Kyïv, Radians'kyi pys'mennyk (en ukrainien).
- Latour Br., 2009, *Sur le culte moderne des dieux faitiches*, Paris, Éd. La Découverte.
- Lebedynsky Y., 2008, *Ukraine. Une histoire en questions*, Paris, Éd. L'Harmattan.
- Lecompte-Boinet J., 1939, « Quelques données sur la question ukrainienne », *Revue des Sciences Politiques*, 12, févr., pp. 17-46.
- Levitski A., 1993, « La famine ukrainienne dans les publications françaises », *La Tribune ukrainienne*, 14-15, déc. 1993-janv. 1994, pp. 22-23.
- Lotman I., 1999, *La Sémiosphère*, trad. du russe par A. Ledenko, Limoges, Presses universitaires de Limoges.
- Lubtchenko A., 1943a, « Kostryha », pp. 78-84, in : Lubtchenko A., *Vertep. Choix de récits et de nouvelles*, Lviv- Cracovie, Oukraïns'ke vydavnytstvo (en ukrainien).
- 1943b, *L'Énigme de Khvylovyi*, Paris, Biblioteka Vilna doumka, 1966 (en ukrainien).
- Lyssyvyts A., 2009, *Raconte la vie heureuse... Souvenirs d'une survivante de la Grande Famine en Ukraine*, Paris, Éd. L'Harmattan.
- Maingueneau D., 1990, *Pragmatique pour le discours littéraire*, éd. mise à jour, Paris, Nathan.
- Mazuryk S., 2003, « La famine de 1933 fut-elle un GÉNOCIDE ? », *Katchka*, 17-18, sept-oct., pp. 1-7.

- Nikilev O., Veselova O., éd., 2009, *La Mémoire du peuple : le génocide en Ukraine par la faim en 1932-1933. Témoignages en deux volumes*, Kyïv, Vydavnytchy Dim Kalyta (en ukrainien).
- Nora P., 2011, « Histoire et roman : où passent les frontières ? », *Le Débat*, 165, mai-août, pp. 6-12.
- Os'matchka T., 1951, *Plan par ménage*, Kyïv, Oukraïns'kyi pys'mennyk, 1998 (en ukrainien).
- Parrau A., 1995, *Écrire les camps*, Paris, Belin, 2009.
- Pidmohyl'nyi V., 1921, « Le Chien », pp. 328-336, in : Pidmohyl'nyi V., *La Ville : roman. Nouvelles*, Kyïv, Dnipro, 2004 (en ukrainien).
- 1923a, « Le Fils », pp. 353-370, in : Pidmohyl'nyi V., *La Ville : roman. Nouvelles*, Kyïv, Dnipro, 2004 (en ukrainien).
- 1923b, « Le Problème du pain », pp. 336-345, in : Pidmohyl'nyi V., *La Ville : roman. Nouvelles*, Kyïv, Dnipro, 2004 (en ukrainien).
- Rancière J., 1998, *La Parole muette. Essai sur les contradictions de la littérature*, Paris, Hachette Littérature.
- Ricoeur P., 1983-1985, *Temps et Récit*, Paris, Éd. Le Seuil.
- 2000, *La Mémoire, l'Histoire, l'Oubli*, Paris, Éd. Le Seuil.
- Rolland R., 1902-1914, *Jean-Christophe*, roman en quatre volumes, Moscou, Langues Étrangères, 1957.
- Roudenko M., 1978, *La Croix*, Kyïv, Smoloskyp, 1996 (en ukrainien).
- Samtchouk O., 1934a, *Les Montagnes parlent !*, Tchernivtsi, Biblioteka Samostiïnoyi doumky (en ukrainien).
- 1934b, « Mariya. Chronique d'une vie », *Oukraïns'ka biblioteka*, 12, déc. (en ukrainien).
- 1934-1937, *Volhynie. Trilogie*, Kyïv, Dnipro, 1993 (en ukrainien).
- 1937, « Koulak », pp. 30-318, in : Samtchouk O., *Koulak. Les vengeurs. Le Paradis retrouvé*, Drohobytch, Vidrodjennia, 2009 (en ukrainien).
- 1941a, *Mariya. Chronique d'une vie*, Rivne, Volhynie (en ukrainien).
- 1941b, *Mariya*, Buenos Aires, Vydavnytstvo Mykoly Denysiuka, 1952 (en ukrainien).
- 1941c, *Mariya : Chronique d'une vie*, Kyïv, Radians'kyi pys'mennyk, 1991 (en ukrainien).
- 1941d, « Éditorial », *Volhynie*, 1, du 1^{er} sept., p. 1 (en ukrainien).
- 1948, *ost. Volume I. Le Hameau Moroziv*, Regensburg, Vydavnytstvo Mykhaila Borets'koho (en ukrainien).
- 1954, *Midi cinq : notes au fil de la plume*, Buenos Aires, Vydavnytstvo Mykoly Denysiuka (en ukrainien).
- 1955, *Mariya*, trad. de l'ukrainien, Paris, Éd. du Sablier.
- 1957, *Les Ténèbres*, New-York, Oukraïns'ka Vilna Akademiya Nauk (en ukrainien).
- 1959, *Ce que le feu ne soigne pas*, Kyïv, Oukraïns'kyi pys'mennyk, 1994 (en ukrainien).
- 1979, *La Planète* ДР, Winnipeg, Volyn' (en ukrainien).
- 1982, *Fuite de soi-même*, Winnipeg, Volyn' (en ukrainien).

- Schaeffer J.-M., 1998, « À propos de "Le témoignage, entre autobiographie et roman : la place de la fiction dans les récits de déportation" », reproduit pp. 153-161, in : Heinich N., Schaeffer J.-M., 2004, *Art, création, fiction. Entre sociologie et philosophie*, Paris, J. Chambon.
- Semkiv R., 2009, « La Mort et Mariya », pp. 5-7, in : Samtchouk O., *Mariya : chronique d'une vie*, Kyïv, Smoloskyp (en ukrainien).
- Sémelin J., 2005, *Purifier et détruire. Usages politiques des massacres et génocides*, Paris, Éd. Le Seuil.
- Souvarine B., 1935, *Staline*, Paris, G. Lebovici, 1985.
- Suleiman S., 1977, « Le récit exemplaire », *Poétique*, 32, pp. 33-57.
- Sydorouk A., 2007, « *Holodomor*. Quand l'Ukraine et le reste du monde reconnaîtront-ils la vérité ? », *Oukraïna moloda*, 22, 6 févr., p. 1 (en ukrainien).
- Thévenin É., 2008, *Ces famines qui ont bouleversé notre monde, du XIX^e siècle à nos jours*, Tours, CLD Éd.
- Tytchyna P., 1924, « La Faim », p. 168, in : Tytchyna P., *Soniatchni klamety*, Kyïv, Dnipro (en ukrainien).
- Werth N., 2007, *La Terreur et le Désarroi. Staline et son système*, Paris, Perrin.
- Woisard L., 1994, « La notion de crime de génocide, à partir de la famine de 1932-1933, en Ukraine », *L'Intranquille*, 2-3, pp. 441-538.

> ET LE TÉMOIN FUT

JACQUES WALTER

Centre de recherche sur les médiations
Maison des sciences de l'homme Lorraine
Université de Lorraine
F-57000
jacques.walter@univ-lorraine.fr

ENTRÉE DANS L'UNIVERS CONCENTRATIONNAIRE ET SORTIE D'ANONYMAT : JACQUES BERGIER, UN AGENT SECRET CONTRE DES ARMES SECRÈTES

Résumé. — Jacques Bergier (1912-1978) – ingénieur et résistant – a commencé sa carrière de témoin dès son retour de déportation en déposant dans des institutions judiciaires ou mémorielles. Parallèlement à cette démarche testimoniale, le traitement particulier qu'il a subi à la Neue Bremm, son premier camp, a été rapporté par un camarade sans que son identité ne soit livrée. En 1955, devenu journaliste et écrivain, Jacques Bergier poursuit sa carrière de témoin, mais cette fois en sortant de l'anonymat et de la condition de victime, grâce à la publication de son ouvrage *Agents secrets contre armes secrètes*. La contribution analyse les relations entre certaines étapes du parcours de l'écrivain et les variantes du récit dans plusieurs des rééditions qui s'étalent sur une vingtaine d'années. Toutefois, l'objectif n'est pas d'établir ou de rétablir la vérité historique. Il s'agit de sérier des régimes de véridiction qui sont autant de moyens pour gérer un traumatisme et qui peuvent aller à rebours de ceux qui étaient à l'œuvre dans l'immédiat après-guerre.

Mots clés. — Résistance, déportation, Neue Bremm, témoin, carrière, bifurcation, régime de véridiction, victimisation, héroïsation, ésotérisme, judéité.

Dans le cadre d'une recherche sur les témoignages livresques relatifs au camp de la Gestapo de la Neue Bremm¹ (en Sarre, à la frontière franco-allemande), une précédente contribution (Walter, 2010a) a été consacrée à ceux écrits par des tiers évoquant Jacques Bergier, toutefois resté anonyme, entre 1945 et 1954, avec, en contrepoint, l'exploitation d'archives dans lesquelles, à plusieurs reprises, ce déporté-résistant témoigne de son expérience. Une activité itérative donc. Mais pourquoi un tel bornage temporel ? Sur le fondement de l'usage heuristique du concept de carrière tel qu'il est formalisé en sociologie des groupes professionnels avec un repérage de seuils, d'étapes et de bifurcations (Tréanton, 1960), un tel bornage correspond à une bifurcation, à un tournant majeur dans la carrière testimoniale du personnage : à partir de 1955, ce dernier s'exprime sur la Neue Bremm dans ses propres ouvrages. Cependant, avant d'examiner cette période de la carrière et pour le lecteur qui ne le connaîtrait pas, rappelons brièvement qui est Jacques Bergier.

Né dans une famille juive à Odessa en 1912 et décédé à Paris en 1978, Jacques Bergier a fasciné son entourage et nombre de ceux qui s'intéressent à son œuvre. Certes, sa notoriété est surtout assurée par *Le Matin des magiciens. Introduction au réalisme fantastique*, ouvrage rédigé en collaboration avec Louis Pauwels² (1960), et pour sa participation à la revue *Planète*. Auparavant, il avait suivi des études à la Faculté des sciences et à l'École nationale supérieure de chimie de Paris, avait déposé des brevets, eu des activités d'ingénieur, de journaliste, de promoteur de la science-fiction... En ce qui concerne l'Occupation, il faut savoir qu'il a été résistant au sein de divers réseaux ou mouvements comme Libération Sud, Liberté, Combat et les Mouvements unis de Résistance (MUR). Toutefois, la majeure partie de son action s'est déroulée à Lyon³ au sein du réseau Marco Polo fondé par Pierre Sonnevile⁴, réseau dont l'histoire reste à écrire au-delà des témoignages

¹ Sur les attendus de cette recherche, voir J. Walter (2007). Sur l'histoire du camp, voir Elisabeth Thalhoffer (2003), Thomas Fontaine (2008), Cédric Neveu (2008). Sur sa mémoire à « éclipse », voir Béatrice Fleury et J. Walter (2008), J. Walter (2006).

² L. Pauwels (1920-1997). Instituteur, il traverse la guerre en se réfugiant dans l'hindouisme (au demeurant, son attitude à l'égard de l'occupant et de la Résistance fait débat). À la Libération, il est secrétaire de Travail et Culture (d'obédience socialiste), intègre les groupes ésotériques Gurdjieff (plus tard, il sera initié à la Grande Loge nationale française-Opéra), puis devient rédacteur en chef de *Combat*. Il dirige ensuite plusieurs périodiques et collections de livres, publie des romans. En 1953, quand il était directeur littéraire de la Bibliothèque mondiale (précurseur du « Livre de poche »), par l'intermédiaire de René Alleau (né en 1917, ingénieur-conseil, auteur de nombreux travaux sur le symbolisme, l'alchimie, l'occultisme, les sociétés secrètes), il rencontre J. Bergier. L'amitié, qui sera parfois ombrageuse, naît entre ces deux personnalités différentes sur bien des points. Par la suite, L. Pauwels, sera l'une des figures de proue du *Figaro magazine* et rédigera un ouvrage sur J. Bergier qui ne rencontrera pas l'assentiment de celui-ci : *Blumroch l'admirable ou Le déjeuner du surhomme* (1976).

³ L'auteur remercie très vivement Régis Le Mer, documentaliste au Centre d'histoire de la Résistance et de la Déportation à Lyon (CHRD) et auteur de *Franco-maçons résistants Lyon 1940-1944* (2011), pour l'aide qu'il lui apportée sur plusieurs aspects de cette recherche. Sous un angle plus large, voir aussi *Résistants à Lyon, Villeurbanne et aux alentours : 2824 engagements* de Bruno Permezel (2003).

⁴ P. Sonnevile (1911-1970), dit *Équilatéral* ou *Montrose*, officier sous-marinier, homme de droite, rallie les Forces françaises libres (FFL) en juillet 1940. En novembre 1942, il effectue sa première mission secrète

édités ici ou là⁵. Arrêté le 23 novembre 1943 à Villeurbanne dans le cadre de l'« affaire Blindenheim »⁶, Jacques Bergier est interné au fort Montluc jusqu'en mars 1944, torturé notamment par Klaus Barbie. Jugé à Paris en février 1944, il est condamné à mort. À suivre Jacques Bergier dans son dossier au Bureau des archives des victimes des conflits contemporains à Caen – BAVCC –, les motifs de la condamnation sont : « Espionnage, sabotage, meurtre, provocation de militaires à la désobéissance, émission clandestine, dépôt d'armes, incendie volontaire » ; pour la déportation, il indique : « Création du Réseau Marco Polo ». Acheminé au camp de Compiègne, le 21 mars 1944, il est déporté (convoi n° I.190⁷) avec le statut Nuit et Brouillard⁸ (*Nacht und Nebel*, NN) à la Neue Bremm où il reste jusqu'au 15 avril. Ensuite c'est Mauthausen. À partir du 1^{er} juin 1944, selon un document de la Direction interdépartementale des anciens combattants et victimes de guerre (01/03/54), il est caché dans le Block 5 du Revier par des camarades de son réseau (dont le docteur Jean Bénech⁹). Libéré le 5 mai 1945, il revient en France le 19 du

en France et intègre le Bureau central de renseignements et d'action (BCRA) en 1944. Il est délégué militaire pour la région parisienne, membre du cabinet du général de Gaulle. Ayant quitté l'Armée en 1950, il poursuit sa carrière dans la marine marchande. Voir son ouvrage *Les combattants de la liberté. Ils n'étaient pas 10 000* (1968) où il se montre critique à l'égard de J. Bergier.

⁵ Le réseau de renseignements Marco Polo n'a pas fait l'objet d'une étude historique en bonne et due forme. Pour François Marcot, directeur du *Dictionnaire historique de la Résistance* (2006), les éléments fournis par J. Bergier ne sont pas fiables. Ce qui explique l'absence de notice dans ledit ouvrage (correspondance avec l'auteur, 17/09/08). Il n'empêche que, compte tenu de l'importance du réseau, cette histoire reste à écrire.

⁶ « Blindenheim » (« foyer d'aveugles ») est le nom utilisé par les Allemands pour le lieu où J. Bergier et d'autres ont été arrêtés. En l'occurrence, l'Institut des jeunes aveugles dont le directeur était René Pellet (1911-1944), franc-maçon (loge Union et Liberté, Grand Orient de France – GODF –, Lyon), troisième chef du réseau Marco Polo, qui sera arrêté le 30 juillet 1944, torturé et assassiné le 23 août 1944. L'Institut, dont presque tous les directeurs avaient été francs-maçons (Le Mer, 2011 : 37) était un des premiers lieux d'implantation du « scoutisme d'extension » (troupe Braille), destiné aux jeunes handicapés, créé en 1942 par les Éclaireurs de France (EDF), mouvement laïque auquel J. Bergier avait appartenu. Cet établissement constituait un abri discret pour la direction du réseau.

⁷ Les références des convois sont faites sur la base du *Livre-Mémorial des déportés arrêtés par mesure de répression et dans certains cas par mesure de persécution, 1940-1945*, publié par la Fondation pour la mémoire de la déportation en 2004.

⁸ Nom de code découlant de l'application de la circulaire Keitel (07/12/41) voulant que les ennemis ou opposants au Reich dans les territoires occupés soient déportés et disparaissent dans le secret absolu. Ce statut n'était pas communiqué aux déportés.

⁹ J. Bénech (1888-1962), dit *Masarick*, médecin inspecteur de santé ayant fait ses études à la faculté de Nancy où il travaille avant-guerre. Homme de gauche dont l'épouse est juive, il rejoint Lyon en 1942 et intègre le réseau Marco Polo ; il travaille aussi pour le réseau Gallia. Proche de Paul Guivante de Saint-Gast (voir note 14), il est arrêté à Lyon le 20 décembre 1943, suite à la descente de la Gestapo à l'Institut des jeunes aveugles qui avait entraîné l'arrestation de J. Bergier. Incarcéré au fort Montluc, il est ensuite transféré à Compiègne. Déporté le 22 mars 1944 (convoi n° I.191), il arrive à Mauthausen le 25 mars. D'abord affecté à Melk, il rejoint le camp central le 26 mai 1944. Libéré le 5 mai 1945, il est très actif dans l'organisation sanitaire du camp et il est rapatrié au Lutetia le 19 mai. Il poursuivra sa carrière à Poitiers, Paris et Nancy. Il conservera des liens amicaux avec J. Bergier et Pierre Vitchès (voir note 45) qui lui rendront visite à plusieurs reprises à Nancy. Voir ses articles dans le *Bulletin de l'Amicale de Mauthausen* (1954). Voir aussi l'ouvrage que lui a consacré sa fille Marion (Bénech, 2013).

même mois. Homologué en tant que résistant à Marco Polo, il se verra attribuer, pour reprendre le vocabulaire en usage, le grade « fictif » de capitaine. Ces caractéristiques, et quelques autres encore, font qu'aujourd'hui on rend souvent hommage à son action pendant la guerre (une période qui le hantera toute sa vie), quitte à devoir faire le départ avec la réalité, « une légende... un mythe » (Brelet, 2010), son autobiographie étant d'ailleurs intitulée *Je ne suis pas une légende* (1977).

Toutefois, démêler le vrai du faux n'est pas l'objectif de la présente contribution. Dans le droit-fil de celle portant sur les années 1945-1954, il s'agit, d'une part, de circonscrire la première des étapes ultérieures d'une carrière testimoniale durant laquelle il sort de l'anonymat. Cette approche est focalisée sur le passage à la Neue Bremm qui, comme pour la plupart des déportés, a constitué une « initiation » à l'univers concentrationnaire (Walter, 2007) ; d'autre part, dans cette étape, il s'agit de spécifier la modalité de gestion dudit passage qui a constitué une expérience traumatisante (Fassin, Rechtman, 2007) en raison de sévices particuliers mettant en jeu son identité juive, et qui se traduit par l'adoption de différents « régimes de véridiction » (Foucault, 1980). Un projet moins simple qu'il y paraît. D'où une mise au point préalable sur la construction d'un corpus et son exploitation ; puis viendra l'analyse de la bifurcation de 1955 qui se concrétise par la parution d'*Agents secrets contre armes secrètes* ; enfin, la fortune éditoriale de cet ouvrage sera examinée et ceci permettra de mettre au jour d'autres bifurcations au fil de certaines rééditions.

Corpus, carrière et *modus operandi*

Construire un corpus en lien avec l'étude d'une carrière testimoniale pose plusieurs problèmes. Premièrement, Jacques Bergier était polygraphe et on ne dispose pas d'un catalogue exhaustif de ses productions. Cependant, il ne s'agit pas de débusquer tel ou tel document non répertorié. Car, deuxièmement, tout en étant attentif à l'internement à la Neue Bremm, il faut chercher des documents ayant trait à ce qui précède, soit à l'action clandestine, et à ce qui suit, soit à la déportation à Mauthausen. L'une et l'autre expérience, ayant fait l'objet de récits ou de pièces administratives, ont eu un impact sur les narrations concernant le camp sarrois. Troisièmement, on ne peut faire l'impasse sur certains aspects de la vie du témoin qui – eux aussi – ont eu un impact, tels le rapport à la judéité ou encore les activités professionnelles, sur lesquels l'auteur s'est exprimé dans diverses publications. En somme, si le corpus concernant *stricto sensu* la Neue Bremm est vraisemblablement circonscrit (voir les tableaux *infra*), il est peu probable que celui des documents latéraux soit complet (ils seront mentionnés au fur et à mesure du développement). D'autant qu'il faut prendre en considération des témoignages produits par d'autres que Jacques Bergier, et ce en raison d'infléchissements qu'ils ont pu provoquer dans la carrière de témoin de l'intéressé. Mais d'abord examinons de plus près de quoi est constitué le corpus.

Pénombre des archives, livres en pleine lumière

Tous les témoignages de Jacques Bergier ne sont pas de même nature. Ce qui est une invitation à retenir des traits pertinents de la vie du personnage (certes, avec une inévitable part d'arbitraire) qui sont autant de déclencheurs ou de marqueurs de l'évolution de la carrière testimoniale, sachant que, comme l'explique Jean-Claude Passeron (1990 : 20) et en adaptant son propos à notre objet, il s'agit d'arriver à montrer « en chaque point déterminant de la carrière, le pas décisif accompli dans cette carrière comme [étant] le produit logiquement croisé d'une décision subjective (transaction, négociation, conflit, abstention) et de l'objectivité d'une contrainte de cheminement (cursus préétabli dans une institution) ». En l'occurrence, la carrière testimoniale s'ouvre sous les auspices du monde de la justice et se prolonge sous ceux de l'édition. Au total, trois groupes de témoignages peuvent être sériés.

Tableau 1. Dépôts non publiés de J. Bergier sur la Neue Bremm.

<p>Service de recherche des crimes de guerre ennemis (Archives de l'Occupation française en Allemagne et en Autriche, Colmar, AJ 4028)</p> <p>Témoignage recueilli par Simonne Cochinard, 28 novembre 1945.</p> <p>Instruction du procès de Rastatt (Archives de l'Occupation française en Allemagne et en Autriche, Colmar, AJ 4028)</p> <p>Témoignage recueilli par Pierre Jourdan, juge d'instruction, 2 avril 1946. Confrontation avec Rudy Robert, 2 avril 1946, Pierre Jourdan, juge d'instruction. Confrontation avec Johann Hein, 2 avril 1946, Pierre Jourdan, juge d'instruction. Confrontation avec Karl Kunkel, 2 avril 1946, Pierre Jourdan, juge d'instruction. Confrontation avec Nikolaus Drokur, 2 avril 1946, Pierre Jourdan, juge d'instruction. Confrontation avec Fritz Schmoll, 2 avril 1946, Pierre Jourdan, juge d'instruction. Confrontation avec Fritz Fries, 2 avril 1946, Pierre Jourdan, juge d'instruction.</p> <p>Comité d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale, sous-commission d'histoire de la Déportation (Archives nationales, 72 AJ 328 Neue Bremm A.3.I)</p> <p>Témoignage recueilli par Olga Wormser¹⁰, 2 mai 1952.</p>

¹⁰ O. Wormser (1912-2002) est née de parents juifs émigrés de Russie, assimilés et mencheviks (Aron et Vera Jungelson). Elle suit des études d'histoire et enseigne. Durant l'Occupation, elle est sensible à la persécution touchant des proches, sans que cela semble provoquer d'interrogations sur son rapport à la judéité. Dès la Libération, elle travaille au ministère des Prisonniers, Déportés, Réfugiés. Elle effectue plusieurs missions dans les camps en Allemagne et en Pologne (dont Auschwitz I et Majdanek) pour enquêter sur les disparus. L'exploitation de ses archives montre qu'à ce moment, pour elle, le génocide est plutôt un fait tragique parmi d'autres. En cela, elle est à l'unisson d'une certaine perception de celui-ci dans l'immédiat après-guerre, marquée par le souci d'affirmer l'unité retrouvée de la Nation, tout en valorisant néanmoins le déporté résistant. Sur le plan politique, elle est dans la mouvance communiste. Sur l'ensemble de sa trajectoire, voir S. Lindeperg (2007) ; sur sa relation à J. Bergier, voir J. Walter (2010a).

Ces textes ont été réalisés dans un cadre institutionnel : une littérature grise, ni plus ni moins que de l'archive, dont la destination n'était pas d'être livrée au public. La quasi-totalité des pièces concerne la déportation, une seule portant sur la Résistance¹¹. Certaines consistent en des déclarations faites sous serment dans le cadre de l'instruction du procès des gardiens du camp de la Neue Bremm, se tenant à Rastatt en 1946 et 1947¹² ; d'autres ont davantage une dimension documentaire dans le cadre des travaux du Comité d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale (CHDGM – résultant du décret du 17 décembre 1951¹³), plus précisément au sein de la sous-commission d'histoire de la Déportation ; ils s'affranchissent des contraintes du cadre judiciaire en laissant plus de place à ce que le témoin a ressenti ou ressent. On constate donc que cette première séquence de sept ans (1945-1952) correspond à celle où Jacques Bergier est à la fois un résistant distingué – il a le rang d'officier, il est chevalier de la Légion d'honneur... –, et un homme actif dans la défense des intérêts de ses camarades – il est membre de plusieurs associations dans lesquelles il a des responsabilités (amicales de Montluc, Mauthausen, Marco Polo, Fédération nationale des déportés résistants internés patriotes). Cette position dans des réseaux de sociabilité à influence assez forte (où joue aussi son appartenance à la Direction générale des études et recherches – DGER – ou pour le moins sa proximité avec celle-ci) sera l'un des éléments faisant progressivement de lui un acteur du jeu historico-mémoriel. En outre, avec ses amis Paul Guivante de Saint-Gast¹⁴ et Albert Mirlesse¹⁵, en tant qu'ingénieur-conseil, Jacques Bergier avait fondé en 1947 la société

¹¹ Témoignage recueilli le 30 mars 1946 par Louis Lecorvaisier, Comité d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale, Archives nationales (AN), 72AJ/63/VIII, réseau Marco Polo.

¹² Sur les procès de Rastatt qui se sont déroulés du 15 mai au 5 juin 1946, puis les 23 et 24 juillet 1947, voir Yveline Pendaries (1995) et B. Fleury, J. Walter (2009) ; sur la participation de J. Bergier, voir J. Walter (2010a).

¹³ Par fusion, le CHDGM prend la succession de la Commission d'histoire de l'Occupation et de la Libération de la France (CHOLF), créée le 20 octobre 1944, et du Comité d'histoire de la guerre (CHG), créé le 6 juin 1945.

¹⁴ P. Guivante, dit de *Saint-Gast* (1906-1951), issu d'une famille juive (Lettonie, Alsace), homme d'affaires, radical-socialiste, franc-maçon (Les Amitiés internationales, Paris, Grande Loge de France – GLDF). Mobilisé et fait prisonnier en juin 1940, il s'évade. Repris, il s'évade de nouveau et... est repris. La troisième tentative fut la bonne. Il rejoint la zone Sud et crée... une filière d'évasion. Arrêté et évadé le 9 novembre 1942, il s'installe à Lyon. Succédant à P. Sonnevile, il fut le deuxième chef du réseau Marco Polo. Suite à l'arrestation d'un agent de liaison torturé par la Gestapo, il est appréhendé à Lyon le 21 juillet 1943, interné au fort Montluc, torturé par Klaus Barbie. Condamné à mort le 7 février 1944 à Paris pour « résistance et espionnage » (BAVCC, 10/06/50 ; une formulation plus « sobre » que ce que déclare J. Bergier ; P. Guivante de Saint-Gast ne remplit d'ailleurs pas la rubrique du formulaire sur le motif de la déportation). Il est déporté le 5 mars 1944 de la gare de l'Est (convoi n° 1.186) à la Neue Bremm où il arrive le 6 mars, puis à Mauthausen où il arrive le 18 mars. En tant que gaulliste, il joue un rôle important dans la résistance intérieure du camp. Il est libéré le 22 avril 1945. Au procès de Nuremberg, une déposition de sa part sur les assassinats par balles à Mauthausen est utilisée par l'accusation. Entre autres activités, P. Guivante de Saint-Gast a été directeur administratif de la DGER. Il a aussi été président de l'amicale du réseau. Il est mort usé par une vie compliquée et en raison des suites de sa déportation.

¹⁵ Les parents d'A. Mirlesse (1913-1999) étaient des juifs russes émigrés en France. Ami d'enfance de J. Bergier, comme celui-ci, A. Mirlesse fit des études scientifiques. Nommé chef des services de renseignement des Forces françaises aériennes libres, il a joué un rôle éminent dans la création de l'escadrille Normandie-Niemen. En outre, à la Libération, il a commandé la Mission d'information scientifique et technique (MIST) dont l'objectif était de récolter des informations, de saisir du matériel, mais encore de s'emparer de

Recherche et industrie. Tout en étant revenu de Mauthausen dans un mauvais état physique et en ayant repris une carrière « scientifique » correspondant à ses études et à ses travaux avec André Helbronner¹⁶ et Alfred Eskenazi¹⁷ (eux trois avaient formé le « trio des ingénieurs » résistants à Lyon), il teste donc plusieurs voies et, finalement, bifurque vers une activité dans la sphère éditoriale et médiatique. Ce qui a un impact sur sa production testimoniale. On perçoit les traces de ces évolutions dans les ouvrages du groupe suivant.

Tableau 2. Ouvrages de ou avec J. Bergier évoquant la Neue Bremm.

<p>BERGIER Jacques, <i>Agents secrets contre armes secrètes</i>, coll. Les Clefs de l'aventure, illustré de 17 héliogravures, Paris, Arthaud, 1955, 220 p./Strasbourg, Éd. Sélection des amis du livre, 1956, 220 p./Paris, La Bibliothèque historique mondiale, vol. 3, 1958, 219 p./Rééd. augmentée, Paris, Éd. Le Club des amis du livre, 1964, 318 p./Rééd. revue, Paris, Éd. J'ai lu, coll. Leur aventure, 1965, 1969, 1971, 255 p./Genève, Éd. de Crémille, coll. Histoire vécue de la Résistance, 1970, 296 p./Genève, Famot pour François Beauval, 1974, 1975, 1976, 296 p.</p> <p>BERGIER Jacques, « Souvenirs sur Mauthausen. La soupe au lait de M. Himmler », pp. 291-303, in : Kessel Joseph, <i>Les mains du miracle</i>, Paris, Éd. Le Club des amis du livre, 1963.</p> <p>BERGIER Jacques, « Jacques Bergier l'espion des V2 », interview recueillie par Pierre Ganz, pp. 73-118, in : <i>Les grands espions de la Seconde Guerre mondiale</i>, Genève, RYB, 1974.</p> <p>BERGIER Jacques, <i>Je ne suis pas une légende</i>, Paris, Éd. Retz, 1977, 240 p.</p> <p>DUMUR Jean, <i>Entretiens avec Jacques Bergier. Le dernier des magiciens</i>, Lausanne, P.-M. Favre, 1979, 95 p.</p>
--

Les titres ci-dessus sont des écrits publics qui, durant 25 ans, abordent plus ou moins frontalement la période de la Seconde Guerre mondiale. Dans ce lot, quatre textes longs et plus visibles (dont un entretien télévisé publié *post mortem*) sont consacrés à la Résistance et à l'espionnage scientifique ou bien

scientifiques allemands afin qu'ils travaillent éventuellement pour la France. J. Bergier a peut-être œuvré au sein de cette structure ou, pour le moins, en a entendu parler par son camarade et associé.

¹⁶ A. Helbronner (1878-1944), physicien et chimiste de renom (professeur au Collège de France), auteur de nombreux travaux y compris en physique nucléaire, dont certains avec les jeunes scientifiques A. Eskenazi et J. Bergier. Engagé très tôt dans la Résistance, membre de Libération Sud puis de Marco Polo, suite à une trahison, il est arrêté par la Gestapo le 7 juin 1943 à Lyon, interné au fort Montluc, torturé, puis déporté à Buchenwald où il meurt d'une pneumonie. Il est parti de Compiègne le 27 janvier 1944 (convoi n° 1.173). À bien des égards, A. Helbronner fut le mentor de J. Bergier qui lui consacre plusieurs pages dans son autobiographie (1977).

¹⁷ A. Eskenazi (1911-1943) connu J. Bergier à l'École de chimie de Paris en 1933 et jeta certaines bases de la cybernétique. Membre des EDF avant-guerre, il fut commissaire local d'un groupe (« Victor Morgan ») à Paris. Membre du Parti communiste français (PCF), il était en liaison avec l'Orchestre rouge. Il fut arrêté à Lyon, interné au fort Montluc, torturé et abattu par une sentinelle lors d'une tentative d'évasion le 21 juillet 1943. À l'initiative de Br. Permezal, l'Association des rescapés de Montluc, a donné son nom à l'une des cellules du fort le 21 juin 2013.

encore à la vie de l'auteur. C'est dans ceux-ci que la détention à la Neue Bremm est abordée de façon plutôt détaillée. En outre, un texte court et peu visible (une postface) concerne la déportation et contient une toute petite allusion au camp sarrois¹⁸. De ces textes, c'est *Agents secrets contre armes secrètes* (1955), ouvrage réédité à de multiples reprises, non sans variantes significatives comme on le découvrira, qui constitue la matière première de la présente étude.

Tableau 3. Les témoignages livresques sur J. Bergier à la Neue Bremm.

RÉMY, *Les mains jointes* (1944), préface de Francis Pickens Miller, Monte-Carlo, R. Solar, 1948, 277 p./*Les mains jointes* (1944). Suite des *Mémoires d'un agent secret de la France Libre*, préface de Francis Pickens Miller, Paris/Monte-Carlo, Éd. Aux trois couleurs/R. Solar, 1948, 285 p./Monte-Carlo, R. Solar, 1949, 285 p.

ibid., éd. définitive, in : *Mémoires d'un agent secret de la France Libre*, Paris, Éd. France-Empire, 1961, 1983, 1998.

ibid., éd. définitive, in : *Mémoires d'un agent secret de la France Libre*, Paris, Éd. Presse Pocket, 1966.

ibid., éd. revue et augm., in : *Mémoires d'un agent secret de la France Libre*, Genève, Famot, 1973.

ibid., éd. revue et augm., in : *Mémoires d'un agent secret de la France Libre*, Paris, Éd. Mémoires de notre temps, 1991/Éd. de la Seine, 2002.

WORMSER Olga, MICHEL Henri, éd.s, *Tragédie de la déportation 1940-1945. Témoignages de survivants des camps de concentration allemands*, préface de Irène Delmas, Émile-Louis Lambert, Frédéric-Henri Manhès, Paris, Hachette, 1954, 511 p./1966, 511 p.

COGNET Bernard, *Mémoires de révoltes et d'espérance*, préface de Pierre Sudreau, Saint-Jean de Braye, chez l'auteur, 1997, 235 p.

COGNET Bernard, « Pas suffisamment faible pour mourir » [extrait du livre précédent], pp. 21-24, in : Bernard Horst, « Dans le purin jusqu'aux épaules ». *Témoignages d'anciens déportés au camp de concentration de la Nouvelle Brême*/« Bis zu den Schultern in der Jauche ». *Ehemalige Häftlinge des Saarbrücker KZs Neue Bremm erinnern sich*, préfaces de Jacqueline Sejean et Hajo Hoffmann, Saarbrücken, Vereinigung der Verfolgten des Naziregimes VVN – Bund der Antifaschisten/Landeshauptstadt Saarbrücken, 2001.

Dans ce dernier groupe, les ouvrages contiennent des témoignages sur Jacques Bergier à la Neue Bremm. Ils sont peu nombreux, le nombre de déportés ayant séjourné dans ce camp en même temps que notre auteur était d'ailleurs restreint. Cependant, la diffusion a été ou est encore très importante pour deux

¹⁸ J. Bergier a livré un entretien, « Économie politique d'un enfer », dans *Les Cahiers du Sud* (1947) où il dénonce le comportement irrationnel de nombreux détenus : « En général, si l'on excepte les Russes, le rationalisme qui est à la base de la plupart des cultures occidentales s'effondrait complètement au camp de concentration et les superstitions les plus fantastiques et les légendes les plus invraisemblables y avaient cours » (*ibid.* : 1042). Dans ce texte, la Neue Bremm est juste évoquée au détour d'une phrase. Pas un mot sur la judéité ou l'extermination des Juifs.

d'entre eux. Celui de Rémy¹⁹, *Les mains jointes* (1944), est constamment réédité depuis 1948. Sauf que Jacques Bergier y figure en tant que juif anonyme et qu'aucune note ne lèvera l'anonymat (même si les deux hommes ont fini par se rencontrer et devenir amis). Toutefois, l'une des rééditions (1961) comporte une refonte partielle du témoignage sur laquelle on reviendra plus loin. Paru en 1954, le livre d'Olga Wormser²⁰ et Henri Michel²¹, *Tragédie de la déportation 1940-1945. Témoignages de survivants des camps de concentration allemands*, a fait l'objet d'une réédition en 1966 ; Jacques Bergier y sort partiellement de l'anonymat à condition de consulter l'index final (dans une note infrapaginale, il est « Jacques B. »), mais surtout il s'agit d'un résumé très condensé de la déposition du déporté au CHDGM et ce dernier s'appuie sur le témoignage publié par Rémy (c'est une des raisons pour le ranger dans cette rubrique). Enfin, postérieur à la mort de Jacques Bergier, l'ouvrage de son camarade Bernard Cognet²², *Mémoires de révoltes et d'espérance* (1995), contient une allusion.

Une carrière, deux pôles

À ce stade de la description du corpus et sur la base de la bifurcation de 1955, il est donc possible de différencier deux pôles dominants : l'un hétérotestimonial, l'autre autotestimonial. Cette bipartition peut être croisée avec la distinction entre les écrits institutionnels et les écrits publics (sachant que c'est production

¹⁹ Gilbert Renault (1904-1984), dit Rémy, sympathisant de l'Action française, appartenant à la droite catholique et nationaliste, s'est engagé dès juin 1940 dans les FFL où il est affecté aux services de renseignement (il dépouille les messages envoyés par le réseau Marco Polo auquel J. Bergier appartient). Son réseau, la Confrérie Notre-Dame (CND), est particulièrement efficace. Avant la guerre, il travaillait dans le secteur bancaire, puis s'essaya sans grand succès à la production cinématographique. Après la guerre, il participe à l'« aventure » du Rassemblement du peuple français (RPF) puis se dépense pour une réconciliation entre gaullistes et pétainistes (il est adhérent de l'Association pour défendre la mémoire du maréchal Pétain). Auteur prolifique vivant de sa plume, il a écrit une centaine d'ouvrages, dont des *best-sellers* (y compris des romans policiers comme ceux mettant en scène le Monocle) qui, pour certains, sont adaptés à l'écran ; il a aussi eu une activité de journaliste.

²⁰ Sur O. Wormser, voir la note 10.

²¹ H. Michel (1907-1986), historien et résistant (*Simon*), militant socialiste et responsable du CHDGM de 1951 à 1986. Il est auteur de nombreux travaux de référence sur la période et a suscité des recherches sur l'ensemble du territoire. En 1967, il a fondé le Comité international d'histoire de la Seconde Guerre mondiale qu'il a présidé jusqu'en 1985.

²² B. Cognet (1922-202), militaire de carrière à partir de 1945 (Indochine, Algérie), retraité en 1968 avec le grade de chef de bataillon. Résistant dès 1940, agent de liaison (*Pierre III*) de Claude Lerude (*Paul VIII*) du réseau Turma-Vengeance. Arrêté le 24 janvier 1940 à Paris par la Gestapo suite à une trahison, emprisonné à Fresnes et à la prison militaire d'Orléans, il est déporté en tant que NN (convoi n° I.190, départ de Compiègne le 21 mars 1944) pour la Neue Bremm, puis le 15 avril Mauthausen (Gusen le 28 avril 1944, camp central ensuite). Il est devenu franc-maçon en 1957 (L'Indépendance, GLDF, Orléans ; La Voie initiatique, Grande Loge nationale française – GLNF –, Orléans ; La Voie initiatique universelle, GODF). Socialiste, il a été conseiller municipal de Saint-Jean de Braye (1971-1979) et engagé dans l'action sociale. Il était aussi un militant de la mémoire de la Résistance et de la Déportation.

livresque qui fait ici l'objet de l'investigation). On ajoutera la distinction entre deux modalités de la prise en charge de la parole : par le témoin lui-même, par ce que Régine Waintrater (2003) appelle un « témoignaire » (personne qui recueille un témoignage : ici, greffier, enquêteur, journaliste, secrétaire...), comme s'il fallait à Jacques Bergier – pour ses propres livres – un passage préalable par l'oral avant de s'adresser à un lecteur. Fort de ces différenciations, on arrive à singulariser la seconde période : s'y épanouira le « capital de visibilité » de l'auteur, sa célébrité étant liée à son insertion dans le monde médiatique (*lato sensu*) et dans celui des élites intellectuelles.

Tableau 4. Pôle à dominante hétérotestimoniale (1945-1954).

Documents hétérotestimoniaux (+)	Documents autotestimoniaux (-)
Dans la sphère publique, c'est la figure quasi anonyme d'une victime juive qui est au premier plan ; et ce, via des livres à grande diffusion.	Dans un cadre institutionnel, c'est la condition de déporté (dont la judéité est globalement passée sous silence) qui prime, les témoignages étant pris en charge par des « témoignaires » (personnel de justice et enquêteur).

Tableau 5. Pôle à dominante autotestimoniale (1955-1979).

Documents autotestimoniaux (+)	Documents hétérotestimoniaux (-)
Dans la sphère publique, c'est la figure du scientifique résistant qui prend le pas sur celle du déporté. Une postface et un ouvrage sont directement écrits par Jacques Bergier, (le « Journal de Verne » intégré à <i>Armes secrètes contre agents secrets</i> aurait toutefois été dicté à une secrétaire au retour de Mauthausen) ; trois autres résultent d'une collaboration, endossée par l'auteur, avec des « témoignaires » (deux journalistes, une secrétaire).	Dans la sphère publique, outre les rééditions des ouvrages où l'identité du déporté n'est pas révélée ou est partiellement dévoilée, dans un livre à diffusion restreinte et postérieur à la mort de Jacques Bergier, c'est la figure de ce dernier en tant que tel qui est évoquée par un témoin.

Un lieu, des variantes

La carrière testimoniale de Jacques Bergier sur la Neue Bremm et l'échelle d'observation des témoignages par des tiers s'étendant respectivement sur plusieurs dizaines d'années, on ne sera pas surpris par le fait que les récits ne soient pas rigoureusement identiques. Comment analyser les variations ? Celles qui existent entre les catégories de témoins, mais surtout celles entre les témoignages de Jacques Bergier lui-même. Sous une forme ramassée, on avancera qu'il est loisible de naviguer entre deux types d'approche, en ne perdant pas de vue que – quoi qu'il en soit – le rapport à une norme de vérité est essentiel. D'une part, sous l'emprise du modèle judiciaire, le témoignage oculaire devrait être *ne varietur* ; une position dont les tenants et aboutissants sont explicités par Renaud Dulong dans *Le témoin oculaire. Les conditions sociales de l'attestation personnelle* (1998). D'autre part, à l'examen, un témoignage est susceptible d'être qualifié comme étant en réalité un faux témoignage (pour tout ou partie) ou quelque chose de semblable ; une pratique qui a fait l'objet d'un dossier dans la revue *Témoigner. Entre histoire et mémoire* (Walter, 2010b). En l'occurrence, Jacques Bergier a participé à l'instruction d'un procès avec un impératif de vérité, mais il est aussi perçu comme un homme qui ne s'embarrasse pas systématiquement de l'exactitude historique, voire qui peut jouer sciemment de l'exagération ou du canular. L'ensemble des productions de la carrière accrédi­terait alors des lectures en référence à une opposition simple entre le vrai et faux. Le chercheur devenant le juge de paix grâce à une enquête méticuleuse. Néanmoins, comme on l'a déjà indiqué, ce n'est pas l'option retenue dans ces pages.

On maintiendra l'option prise dans la contribution sur la première partie de la carrière (Walter, 2010a). Partant de l'hypothèse que Jacques Bergier avait été traumatisé par son passage à la Neue Bremm où des sévices spécifiques lui avaient été réservés en tant que juif, et du constat que – dans le regard d'autrui – il était avant tout une victime « ethnico-religieuse » et non un résistant, il lui a fallu très tôt composer avec une identité qu'il assumait difficilement et avec une image publique qui ne le satisfaisait que très partiellement. Semblable tension apparaît entre 1945 et 1954 dans la confrontation entre les témoignages publiés par des tiers et les déclarations de Jacques Bergier à diverses institutions. Cette prime polyphonie testimoniale est très importante : en quelque sorte, elle constitue la *matrice réactive* du récit qui sera donné en 1955 dans *Agents secrets contre armes secrètes*. Le tableau ci-dessous en présente une synthèse chronologique²³.

²³ Pour plus de détails, nous nous permettons de renvoyer à J. Walter (2010a).

Tableau 6. Primo-témoignages en tension : une matrice de la période à dominante autotestimoniale.

- 1/ Récit de Jacques Bergier au Service de recherche des crimes ennemis, recueillis par Simonne Cochinar (1945) : le témoin rapporte qu'il a fait l'objet de sévices autour du bassin central du camp de la Neue Bremm (port d'un madrier très lourd, tentative de noyade). Il décrit aussi comment, chaque jour, il était versé d'une benne dans le trou à ordures et était battu quand il voulait en sortir. Il a également été l'objet de simulacres d'exécution. On relèvera qu'il raconte le supplice infligé à un juif hollandais, mais qu'il n'y a aucune allusion à sa propre judéité.
- 2/ Récits de Jacques Bergier pour l'instruction du procès des gardiens de la Neue Bremm à Rastatt, recueillis par un magistrat, Pierre Jourdan (1946) : le déporté évoque les sévices dans le bassin, un gardien étant en possession d'une fiche sur laquelle il était mentionné qu'il avait été inculpé pour espionnage. Le port d'un madrier autour du bassin est mentionné pour lui et d'autres détenus. Il précise qu'on l'a obligé à prendre des douches bouillantes, puis glacées. Point important, Jacques Bergier explique qu'un gardien a dit à un autre quand il était dans le bassin : « Regarde comment nagent les Juifs ».
- 3/ Récit du déporté-résistant Marcel Hébert²⁴, transcrit par Rémy dans *Les mains jointes* (1948) : Jacques Bergier, dont l'identité n'est pas livrée, est présenté en tant que juif et professeur de chimie et non comme un résistant qui avait utilisé ses compétences scientifiques contre l'occupant. Avec Georges Berthe²⁵, un Africain, il est choisi comme « bête de douleur » par les SS : selon le principe du chemin de croix (christianisation de l'épisode), il doit porter un madrier très lourd et il est frappé en même temps. À un autre moment, il est jeté dans un bassin d'eau et il en est retiré in extremis avant la noyade. Il subira des supplices de natures différentes, mais aucune précision n'est donnée. Ce récit est repris par Rémy dans *Le Parisien libéré* (1948). La christianisation est toujours à l'œuvre et Jacques Bergier, juif anonyme et non-résistant, y devient l'emblème... de l'extermination des résistants.
- 4/ Récit de Jacques Bergier pour le CHDGM (1952) : le témoin détaille l'extrême dureté du camp (non sans prendre des libertés à l'égard des faits). Olga Wormser explique que Jacques Bergier aurait subi tellement de tortures à la Neue Bremm qu'elle le soupçonnait d'en avoir inventées. Elle trouve confirmation de celles-ci dans le livre du colonel Rémy. Le récit ne dit rien de sa judéité. En revanche Jacques Berger l'évoquera dans son témoignage sur Mauthausen recueilli – lui aussi – par Olga Wormser²⁶. De toute façon, ce sont les raisons de sa survie qui le préoccupent dorénavant.
- 5/ Récit de Jacques Bergier transcrit par Olga Wormser dans *Tragédie de la déportation 1940-1945*. Témoignages de survivants des camps de concentration allemands (1954) : sous l'identité de Jacques B. (nom complet dans l'index), ce qui le concerne à la Neue Bremm (et non à Mauthausen) est repris très synthétiquement dans une note infrapaginale.

²⁴ M. Hébert (1894-1973) était ingénieur, diplômé de l'École nationale des Arts et Métiers de Chalon. Mobilisé en 1914, il combat dans des unités motorisées, puis dans l'aviation. Brevet pilote en 1918, il est gravement blessé lors d'un vol de reconnaissance. Il fait ensuite une brillante carrière dans l'aviation civile (Le Bourget, Lyon, Orly), puis il fonde un garage à Houdan et à Alençon. Il est mobilisé en 1939 en tant que pilote à l'état-major de l'Air. Dès août 1940, il suit de Gaulle, s'engage dans les FFL et fait partie du réseau de renseignement CND, fondé par le colonel Rémy. Avec le grade de capitaine et sous le pseudonyme de *Simon Grivel*, en mai 1943, il est chef de l'unité Combat-renseignements à Alençon. Arrêté par la Gestapo le 20 février 1944, il est interné à la caserne Bonet, avant d'être acheminé à Fresnes, à la Neue Bremm (convoi n° 1.190, départ de Compiègne le 21 mars 1944) et à Buchenwald (7 avril) d'où, gravement malade, il est rapatrié le 22 avril 1945. Immédiatement élu au conseil municipal de sa ville, il assure deux mandats de maire d'Alençon (1947-1959) en restant fidèle au général de Gaulle. Il est aussi conseiller de la République puis sénateur de l'Orne (1948-1952), conseiller général (1955-1961).

²⁵ G. Berthe (1920-1945) était né à Cotonou (Dahomey, Afrique occidentale française, actuel Bénin). Imprimeur à Toulouse, résistant, il fut déporté en tant que NN (convoi n° 1.190, départ de Compiègne le 21 mars 1944) pour la Neue Bremm, puis Mauthausen (15 avril 1944). Affecté à Gusen le 28 avril 1944, il y meurt le 24 avril 1945.

²⁶ Témoignage recueilli par O. Wormser, 2 mai 1952, AN, 72 AJ 329 Mauthausen A. 23. II.

On constate ainsi que dans la période à dominante hétérotestimoniale, où prime la figure d'une victime juive et où l'on passe d'une description des sévices à une interrogation sur ceux-ci, il est possible de sérier trois régimes de véridiction : le premier est fondé sur une vision christianisée des sévices, le deuxième sur une volonté d'extermination des résistants (NIN et « Retour indésirable »), le troisième sur l'étonnement de la victime qui crédibilise ce qui lui est arrivé sur le fondement des récits précédents et se questionne sur les causes de sa survie. En contrepoint, l'exploitation de dépositions – non publiques – de Jacques Bergier permet de trouver de rares allusions à sa judéité. Comme si, sur ce point, le silence ou le déni était de règle. D'où une question qui s'ouvre maintenant : qu'en est-il pour la période à dominante autotestimoniale (récits publiés de 1955 à 1979), où – comme indiqué *supra* – prédomine la figure d'un résistant-scientifique et où l'on oscille entre l'aventure et la légende ? Plus précisément en ce qui concerne *Agents secrets contre armes secrètes* dont la dernière réédition date de 1976, deux ans avant la mort de l'auteur. On verra que, au fil de la carrière de l'auteur et de son livre, il est possible de distinguer l'émergence de trois régimes de véridiction qui se surajoutent les uns aux autres.

« Les clefs de l'aventure », les clefs du témoignage public à succès

Au début des années 50, Jacques Bergier est à la croisée des chemins. D'une part, il n'est pas devenu un professionnel du renseignement, à la différence de Paul Guivante de Saint-Gast ; d'autre part, la société Recherche et industrie, où il pouvait faire valoir ses compétences d'ingénieur, selon lui, périclité. Avis que ne partageait pas du tout Albert Mirlesse, le gérant, qui précise : « Notre entreprise progressait convenablement. Mais Saint-Gast est mort en 1951. Ce coup dur a eu l'effet secondaire de démoraliser Jacques. Il se répétait : j'ai survécu parce que j'étais porteur d'un message, et au lieu de le communiquer je travaille pour de l'argent ! » (*in* : Veraldi, 1989 : 193). Aussi cette période correspond-elle à une bifurcation qui n'est pas seulement testimoniale.

Bifurcation dans le monde de la presse et de l'édition

Pour gagner sa vie, Jacques Bergier va tenter d'intégrer plus fortement le monde de la presse et de l'édition en promouvant ses sujets fétiches (le renseignement, la technique, la science, la science-fiction...). À suivre Gérard Veraldi (*ibid.*),

« il saborda Recherche et industrie. Il se retira avec dix mille livres introuvables dans les combles d'un hôtel vétuste. Pendant quatre ans, il court la pige à travers Paris, traînant sa serviette bourrée, talonné par une angoisse grandissante. Il ne parvenait pas à faire entendre ses révélations ; elles n'intéressaient pas les Français et il ne savait pas les exprimer. Il parlait d'une voix croissante, qui se bloquait comme

un disque rayé. Ce qu'il écrivait était impubliable tel quel. Sa silhouette furtive, mal soignée de Juif errant paraissait à la fois ridicule et inquiétante. Il ne bénéficiait même plus de son passé, car les années 1950 marquaient une réaction contre l'emprise de la Résistance et contre le gaullisme ».

Il y a certainement du vrai. Pourtant, Jacques Bergier avait déjà une expérience dans le secteur de la presse spécialisée, ayant modestement collaboré en 1938 à *Radio-revue* et à *L'Industrie française radio-électrique*. Après-guerre, il avait signé avec Albert Mirlesse un article dans *Hommes et techniques* (1947). Mais il s'appuie aussi sur des membres de réseaux de sociabilité constitués d'anciens résistants ou de camarades de déportation. Par exemple son camarade de Mauthausen, Pierre Daix²⁷, rédacteur en chef de la revue communiste *Les Lettres françaises*, fondée par Aragon en 1942, pour laquelle il fournira des papiers en 1948-1949. Plus tard, ce sera la revue populaire *Constellation* fondée par André Labarthe²⁸. Entre-temps, il aura donné quelques articles sur la science-fiction à la revue *Critique*, publiée par les éditions de Minuit issues de la Résistance. Et surtout, à partir de 1954, il aura fourni nombre de contributions à *Paris Presse-L'Intransigeant*, créé en 1944 par Philippe Barrès²⁹ et Ève Curie³⁰. Du côté de l'édition, et c'est important pour notre propos, Jacques Bergier accède à de grandes maisons en tant que coauteur. En 1950, sous la direction d'Anna et André Lejard, avec notamment François Le Lionnais³¹, ancien de

²⁷ P. Daix (né en 1922), adhérent du PCF en 1939, résistant dès juillet 1940, arrêté le 7 janvier 1942. Interné à Clairvaux, Blois, Compiègne, il est déporté à Mauthausen le 22 mars 1944 (convoi n° I.191) où il côtoiera notamment J. Bergier et P. Guivante de Saint-Gast. Libéré le 22 avril 1945, il entame une carrière au service du Parti (cabinet ministériel, journaliste, écrivain...). Toutefois, à partir de 1956, il commence à prendre des distances. La rupture intervient en 1974. Marquée par sa déportation, celle-ci se retrouve dans de nombreux ouvrages (romans, essais, Mémoires...).

²⁸ A. Labarthe (1902-1967), physicien, sympathisant communiste, proche de Pierre Cot dont il intégra le cabinet en 1938, proche aussi de J. Moulin. Il rejoint la France libre le 24 juin 1940 et il est l'un des cofondateurs de la revue *La France libre*. Il est l'un des ténors de l'opposition de gauche au général de Gaulle. Sur les ondes de la BBC, il avait diffusé un appel pour que les Juifs de France soient « placés sous la sauvegarde des Français » (*Les Français parlent aux Français*, 08/08/42). Finalement, il choisit Henri Giraud, gagna les États-Unis en juillet 1943. Au retour en France, il crée *Constellation* en 1947. C'est un échec. Il réitère en 1948. Concurrente de la *Sélection du Reader's Digest* et soutenue par les pouvoirs publics, la revue connaît un très grand succès (600 000 exemplaire dans les années 50). J. Bergier y signe de nombreux articles. A. Labarthe dirige aussi *Science et Vie* où les deux hommes collaborent.

²⁹ Ph. Barrès (1896-1975), fils de Maurice Barrès, journaliste et homme politique. Combattant volontaire de la Grande Guerre, un temps membre du Faisceau de G. Valois, il est hostile au nazisme et se met au service de la France libre à New York. Au retour, il exerce en tant que journaliste. Élu député RPF de la Meurthe-et-Moselle en 1951, il est aussi conseiller municipal Union pour la nouvelle république (UNR) de 1959 à 1962.

³⁰ È. Curie (1904-2007), fille de Pierre et Marie Curie, a eu une carrière de pianiste, d'écrivain et de journaliste. Engagée dans la France libre à New York, elle est, à partir des années 50, directrice exécutive de l'Unicef et administratrice de la fondation Marie Curie.

³¹ Fr. Le Lionnais (1901-1984), ingénieur et esprit encyclopédique comme son ami J. Bergier. D'origine juive par sa mère, militant communiste exclu avant-guerre, après sa démobilisation, il intègre la Résistance. Il rencontre P. Guivante de Saint-Gast et entre dans le réseau Marco Polo. Arrêté le 28 avril 1944 à Paris, il est détenu à Fresnes et déporté de Pantin le 15 août 1944 pour Buchenwald puis Dora (convoi n° I.264). Après-guerre, il occupe de nombreuses fonctions dans le secteur culturel. Il est aussi l'un des fondateurs de l'Oulipo. Sur la période de guerre, voir son article « La

Marco Polo, il collabore à *50 années de découvertes. Bilan 1900-1950* aux éditions Le Seuil. Il signe le chapitre sur les techniques (avec des allusions à André Helbronner et Alfred Eskenazi, aux V2). Puis, dans une veine semblable, avec Pierre de Latil³², journaliste scientifique s'occupant aussi de scoutisme (on se souvient que Jacques Bergier a été Éclaireur de France), il publie en 1954 un ouvrage chez Gallimard, *Visa pour demain*, dans la collection « L'Air du temps », créée en 1952 et dirigée par Pierre Lazareff³³, le patron de *France-Soir* qui, en réalité, avait délégué Louis Pauwels à la tête de la collection. Ce dernier, tout en étant sensible à cette période au domaine spirituel et initiatique, cherchait un rédacteur scientifique pour le livre *Visa pour l'avenir*. Et c'est par l'entremise de René Alleau que la rencontre avec Jacques Bergier se fit. Comme Pierre de Latil, Jacques Bergier a également des contacts chez Arthaud puisqu'il signe en 1954 l'« avertissement » de *L'arme secrète de Peenemünde (Les fusées V2 et la conquête de l'espace)* de Walter Dornberger³⁴, l'ingénieur-général qui dirigea le programme de construction des fusées allemandes. En cette période de guerre froide, c'est moins la Résistance ou le gaullisme³⁵ que l'espionnage, ce

peinture à Dora » (1946) et le chapitre « Le joueur d'échecs » qui lui est consacré dans *Autour de la plage Bonaparte* du colonel Rémy (1969).

³² P. de Latil (né en 1905), journaliste (en particulier dans le domaine scientifique) et écrivain, était dans la mouvance du scoutisme catholique. Ami de L. Pauwels, celui-ci lui demande de collaborer à la Bibliothèque mondiale pour laquelle travaillera aussi J. Bergier. Plus âgé que ce dernier, il a déjà plusieurs livres à son actif chez Arthaud, Gallimard, Plon et Stock.

³³ P. Lazareff (1907-1972), journaliste et patron de presse. En 1940, il rejoint New York et travaille au War Office Information. De retour en France, il reprend le journal *Défense de la France* qui devient *France-Soir* et s'attache les services de grands journalistes comme J. Kessel (voir note 90). Il sera aussi l'un des créateurs du magazine télévisé *Cinq colonnes à la Une*. C'est d'ailleurs Joseph Kessel qui, dans la collection « L'Air du temps », préfacera la traduction de *La Muraille* de John Hersey (1914-1993, journaliste et écrivain américain, précurseur du « nouveau journalisme »), un roman – fondé sur des archives (notamment les chroniques d'E. Ringelblum) – qui raconte l'extermination et la résistance des Juifs du Ghetto de Varsovie. Le roman eut un immense succès.

³⁴ W.R. Dornberger (1895-1980) est officier de l'armée allemande durant les deux conflits mondiaux. Il a dirigé des programmes pour mettre au point des fusées et missiles. Après un internement en Grande-Bretagne, il émigre aux États-Unis où il travaille pour l'us Air Force et différentes sociétés. Il prend sa retraite en Allemagne où il meurt. Dans l'ouvrage traduit chez Arthaud, la présentation laudative sur le rebras de la liseuse (illustrée par Pierre Faucheux) est signée par rien moins que Wernher von Braun, qui est alors l'un des principaux responsables de la National Aeronautics and Space Administration (NASA).

³⁵ De ses sympathies de gauche (communistes ?) d'avant-guerre, J. Bergier était passé à une proximité avec le gaullisme. Toutefois, il ne rompit pas tous les ponts. P. Daix (e.g. 2001 : 248) évoque les rencontres entre anciens déportés, dont des communistes ou des communistes, à Viroflay chez André Ulmann (1912-1970). Celui-ci, journaliste et agent d'influence pro-soviétique après-guerre avait été résistant (*Antonin Pichon*) et déporté à Mauthausen où il participa à la résistance intérieure (convoi n° I.191, départ de Compiègne le 22 mars 1944). Président-fondateur de l'Amicale de Mauthausen, il est mentionné par J. Bergier dans *Armes secrètes contre agents secrets* (1955 : 130). Comme Fr. Le Lionnais, J. Bergier aimait se faire passer pour un agent soviétique. Dans ses Mémoires, Dominique Desanti (1997 : 382) explique que « Jacques Bergier se voulut un moment agent double, puis y renonça. [Lui et François Le Lionnais] s'annonçaient "agents" avec une discrète forfanterie qui m'a toujours fait douter de la réalité de ces missions ». L'auteur remercie son collègue et ami Olivier Dard de lui avoir signalé ce dernier texte. Pour sa part,

qui touche à la conquête spatiale ou à l'arme atomique qui sont d'actualité. Un vrai créneau pour le résistant-scientifique qui peut, comme dans toute carrière, capitaliser ses expériences de témoin. Quitte à revoir la configuration de celles-ci et faire de sa vie une « aventure ». D'autant plus qu'il peut avoir une parole autorisée et difficilement contestable.

En effet, ceux qui ont joué un rôle de premier plan au sein de Marco Polo, qui ont donc une préséance dans la *carrière* résistante, sont morts ou ne sont pas dans les conditions idoines pour témoigner. Ainsi est-il le seul survivant du « trio des ingénieurs ». René Pellet, troisième chef du réseau, a été assassiné en 1944. Paul Guivante de Saint-Gast, deuxième chef de Marco Polo et véritable figure tutélaire de celui-ci, est décédé en 1951 (Jacques Bergier a dédié l'ouvrage à sa veuve de la façon suivante : « À Fanny, avec affection ce livre où il est question de Paul/Jacques »³⁶). Il avait d'ailleurs été sur le devant de la scène en 1948 au moment de la sortie du film de Jean Dréville *La Bataille de l'eau lourde*, qui raconte l'histoire des opérations en Norvège ayant permis d'empêcher les Allemands de fabriquer la bombe atomique. Ce qui était en quelque sorte le *terrain* de Jacques Bergier qui avait travaillé avec André Helbronner sur plusieurs questions de physique nucléaire. Au demeurant, à bien des égards, Jacques Bergier s'identifiera à son ancien chef et s'inspirera des actions de ce dernier pour son propre compte (voir ses propos sur sa participation au procès du Nuremberg, sur le remplacement de Paul Guivante de Saint-Gast après l'arrestation de celui-ci, sur la mort de Franz Ziereis – le commandant de Mauthausen –, sur ses activités dans les services spéciaux...). Quant aux vivants, Pierre Sonnevile, premier chef de Marco Polo, il était officier jusqu'en 1950 et entra ensuite dans la marine marchande en tant qu'ingénieur (il publiera ses Mémoires en 1968, peu de temps avant sa mort). De son côté, Henri Charbonnier³⁷, dernier patron du réseau, poursuivait une carrière au sein des services spéciaux français et semblait s'astreindre à une sorte d'obligation de discrétion. Jacques Bergier avait donc les coudées franches pour grandir son propre personnage, ce qui aura une incidence sur le régime de véridiction déployé dans le volume.

Gérard Veraldi (1989 : 200) estime que J. Bergier était un « semi-professionnel » et que « sa puissance d'information en faisait un petit service de renseignement à lui tout seul ; son imagination dévergondée était appréciée des connaisseurs : il pensait spontanément ce qui ne venait à l'idée de personne. Ce don était assez peu estimé en France, mais il l'était beaucoup de certains contacts étrangers, israélo-américains notamment et britanniques ».

³⁶ L'auteur remercie chaleureusement Francine Emschwiller, petite-fille de P. Guivante de Saint-Gast, de lui avoir communiqué cette information.

³⁷ H. Charbonnier, dit *Stéphane* (1896-1964), agent commercial, ancien combattant de la Grande Guerre, de sensibilité radical-socialiste, franc-maçon du GODF (Bienfaisance et Amitié, Lyon ; il prononce l'éloge funèbre de P. Guivante de Saint-Gast aux Amitiés internationales, Paris, GLDF). Il a d'abord travaillé pour le réseau Kléber (parmi ses hauts faits, le cambriolage de la chambre de Geert von Rundstedt à Nevers le 8 octobre 1942 et le vol du document *La Méthode Rommel* à destination des généraux commandants d'armées). Mi-novembre 1942, il œuvre au sein du réseau Marco Polo. Il est l'officier liquidateur du réseau et délégué social, secrétaire général de l'amicale de ce dernier.

Dans les marges d'une Bible, le journal de l'héroïque Jacques Verne

C'est donc dix ans après sa sortie de Mauthausen et la fin de la guerre (un anniversaire décennal est un moment propice pour des Mémoires³⁸) que Jacques Bergier publie son premier livre sous son seul nom : *Agents secrets contre armes secrètes* aux éditions Arthaud, dans la collection « Les clefs de l'aventure »³⁹, dont il constitue la septième livraison. Créée en 1870 à Grenoble, cette maison est spécialisée dans le livre d'aventure illustré. Le titre du volume qui nous intéresse et qui contient les mots « agents » et « secrets » fait immanquablement penser aux *Mémoires d'un agent secret de la France libre* de Rémy, ouvrage qui peut être considéré comme un modèle de réussite éditoriale, mais aussi comme un contre-modèle pour ce qui concerne la narration de ce qui est arrivé à Jacques Bergier à la Neue Bremm. Seconde référence, cette fois avec les mots « armes » et « secrètes », le livre de Walter Dornberger, *L'arme secrète de Peenemünde (Les fusées V2 et la conquête de l'espace)*. Celui de Jacques Bergier, qui trouve ainsi sa véritable voie éditoriale et une forme de consécration, est présenté par l'éditeur comme en étant la suite. Le premier

« était l'histoire d'une réussite : celle de Von Braun, créateur des V2, et l'histoire d'un échec : l'exploitation militaire manquée de cette invention géniale.

Mais Dornberger n'a pas tout dit de cet échec. Il a tu un secret : la découverte de l'usine de Peenemünde par la Résistance.

Il s'en fallut, en effet, de peu que le débarquement allié ne finît, sous une formidable avalanche de V2, par la défaite la plus retentissante de l'histoire. Les Alliés se battaient avec des armes perfectionnées, les Allemands étaient sur le point de se battre avec des armes nouvelles, aussi révolutionnaires que la bombe lancée, plus tard, sur Hiroshima.

Les Alliés ignorèrent longtemps la menace qui pesait sur eux. Ils ne la connurent que par les réseaux et par la volonté de ses réseaux spontanément constitués, et dont celui de Jacques Bergier, formé de techniciens, était seul capable de soupçonner la nature et le danger du "grand secret allemand".

On aperçoit sans peine l'intérêt exceptionnel du récit de Jacques Bergier. Œuvre d'un physicien de grande valeur, il révèle l'histoire et la formation de ce qui fut le premier réseau d'espionnage scientifique du monde.

Son récit, aux péripéties dramatiques, est illustré de documents pour une grande part inédits ».

Ce texte du rebras de l'édition originale – la liseuse (de Pierre Massin) étant ornée d'une fusée – est hautement significatif pour comprendre les enjeux de l'une de ces « péripéties dramatiques » traversées par l'auteur. Sa déportation devient la conséquence d'un affrontement majeur de la Seconde Guerre mondiale. Loin d'être l'affaire d'anonymes combattants, il est celui de savants et d'espions dûment identifiés. Ce qui va conduire le témoin à amplifier son action, si ce n'est à l'héroïser dans un « journal » intégré à la geste d'un réseau. Ce régime de véridiction est tout le contraire de ceux des primo-récits (Walter, 2010a).

³⁸ On rappellera que l'ouvrage d'H. Michel et O. Wormser sur la déportation était paru en 1954, pour le 10^e anniversaire de la Libération.

³⁹ Quelques exemples d'ouvrages publiés dans cette collection offrant des récits de guerre ou de voyages exotiques : Serge Vaculik, *Béret rouge. Scènes de la vie des commandos parachutistes s.A.S* (1952) ; Heinrich Oberjohann, *Mes éléphants du Tchad* (1952)...

L'ouvrage rencontrera un très grand succès (bonnes feuilles dans *Le Progrès de Lyon*, *Le Figaro*, *Le Miroir de l'histoire*⁴⁰... qui sont autant de passages obligés dans une carrière d'écrivain) et fera l'objet de nombreuses rééditions (voir *supra* tableau 2), de deux éditions en langue anglaise (1956 et 1958)⁴¹, de deux autres en espagnol (1966)⁴², d'une en tchèque (1971)⁴³. Inutile de préciser que cela contribuera à l'augmentation du capital de visibilité de son auteur. Si le titre de la collection, « Les clefs de l'aventure », laisse à penser qu'on est éloigné du récit historique et si le propos est émaillé de très nombreuses références littéraires (Louis Aragon, Thomas St. Eliot, Paul Éluard, Rudyard Kipling, Clive St. Lewis...), Jacques Bergier (1955 : 6), voulant garantir l'authenticité de son récit, prend soin de « remercier tous les camarades de résistance qui [l']ont aidé à rassembler la documentation de ce livre et notamment le commandant Michel Hardiviller⁴⁴, le capitaine Charbonnier et M. Pierre Vitches⁴⁵ ». Et la première phrase du livre prévient que « ce récit d'aventures a l'ambition de se tenir aussi près que possible de la réalité, même lorsqu'elle paraît totalement invraisemblable » (*ibid.* : 7)⁴⁶. Ce qui est le cas pour la *Neue Bremm*.

Jacques Bergier, qui apparaît sous son nom, mais aussi sous ceux de certains de ses pseudonymes de résistant tels *Renaud de Caluire* ou *Jacques Verne* (comme Jules, l'auteur de romans d'aventures et d'anticipation, précurseur de la science-fiction⁴⁷),

⁴⁰ Certains volumes de la Bibliothèque mondiale contiennent des publicités pour *Le Miroir de l'histoire* (e.g. n° 43, 01/11/54).

⁴¹ La première édition, traduite par E. Fitzgerald, est parue chez Hurst & Blackett, la seconde en collection de poche chez Panther.

⁴² Le livre a été traduit par I. Bugbe de Ducci chez Pomaire.

⁴³ Pour la maison Orbis, la traduction a été assurée par Miroslav Brož, Roger Wybot (voir note 101), Karel A. Krejčí.

⁴⁴ M. Hardiviller (1913-1986), quatrième chef du réseau Marco Polo, dit commandant *Mercier* ou *Michel*. Il fut impliqué dans plusieurs actions de contre-espionnage pour la Résistance (voir, par exemple, Miannay, 2005 : 247 ; Semprun, 2012 : 39-40). Par la suite, il est commandant à la DGER. Il assure aussi la vice-présidence de l'amicale du réseau (qui se réunit un temps à l'hôtel Lutetia...).

⁴⁵ Pierre Vladimir Vitches (1912-1984), dit *Vignal*, ingénieur-électricien, originaire comme J. Bergier d'Odessa. Arrêté le 20 décembre 1943, interné au fort Montluc le 10 janvier 1944, il est déporté de Compiègne à Mauthausen par le convoi du 22 mars 1944 (n° I.191). Il est d'abord affecté à Gusen, puis au camp central où il retrouve J. Bergier au *Revier*. Avec P. Guivante de Saint-Gast, *via* la Croix-Rouge, il est l'un des libérés par anticipation le 28 avril 1945.

⁴⁶ Le propre exemplaire de l'édition originale de l'auteur comporte l'envoi suivant : « À Monsieur Georges Philippot, camarade de combat, ce récit authentique./Fraternellement/Jacques Bergier ». Une marque de plus de la possibilité de douter des faits relatés ?

⁴⁷ Selon Cécile Romane (1993 : 39), « Jacques Bergier manifestait son génie depuis l'âge le plus tendre. La légende familiale voulait qu'il ait lu tout Jules Verne à quatre ans ». C. Romane, journaliste et écrivaine, proche d'Isabelle (sœur de J. Bergier) et Jacques Vichniac a écrit *Les Téméraires. Récit* (1993), ouvrage qui permet d'ajuster les éléments fournis par J. Bergier sur sa propre famille. Pour en revenir à Jacques Verne, dans son dossier pour le BAVCC à Caen, J. Bergier déclare que c'est sous cette identité qu'il a été arrêté. Il précise même qu'il était né à Vimereux dans le Pas-de-Calais. Cette ville est une station balnéaire de la Côte d'Opale, non loin de Boulogne-sur-Mer.

Isabelle Vichniac (1917-2006), sœur de J. Bergier, fut notamment secrétaire personnelle de J. Kessel, journaliste au *Monde* et écrivaine ; elle était très engagée dans les luttes pour la décolonisation, contre les totalitarismes de toute nature, ce qui lui valut des désaccords avec son frère. J. Vichniac (1917-

y raconte les activités du réseau Marco Polo, notamment celles qui concernent les armes de type V et le bombardement très destructeur de la base de Peenemünde par les Alliés (opération Hydra du 18 août 1943). De cette manière, d'une part, il prend le contrepied de l'anonymat des écrits publics précédents par une sorte d'« hypernymie » et, d'autre part, il se choisit un adversaire de taille.

Ainsi, dans l'« avertissement » du livre de Walter Dornberger, Jacques Bergier écrit-il que si son ennemi d'hier avait échoué, « il aurait pu être considéré comme [saboteur] et lui valoir la hache du bourreau ou pire encore, l'internement dans un camp de concentration »⁴⁸. Une possible communauté de destin... L'identité de scientifique n'en a donc que plus d'importance à un moment où les tensions entre les États-Unis et l'URSS au sujet de l'arme atomique sont récurrentes (c'est un aspect de la conclusion générale du livre). Jacques Bergier raconte aussi sa détention au fort Montluc, à Compiègne, à la Neue Bremm et à Mauthausen. Naturellement en tant que résistant. Sous cet angle, on est dans la continuité de *Tragédie de la déportation 1940-1945. Témoignages de survivants des camps de concentration allemands*. Cependant, des différences importantes sont patentes puisque le récit est en première personne ou presque, puisque l'auteur parle parfois de lui à la troisième personne lorsqu'il agit sous son nom de guerre, Verne. Y compris en ce qui concerne la Neue Bremm. Du reste, le camp – qui, on le sait, a traumatisé l'auteur – apparaît avant que la déportation ne soit abordée : « À Sarrebruck, un poste émetteur communiquant à la fois avec Londres et avec la centrale de Lyon s'établit à moins d'un kilomètre du plus terrible des camps de concentration : Neue Bremme [sic] » (*ibid.* : 88)⁴⁹. Et c'est de ce poste que, le 19 août 1943, partit la nouvelle du bombardement de Peenemünde (*ibid.* : 97). Quelques mois plus tard, coïncidence, Jacques Bergier y était interné comme son chef, Paul Guivante de Saint-Gast. La narration de cet internement, comme celle d'autres épisodes préalables, provient de notes prises dans des circonstances très particulières. Elles forment la matière première d'un journal, celui de Jacques Verne, jamais mentionné dans les précédents témoignages. L'auteur s'en explique dans une note (*ibid.* : 103-104) :

2003) avait travaillé, comme O. Wormser, au ministère des Prisonniers, Déportés, Réfugiés où il avait contribué à ce que l'on reconnaisse la spécificité du sort des déportés juifs. Né en Russie, il avait été résistant, interné au fort Montluc, puis à Compiègne. Promis à la déportation, il s'est échappé du train. Ses parents, eux, ont été exterminés. Durant la guerre, J. Bergier a été très proche de sa sœur et de son mari (à Toulouse, à Lyon). De même, à la Libération. Par la suite, J. Vichniac qui avait une activité de poète, après avoir œuvré dans le domaine de l'édition, entre au ministère de la Culture, puis au Bureau international du travail (BIT) à Genève. Très engagé, il partageait les mêmes idéaux qu'Isabelle.

⁴⁸ Dans le volume de W. Dornberger, la parution de celui de J. Bergier est annoncée avec un sous-titre : « L'histoire du réseau de résistance qui révéla aux Alliés l'existence de Peenemünde ».

⁴⁹ L'auteur n'a pas trouvé mention de ce poste à Sarrebruck dans les archives. En revanche, P. Guivante de Saint-Gast précise qu'« une ligne passe par Sarrebourg apportant des renseignements d'Allemagne où [il] a envoyé quelques agents en qualité de "travailleurs libres" » (témoignage recueilli par L. Lecorvaisier, 13/04/46, CHDGM, AN, 72A/63/VIII, réseau Marco Polo). Sarrebourg est une petite ville de Moselle, située à environ 80 kilomètres de la Neue Bremm.

« Verne ne put prendre de notes que dans la période du 5 mai au 19 mai 1945, entre la délivrance du camp de Mauthausen et son rapatriement par avion le 19 mai 1945. Ces notes avaient la forme d'un rapport destiné aux autorités militaires françaises et relaient l'activité de l'auteur entre 1940 et 1945. Elles furent rédigées en marge d'une Bible prêtée par un aumônier catholique américain, puis dictées à une secrétaire à Paris. Le journal de Verne est une série d'extraits de ce texte. L'original contient trop de renseignements militaires à l'époque, de confessions reçues par son auteur *in articulo mortis* et de fragments du testament scientifique de Verne pour être directement utilisable »⁵⁰.

Une Bible catholique précise Jacques Bergier, une Bible quand même... Quelques mots donc sur son rapport à la judéité dans *Agents secrets contre armes secrètes*. Ce n'est pas une surprise : elle est passée sous silence, alors qu'elle était connue des Allemands et de plusieurs de ses camarades arrêtés⁵¹. Cependant, dans la narration de la détention au fort Monluc à Lyon, il signale que la « baraque » où il est placé après un interrogatoire musclé par la Gestapo « donne asile aux prisonniers de seconde zone, juifs et prêtres » (*ibid.* : 117). Mais, est-il vraiment un prisonnier de seconde zone ? À l'évidence, d'après le rôle qu'il se donne, non. Du reste, lorsqu'un pasteur, Roland de Pury⁵², demande une Bible et que « le commandant du fort donne son consentement à condition qu'il ne soit pas question de Juifs dans cette Bible », il précise que les détenus en profitent « pour organiser un débat contradictoire sur la Bible vue par diverses religions et par la science. J'y participe côté science. Le commandant du fort vient écouter et me demande si je fais une conférence sur l'espionnage » (*ibid.* : 124). L'identité revendiquée est donc clairement celle de résistant et de scientifique. Une combinaison qui, à ses dires, lui vaut des interrogatoires par des agents de l'Abwehr au fort Montluc (*ibid.* : 130), comme plus tard à Compiègne. Selon l'auteur, dans la logique de son « grandissement » *via* son combat avec Walter Dornberger, l'amiral Canaris⁵³ lui-

⁵⁰ Pour l'heure, l'auteur n'a pas consulté le fonds des archives de J. Bergier, déposé à la bibliothèque de Saint-Germain-en-Laye, pour savoir si l'original y est conservé. Précisons néanmoins que, dans son journal, J. Bergier se trompe dans les dates : il confond celle de son départ à la Neue Bremm (21 mars 1944) avec celle de son départ pour Mauthausen (en fait, mi-avril 1944). Toute sa chronologie est donc fautive. En tout cas, dans les années 50, le journal était une forme qui avait permis de faire connaître l'extermination des Juifs (par exemple, dans *La Muraille*, J. Hersey, sous le nom de Noach Levinson, s'identifie à E. Ringelblum, voir note 33 ; quant au *Journal d'A. Frank*, il fut traduit et publié en France en 1950 avec une préface de Daniel-Rops).

⁵¹ Pour en savoir plus sur les témoignages précisant que la judéité de J. Bergier était connue, l'auteur se permet de renvoyer à Walter (2010a).

⁵² R. de Pury (1907-1979), pasteur neuchâtelois, exerça son ministère en divers pays, dont la France. Il fut un des précurseurs de la résistance chrétienne. Arrêté le 13 mai 1943 à Lyon, il fut interné et échangé à Bregenz le 28 octobre 1943 contre des espions allemands emprisonnés en Suisse. Ayant sauvé des juifs, il est honoré en 1976 par l'Institut Yad Vashem en tant que « Juste entre les nations ». Sur sa détention, voir son *Journal de cellule, 30 mai-20 octobre 1943* (1944). Dans celui-ci, il explique qu'il avait été interné sans sa Bible, mais qu'une Bible lui a été expédiée et qu'il l'a reçue le 3 juin. On ne trouve aucune mention de débats avec des codétenus. Quant aux Juifs ou à la « baraque aux Juifs », il signale uniquement qu'il a vu un rabbin en promenade réglementaire dans la cour.

⁵³ Wilhelm Canaris (1887-1945), officier de marine, il travailla après la fin de la Grande Guerre dans les services de renseignements allemands. Durant la Seconde Guerre mondiale, tout en participant à la répression contre les mouvements de résistance en tant que chef de l'Abwehr, il s'opposa au nazisme. Il meurt pendu au camp de Flossenbürg. Il est réhabilité en 1996 par la justice allemande.

même était au courant des activités du réseau (*ibid.* : 121, 141). Et Jacques Bergier aurait mené des « négociations » complexes avec les services de contre-espionnage allemands (*ibid.* : 137, 139) débouchant sur un « deal » avec des physiciens nazis. Lors de l'un de ces entretiens, il aurait proposé que, en échange d'un travail au Kaiser Wilhelm Institut avec le professeur Manfred von Ardenne⁵⁴ lui permettant de continuer ses activités dans le renseignement, ses interlocuteurs aient la vie sauve à la fin de la guerre et passent au Canada (*ibid.* : 142-143). Ce qu'ils auraient accepté, mais qui ne sera pas suivi d'effet, les trois physiciens ayant peut-être été expédiés sur le front russe parce qu'ils avaient éventé ce « pacte ».

Une survie inexplicable

Résultat : « Un châtiment exemplaire m'attendrait »⁵⁵ (*ibid.* : 143), et le « 4 mars 1944. Je dois quitter Compiègne. Destination : Neue Bremme [sic]. Personne ne sait rien de précis sur ce camp. Les SS ont l'air de croire que le sort qui m'y attend est pire que la mort » (*ibid.* : 144). Jacques Bergier ne dit mot du transfert. Dans le chapitre « Le promontoire⁵⁶ se lève toujours au-dessus des flots », sachant qu'il se trompe dans les dates (voir note 50), il débute son récit au sujet du camp sous les auspices d'une référence littéraire, comme c'est le cas pour plusieurs passages du livre :

« 7 mars 1944.

Arrivée à Neue Bremme [sic]. C'est visiblement le "pays creux" de T. S. Eliot :

Voici le pays creux,

Voici la dernière terre,

Ici les images de pierre

Ricanent sinistrement » (*ibid.* : 144).

La description qui suit est apocalyptique. Bien sûr, les conditions d'existence étaient très sévères. Et c'était là le premier contact avec l'univers concentrationnaire. Selon Verne, le camp est peuplé de « squelettes » d'hommes et de femmes (on sait que des prisonniers russes, des « *Ostarbeiter* » – « travailleurs de l'Est » – étaient particulièrement maltraités). La durée de vie, pour tous, étant d'une à deux semaines (ce qui est inexact). La Neue Bremm est donc une sorte de camp d'extermination auquel il survivra (on est dans le registre des articles du *Parisien libéré* parus en 1948). Et il précise : « Le chef de camp m'annonce le début du traitement spécial pour demain », soit le 7 mars (*ibid.* : 144) ; il signale aussi que

⁵⁴ M. von Ardenne (1907-1997), physicien et inventeur allemand de renom. J. Bergier aurait été l'un des traducteurs de *Radiotechnique. Les principes acoustiques et électriques et leurs applications* (1939) ; or, le traducteur unique de ce volume collectif est un ingénieur, R. Springer.

⁵⁵ Le 6 janvier, dans son journal, J. Bergier (1955 : 140) avait déjà noté que, comme d'autres camarades, il partirait vers on ne sait où, c'est-à-dire « destination : nuit et brouillard (code vu dans mon dossier) ».

⁵⁶ Rappelons que le nom du réseau était devenu Marco Polo-Promontoire. La page de titre du chapitre est assortie d'un extrait d'un poème : « Il n'avait pas un camarade, / Mais des millions et des millions / Pour le venger, il le savait, / Et le jour se leva pour lui. / PAUL ÉLUARD, *Avís* » (typographie d'origine).

le chef de camp « a parié une bouteille de schnaps que je ne tiendrai pas jusqu'à la fin de la semaine » (*ibid.* : 145 ; un pari reperdu le 20 mars). Bien entendu, les raisons n'en sont pas rappelées (le lecteur en infère que c'est son activité de résistant-espion-scientifique qui est en cause). Le traitement consiste en un chemin de croix le 8 mars (*ibid.*) qui a déjà été évoqué dans d'autres textes (voir *supra*), une immersion dans le bassin avec coups de barre de fer sur la tête, puis une douche bouillante et des versements de seaux d'eau glacée le 9 mars (*ibid.* : 145), une séance de saut à la corde et un grimper de poteau le 17 mars (*ibid.* : 146). Les sévices sont racontés brièvement, mais de façon plus précise que dans les récits antérieurs. En fait, l'intérêt de la narration de Jacques Bergier est que, comme dans l'ouvrage d'Olga Wormser et Henri Michel (1954), elle comporte une réflexion sur l'acte testimonial en tant que tel :

« 8 mars 1944.

Pour la première fois de ma vie, je commence à douter du témoignage de mon cerveau. *Subjectivement*, mes souvenirs me disent qu'on m'a mis sur le dos une croix pesant à peu près trois fois mon poids⁵⁷, et qu'ainsi chargé j'ai tourné toute la journée autour du bassin du camp. *Objectivement*, c'est, bien entendu, tout à fait impossible. De toute évidence, je ne suis pas mort, et il n'est pas certain qu'ils puissent me tuer à force de mauvais traitements seuls. Or, ils n'ont pas d'instructions pour me fusiller »⁵⁸ (*ibid.* : 145).

Indéniablement, cette tension entre les dimensions subjective et objective est l'un des facteurs et l'une des traces du trauma expérientiel. Une béance est donc à combler pour expliquer la survie. Comment l'auteur s'y prend-il ?

D'une part, dans une note de la page 145, Jacques Bergier va s'appuyer sur les témoignages de tiers qui ne sont pas directement nommés, en prenant de la distance par rapport à lui-même (un dédoublement, à l'instar de la mise en abyme du journal dans le livre) : « L'expérience de Verne était objective. Des témoins y ont assisté et l'un d'eux l'a décrite [Marcel Hébert]. Voir le livre du colonel RÉMY Les mains jointes. [...] Voir aussi *Tragédie de la déportation*, d'OLGA WORMSER et HENRI MICHEL (Hachette) »⁵⁹. D'autre part, et c'est une innovation, il va en tirer une leçon scientifique qui, en fait, ne débouche sur aucune justification véritable :

« De nombreux autres événements qui se sont déroulés dans les camps d'extermination appartiennent à cette catégorie d'impossibilités apparentes. Personne ne semble s'être intéressé à la physiologie de la déportation⁶⁰ : l'idée de prendre un électro-encéphalogramme de déporté fraîchement rentré ne semble pas être venue, par exemple. L'auteur, chimiste et non biologiste ou médecin, ne peut qu'apporter ici son témoignage sans donner aucune explication » (*ibid.* : 145).

⁵⁷ Dans le précédent récit, c'était deux fois le poids...

⁵⁸ La typographie d'origine est respectée.

⁵⁹ La typographie d'origine est respectée.

⁶⁰ Pourtant, des médecins se sont très tôt penchés sur la pathologie et les expérimentations dans les camps, comme Jean Rousset (1899-1972) dit *Pep*, résistant à Lyon (réseau Buckmaster-Heckler), arrêté dans la nuit du 11 au 12 novembre 1942, interné à Montluc et à Fresnes, déporté à la Neue Bremm (Paris, gare de l'Est, 8 novembre 1943, convoi n° 1.151) puis à Buchenwald. Il a rédigé quatre fascicules : *Chez les Barbares* (1946-1948). Il a aussi témoigné en 1947 au tribunal militaire de Dachau, notamment sur les questions médicales, lors du procès des gardiens de Buchenwald.

La béance reste entière et n'a pas fini de tarauder Jacques Bergier. Il rend aussi compte du sort d'autres déportés : Paul Collette⁶¹, homme connu à l'époque, « qui a droit aussi à un traitement spécial » (*ibid.* : 145), pourtant en rien comparable au sien, dont il s'étonne de la survie. En outre, le 15 mars, il consigne qu'on est « en train de tuer en masse des gens ramassés à Romans, dans la Drôme, lors d'une grève dans l'industrie de la chaussure »⁶² (*ibid.*). Le 16 mars, il s'exclame : « Saint-Gast est vivant ! »⁶³ (*ibid.* : 146). Et le 18 mars, il écrit : « Ils ont tué dix femmes » (*ibid.*), en ajoutant, dans une note, que « tous ces détails ont été confirmés aux procès de Rastatt⁶⁴. Les gardiens étaient des Sarrois apparemment normaux ». Il est évidemment habité par la vengeance : le 9 mars, il constate que Paul Collette et lui vivent toujours et que « d'autres meurent tous les jours. Si je survis, et rien n'est impossible, ce compte sera réglé sans pitié »⁶⁵ (*ibid.* : 145). En matière de survie, il conclut en deux temps.

À la date du 19 mars, il signale qu'« il y a parmi nous un prêtre allemand, déporté pour avoir protesté contre la guerre. Il prétend qu'on trouve dans les miracles de la religion chrétienne des cas de survie aussi étonnants que le mien et celui de Paul Colette [*sic*]. Si ces cas sont confirmés par des témoignages, il faudrait réviser sérieusement la physiologie » (*ibid.* : 147). Donc une ouverture prudente au miracle, hors de sa propre religion, doublée d'une interrogation de nature scientifique. Puis le 21 mars, jour de son départ pour Mauthausen (en fait, c'est le jour de son départ pour la Neue Bremm), une explication – il est vrai limitée – s'impose sous forme d'un constat : « La vie est plus forte que tout ce que j'aurais pu imaginer, et contre son obstination les pires supplices ne peuvent rien » (*ibid.*). Ce sont là des préoccupations qui ne quitteront pas Jacques Bergier. Quitte à proposer des solutions différentes au mystère de la survie dans plusieurs de ses livres dont la « vitalité » l'étonne aussi. Carrière testimoniale et carrière de ce livre ne seront alors pas véritablement dissociables des années durant.

⁶¹ P. Collette (1920-1995), ouvrier-ajusteur et membre du Parti social français (PSF), a « tiré sur Laval » le 27 août 1941 lors d'une cérémonie d'incorporation du premier contingent de la Légion des volontaires français contre le bolchevisme (LVF). Il blessa non seulement Pierre Laval, mais aussi Marcel Déat (1894-1955) du Rassemblement national populaire (RNP), un commandant et un légionnaire de la LVF. D'aucuns y ont vu un geste commandité par Eugène Deloncle, codirigeant du RNP avec M. Déat. Condamné à mort et gracié par Philippe Pétain, il a été déporté à la Neue Bremm (départ de Paris, le 28 février 1944, convoi n° I.182), puis à Mauthausen. Il a témoigné au procès de Rastatt. Voir son *J'ai tiré sur Laval* (1946).

⁶² Sur la déportation à la Neue Bremm de politiques, résistants, otages, juifs, nés, résidant ou arrêtés dans la Drôme, voir R. Serre (2006).

⁶³ P. Guivante de Saint-Gast était arrivé à la Neue Bremm le 6 mars 1944. Le 18 mars, il était à Mauthausen. De son côté, J. Bergier avait débarqué à la Neue Bremm le 22 mars. Il s'agit donc peut-être d'une information transmise par d'autres détenus.

⁶⁴ Dans les archives du procès de Rastatt, nous n'avons pas trouvé trace de ce qui est avancé par J. Bergier.

⁶⁵ La graphie d'origine est respectée. Dans une note, J. Bergier explique que « sur trente-trois gardiens du camp de Neue Bremme [*sic*], trente-deux furent retrouvés et jugés à Rastatt, vingt-sept ont été fusillés ». En fait, sur les 41 accusés, 15 furent condamnés à mort et exécutés, 22 ont été soumis à des peines allant de 3 ans de prison à 15 ans de travaux forcés, deux ont eu des peines légères et deux furent acquittés.

La longue vie du livre d'un survivant

Selon Gérard Veraldi (1989 : 194), Jacques Bergier était surpris par la réussite de quelques-uns de ses ouvrages et ne s'attribuait guère de mérite en la matière. Ainsi déclarait-il :

« L'énorme succès du *Matin des magiciens* est certainement dû en grande partie au style de Pauwels... Je suis personnellement un aveugle du style. Pour moi, Paul Féval écrit aussi bien que Balzac, et Maurice Leblanc que Stendhal. Mais pour d'autres, et je pense pour le lecteur moyen, le style constitue une *arme absolue*⁶⁶. Il arrive évidemment qu'un livre complètement plat et sans aucun style ait un succès considérable, comme ce fut le cas pour moi avec *Agents secrets contre armes secrètes*, mais c'est tout de même une exception⁶⁷ ».

Coquetterie d'auteur ? Peut-être pas... Plus sûrement, c'est que, outre les facteurs explicatifs déjà avancés dans les pages précédentes, Jacques Bergier a réfléchi à sa façon d'écrire et à ce que l'on a coutume de nommer l'« horizon d'attente » de ses contemporains. La mise en relation de ces deux séries d'éléments permet de mieux comprendre la longévité de l'ouvrage *via* ses rééditions, ainsi que les raisons et le sens de plusieurs variations dans le récit qui peuvent correspondre à des inflexions si ce n'est à des bifurcations dans la carrière testimoniale et, ce qui est important, à l'apparition de deux nouveaux régimes de véridiction perceptibles dans un livre qui est à la fois le même et plus tout à fait le même (que ce soit d'ailleurs pour les causes des sévices ou pour les raisons de la survie). D'où une attention particulière à l'énonciation et à la médiation éditoriales (Souchier, 2007) qui engagent, au-delà d'un auteur désormais reconnu et du texte, des collectifs (éditeurs, professionnels de la chaîne du livre, préfaciers, etc.).

Un témoin qui réfléchit sa pratique

Ayant entamé sa carrière testimoniale aussi bien dans l'ombre des commissions d'enquête que dans la lumière du marché éditorial, Jacques Bergier précise son rapport au témoignage en juin 1957. Et ce, dans un environnement professionnel sensible au mystère, à ce qui est en marge des grands systèmes explicatifs fondés sur le rationnel, soit une bifurcation par rapport à son activité scientifique en tant qu'ingénieur. En effet, le 99^e volume de la populaire Bibliothèque mondiale (Les Petits-Fils de Léonard Danel, Loos-lez-Lille)⁶⁸ – une collection de livres-revues paraissant deux fois par mois, animée par Louis

⁶⁶ Mis en italique par nous.

⁶⁷ Pour l'heure, nous ne connaissons pas la hauteur des tirages de toutes les éditions. En particulier celle de l'édition *princeps* (1955). Toutefois, parmi les exemplaires détenus par l'auteur de la contribution, un retirage dont l'achevé d'imprimer est en date du 27 janvier 1956 indique sur la couverture : « 13^e mille ».

⁶⁸ En même temps que le Livre de poche (Hachette), la Bibliothèque mondiale « la moins chère et la plus riche », tel qu'il est indiqué au dos de chaque volume, offre par livraison « une grande œuvre présentée par un grand écrivain d'aujourd'hui et un cahier d'études littéraires et artistiques ». Son comité littéraire compte des membres de l'Académie française comme Daniel-Rops ou

Pauwels (d'abord assistant puis rédacteur en chef) qui avait été recruté par Victor Michon⁶⁹ – est constitué par les *Choses vues* de Victor Hugo, un texte qui s'ouvre par des « Récits de témoins oculaires ». L'auteur à succès d'*Agents secrets contre armes secrètes*, auquel le même éditeur avait commandé une préface⁷⁰ pour *Écrit sous la potence* de Julius Fucik⁷¹ (décembre 1957), s'est vu confier la préface – qualifiée d'« étude sur l'écriture et le témoignage » (page de faux titre) – qui, dans la rubrique « Les hommes et les idées », est intitulée « L'écrivain doit-il être témoin de son temps ? ». Une question qui excède le cadre de la Seconde Guerre mondiale, mais solidement ancrée dans celle-ci, même si le texte démarre avec une référence à une haute figure intellectuelle, morte au combat durant la Grande Guerre : « Charles Péguy avait dit : "Je ne crois qu'aux histoires dont les témoins se feraient égorger" » (1957a : 5). Ici, on a évidemment un écho du volume *Ces témoins qui se font égorger*, édité en 1946 par Défense de la France, et qui contient des témoignages sur la Neue Bremm⁷² et d'autres camps. Au demeurant, Jacques Bergier précise : « Nous sommes à cette époque des témoins qui se font égorger ». Et d'ajouter qu'à son « époque, le témoignage est un devoir » (*ibid.* : 6). Pourquoi ? En raison du fait de vivre « en des temps exceptionnels » (*ibid.*). C'est-à-dire que, mêlant guerre et immédiat après-guerre, « nous sommes contemporains des camps de concentration et d'Hiroshima, mais aussi de la première pile atomique, de la reconstitution d'un virus vivant, des premières tentatives pour atteindre les planètes. Les armes dont disposent les deux camps pourraient détruire toute

André Maurois ou encore Henri Mondor. Pour l'Académie Goncourt, André Billy, Pierre Mac Orlan, Armand Salacrou.

⁶⁹ V. Michon, dit *Marcus*, proche de Léo Lagrange, secrétaire général des éditions Petits-Fils de Léonard Danel (1953), franc-maçon (GLNF-Opéra, Memphis-Misraïm), lié aux milieux martinistes et néo-templiers. Il avait aussi recruté l'ingénieur François Richaudeau (1920-2012) qui s'occupait de la distribution ; il participera à *Planète* et éditera en 1977 l'autobiographie de J. Bergier chez Retz, la maison qu'il avait fondée. Pionnier de l'agrobiologie et de la biodynamique, il avait découvert l'œuvre de Rudolf Steiner quand il était prisonnier de guerre en Allemagne. Avec sa femme, Suzanne (ancienne résistante), il avait fondé l'école d'agriculture biodynamique de Beaujeu (1983-1998).

⁷⁰ Cette préface deviendra en réalité une sorte de postface sous forme d'un « témoignage » intitulé « Mon retour du camp "Nuit et Brouillard" » (voir *infra*).

⁷¹ J. Fucik (1903-1943), écrivain et journaliste tchèque, membre du Parti communiste tchécoslovaque. Arrêté à Prague par la Gestapo en 1942, il est exécuté à Berlin.

⁷² Pour le camp sarrois, les témoignages sont au nombre de quatre. Deux sont signés par « un déporté P. ou Pierre dans la Résistance ». D'après la description du parcours de déportation, il s'agit de celui de Pierre Bleton (1924-1985). Étudiant pendant la guerre, il s'est engagé dans Défense de la France, qui diffusait un journal clandestin éponyme. Arrêté en juillet 1943, P. Bleton a été expédié, en tant que Nuit et Brouillard, dans plusieurs camps (départ de Paris, gare de l'Est le 10 janvier 1944, convoi n° 1.169) : Neue Bremm, Porta Westphalica, Neuengamme, Hambourg, Gross Rosen, Dora, Nordhausen. Il consigne son expérience dans des articles pour des revues, sera témoin au procès de Rastatt et écrira *Le temps du Purgatoire* (1953). Un autre témoignage concerne « La mort d'Hubert », sans mention du nom du témoin : Hubert (1921-1944), dont le patronyme n'est pas fourni, est le frère de Philippe Viannay (1917-1986), fondateur de Défense de la France ; il a été déporté dans le même convoi que P. Bleton, puis a été acheminé à Orianenburg où il est mort. Le dernier témoignage porte sur la vie religieuse dans les camps, dont la Neue Bremm, sous la plume d'« un prêtre catholique déporté », lui aussi anonyme.

vie sur terre du jour au lendemain »⁷³ (*ibid.*). Une situation qui concerne les écrivains. Toutefois, Jacques Bergier (*ibid.* : 6) prend soin d'expliquer : « Je ne prétends pas personnellement être écrivain : je suis simplement un ingénieur qui a essayé de raconter quelques aventures qu'il avait vécues, et de traduire l'influence des découvertes de la science et des inventions de la technique sur les jours de notre vie et de notre mort ». Bien sûr une référence aux *Jours de notre mort* de David Rousset⁷⁴ (1947), livre qui lui aussi contient des passages sur le camp sarrois. Et, naturellement, on retrouve les ingrédients d'*Agents secrets contre armes secrètes*, comme on le sait un ouvrage paru dans la collection « Les clefs de l'aventure », une intrigue qui met en scène Jacques Bergier lui-même, une « œuvre d'un physicien de grande valeur » qui « révèle l'histoire et la formation de ce qui fut le premier réseau d'espionnage scientifique du monde » (rebras de la liseuse de l'édition de 1955). Rien d'une bluette. Et que dire de la narration de la déportation ? Elle est tout le contraire du « classique schéma du roman français : "Elle ne l'aimait pas. Lui non plus." Ils dormirent ensemble » (1957a : 6), dont il dénonce l'emprise. Ceci d'autant plus fortement que l'époque évolue trop vite et que « déjà il n'existe presque plus de survivants des camps de concentration. Déjà la résistance française est aussi loin que les Compagnons de Jésus. Demain, les témoins de Budapest et ceux d'Hiroshima seront devenus introuvables » (*ibid.* : 7). Hantise de la disparition...

Face à cette carence de la littérature à l'égard de sa fonction testimoniale, Jacques Bergier pose alors le constat d'un déplacement du goût du public pour « les livres d'archéologie, pour la vulgarisation scientifique, pour la science-fiction. C'est qu'il y recherche et il y trouve des ressemblances avec la réalité où il vit et qu'il ne retrouve pas dans la littérature » (*ibid.*). De là, un renversement radical de la relation à la réalité qui aura un fort impact sur ce que recouvre le témoignage. En effet, certainement sous l'influence de Louis Pauwels et en période de gestation du *Matin des magiciens*⁷⁵, au moment aussi où il entame

⁷³ Ces dangers qui menacent le monde font partie des thématiques de prédilection des ouvrages ou chapitres d'ouvrages écrits par J. Bergier (1950, 1954).

⁷⁴ Dès son retour de déportation pour faits de Résistance (arrêté le 12 octobre 1943 à Paris et interné à Fresnes ; départ de Compiègne, le 27 janvier 1944, convoi n° I.173, pour Buchenwald, puis Porta Westphalica, Neuengamme), D. Rousset (1912-1997), enseignant et militant trotskiste (il est l'un des fondateurs du Parti ouvrier internationaliste) ayant fait des études de littérature et de philosophie, rédige deux ouvrages qui évoquent la Neue Bremm, le second davantage. Ce dernier est fondé sur des témoignages de déportés. L'œuvre de D. Rousset est considérée comme celle qui crée la « littérature concentrationnaire ». Par la suite, l'auteur s'est engagé dans la dénonciation de tous les totalitarismes (en 1950, il intente un procès pour diffamation contre *Les Lettres françaises*, revue proche du PCF), et du colonialisme. À partir de 1965, il se rapproche du général de Gaulle, est élu député UDR en 1968, puis fonde l'Union travailliste.

⁷⁵ Dans le 100^e volume de la Bibliothèque mondiale, J. Bergier (1957b : 262) s'explique sur les chroniques d'actualité qu'il y tient. Il déclare ainsi : « J'ai de plus en plus la sensation (je compte revenir sur ce point dans un livre que j'écris avec Louis Pauwels), que l'histoire telle qu'on nous l'a enseignée est absolument insuffisante. Des courants que l'histoire scolaire ignore totalement, le celtisme par exemple, jouent un rôle énorme dans l'histoire contemporaine. Les civilisations anciennes d'autre part, ne se bornent pas

sa collaboration avec Robert Amadou⁷⁶ pour la revue occultiste *La Tour Saint-Jacques*, Jacques Bergier (qui a également côtoyé et côtoie encore des francs-maçons pas forcément rationalistes) s'appuie sur un extrait de *L'Appropriation de l'homme* de Pierre Teilhard de Chardin (1956 : 234) – « À l'échelle du cosmique (toute la Physique moderne nous l'apprend), seul le fantastique a des chances d'être vrai » – et applique cette proposition à l'histoire. Il estime alors que « l'écrivain moderne devrait [...] rendre le fantastique historique, le fantastique social comme l'ont fait en leur temps, Balzac et Stevenson, Lovecraft et Wells » (Bergier, 1957a : 6). Comme si, pour notre auteur, la survie étant foncièrement de l'ordre du « fantastique », il convenait désormais de l'inscrire dans un cadre socio-historique. Ce qui revient à intégrer une certaine lignée d'écrivains (et non des moindres). Ce qui revient à quitter les rives du témoignage fondé sur la seule certitude de la raison. Le témoignage est travaillé par l'imagination. *Agents secrets contre armes secrètes* et la plupart des rééditions, comme des textes connexes sur la déportation, en portent la trace. Il est vrai aussi que la Seconde Guerre mondiale, notamment la Résistance, fait l'objet d'une littérature abondante sous une forme romanesque. Le cinéma n'est pas en reste. Et, comme le montre François Azouvi (2012), contrairement à une idée reçue, l'extermination des Juifs n'est pas mise sous le boisseau. Mais ce point n'est pas immédiatement perceptible dans l'œuvre de Jacques Bergier.

Deux rééditions : thème de la déportation et variations ésotériques sur la survie

Dès 1956, *Agents secrets contre armes secrètes* fait l'objet d'une réédition dans le sillage d'un mouvement de vente par correspondance, venu des États-Unis, en progression après-guerre : le club du livre (*book club*), dont le plus fameux fut le Club français du livre (créé en 1946). C'est ainsi que l'ouvrage fut repris par la Sélection des amis du livre (Strasbourg) et tiré à 2 000 exemplaires⁷⁷. Seule modification, une couverture cartonnée et illustrée différemment mais toujours avec une fusée. Ce qui donnait un aspect « livre de collection » et participait du processus de consécration de l'auteur. Rien que de très classique. Mais un changement notable intervient deux ans après, en 1958.

à nous poser des énigmes : elles nous montrent comment périssent les cultures et comment on peut arriver au même résultat que nous avec une vision du monde totalement différente ».

⁷⁶ R. Amadou (1924-2006), astrologue, prêtre de rite syrien orthodoxe, docteur en théologie, philosophie, ethnologie, franc-maçon (Memphis-Misraïm, GLNF-Opéra, Grand Prieuré indépendant d'Helvétie), propagateur de la parapsychologie, créa notamment la revue *La Tour Saint-Jacques* en 1955. Il fut un ami très proche de J. Bergier.

⁷⁷ D'une façon générale, les chiffres des tirages avancés par les clubs du livre sont à considérer avec circonspection. Ils peuvent être de simples arguments commerciaux pour les potentiels acheteurs ou des moyens de plaire aux auteurs.

Suite à la collaboration de Jacques Bergier à la Bibliothèque mondiale, *Agents secrets contre armes secrètes* est le troisième titre d'une nouvelle série intitulée « Bibliothèque historique mondiale », après *Le calvaire de Marie-Antoinette* de « Jacques » Castelot⁷⁸ et *Les Mémoires de d'Artagnan* et un peu avant *Les dessous de la guerre hitlérienne* de Raymond Cartier (et non Gartier, comme il est indiqué). Donc une sorte de livre de poche vendu par correspondance, dont la couverture – comme celles des précédentes éditions – est ornée d'une fusée⁷⁹. Pour autant, cette dimension « technologique » récurrente ne doit pas empêcher de prendre en compte, au-delà de l'initiation à l'univers concentrationnaire que fut le passage à la Neue Bremm, une autre façon de se situer face au traumatisme de la déportation. On se souvient que Jacques Bergier était habité par une forme de déni de la circonstance aggravante qu'était sa judéité dans l'explication des sévices particuliers qu'il avait subis. Dans la réédition de 1958, il va mettre en avant une perspective différente. Ceci en intégrant un texte qu'il avait rédigé en 1957 et qui était présenté comme « un témoignage de déporté » : « Mon retour du camp "Nuit et Brouillard" »⁸⁰, dans une édition d'*Écrit sous la potence* de Julius Fucik. Il y écrivait que « bien peu ont survécu de ceux qui ont, pendant cette guerre, écrit sous la potence. [...] Ce n'est pas le lieu de raconter ici par suite de quelles circonstances je fus moi-même "sous la potence". Ce récit je le ferai peut-être un jour, pour donner suite à mon livre : *Agents Secrets contre Armes Secrètes*. [...] Aucun de nous [les NN] n'avait jamais espéré survivre, et la délivrance, le 5 mai 1945, fut une surprise pour nous » (Bergier, 1957c : 169). En l'occurrence, ce n'est pas d'une suite dont il s'agit, mais d'un ajout. Celui-ci est porteur d'un deuxième régime de vérité, marqué au coin de l'ésotérisme, qui fonctionne moins comme une explication des causes des sévices dans le camp sarrois que comme un schème d'appréhension de la totalité de l'expérience concentrationnaire ayant partie liée à un phénomène initiatique.

Légèrement remanié (en particulier pour le paragraphe introductif), sous le titre « Le retour de Verne », le texte forme la postface de la réédition d'*Agents secrets contre armes secrètes* en 1958⁸¹. Il s'ouvre par une citation de Gilbert K. Chesterton⁸² : « Ce qu'il y a d'extraordinaire dans les miracles, c'est qu'il en arrive », et se clôt par ce paragraphe :

⁷⁸ En fait, l'auteur est André Castelot (1911-2004) qui avait d'ailleurs été condamné pour faits de collaboration. Sur la couverture, l'éditeur l'avait confondu avec son frère Jacques (1914-1989) qui était un acteur connu à l'époque.

⁷⁹ Il y eut aussi une version reliée, avec une couverture ornée de la seule lettre « H » comme Histoire.

⁸⁰ Le film *Nuit et brouillard* d'Alain Resnais était sorti en 1956. Plusieurs images du film illustrent un texte de J. Bergier, « La conspiration des esclaves ou de Don Quichotte au déporté X... », texte qui accompagne une édition du *Petit-fils de Sancho Panza et autres nouvelles* de Cervantès à la Bibliothèque mondiale.

⁸¹ J. Bergier ne modifie en rien les dates de rédaction de son journal (5-19 mai 1945). Avec le chapitre additionnel, on est donc de plain-pied dans l'artifice littéraire.

⁸² G. K. Chesterton (1874-1936), journaliste, écrivain, essayiste, apologiste du christianisme a été surnommé « le prince du paradoxe ». Ce qui ne pouvait que séduire J. Bergier.

« Vers minuit, mes parents me persuadèrent d'aller tout de même me coucher. Au moment de m'endormir, deux mots latins : "Magna Mater" se présentèrent sur l'écran de ma mémoire. En me réveillant le lendemain, je me suis rappelé la signification : dans l'ancienne Rome, le candidat à l'initiation au culte secret de "Magna Mater" devait passer à travers un bain de sang. S'il survivait, il naissait à nouveau : c'est ce qui venait de m'arriver ».

Magna Mater fait référence au culte de Cybèle qui avait été transplanté avec succès à Rome. D'ailleurs, cet extrait a marqué des lecteurs ou des proches de l'auteur comme Gérard Veraldi qui le cite dans sa biographie de Louis Pauwels (1989 : 22-23). Pour décrire la rencontre des deux hommes en 1953, il explique aussi que

« par lui, [Pauwels, lui-même et d'autres allaient] avoir un contact avec le monde slave et avec les traditions millénaires des ghettos. En outre il avait vécu la résistance et le camp d'extermination comme un voyage initiatique ». Il ajoutait que « les hommes profondément engagés dans une aventure spirituelle ont souvent l'impression de prendre part à une "guerre plus profonde que les étoiles". [...] Pour Bergier qui avait vu, m'a-t-il dit, "le Mal en uniforme et le fouet à la main", c'était une réalité concrète, évidente ».

Avec ce recours à des traditions séculaires et à la puissance de l'imagination, on est assez loin des souvenirs plutôt prosaïques d'Isabelle (voir note 47) sur le retour de son frère. Dans *Les Téméraires*, Cécile Romane (1993 : 216) précise qu'Isabelle avait attendu son frère au Lutetia et avait eu quelques nouvelles de lui. En mai 1945, Isabelle et Jacques Vichniac vivaient dans l'appartement des parents de ce dernier qui n'étaient pas revenus de déportation. Jacques Bergier s'y rend : « À l'heure où il sonne, s'y trouvent Michel et Tounia [surnom de sa mère] qui gardent les deux enfants. Il voit sur une table un gros morceau de pain. Il s'écrie : / – Mon Dieu, du pain !/ Puis il s'évanouit »⁸³.

Pour autant, la dimension ésotérique n'élimine pas la dimension héroïque. Clairement, le déporté-résistant tient à s'affirmer comme tel. Et plus encore comme résistant. Ainsi, parmi les nouveautés remarquables de l'édition de 1958, figure la reproduction d'une lettre du général de Gaulle qui vient de revenir au pouvoir. En date du 25 juin 1955, cette lettre remercie l'auteur pour l'envoi de son livre⁸⁴. Ce qui « grandit » ce dernier et, bien sûr, ajoute foi à son récit. Rien d'étonnant donc à ce que la carrière du témoin et celle de l'ouvrage se poursuivent avec bonheur. Pour bien en prendre la mesure, il faut toutefois faire un détour par deux écrits, sachant que des romans traitant de l'extermination des

⁸³ Dans un document de la Direction interdépartementale des anciens combattants et victimes de guerre (01/03/54, BAVCC), il est indiqué que J. Bergier « a été rapatrié le 20 mai 1945 par le Centre de Paris-Lutétia et a reçu la carte de rapatriement n° 1.337.062 ».

⁸⁴ Le Général s'exprime ainsi : « Mon cher Bergier,/ Vous avez l'art de raconter et l'histoire de votre réseau, déjà magnifique en elle-même, m'a paru, sous votre plume, captivante./ C'est vous dire combien j'ai apprécié l'aimable attention que vous avez eue de me l'adresser et de ma la dédicacer./ Je vous en remercie et vous prie de croire, mon cher Bergier, à mes sentiments bien cordialement dévoués ». Il est même précisé que cette lettre du 23 juin 1955 a été adressée à l'auteur « après lecture des épreuves du livre ». . . Dans le « Journal de Verne », J. Bergier (1958 : 213) signale aussi que, dès son retour, « le général de Gaulle et Eisenhower étaient désireux de [le] voir ».

Juifs, comme *Le dernier des Justes* d'André Schwarz-Bart⁸⁵ (prix Goncourt 1959), ont un fort retentissement, qu'Eichmann a été enlevé en Argentine en 1960 et que son procès aura lieu en 1961 (année de parution d'*Agents secrets contre Eichmann* de Lev Gourevitch chez Gallimard dans la collection « L'Air du temps » qui avait accueilli, en 1954, *Visa pour demain* de Jacques Bergier et Pierre de Latil...). En outre, en 1963, la pièce *Le Vicaire* de Rolf Hochhuth⁸⁶ déchaîne les passions (Azouvi, 2012). Bref, l'espace public est empli de débats ou de polémiques sur le sort des Juifs durant la Seconde Guerre mondiale. Ce qui n'est vraisemblablement pas indifférent dans le repositionnement de l'auteur d'*Agents secrets contre armes secrètes*.

Deux pas de côté

Le premier écrit mentionne la judéité de Jacques Bergier, évoque la déportation, confirme la bifurcation ésotérique dans l'approche de celle-ci et assure une position forte à l'auteur dans le champ éditorial ; le second, qui mentionne brièvement la Neue Bremm, est le signe d'une reconnaissance de l'auteur comme témoin expert⁸⁷ et d'une réappropriation identitaire de la judéité.

D'abord, *Le Matin des magiciens. Introduction au réalisme fantastique* (Pauwels, Bergier, 1960) qui sera un véritable phénomène de société (traduit en 19 langues, un million d'exemplaires vendus, dont, paraît-il, 400 000 en URSS), ouvrant de nombreuses polémiques, tant la science « normale » – pour reprendre une expression de Thomas S. Kuhn – est remise en cause par un chimiste qui voit des vertus à l'alchimie et autres pratiques hétérodoxes, tant aussi le nazisme est envisagé, par un ancien déporté, sous l'angle de l'occultisme ou des sociétés secrètes⁸⁸. Deux extraits de la préface, rédigée par Louis Pauwels, cernent bien le projet du réalisme fantastique :

⁸⁵ A. Schwarz-Bart (1928-2006), né Abraham Szwarcbart, avait publié des esquisses de son roman en 1956. La cinquième version est éditée par Le Seuil et remporte un extraordinaire succès (plus d'un million d'exemplaires vendus), d'autant que le livre fait l'objet d'une polémique tant dans les milieux chrétiens que juifs.

⁸⁶ R. Hochhuth (né en 1931) est un dramaturge allemand. La pièce *Le Vicaire*, inspirée notamment du témoignage du SS Kurt Gertsein qui tentait d'alerter le Vatican sur l'extermination des Juifs, met en accusation Pie XII et l'Église catholique. Créée à Berlin en 1963, la pièce est jouée à Paris la même année dans une adaptation de Jorge Semprun.

⁸⁷ Sur la notion de témoin expert, nous nous permettons de renvoyer à J. Walter (2005 : 37-65).

⁸⁸ Cette façon d'aborder la Seconde Guerre mondiale, que J. Bergier développe jusqu'à la fin de sa vie (voir le passage sur le « Groupe Thulé » in : Dumur, 1979 : 62), est d'ailleurs fortement réprouvée par I. Vichniac : « Elle voyait dans ces amas ésotériques à propos des "Puissances" non humaines ou ces considérations sur les origines supposées lucifériennes du nazisme une mystification poussée outrageusement loin, et elle qui avait toujours ri des plaisanteries de son frère ne trouvait pas ça drôle » (Romane, 1993 : 259). Et elle n'était pas la seule à penser ainsi : voir François (2008).

« Le fantastique, à nos yeux, n'est pas l'imaginaire. Mais une imagination puissamment appliquée à l'étude de la réalité découvre que la frontière est très mince entre le positif, ou, si vous préférez entre l'univers visible et l'univers invisible. Il existe peut-être un ou plusieurs univers parallèles au nôtre. Je pense que nous n'aurions pas entrepris ce travail, si au cours de notre vie, il ne nous était arrivé de nous sentir, réellement, physiquement, en contact avec un autre monde. Cela s'est produit, pour Bergier, à Mauthausen. À un autre degré, cela s'est produit pour moi chez Gurdjéff. Les circonstances sont bien distinctes, mais le fait essentiel est le même » (Pauwels, Bergier, 1960 : 24).

Le livre est alors

« le récit, parfois légende et parfois exact, d'un premier voyage dans des domaines de la connaissance encore à peine explorés. Comme dans les carnets des navigateurs de la Renaissance, la féerie et le vrai, l'extrapolation hasardeuse et la vision exacte s'y mêlent. [...] Nous ne pouvons que suggérer des hypothèses et établir des esquisses des chemins de communication entre ces divers domaines qui sont encore, pour l'instant, des terres interdites. Sur ces terres interdites, nous n'avons fait que de brefs séjours. Quand on les aura mieux explorés, on s'apercevra sans doute que beaucoup de nos propos étaient délirants, comme les rapports de Marco Polo. C'est une éventualité que nous acceptons de bon cœur » (*ibid.* : 25-26).

Une formule qui s'applique parfaitement aux écrits testimoniaux de l'ancien membre du réseau... Marco Polo, qui trouve peut-être là un moyen de penser/panser son traumatisme de la déportation. C'est ainsi que le fameux passage sur *Magna Mater* se retrouve sous la forme d'une narration (c'est-à-dire la quasi-totalité de la postface de l'édition de 1958) de Jacques Bergier à Louis Pauwels (1960 : 463-464), chapitre « L'homme cet infini », écho de *L'homme cet inconnu* d'Alexis Carrel, section « Le Fantastique dans le feu et le sang ». Cette perspective confirme le recours à des approches de la survie échappant à la rationalité ordinaire sachant que, dans cet ouvrage, Jacques Bergier, par le truchement de Louis Pauwels, met en avant sa judéité (en particulier lorsqu'il rend compte de ses études de chimie, suivies de sa collaboration avec André Helbronner qui, en 1937, lui aurait fait rencontrer Fulcanelli⁸⁹). Trois ans plus tard, disposant de cette matrice explicative, il aborde directement la question de sa survie à la Neue Bremm et à Mauthausen.

En 1963, Jacques Bergier donne une postface aux *Mains du miracle* de Joseph Kessel⁹⁰, ouvrage paru en 1960 chez Gallimard et réédité au Club des amis du livre ; l'auteur avait été élu à l'Académie française en 1962 (affirmant son identité juive, un *maguen* David ornait son épée). Précisons que le livre est consacré à

⁸⁹ Fulcanelli (dont l'identité véritable est toujours discutée) est l'auteur du *Mystère des cathédrales et l'interprétation ésotérique des symboles hermétiques du Grand-CŒuvre* (1926) et des *Demeures philosophales et le symbolisme hermétique dans ses rapports avec l'art sacré et l'ésotérisme du Grand-CŒuvre* (1930).

⁹⁰ J. Kessel (1898-1979), né en Argentine de parents juifs russes, il vit en France. Journaliste, homme de théâtre, romancier; il s'engage volontairement pendant la Grande Guerre. Durant la Seconde Guerre mondiale, il est à Londres où il écrit les paroles du *Chant des partisans*, avec son neveu Maurice Druon, mais aussi *L'Armée des ombres* (1943). Il sert comme capitaine d'aviation et effectue plusieurs missions en France. Rappelons qu'il. Vichniac, sœur de J. Bergier; avait été la secrétaire de J. Kessel.

Felix Kersten⁹¹, masseur finlandais né en Estonie, qui avait de l'influence auprès d'Heinrich Himmler et qui, notamment, obtint de ce dernier la libération de plusieurs milliers de déportés. Mais pas celle de Jacques Bergier. Intitulée « Souvenirs sur Mauthausen. La soupe au lait de M. Himmler », la postface rédigée par celui-ci (présentée dans le sommaire comme le « témoignage d'un déporté sur les événements relatés dans l'ouvrage ») contient des développements sur la survie et la Neue Bremm. Le titre de la postface provient d'un épisode raconté par Jacques Bergier : le 24 avril 1945 à Mauthausen, une rumeur voulait que de la soupe aux nouilles sucrée serait distribuée aux détenus. Ce fut le cas pendant trois jours et « on en distribua même aux juifs » (Bergier, 1963 : 291). Il estime que 20 000 à 50 000 déportés furent sauvés par cette « manne » qui « resta longtemps pour [lui] une énigme » (*ibid.*) jusqu'à ce qu'il lise le livre de Joseph Kessel. Certes, il estime que le fameux « Contrat au nom de l'Humanité »⁹² du 12 mars 1945, signé par Felix Kersten et Heinrich Himmler, a contribué à sauver la vie de nombreux camarades. Voilà une explication de la survie, au moins pour certains détenus du camp de Mauthausen. Mais elle n'épuise pas la question. Jacques Bergier explique que la survie pouvait aussi provenir de la résistance intérieure du camp (il revient en particulier sur sa participation à l'organisation soviétique, alors qu'il n'était pas communiste mais parlait russe⁹³). Et surtout, outre ces deux facteurs, il insiste sur un troisième qui lui semble déterminant.

Pour ce faire, il reprend son argumentation à partir de données quasi médicales qu'il avait commencé à exposer dans *Agents secrets contre armes secrètes* (1955 : 145) : à la date du « Contrat au nom de l'Humanité », « les limites normales de la résistance physiologique des internés avaient été depuis longtemps dépassées. La survie était devenue un *miracle*⁹⁴ permanent, dépendant uniquement des ressources psychologiques et psychosomatiques de chacun. Ceux qui n'étaient pas en mesure de fournir l'effort constant pouvant seul prévenir la mort, mourraient » (Bergier, 1964 : 300). L'ancien déporté ajoute que jouaient aussi des « effets de groupe », les

⁹¹ F. Kersten (1898-1960) a notamment étudié auprès d'un médecin tibétain à Berlin et soigné des membres de la famille royale hollandaise. En contact avec Heinrich Himmler en 1939, grâce à ses soins efficaces, il parvient à obtenir de ce dernier différentes faveurs à but humanitaire, comme le sauvetage de Hollandais, de juifs d'Europe... Après guerre, il s'établit en Suède, a quelques ennuis provenant de sa proximité avec les nazis. Mais son action est reconnue et il termine sa vie en étant honoré dans plusieurs pays, dont la France.

⁹² Selon J. Kessel et J. Bergier (1964 : 300), le contrat comportait les articles suivants :

1. les camps de concentration ne seront pas dynamités ;
2. le drapeau blanc flottera à l'entrée de ceux-ci ;
3. on n'exécutera plus un seul juif ;
4. la Suède pourra envoyer des colis individuels aux prisonniers juifs.

⁹³ Le point de vue de J. Bergier sur la résistance soviétique en camp est notamment explicité dans sa préface au livre de Victor Alexandrov *OS 1. Services secrets de Staline contre Hitler* (1968) publié par les éditions Planète. V. Alexandrov (1908-1984), originaire de Pétrograd, après des études en France et en Allemagne, devient journaliste. En 1945, il est correspondant de guerre du côté allié. Il a consacré la suite de sa carrière au journalisme et à l'écriture d'essais historiques et de romans. Il fut un collaborateur de la revue *Planète*.

⁹⁴ Mis en italique par nous.

uns communiquant aux autres leur volonté de survivre. Selon lui, un phénomène que la psychologie commence à peine à étudier. Pour autant, s'interroge-t-il, « les savants, même en se donnant beaucoup de peine, arriveront-ils à analyser et à comprendre les mystères de la survie dans les camps de concentration ? ». Et de donner deux exemples qui le concernent directement :

« – Comment un homme, sortant à l'instant des chambres de torture de la Gestapo, et donc fortement amoindri physiquement, put-il tourner pendant trois jours autour du camp de Sarrebruck en portant une croix de bois plus lourde que lui ?

– Comment un détenu de Mauthausen pesant 45 kilos put-il supporter de rester, entièrement nu, par une température de moins 23 °C et pendant toute une nuit ?⁹⁵

Je ne vois pas personnellement d'explication scientifique possible. Les réserves d'énergie que l'organisme peut mobiliser me paraissent être totalement insuffisantes dans les deux cas.

Je me suis fait examiner par des médecins en rentrant de Mauthausen : entre autres détails biologiques curieux, je n'avais pas de tension artérielle mesurable. Or je me déplaçais, je tapais à la machine, je voyageais et j'agissais normalement. Et des cas de ce genre furent assez fréquents : je les chiffrerai à environ 5 % du nombre total des déportés.

Sur les 5 % de survivants "anormaux", huit sur dix sont morts depuis, mais la survivance des autres pose à mon avis un problème aussi insoluble que celui des miracles » (*ibid.* : 300-301).

On a en mémoire son propos interrogatif sur le miracle à la Neue Bremm (19 mars 1944, p. 151) et la fameuse phrase de Chesterton (p. 156)... Ici, il étend l'interrogation à la survie post-libération, même si l'essentiel concerne le camp. Il poursuit donc en détaillant les résultats d'un examen médical au retour de Mauthausen et des considérations sur « le renversement de l'entropie dans les organismes vivants ». (*ibid.* : 301) Une fois de plus, échec de la compréhension rationnelle. C'est alors que, s'appuyant sur le roman *La Nuit n'est pas la nuit* d'André Verdet⁹⁶ (1948), ancien déporté à Auschwitz et Buchenwald, qui « insiste très justement sur l'importance de la poésie, de l'imagination, de l'espoir pour la survie dans les camps », Jacques Bergier note que « ceux qui ont survécu n'étaient pas nécessairement les plus forts ni même les plus courageux, mais dans bien des cas des êtres doués d'une forte imagination » (*ibid.* : 301-302). Il ne le dit pas, mais tout lecteur comprend que c'était évidemment son cas. Du coup, par rapport à sa « théorie » du témoignage de 1957 évoquée *supra*, on constate une sorte d'homologie entre le moyen essentiel assurant la survie et le témoignage de celle-ci : la faculté d'imaginer. De là, de singulières distorsions sur le supplice

⁹⁵ Pour Mauthausen, une réponse est rapportée par Claudine Brelet (2010 : 20) : « Jacques Bergier me raconta un jour comment, lorsque ses tortionnaires l'obligeaient à rester nu dans la neige pendant plusieurs heures, il s'évadait mentalement en faisant des mathématiques suivant une technique de concentration mentale guère différente de celle pratiquée par les Tibétains et, d'ailleurs, avec des résultats semblables car les flocons de neige fondaient au contact de son corps ». En ce qui concerne la Neue Bremm, nous ne disposons pas de l'équivalent.

⁹⁶ A. Verdet (1913-2004), écrivain, peintre, musicien de jazz, coureur automobile, a été résistant sous le pseudonyme de *commandant Duroc*. Arrêté en 1944, il est déporté à Auschwitz, puis Buchenwald (convoi n° 1.206, dit des « tatoués », 27 avr. 1944, départ de Compiègne). Après-guerre, il fréquente de nombreux artistes comme Pablo Picasso, Marc Chagall, Juan Miró avec lesquels il réalise plusieurs œuvres. Sur le rapport à l'imaginaire dans les camps, voir aussi les expériences rapportées par Fr. Le Lionnais (1946 ; *in* : Rémy, 1969).

infligé à la Neue Bremm (il ne tourne plus autour du bassin, mais du camp ; cela dure trois jours complets...). En ce qui concerne Mauthausen, Jacques Bergier ne mentionne pas le fait qu'il a bénéficié de la complicité de camarades qui l'avaient placé au *Revier*. Par exemple, Pierre Daix (2001 : 248) rappelle que lui avec d'autres avaient réussi « à dissimuler [son] apparence trop juive en le cloîtrant au *Sanitätslager* ». Du reste, dans un certificat d'incarcération établi en allemand⁹⁷ le 4 septembre 1959 par le Service international de recherches du Comité international de la Croix-Rouge (Arolsen), la « catégorie, ou raison donnée pour l'incarcération » de Jacques Bergier à Mauthausen est laconiquement « juif »⁹⁸. Avec cette postface, on est donc bien en présence d'un maillon de la chaîne transformatrice des régimes de vérité. Dont celui qui est à l'œuvre dans la réédition en 1964 d'*Agents secrets contre armes secrètes*.

Judéité : sortie d'anonymat et fin du déni

En 1964, à l'occasion du 20^e anniversaire de la Libération, une fort belle édition d'*Agents secrets contre armes secrètes* (la plus belle de toutes...) est tirée à 20 560 exemplaires par Le Club des amis du livre qui, comme la Bibliothèque mondiale, dépend des Petits-Fils de Léonard Danel. Tout en intégrant la postface de l'édition de 1958 dans la section « Journal de Verne », elle comporte de nombreux ajouts. On retiendra juste ceux qui, dans la carrière testimoniale de Jacques Bergier, éclairent d'un jour nouveau ce qui a trait à la narration du passage à la Neue Bremm. À cet égard, la maquette – préparée par Pierre Chapelot – joue un rôle important. Comme tous ceux de la collection, le livre s'ouvre sur des photographies en pleine page évoquant notamment Lyon, Villeurbanne (centrale Blindenheim), les messages à Londres, les armes de types V1 et V2, la répression nazie, les camps. Le texte qui les accompagne décline les thématiques chères à l'auteur en accentuant le lien avec l'actualité des années 60 (les installations de la NASA) et en insistant sur ce qui préoccupe l'écrivain, soit la survie.

« Jacques Bergier/ *Agents secrets contre armes secrètes*/ Derrière cette parfaite couverture/ les services permanents de la Centrale Blindenheim .../ ... diffusaient jour après jour ces témoignages de leur mortelle inquiétude./ Très tôt, la Centrale put percer le mystère des redoutables V1 .../ ... annoncer l'offensive des avions-robots qui auraient pu réduire Londres en poussière .../ ... révéler aux Alliés toute l'avance prise par les Allemands en matière de fusées. Ce "Cap Canaveral" est de 1943 !/ Puis la lutte devint plus chaude. Venus de Londres, hommes et armes tombaient du ciel. / Il fallait, à tout prix, détruire les communications de l'ennemi./ À tout prix... Ce furent les otages sur le chemin de leur exécution./ À tout prix... Ce furent les réduits de la Gestapo : à travers leurs portes, la mitraille hachait menu. À tout prix... Ce fut la plus incroyable des résistances : celle de la survie ».

⁹⁷ La traduction est celle de l'auteur.

⁹⁸ Il est précisé que J. Bergier a été traité au *Revier* du camp du 26 août 1944 au 28 novembre 1944, puis à partir du 19 janvier 1945. Dans le registre d'admission des malades, on note aussi qu'il a contracté la dysenterie et une pyodermie. Sur la période postérieure au 8 mai 1945, il n'y a pas de dossier.

Et c'est bien l'« incroyable » survie qui est au cœur du récit sur la Neue Bremm. Parmi les différences avec les précédentes éditions, l'introduction de très nombreux intertitres (c'est peut-être une influence de François Richaudeau qui était attentif à tout ce qui augmente la lisibilité...). En l'occurrence, les intertitres (en fait, des extraits du texte de base) pour le camp sarrois sont : « Si je suis installé à l'Institut K.W... » (*ibid.* : 204), ce qui est une mise en valeur de la proposition de Jacques Bergier à des physiciens allemands visant à le faire travailler au Kaiser Wilhelm Institut en échange de la vie sauve à la fin de la guerre – une proposition acceptée mais éventée, soit une raison supplémentaire d'être expédié à la Neue Bremm ; « Traitement spécial » (*ibid.* : 206) annonce un passage qui comporte une modification très importante sur la raison dudit traitement ; « La vie, plus forte que tout » (*ibid.* : 207) est la répétition d'une explication de Jacques Bergier par rapport à l'une de ses interrogations majeures.

On se souvient que Jacques Bergier accréditait son expérience grâce au témoignage rapporté par Rémy, dans lequel il apparaissait comme un juif anonyme. Ici, il intègre la totalité de ce qui le concerne à partir de l'édition originale des *Mains jointes* de 1948, en mettant toutefois systématiquement une majuscule à « juif ». De la sorte, il endosse ce qui a été vu par Marcel Hébert et transcrit par le colonel. L'anonyme, qui se reconnaît comme juif, a désormais un nom 20 ans après les faits ! Comment expliquer ce changement ?

Outre une sensibilité ambiante au sort des Juifs durant les années noires (voir *supra*), l'une des raisons de cet ajout tient peut-être paradoxalement à une disparition dans un livre. L'ensemble des *Mémoires d'un agent secret de la France libre* est édité en trois tomes par France-Empire en 1961, un an après la sortie remarquée du *Matin des magiciens*, ce qui a vraisemblablement donné de l'assurance à Jacques Bergier qui, on s'en souvient, y était présenté comme juif. L'édition est dite « définitive ». Les *Mains jointes* figure dans le tome trois. Mais Rémy a modifié son texte. Aussi, pour ce qui concerne Jacques Bergier (Rémy, 1961 : 197), a-t-il allégé la description ; et, surtout, il a supprimé une indication – certes fautive – qui, au moins, permettait de faire le lien avec notre personnage : « Le juif était professeur de chimie dans un lycée ». « Juif » étant toujours écrit avec une minuscule initiale⁹⁹.

Au demeurant, le rapport à la judéité est précisé dans une notice biographique (particulièrement valorisante sur le plan professionnel et sur celui de l'engagement dans la Résistance) contenue dans un *addendum* intitulé « Le Dictionnaire de la question », élaboré par Jean Prim. Il y est précisé, en usant d'un vocabulaire qui aujourd'hui semble désuet mais qui correspond à un usage fréquent avant-

⁹⁹ Dans l'édition de 1998 chez France-Empire, le tome concerné étant intitulé « La Délivrance » et préfacé par le *Commander* Kenneth Cohen, de la Royal Navy, « juif » est écrit avec une majuscule et « nègre » (désignation de G. Berthe, voir note 25) est remplacé par « Noir » (p. 182)... Vous avez dit politiquement correct ? Et qui donc était chargé de la réécriture ? Rappelons que Rémy était décédé en 1994.

guerre, que Jacques Bergier est issu « d'une famille d'israélites français installée à Odessa ». Ce que l'intéressé ne signalera pas dans son autobiographie de 1977... Il se contentera d'y mentionner que

« le nom Bergier, qui est le [sien], est un accident phonétique qui s'est produit au moment de la transcription du russe en polonais. Le russe est une langue à caractères cyrilliques et le polonais une langue à alphabet latin [...]. Il existe quelques familles Bergier en France, mais ce sont des protestants dont aucun n'a jamais émigré à Odessa. La famille Bergier est une noble famille, ne comptant que des juifs parmi ses ancêtres, aussi loin que l'on remonte dans le passé » (Bergier; 1977 : 8).

Pour en revenir au texte de 1964, on y observe donc un recadrage qui modifie le rapport à l'identité personnelle en tant que déporté : la composante juive est un facteur d'explication de la cause des sévices que les autres NN du convoi n'ont pas endurés. Avec cette fin du déni, on est donc en présence d'un régime de véridiction, le troisième, en quelque sorte rectifié par rapport à celui qui prévalait en 1948. La question de la survie, elle, restant en l'état.

En ce qui concerne l'activité résistante, un recadrage est également à l'œuvre dans la postface « La résistance, G.Q.G. Londres ». Elle est constituée par « quelques souvenirs du colonel Passy¹⁰⁰ recueillis par Roger Wybot¹⁰¹ ». Les mérites de Jacques Bergier résistant sont reconnus, mais il est précisé que Marco Polo ne fut pas le seul réseau à fournir des renseignements sur les armes secrètes des Allemands, que l'Abwehr, certes efficace, n'avait cependant pas pénétré le BCRA à Londres et obtenu des informations sur le réseau Marco Polo... En somme, sur un certain nombre de points, par le truchement de tiers et en accord avec Jacques Bergier, une part de la vérité historique est rétablie.

Cette édition, réservée à des bibliophiles, sera popularisée dès 1965 (20^e anniversaire de la fin de la guerre et de la libération de Mauthausen) grâce à son passage dans la collection « J'ai lu leur aventure », créée en 1962 par les éditions J'ai lu (diffusées aux libraires par Flammarion) et qui compte près de 200 volumes écrits par des auteurs à succès (Henri Amouroux, Arthur Conte, Max Gallo, Pierre Nord, Gilles Perrault, Rémy...). La parution a cessé au milieu des années 90. Le projet ? Entre autres objectifs, « rééditer en format de poche et dans leur texte intégral un ensemble de témoignages important qui constituent **UNE HISTOIRE DE LA DEUXIÈME**

¹⁰⁰ André Dewavrin (1911-1998), dit *Passy*, polytechnicien, était officier et rallié dès juin 1940 le général de Gaulle à Londres où il dirige le BCRA. Il assure la direction technique de la Direction générale des services spéciaux (DGES), puis sera chef d'état-major du général Kœnig. La Libération venue, il dirige les services spéciaux (DGER, Service de documentation extérieure et de contre-espionnage – SDECE). Faisant fondre les effectifs, au détriment notamment de nombreux communistes, il est en butte à une campagne l'accusant d'avoir détourné des fonds durant la guerre au profit du mouvement gaulliste. L'affaire tourne court. À partir de 1946, il mène une carrière dans le secteur privé. De 1947 à 1951, il publie trois tomes de *Mémoires*.

¹⁰¹ Roger-Paul Warin (1912-1997), dit *Wybot*. Militaire, après l'armistice, il agit d'abord dans les milieux vichystes qui souhaitent néanmoins résister. Il rejoint Londres en 1941 et intègre les FFL. Contacté par Passy, il travaille au BCRA, y dirige la section de contre-espionnage. En 1944, il organise la Direction de la surveillance du territoire (DST) et en est le directeur jusqu'en 1959. Par la suite, il occupe de hautes fonctions dans la Police nationale.

GUERRE MONDIALE¹⁰² », avec des thématiques dont « la guerre secrète » (1965 : 249), mais pas la déportation. Il est indiqué dans un avertissement au livre de Jacques Bergier que

« cette réédition de Agents secrets contre armes secrètes est conforme à l'édition parue en 1964 au Club des Amis du Livre. C'est ainsi qu'elle contient des chapitres, une postface et un Dictionnaire¹⁰³ qui ne figuraient pas dans l'édition originale de 1956¹⁰⁴.

De plus, Jacques Bergier a bien voulu réécrire complètement le chapitre « Les armes d'après-demain », en tenant compte des données les plus récentes qu'il possède sur la question »¹⁰⁵.

Le *copyright* mentionné est celui de Jacques Bergier et des éditions Arthaud. Le livre fut réédité en 1969 et 1971. Bien entendu, cette collection de poche ne reprend aucunement la présentation luxueuse de celle de 1964 au Club des amis du livre. Elle ne comporte pas non plus d'illustrations. Toutefois, la couverture est ornée d'une carte stylisée de l'Angleterre survolée par des armes secrètes. Quant à la quatrième, dans une parfaite continuité par rapport aux éditions précédentes, elle comporte une petite photographie de la « reconstitution d'un V2 aux U.S.A ». Le texte qui l'accompagne n'évoque aucunement l'arrestation et la déportation de l'auteur. Il est avant tout consacré à « l'espionnage scientifique » qui déjoua les plans de l'Allemagne hitlérienne, y compris la possibilité que « les V 3 s'abattent sur New York »... Autre différence, cette fois dans un registre plus intime, le livre est dédié à « F... ». Certainement Françoise Toledano¹⁰⁶, personnage important et entouré de mystère sur lequel nous reviendrons dans une prochaine contribution. D'origine juive et membre de Marco Polo, elle est évoquée à plusieurs reprises dans *Agents secrets contre armes secrètes* sous son nom de résistante, Jacqueline Sevillano. La dédicace

¹⁰² La typographie d'origine est respectée.

¹⁰³ Dans une logique promotionnelle, ce *Dictionnaire* comprend de nombreux renvois à des livres de la collection « J'ai lu leur aventure ».

¹⁰⁴ Dans une republication de 1956 d'*Agents secrets contre armes secrètes*, il est indiqué que « la première édition de cet ouvrage a paru le 25 avril 1955 et son dépôt légal en a été effectué au cours du 2^e trimestre 1955 ». Et dans le volume en question le dépôt légal est en date du « 1^{er} trimestre 1956 ».

¹⁰⁵ La typographie d'origine est respectée. Ce chapitre suit immédiatement « Le retour de Verne ».

¹⁰⁶ Durant l'Occupation, J. Bergier avait comme compagne, Fr. Toledano dite *Jacqueline Sevillano, Madeleine, Margot* (on dispose de peu de renseignements sur elle ; entrée dans le réseau en novembre 1942, elle aura le grade fictif de sous-lieutenant). P. Sonnevile (1968 : 186-187) rapporte les circonstances de leur rencontre : l'un de ses agents était « poursuivi par une jeune étudiante de Sciences-Po, repliée à Lyon », elle-même était « harcelée par un jeune licencié ès sciences ; israélite comme elle, qui veut à tout prix avoir un contact avec Londres. Françoise Toledano, avec ses cheveux noirs et ses grands yeux sombres, semblerait venir tout droit d'Andalousie, si elle n'avait l'apparence fraîche et boulotte de bien des jeunes filles de son âge. Mysticisme et poésie font bon ménage avec son désir de jouer un rôle dans la Résistance. [...] Elle s'appellera Jacqueline Sevillano ». Auparavant, elle aura organisé une entrevue avec « Jacques Verne [Bergier], d'après elle, le dirigeant d'un mouvement communiste important ». Fr. Toledano soignera J. Bergier à son retour de déportation. Toutefois, en 1949, il épousera Jacqueline Bernardeau, une amie catholique (ils se sépareront rapidement). Au sujet de cet épisode, C. Romane (1993 : 216) rapporte que, « à peu près remis », J. Bergier « laisse mochement tomber [Françoise] comme une vieille chaussette ». Ce qui indigné Isabelle, sa sœur : « – Mais enfin, comment tu peux te conduire comme ça avec Françoise ? / – Françoise me rappelle trop la guerre, la juiverie, la déportation et la Résistance. L'autre me fait penser à rien de tout cela ».

n'est-elle pas alors le signe d'une réconciliation avec une identité juive dont l'autre marqueur est la fameuse note contenant le récit rapporté par Rémy ? À propos de Rémy, celui-ci et Jacques Bergier sont proches à cette époque : évoquant le réseau Marco Polo dans *Et l'Angleterre sera détruite* (Rémy, 1969 : 87), le colonel signale que « l'un de ses membres est devenu mon ami et s'appelle le physicien J. Bergier, dont la réputation comme journaliste scientifique s'est aujourd'hui affirmée en France ». Il faut savoir que l'ancien déporté-résistant était devenu un personnage de cinéma. En effet, de 1964 à 1967, le hongrois János Veiczi (1924-1987) réalisait en Allemagne de l'Est le film *Die Gefrorenen Blitze*, d'après le livre *Geheimnis von Huntsville : Die wahre Karriere der Raketenbarons Wernher von Braun* de Julius Mader¹⁰⁷, livre qui retraçait la fabrication par les nazis des fusées de type V et les actions des Alliés et de résistants, dont Jacques Bergier (sous les traits de « l'Archiviste »), pour détruire les sites. Le film fut présenté au Festival de Cannes en 1969 par la Fédération internationale des auteurs de films, sous le titre *Et l'Angleterre sera détruite*. La même année, un livre éponyme fut publié par Rémy (complété par le sous-titre « d'après l'enquête de Victor ALEXANDROV et le film »¹⁰⁸). De quoi renforcer la notoriété de l'auteur d'*Agents secrets contre armes secrètes*.

Les dernières rééditions se font de nouveau par le biais d'un club du livre. En l'espèce, les éditions de Crémille/Famot à Genève. En 1970, soit un an avant l'ultime réédition par J'ai lu, *Agents secrets contre armes secrètes* est l'un des 35 volumes reliés d'une série intitulée « Histoire vécue de la Résistance »¹⁰⁹. Cependant, même si la maquette est nouvelle, il s'agit d'une régression puisque l'éditeur reprend le texte de 1955, certainement pour des questions de droits. Et ce, même si, dans l'espace public, la guerre des Six-jours avait réactivé l'intérêt pour la judéité et que, *de facto*, l'édition « complète » de 1964 était vraisemblablement davantage dans l'air du temps (l'auteur pouvait aussi considérer avoir tout dit ailleurs...). Sur le plan iconographique, ce qui concerne la déportation a disparu (reproduction de la carte de membre de l'Amicale des déportés politiques de Mauthausen et des commandos dépendants, photographie d'une usine de V2 avec deux déportés en tenue rayée...). Toujours à Genève, la collection sera ensuite rééditée en 1974¹¹⁰, 1975 et 1976, la diffusion française étant assurée par François Beauval. Au fond, c'est un retour à la case départ en une période où un lecteur pouvait néanmoins lire l'une ou l'autre version d'*Agents secrets contre armes secrètes*.

¹⁰⁷ J. Mader (1928-2000), publiciste travaillant en fait pour la Stasi et le Parti socialiste unifié d'Allemagne (*Sozialistische Einheitspartei Deutschlands – SED*). Il est notamment l'auteur de *Geheimnis von Huntsville : Die wahre Karriere der Raketenbarons Wernher von Braun* (1963).

¹⁰⁸ Typographie d'origine.

¹⁰⁹ Les autres auteurs (du beau monde...) sont : Robert Aron, Guillaïn de Benouville, E. K. Cookridge, Paul Dreyfus, Yves Farge, Marie-Madeleine Fourcade, J. Kessel, Georges Loustaunau-Lacau, Édmond Michelet, Laure Moulin, François Musard, Pierre Nord, Christian Pineau, Jacques Soustelle, Charles Tillon, Vercors, André Vieuzel, Gordon Young.

¹¹⁰ En 1974, toujours chez Famot, un extrait d'*Agents secrets contre armes secrètes* (« La chasse commence à Lyon ») forme l'un des chapitres des *Français dans la Résistance. La Résistance dans le Lyonnais*, un ensemble de « récits présentés par le colonel Rémy ».

Conclusion

En définitive, Jacques Bergier s'est occupé pendant une vingtaine d'année de son *Agents secrets contre armes secrètes*. L'ouvrage est situé au cœur de sa carrière testimoniale. Parmi ceux signés de son seul nom, l'ouvrage est aussi certainement celui qui a eu le plus de succès dans sa carrière d'écrivain. Peu apprécié par les historiens de métier ou par ceux qui, professionnels ou amateurs, souhaitent exploiter des sources fiables afin de retracer certains aspects de la Résistance ou de la déportation, il est cependant un bel objet pour comprendre la complexité des processus de médiation mémorielle, en particulier l'intrication des carrières. Celle du témoin, celle de son livre.

À y regarder de près, on constate que ce dernier a émergé en réaction à des productions hétérotestimoniales qui ne correspondaient pas à ce que Jacques Bergier voulait vraisemblablement donner comme image de lui dans l'espace public. C'est donc bien une bifurcation dans sa carrière – passage du métier d'ingénieur à celui de journaliste et d'écrivain – qui lui a permis de dire sa vérité sous une forme autotestimoniale. Et plus encore, dans le monde de l'édition, il a joué le jeu. C'est-à-dire que, la notoriété aidant et s'appuyant sur ses réseaux de travail, il a monnayé des rééditions. Mais pas du même à l'identique. Par des interactions évolutives entre dimensions subjective (changer de métier, gérer son traumatisme...) et objective (contrainte du marché, modification du rapport à la déportation et à la judéité dans la sphère médiatique...), de nouveaux régimes de véridiction sont apparus dans certaines des rééditions. Seraient-ils liés à des évolutions si ce n'est à des bifurcations de la carrière testimoniale et/ou professionnelle ? À l'issue de cette étude, une réponse positive s'impose.

Schématiquement, au moment de la parution d'*Agents secrets contre armes secrètes*, Jacques Bergier grandit à la fois comme auteur (on l'a rappelé, c'est le premier livre qu'il signe seul) et se grandit en se présentant comme un agent secret jouant un rôle éminent. Cette héroïsation (*versus* victimisation) est le régime *princeps* dans ce livre (1955). Puis l'intégration à l'équipe éditoriale de la Bibliothèque mondiale accentue une propension à s'intéresser à l'étrange, aux explications hors normes. D'où un autre régime, qualifié d'ésotérique (1958), qui autorise une lecture englobant la totalité de l'expérience concentrationnaire et donnant un sens à un tel « bain de sang ». Enfin, la consécration étant assurée *via* surtout *Le Matin des magiciens*, Jacques Bergier se reconnaît comme juif à la Neue Bremm (1964). Ce qui autorise un ultime régime de véridiction expliquant les causes du fameux traitement spécial. Très exactement ce qui faisait l'objet d'un déni, eu égard à ce que les archives contenaient et aux témoignages fournis par autrui entre 1945 et 1954.

En quelque sorte, plus l'auteur progresse dans sa carrière d'écrivain, plus il enrichit son témoignage avec des ajouts ponctuels. Et avec la multiplication des régimes de véridiction qui s'empilent et ne se remplacent pas, il augmente les possibilités d'interprétation par des publics diversifiés (y compris ceux qui sont dans le sillage

de la revue *Planète*). Ce faisant, il devient au fil du temps un quasi-professionnel du témoignage. Une manière de gagner sa vie. Une manière aussi de panser des blessures. Ce qui ne s'arrêtera pas avec la longue carrière d'*Agents secrets contre armes secrètes* (disponible aujourd'hui uniquement dans des bibliothèques ou dans des librairies d'occasions). L'aventure continuera. En prise avec l'actualité, Jacques Bergier collaborera avec un journaliste pour rédiger le chapitre d'un ouvrage (1974) sur les grands espions de la Seconde Guerre mondiale sur fond de chasse à Klaus Barbie (son tortionnaire). Il accordera également un long entretien télévisé qui sera transcrit *post mortem* (1979) et dictera son autobiographie (1977). La Neue Bremm, porte d'entrée dans un univers dont il ne sortira jamais, sera toujours au rendez-vous. À chaque fois, il aura donc eu besoin d'un « témoignaire » pour affirmer sa singularité. Pour amplifier la portée des régimes de vérité qu'il avait articulés dans son maître-livre. Pour ne jamais plus être un déporté anonyme. Pour être un homme qui livre une part de ses secrets.

Références

- Alexandrov V., 1968, *OS 1. Services secrets de Staline contre Hitler*, Paris, Éd. Planète.
- Ardenne M. von et al., 1939, *Radiotechnique. Les principes acoustiques et électriques et leurs applications*, trad. de l'allemand par R. Springer, Paris/Orléans, Impr. nouvelle/Dunod.
- Azouvi Fr., 2012, *Le mythe du grand silence. Auschwitz, les Français, la mémoire*, Paris, Fayard.
- Bénech J., 1954, « Le Revier (infirmerie) à la Libération du camp d'internement de Mauthausen », *Bulletin de l'Amicale de Mauthausen*, 37, mai, n. p.
- Bénech M., 2013, *Un médecin hygiéniste déporté à Mauthausen. Portrait de Jean Bénech*, Paris, Éd. L'Harmattan.
- Bergier J. 1947, « Économie politique d'un enfer », *Cahiers du Sud*, 286, nov.-déc., pp. 1038-1042.
- 1950, « La technique », pp. 327-353, in : Lejar A. et A., eds, *50 années de découvertes. Un bilan 1900-1950*, Paris, Éd. Le Seuil.
- 1955, *Agents secrets contre armes secrètes*, Paris, Arthaud.
- 1956, « La conspiration des esclaves ou de Don Quichotte au déporté X... », n. p., in : Cervantès M. de, *Le petit-fils de Sancho Panza et autres nouvelles*, trad. de l'espagnol par L. Viardot, Paris, Bibliothèque mondiale, 78, 15 juil.
- 1957a, « L'écrivain doit-il être témoin de son temps ? », pp. 5-7, in : Hugo V., *Choses vues*, Paris, Bibliothèque mondiale, 99, 15 juin.
- 1957b, « Expliquons-nous sur la chronique des "problèmes de civilisation" », pp. 259-263, in : *Tristan et Yseut*, Paris, Bibliothèque mondiale, 100, 1^{er} juil.
- 1957c, « Mon retour du camp "Nuit et Brouillard" », pp. 169-174, in : Fucik J., *Écrit sous la potence*, trad. du tchèque par Y. et K. Marek, Paris, Bibliothèque mondiale, 105, 1^{er} oct.
- 1963, « Souvenirs sur Mauthausen. La soupe au lait de M. Himmler », pp. 291-303, in : Kessel J., *Les mains du miracle*, Paris, Club des amis du livre.

- 1974, « Jacques Bergier l'espion des V2 », interview recueillie par P. Ganz, pp. 73-118, in : Demazière A., dir., *Les grands espions de la Seconde Guerre mondiale*, Genève, RYB.
- 1977, *Je ne suis pas une légende*, Paris, Éd. Retz.
- Bergier J., Latil P. de, 1954, *Visa pour demain*, Paris, Gallimard.
- Bernard H., 2001, « Dans le purin jusqu'aux épaules ». *Témoignages d'anciens déportés au camp de concentration de la Nouvelle Brême* / « Bis zu den Schultern in der Jauche ». *Ehemalige Häftlinge des Saarbrücker KZs Neue Bremm erinnern sich*, Saarbrücken, Vereinigung der Verfolgten des Naziregimes VVN – Bund der Antifaschisten/Landeshauptstadt Saarbrücken.
- Bleton P., 1953, *Le temps du Purgatoire*, Paris, J.Téqui.
- Brelet Cl., dir., 2010, *Jacques Bergier. Une légende... un mythe*, Paris, Éd. L'Harmattan.
- Cognet B., 1997, *Mémoires de révoltes et d'espérance*, Saint-Jean de Braye, chez l'auteur.
- Collette P., 1946, *J'ai tiré sur Laval*, Caen, Ozanne.
- Daix P., 2001, *Tout mon temps. Révisions de ma mémoire*, Paris, Fayard.
- Desanti D., 1997, *Ce que le siècle m'a dit*, Paris, Plon.
- Domberger W., 1954, *L'arme secrète de Peenemünde (Les fusées V2 et la conquête de l'espace)*, trad. de l'allemand par H. Daussy, Paris, Arthaud.
- Dulong R., 1998, *Le témoin oculaire. Les conditions sociales de l'attestation personnelle*, Paris, Éd. L'École des hautes études en sciences sociales.
- Dumur J., 1978, *Entretiens avec Jacques Bergier. Le dernier des magiciens*, Lausanne, P.-M. Favre.
- Fassin D., Rechtman R., 2007, *L'empire du traumatisme. Enquête sur la condition de victime*, Paris, Flammarion.
- Fleury B., Walter J., 2008, « Le camp de la Neue Bremm : mémoire et médiation (1945-1947) », pp. 85-114, in : Oster P., Lüsebrink H.-J., Hrsg., *Am Wendepunkt. Deutschland und Frankreich um 1945 – zur Dynamik eines « transnationalen » kulturellen Feldes/Dynamiques d'un champ culturel « transnational » – L'Allemagne et la France vers 1945*, Bielefeld, Transcript Verlag.
- 2009, « Le camp de la Neue Bremm et les procès de Rastatt dans la presse d'Alsace-Lorraine (1946-1947) », pp. 251-298, in : Fleury B., Walter J., *Qualifier des lieux de détention et de massacre (2). Territorialisation, déterritorialisation*, Nancy, Presses universitaires de Nancy.
- Fondation pour la Mémoire de la Déportation, 2004, *Livre-Mémorial des déportés arrêtés par mesure de répression et dans certains cas par mesure de persécution, 1940-1945*, 4 tomes, Paris, Tirésias.
- Fontaine Th., 2008, « Les rôles de Sarrebruck Neue Bremm dans les déportations depuis la France occupée (été 1943-été 1944) », pp. 39-55, in : Fleury B., Walter J., dirs, *Qualifier des lieux de détention et de massacre*, Nancy, Presses universitaires de Nancy.
- Foucault M., 1980, « Table ronde du 20 mai 1978 », pp. 839-853, in : Michel Foucault, *Dits et écrits*, vol. II, Paris, Gallimard, 2001.
- Frank A., 1950, *Journal*, trad. du néerlandais par T. Caren et S. Lombard, Paris, Calmann-Lévy.
- Fulcanelli, 1926, *Mystère des cathédrales et l'interprétation ésotérique des symboles hermétiques du Grand-Œuvre*, Paris, J. Schemit.

- 1930, *Demeures philosophales et le symbolisme hermétique dans ses rapports avec l'art sacré et l'ésotérisme du Grand-Œuvre*, Paris, J. Schemit.
- Gourevitch L., 1961, avec la collab. de Richey St., *Agents secrets contre Eichmann*, Paris, Gallimard.
- Heinich N., 2012, *De la visibilité. Excellence et singularité en régime médiatique*, Paris, Gallimard.
- Hersey J., 1950, *La Muraille*, trad. de l'américain par L. Escoube, Paris, Gallimard, 1952.
- Hochhuth R., 1963, *Le Vicaire*, trad. de l'allemand par F. Martin et J. Amsler, Paris, Éd. Le Seuil.
- Le Lionnais Fr., 1946, « La peinture à Dora », *Confluences*, 10, mai, pp. 58-65.
- Le Mer R., 2011, *Francs-Maçons résistants Lyon 1940-1944*, Le Coteau, Éd. Mémoire active.
- Les témoins qui se firent égorgés*, 1946, Paris, Éd. Défense de la France.
- Lindeperg S., 2007, « *Nuit et Brouillard* ». *Un film dans l'histoire*, Paris, O. Jacob.
- Mader J., 1963, *Geheimnis von Huntsville : Die wahre Karriere der Raketenbarons Wernher von Braun*, Berlin, Deutscher Militärverlag.
- Marcot Fr., dir., 2006, avec la collab. de Leroux B., Levisse-Touzé Chr., *Dictionnaire historique de la Résistance*, Paris, R. Laffont.
- Miannay P., 2005, *Dictionnaire des agents doubles dans la Résistance*, Paris, Éd. Le Cherche-Midi.
- Neveu C., 2008, « La Neue Bremm et la répression en Moselle annexée (juin 1943-décembre 1944) », pp. 23-37, in : Fleury B., Walter J., dirs, *Qualifier des lieux de détention et de massacre*, Nancy, Presses universitaires de Nancy.
- Oberjohann H., 1952, *Mes éléphants du Tchad*, trad. de l'allemand par H. Daussy, Paris/Grenoble, Arthaud.
- Passeron J.-Cl., 1990, « Biographie, flux, itinéraires, trajectoires », *Revue française de sociologie*, XXXI, 1, pp. 3-22.
- Passy (col.), 2000, *Mémoires du chef des services secrets de la France libre*, Paris, O. Jacob.
- Pauwels L., 1976, *Blumroch l'admirable ou Le déjeuner du surhomme*, Paris, Gallimard.
- Pauwels L., Bergier J. 1960, *Le matin des magiciens. Introduction au réalisme fantastique*, Paris, Gallimard.
- Pendaries Y., 1995, *Les procès de Rastatt 1946-1954. Le jugement des crimes de guerre en zone française d'occupation en Allemagne*, Bern/Berlin/Frankfurt am Main/New York/Paris/Wien, P. Lang.
- Permezel B., 2003, *Résistants à Lyon, Villeurbanne et aux alentours : 2824 engagements*, Lyon, Éd. BGA Permezel.
- Pury R. de, 1944, *Journal de cellule, 30 mai-20 octobre 1943*, Paris, Éd. Je sers.
- Rémy, 1948, *Les mains jointes (1944)*, 1948, Monte-Carlo, R. Solar.
- 1969a, « ... *Et l'Angleterre sera détruite !* » *d'après l'enquête de Victor Alexandrov et le film*, Paris, Éd. France-Empire, 1969.
- 1969b, *Autour de la plage Bonaparte*, Paris, Perrin.
- 1974, *Les Français dans la Résistance. La Résistance dans le Lyonnais*, Tome I, Genève, Famot.
- Romane C., 1993, *Les Téméraires. Récit*, Paris, Flammarion.

- Rousset D., 1947, *Les jours de notre mort*, Paris, Éd. du Pavois.
- Rousset J., 1946-1948, *Chez les Barbares*, 4 vol., Lyon, Éd. La Guillotière.
- Schwarz-Bart A., 1959, *Le dernier des Justes*, Paris, Éd. Le Seuil.
- Serre R., 2006, *De la Drôme aux camps de la mort. Les déportés politiques, résistants, otages, juifs, nés, résidant ou arrêtés dans la Drôme*, Valence, Éd. Peuple libre/Éd. Notre temps.
- Sonneville P., 1968, *Les combattants de la liberté. Ils n'étaient pas 10 000*, Paris, Éd. La Table ronde.
- Souchier E., 2007, « Formes et pouvoirs de l'énonciation éditoriale », *Communication et langages*, 154, pp. 23-38.
- Teilhard de Chardin P., 1956, *L'apparition de l'homme*, Paris, Éd. Le Seuil.
- Thalhofer E., 2003, *Neue Bremm. Terrorstätte der Gestapo. Ein Erweitertes Polizeigefängnis und seine Täter 1943-1944*, St Ingbert, Röhrig Universitätsverlag.
- Tréanton J.-R., 1960, « Le concept de carrière », *Revue française de sociologie*, 1-1, pp. 73-80.
- Vaculik S., 1952, *Béret rouge. Scènes de la vie des commandos parachutistes S.A.S.*, Paris, Arthaud.
- Veraldi G., 1989, *Pauwels, ou le malentendu*, Paris, Grasset.
- Verdet A., 1948, *La Nuit n'est pas la nuit*, Paris, Éd. Pré aux Clercs.
- Von Ardenne, 1939, *Radiotechnique. Les principes acoustiques et électriques et leurs applications*, trad. de l'allemand par R. Springer, Paris, Dunod.
- Waintrater R., 2003, *Sortir du génocide. Témoigner pour réapprendre à vivre*, Paris, Payot/Éd. Rivages.
- Walter J., 2005, *La Shoah à l'épreuve de l'image*, Paris, Presses universitaires de France.
- 2006, « La mémoire sens dessus dessous d'un camp de la Gestapo. Du Novotel de la Neue Bremm à l'Hotel der Erinnerung », *Communication et langages*, 149, sept., pp. 77-96.
- 2007, « Les récits livresques de survivance sur le camp de la Neue Bremm : enjeux et orientations disciplinaires », *Communication*, 26(1), Québec, aut., pp. 11-47.
- 2010a, « Traumas expérientiels et modalités d'écriture dans les récits de survivants de la Neue Bremm : Jacques Bergier ou l'autre et soi (1945-1954) », pp. 145-194, in : Fantino J., dir., *Identité et altérité : la norme en question ? Hommage à Pierre-Marie Beaudé*, Paris, Éd. du Cerf.
- dir., 2010b, « Faux témoins », *Témoigner. Entre histoire et mémoire/Getuigen. Tussen Geschiedenis en Gedachtenis*, 106, janv.-mars, pp. 13-148.
- Wormser O., MICHEL Michel H., eds, 1954, *Tragédie de la déportation 1940-1945. Témoignages de survivants des camps de concentration allemands*, Paris, Hachette.

> ET LE TÉMOIN FUT

BÉATRICE FLEURY

Centre de recherche sur les médiations
Maison des sciences de l'homme Lorraine
Université de Lorraine
F-54000
Beatrice.Fleury@univ-lorraine.fr

UNE VICTIME DE LA TORTURE PENDANT LA GUERRE D'ALGÉRIE FAIT LA UNE DE LA PRESSE FRANÇAISE

Résumé. — Le 20 juin 2000, *Le Monde* publie un témoignage de Louissette Ighilahriz sur la torture qu'elle a subie pendant la guerre d'Algérie et dans lequel elle accuse les généraux Massu et Bigeard. L'événement sera relayé par l'ensemble des médias – *Le Monde* et *L'Humanité* en tête – faisant de Louissette Ighilahriz un témoin phare de la torture en Algérie. Pour comprendre les modalités d'émergence de cette figure testimoniale, il sera procédé à une analyse du débat, en tenant compte du rôle joué dans ce cadre par les journalistes et les historiens. Ainsi sera mise en évidence l'idée selon laquelle la place significative qu'occupe Louissette Ighilahriz dans l'espace public est évidemment liée à des facteurs mémoriels, mais qu'elle est également tributaire des parcours privé et professionnel de certaines personnalités et/ou groupes particuliers.

Mots clés. — Louissette Ighilahriz, Florence Beaugé, Charles Silvestre, presse, torture, guerre d'Algérie, État français, armée française, journalistes, historiens.

Le 20 juin 2000, Florence Beaugé publie dans *Le Monde* un article intitulé « Torturée par l'armée française en Algérie, "Lila" recherche l'homme qui l'a sauvée ». On y lit les souvenirs de Louissette Ighilahriz, un ancien agent de liaison du Front de libération nationale (FLN) dont le nom de guerre était « Lila ». Celle-ci raconte à la journaliste que, dans la nuit du 28 septembre 1957, son commando est tombé dans une embuscade. Gravement blessée, elle est transportée dans un hôpital puis incarcérée à la villa Sesini¹ pour y être interrogée. C'est là qu'elle subit les sévices dont elle décrit la brutalité en même temps qu'elle met nommément en cause des personnalités de l'Armée française :

« Massu était brutal, infect. Bigeard n'était pas mieux, mais le pire, c'était Graziani. Lui était innommable, c'était un pervers qui prenait plaisir à torturer. Ce n'était pas des êtres humains. J'ai souvent hurlé à Bigeard : "Vous n'êtes pas un homme si vous ne m'achevez pas !" Et lui me répondait en ricanant : "Pas encore, pas encore !" Pendant ces trois mois, je n'ai eu qu'un but : me suicider; mais, la pire des souffrances, c'est de vouloir à tout prix se supprimer et de ne pas en trouver les moyens ».

Les propos sont sans ambiguïté et les accusations précises. Pourtant, la narration de la torture est présentée comme n'étant pas le motif principal de ces évocations que, pour l'heure, nous ne qualifierons pas de témoignage. En effet, dans ce premier entretien, il ne s'agit pas pour Louissette Ighilahriz de témoigner sur la torture mais de rechercher le médecin qui l'a « sauvée » en la transférant dans un hôpital afin que des soins lui soient prodigués.

« Un soir où je me balançais la tête de droite à gauche, comme d'habitude, pour tenter de calmer mes souffrances, quelqu'un s'est approché de mon lit. Il était grand et devait avoir environ quarante-cinq ans. Il a soulevé ma couverture, et s'est écrié d'une voix horrifiée : "Mais, mon petit, on vous a torturée ! Qui a fait cela ? Qui ?" Je n'ai rien répondu. D'habitude, on ne me vouvoyait pas. J'étais sûre que cette phrase cachait un piège ».

Dans l'ouvrage qu'elle publie un an plus tard (*Algérienne*²), elle raconte que, pendant des années, elle aurait envoyé de nombreux courriers à des administrations françaises pour retrouver ce médecin – le commandant Richaud³ – qu'elle n'avait fait qu'entrevoir mais qui lui avait permis d'échapper à la torture qu'elle subissait. Elle raconte aussi que c'est par un concours de circonstances qu'elle entre en contact

¹ La villa Sesini, souvent appelée villa Susini, est située à Alger et a servi de lieu d'internement, notamment pour les militants du FLN. Dans deux ouvrages, H. Pouillot (2001, 2010) raconte la pratique de la torture que, en tant qu'appelé du contingent, il a pu observer pendant les quelques mois où il y a été affecté pour terminer son service militaire (juin 1961-mars 1962).

² *Algérienne* est le fruit d'un échange avec A. Nivat, grand reporter qui, en 2000, a reçu le prix Albert Londres pour *Chienne de guerre. Une femme en Tchétchénie*. Paru en France en 2001, il sort en Algérie en 2006.

³ Le commandant Richaud avait servi l'armée en tant que médecin. Dans *Le Monde* (23/06/00), Ph. Bernard raconte : « La biographie de ce Marseillais le situe, en 1939, comme médecin d'un bataillon de tirailleurs algériens puis, après captivité et évasion, dans un maquis de la résistance. Devenu parachutiste après-guerre, Richaud participe aux opérations de Suez avant d'être nommé médecin-chef de la X^e division de parachutistes d'intervention, celle que commande le général Massu. Ce qu'il vit et voit alors, il ne le partagera avec aucun membre de sa famille qui, stupéfaite, découvre aujourd'hui l'épisode "Lila" ».

avec la journaliste Florence Beaugé qui lui propose de publier son témoignage dans les colonnes du *Monde*, avec l'idée qu'ainsi elle pourra peut-être retrouver celui qu'elle appelle son sauveur. Effectivement, elle en retrouvera la trace, mais trop tardivement, le médecin étant décédé en 1997, à Pau.

C'est parce qu'il engendre en France une période d'anamnèse qui se prolongera sur une durée de deux ans⁴ que ce témoignage est intéressant, notamment pour comprendre les effets publics de l'articulation entre grande et petite histoire, par exemple dans le cas d'un moment historique problématique. En effet, pendant plusieurs semaines, les médias français – *Le Monde* et *L'Humanité* en tête, avec parfois, pour d'autres journaux, des réticences sur lesquelles nous reviendrons – saisiront cette occasion pour traiter de la torture dont il est répété à l'envi qu'elle aurait été escamotée de la mémoire commune. Précisons que si la torture a fait plusieurs fois débat – pendant la guerre elle-même, notamment à l'occasion de la sortie du livre d'Henry Alleg, *La Question*, en 1958, ou dans les décennies qui ont suivi, lors de la parution d'ouvrages sur le sujet dont celui de Pierre Vidal-Naquet (1972), *La torture dans la République* –, jamais elle ne l'a fait avec autant de force. Ainsi des témoignages recueillis ou publiés à l'époque – ou juste après la guerre – font-ils à nouveau surface et, non seulement, ils relatent des faits relatifs à la torture, mais ils assortissent ceux-ci de considérations sur la censure exercée à l'encontre de leur dévoilement⁵.

Si le déclencheur de ce mouvement est le récit d'une ancienne victime de la torture, quelles sont les raisons de la soudaine apparition de cette dernière ? Ne peut-on faire l'hypothèse que cette apparition résulte non seulement d'un faisceau de circonstances favorables mais aussi de la rencontre opportune d'intérêts convergents ? Pour comprendre les ressorts de ceux-ci, nous étudierons plus spécifiquement le rôle qu'ont joué dans le débat les journalistes qui ont occupé une place déterminante dans la transformation du sujet en un événement politique, et les historiens, dont on voit confirmée à cette occasion la place centrale occupée dans le champ social. Ainsi verrons-nous qu'en quelques semaines le récit de Louisette Ighilahriz acquiert non seulement le statut de témoignage mais il s'affranchit, par ailleurs, de son auteur

⁴ Voir à ce sujet la chronologie des faits que propose D. Lefevre (2008).

⁵ Voici quelques exemples de documents sur la torture parus antérieurement et qui connaissent une nouvelle vie à l'occasion du débat de la fin d'année 2000 : fin 2000, est réédité le témoignage d'un sous-officier qui a pratiqué la torture et dont J.-P. Vittori avait publié les propos en 1980 dans *On a torturé en Algérie* ; le 30 novembre 2000, *L'Express* publie des photographies de J. Duquesnes sur la torture prises au cours de la guerre, accompagnées de son témoignage de journaliste sur le sujet ; en décembre de la même année, les photographies de M. Garanger sont au centre d'une exposition qui se déroule à Évry : « ALGÉRIE 1960-1961 "Femmes Algériennes" », « La Guerre d'Algérie vue par un appelé du contingent ». L'exposition est l'occasion pour cette personnalité de parler de son engagement de l'époque ; juillet 2001, la Cinémathèque française consacre une soirée à la projection de films de R. Vautier qui, dès 1957, a filmé des témoignages de victimes de la torture. Là encore, quand il est interrogé sur cet aspect de son travail, le cinéaste inscrit cette étape dans un parcours personnel semé de difficultés.

et de son médiateur (Florence Beaugé), s'ajustant à des questions évidemment mémorielles⁶ et politiques, mais aussi... tactiques et/ou stratégiques en lien avec les intérêts d'une personne et/ou d'un collectif...

Pour mener à bien cette démonstration, plusieurs corpus ont été analysés : l'un court de juin 2000 à janvier 2001 et comprend les grands titres de la presse quotidienne généraliste (*Le Monde*, *Libération*, *L'Humanité*, *Le Figaro*) avec une centration néanmoins sur les deux quotidiens les plus impliqués : *Le Monde* et *L'Humanité* ; un autre, correspondant à la même période, est composé des journaux télévisés et des magazines (TF1, France 2, France 3, La Cinq, Arte) ainsi que d'émissions de radio (France Inter, France Culture) traitant du sujet. Ont également été pris en compte les ouvrages que trois journalistes (Florence Beaugé, Edwy Plenel et Charles Sylvestre) et Louissette Ighilahriz ont consacrés à tout ou partie de cette question. Un ensemble polyphonique donc mais dont chaque élément a contribué à façonner une figure testimoniale qui a connu une forme de transmutation, en passant du statut de document (apporter des éléments d'information) à celui de monument (transmettre des idées et valeurs) (Dulong, 1999). Car si Louissette Ighilahriz a acquis une forme de reconnaissance dans le champ mémoriel, elle a également contribué à faire en sorte que des acteurs et/ou médiateurs de ce champ (journalistes compris) gagnent eux aussi en visibilité. C'est donc à ce jeu de miroir que nous nous intéresserons.

Documenter le passé : un témoin sous les feux d'un quotidien

Au commencement fut une rencontre

La rencontre entre Louissette Ighilahriz et Florence Beaugé a plusieurs fois été racontée quand il s'est agi de revenir sur les motifs qui sont au fondement de l'article publié le 20 juin 2000 (par exemple, Tocsin.net⁷, 09/12/2000 ; *L'Humeur vagabonde*, France Inter, 07/02/05). Les deux femmes y reviennent également – de façon contrastée – dans l'ouvrage que chacune consacre à l'événement, *Algérienne* (Ighilahriz, 2001), pour l'une, *Algérie une guerre sans gloire. Histoire d'une enquête* (Beaugé, 2005), pour l'autre. Dans le premier, l'évocation vient en fin de récit, après que Louissette Ighilahriz (2001 : 256) ait raconté sa jeunesse, son engagement, sa guerre, et qu'elle en vient à son projet, retrouver le docteur Richaud :

⁶ Indéniablement, l'une des raisons de l'accueil du témoignage de L. Ighilahriz vient de l'ouverture des mentalités à des problématiques autres que celles habituellement traitées à propos de la guerre d'Algérie. Ainsi la place des femmes dans le conflit (Amrane, 1991, 1996), ou celle des violences exercées à leur encontre – tel le viol –, font-elles l'objet d'un intérêt, encore modeste, mais présent vers la fin des années 90 (Vigarelo, 1998 ; Branche, 2002). On ne peut non plus négliger le facteur générationnel, un facteur qui conduit des anciens de l'Algérie à souhaiter confier leurs souvenirs.

⁷ Accès : http://www.tocsin.net/archives/dossier/4_algerie/1/index_memetet.htm. Consulté le 02/05/11.

Une victime de la torture pendant la guerre d'Algérie fait la Une de la presse française

« Entre-temps, ma sœur Mina poursuivait ses propres investigations pour retrouver certains de ses anciens élèves du temps où elle était enseignante au Maroc. En 1990, dans les pages "Débats" du quotidien *Le Monde*, elle avait lu un article signé Beaugé. Persuadée qu'il s'agissait d'un de ses anciens élèves, elle avait écrit à la rédaction du journal. Pas de réponse. Huit ans plus tard, elle a pourtant reçu une lettre signée Beaugé : la signature du courrier lui révélait que l'article du *Monde* était son frère, décédé depuis lors, mais que le père de l'ancien élève de Mina se trouvait être lui-même. Il était tombé sur cette lettre en tentant de mettre de l'ordre dans les archives du défunt. Au courant de mes propres – et vaines – recherches, Mina lui a demandé finalement de l'aider à retrouver le docteur Richaud. En 1999, M. Beaugé a communiqué les informations dont nous disposions à sa propre belle-fille, journaliste au *Monde* ».

Le point de vue de la journaliste diffère – la temporalité aussi –, l'épisode épistolaire s'inscrivant dans l'histoire contrastée de la colonisation. Figurant dans les premières pages de l'ouvrage, il offre un cadre structurel à la présentation de l'affaire qui mêle histoires privée et nationale, considérations personnelles et professionnelles. Ici, nous reprendrons quelques-uns des moments marquants racontés par la journaliste, donc à distance de ceux-ci, dans un souci d'élucidation des faits comme en atteste le sous-titre de l'ouvrage : *Histoire d'une enquête* :

« 1^{er} septembre 1980. Une lettre part d'Alger à destination de Paris. Elle est signée Yamina Ighilahriz. Cette Algérienne d'origine kabyle, professeur de droit à l'université d'Alger, vient de lire dans le journal *Le Monde* un article qui l'a intéressée à double titre. Le sujet tout d'abord : l'environnement. L'auteur, ensuite : André Beaugé. Ce nom rappelle à Yamina une foule de souvenirs, dans l'ensemble plutôt heureux. Elle se revoit dans un autre pays, le Maroc, et à une autre époque, le milieu des années 50. Suivant son époux, enseignant, elle était venue s'installer à Bzou, village perdu du Moyen-Atlas marocain. Le royaume chérifien était sous protectorat français depuis 1912. Malgré la crise provoquée par la destitution du sultan, il était plus facile d'y vivre et d'y trouver du travail qu'en Algérie, colonie française depuis 1830, où rien ne semblait jamais devoir évoluer. [...] La lettre mettra vingt ans à arriver à son destinataire. *Le Monde* l'a bien fait suivre au signataire de l'article, André Beaugé. En réalité, celui-ci n'est pas l'officier des Affaires indigènes de Bzou, mais son frère. [...] Les années passent. André meurt en 1999. Sa veuve trie ses affaires. Elle tombe par hasard sur une enveloppe oblitérée d'Alger, au milieu d'un fouillis de notes et de documents. Elle l'ouvre, comprend la méprise et réexpédie la lettre à Paris, à son vrai destinataire, Henri Beaugé, mon beau-père » (Beaugé, 2005 : 8-9).

En février puis en avril 2000, Florence Beaugé se rend à Alger pour *Le Monde diplomatique* ; elle doit enquêter sur l'état d'esprit des Algériens, un an après l'élection d'Abdelaziz Bouteflika (avril 1999). Les deux femmes se rencontrent plusieurs fois et, entre chaque échange, la journaliste essaie de retrouver le médecin. Sans succès. Aussi propose-t-elle à Louissette Ighilahriz de publier son témoignage ; un moyen dont Florence Beaugé espère qu'il permettra de faire aboutir la quête. D'abord, l'intéressée s'y refuse. Elle accepte ensuite :

« La faire parler se révèle une épreuve beaucoup plus difficile que je l'avais imaginé. Elle n'a jamais dit à ses proches ce qui lui est arrivé en cette année 1957. De son drame, sa famille ne connaît que les grandes lignes. Je vais passer une quinzaine d'heures en tête à tête avec elle pour tenter d'en savoir plus et reconstituer son histoire. La tâche est d'autant plus ardue que je ne connais rien de la guerre d'Algérie du point de vue historique » (Beaugé, 2005 : 22).

De retour en France, la journaliste tardera quelque peu à publier son papier, notamment parce qu'elle doit couvrir la venue en France du président de la République algérien. Ce n'est que lorsqu'elle sera en partie libérée de ses contraintes professionnelles, qu'elle rédigera l'article qui sera publié en Une du quotidien, apparemment sans qu'elle en ait été mise au courant.

Plusieurs remarques sur ce moment fondateur, évidemment réécrit, mais dont le récit est significatif de ce qu'il représente pour la journaliste et de ce qu'elle souhaite en restituer. Point fondamental : la rencontre puis la publication de l'article seraient la conséquence d'un concours de circonstances, non d'un choix délibéré ou d'une action en lien avec une visée politique. La parution a lieu quelques jours après la visite d'Abdelaziz Bouteflika, visite au cours de laquelle le chef d'État prononça – le 14 juin 2000 à l'Assemblée nationale – un discours dans lequel il fut largement question du devoir de mémoire que les Français se devaient d'accomplir à propos de la guerre d'Algérie. Or, entre la visite du président Chadli en novembre 1983 et celle-ci s'est « intercal[ée] [des dires du président algérien] la longue et indicible tragédie qui a ravagé [l'Algérie], brouillant son image dans le monde et entravant sa marche en avant »⁸. Cette coïncidence⁹ ne pouvait que donner un écho favorable au témoignage publié dans *Le Monde*. Quant à Louisette Ighilahriz, elle explique les raisons pour lesquelles elle a tardivement témoigné (le décès de son père, la maladie de sa mère, le besoin de transmettre une partie d'elle-même à ses enfants et petits-enfants), mais elle livre aussi une clé de lecture vis-à-vis de la démarche qu'elle entreprend ; faire de son témoignage la pierre angulaire d'un combat à même de transformer les mentalités et d'agir sur l'État français :

« Pourquoi la torture serait-elle inévitable ? Pourquoi ne peut-on stopper cette ignoble pratique ? Mon but reste de sensibiliser sur ce sujet le plus de monde possible. Cela peut paraître naïf, mais n'oublions pas que ce siècle d'horreur a également été celui de la fin des grandes utopies meurtrières. Le mur de Berlin est tombé en 1989 : qui l'aurait dit ? qui aurait parié sur la réunification des deux Allemagnes ? Il nous faut garder espoir » (Ighilahriz, 2001 : 254-255).

Deux pages plus loin, elle ajoute :

« Au bout de tant d'années, parler de la torture me délivre et me soulage. Mon témoignage a provoqué aussitôt un tollé parmi les officiers français qui avaient servi en Algérie. Certains ont reconnu leurs méfaits ; d'autres continuent à les nier, tel Bigeard. C'est finalement le général Massu qui, tout en affirmant ne pas se souvenir de moi, a du moins confirmé la mort de mon sauveur. [...] Par ce livre, qui fait suite à mon témoignage, je souhaite que la vérité éclate » (*ibid.* : 257).

⁸ Accès : <http://www.assemblee-nationale.fr/international/reception-algerie-crasp>. Consulté le 02/05/11.

⁹ Pour Fr. Cochet (2008 : 65), cette coïncidence n'en est pas une. Revenant sur la chronologie de l'affaire, il constate : « La stratégie d'agitation médiatique est évidente dans un contexte de rivalité PCF/PS ».

Le combat de Louissette Ighilahriz est celui de la préservation de l'être humain¹⁰ montrant, par cette transmutation, l'effet légitimant qu'ont eu ici la médiatisation et la politisation du débat.

Concernant la journaliste, un mouvement semblable est à l'œuvre bien qu'il se situe dans un champ différent. Quand elle rencontre l'ancienne militante, Florence Beaugé vient d'arriver au *Monde*. Elle a 49 ans et a travaillé pendant 16 ans à RMC-Moyen-Orient et, depuis 1997, au *Monde diplomatique*. Spécialiste du Proche-Orient et du conflit israélo-palestinien, elle le dit elle-même, elle a tout à apprendre du sujet (bien qu'elle soit issue d'un milieu familial qui a pu la rendre sensible aux questions qu'elle est conduite à aborder), mais aussi du quotidien – « et pas n'importe lequel » – dans lequel elle exerce désormais,

« des confrères et surtout un nouveau secteur géographique, complexe et hypersensible, le Maghreb. Ceci implique un nombre important de lectures et de rencontres avec des spécialistes, des universitaires, des diplomates, des opposants de passage à Paris... Comme chaque fois lors d'un changement professionnel, c'est une période stressante. Il faut se confronter à d'autres façons de travailler [...]. À cela s'ajoute une difficulté supplémentaire pour moi : je suis étrangère au monde de la presse écrite. [...] Quel est le circuit de fabrication d'un article ? Comment fait-on les titres, les sous-titres ? Qui est responsable de quoi ? » (Beaugé, 2005 : 33-34).

Toutefois, les connaissances engrangées au cours de cette longue enquête (elle explique avoir beaucoup lu et s'être beaucoup documentée sur le sujet) feront d'elle une spécialiste des questions algériennes, plus largement celles relatives au Maghreb. En témoignent les deux livres d'elles qui paraissent en 2008 : *L'Algérie des années 2000. Vie politique, vie sociale et droits de l'homme* ; *Algérie de la guerre à la mémoire. Paris-Alger : quel avenir ?* Tous deux sont préfacés par des historiens, Mohammed Harbi pour le premier, Benjamin Stora, pour le second. Deux spécialistes de la guerre d'Algérie et de sa mémoire qui, par leur présence, attestent de l'intérêt qu'ils accordent aux enquêtes menées par la journaliste et qui, par conséquent, apportent une caution à celles-ci et les légitiment¹¹.

¹⁰ Les propos qui figurent en quatrième de couverture de *l'Algérienne* (Ighilahriz, 2001) ont une portée universalisante : « Je souhaite que l'on retienne de mon histoire qu'il faut préserver l'être humain, d'où qu'il vienne. Ce n'est ni en torturant, ni en avilissant ou dégradant qu'on parvient à ses fins, quelles qu'elles soient ».

¹¹ Dans *L'Algérie des années 2000. Vie politique, vie sociale et droits de l'homme*, M. Harbi (in : Beaugé, 2008a : 7) écrit : « On doit rendre hommage au travail des journalistes quand celui-ci est de la qualité des textes que nous offre Florence Beaugé. Ni imprécateur, qui ne voit dans les événements que la confirmation de ses condamnations a priori, ni thuriféraire, soucieux de préserver ses réseaux et l'amitié des puissants, par sa complaisance, le journaliste – et Florence Beaugé en est l'exemple – est celui qui rend compte de la vie quotidienne, qui nous introduit dans le vécu des individus et des groupes et qui regarde les événements dans leur facticité mais aussi à travers la façon dont ils sont reçus par ceux qui les vivent et les traduisent, y compris à travers les rumeurs ». Dans *Algérie de la guerre à la mémoire. Paris-Alger : quel avenir ?*, c'est au tour de B. Stora (in : Beaugé, 2008b : 9) de saluer le travail de la journaliste : « Entre 2000 et 2008, le quotidien *Le Monde* a publié une série d'articles de Florence Beaugé sur l'Algérie et la France, la mémoire et l'histoire de ces deux pays, et comment le passé continue d'exercer ses effets puissants sur le présent. Le rassemblement de ces articles publiés dans cet ouvrage est tout à fait intéressant, passionnant. D'abord, parce que l'on voit bien comment un travail d'investigation menée par la journaliste avec patience et ténacité,

Ainsi est-ce de la rencontre – et de l'estime mutuelle – entre deux femmes qui ont tout à prouver que surgira le débat sur la torture. D'où cette question : pourquoi le témoignage de Louissette Ighilahriz a-t-il suscité une telle inflation de commentaires ? Évidemment, plusieurs raisons sont à avancer, dont celles relatives à l'état de la mémoire française sur le sujet. Mais on ne peut négliger non plus une raison d'ordre éditorial qui aura pour effet, dès le 21 juin 2000, de voir publiées les interviews de deux des personnalités militaires mises en cause par Louissette Ighilahriz : les généraux Massu et Bigeard¹².

Quand le directeur de la rédaction s'en mêle

Dans son ouvrage, Florence Beaugé évoque, entre autres aspects, le rôle qu'Edwy Plenel a joué dans cette affaire :

« Vers vingt-deux heures, Plenel m'appelle chez moi. La voix est plus que froide. Il n'était pas au journal pour l'édition de ce 20 juin et vient de découvrir l'article. "Tu es sûre de ton histoire ?" Oui, je le suis. Tout ne figure pas dans le papier, mais je peux donner des preuves de ce que j'avance. "Tu te rends compte que tu impliques les généraux Massu et Bigeard, qu'ils sont toujours en vie et que tu ne leur as pas donné la parole ?" Oui, je le sais, mais je ne pouvais pas les faire parler dans le papier puisqu'il est signé d'Alger et qu'eux résident en France. La voix de Plenel devient glaciale. "Ton argument ne tient pas. Il fallait avoir la version de Massu et Bigeard, quitte à la donner dans un papier parallèle." Au lieu de m'incliner, j'ergote. Je fais remarquer que mon article est passé par la relecture de plusieurs responsables du journal et que rien n'imposait de le passer si vite, en particulier à la une. S'ils estimaient indispensable d'avoir les réactions de Massu et Bigeard le même jour, ils n'avaient qu'à attendre. Plenel hurle. Il m'annonce que le général Bigeard a téléphoné à Colombani et qu'il a l'intention de nous poursuivre en justice. "Tu ne connais pas les règles du métier ?" me jette-t-il à la figure. Cette fois-ci, je me tais. Je suis effondrée. Le monde s'écroule, dans tous les sens du terme » (Beaugé, 2005 : 40).

Edwy Plenel est directeur de la rédaction du *Monde* depuis 1996¹³. Il connaît bien l'Algérie pour y avoir vécu enfant, lorsque son père, Alain Plenel¹⁴, occupa à Alger un poste de professeur après l'indépendance. Son image est celle d'un journaliste indépendant, mais il est aussi de ceux qui, en 1995, ont donné une nouvelle impulsion au quotidien. Par ailleurs, il est partie prenante de ce système – avec Jean-Marie Colombani et Alain Minc – que dénoncent Philippe Cohen et Pierre Péan dans *La Face cachée du Monde. Du contre-pouvoir aux abus de*

a permis à la mémoire de la guerre d'Algérie de franchir un seuil. [...] Les travaux d'histoire se sont accumulés au fil des années, mais toujours la sensation de vide, de silence et d'absence de connaissances existait autour de cette séquence, la guerre d'indépendance algérienne ».

¹² Le capitaine Graziani, né en 1926, a trouvé la mort lors de l'opération « Kabylie 16 » en janvier 1959.

¹³ Suite à des désaccords avec J.-M. Colombani et A. Minc, E. Plenel (né en 1952) démissionnera de la direction de la rédaction du *Monde* en 2004. Il sera remercié du journal l'année suivante et fondera Mediapart, en 2008, un site d'informations payant en ligne.

¹⁴ Avant d'occuper un poste en Algérie, A. Plenel avait été vice-recteur de la Martinique, en charge de l'Éducation nationale. Ayant pris position contre la répression coloniale des émeutes de décembre 1959, il fut révoqué de son administration.

pouvoir (2003), où s'articulent étroitement considérations éditoriales, financières et politiques. Toujours est-il que, dans le récit de Florence Beaugé, Edwy Plenel est présent, ou bien pour faire en sorte qu'un article laissé en souffrance puisse paraître¹⁵, ou bien pour conseiller et/ou donner des orientations. Or, la nature de celles-ci se révélera fondamentale pour la suite. Le 22 juin, suite au coup de colère évoqué *supra*, Florence Beaugé fait paraître un article intitulé : « Le général Massu exprime ses regrets pour la torture en Algérie » dans lequel ce dernier dit que la torture n'est pas indispensable en temps de guerre¹⁶. *A contrario*, le même jour, le général Bigeard conteste le témoignage de Louissette Ighilahriz dans « Marcel Bigeard, général du cadre de réserve "Le témoignage de cette femme est un tissu de mensonges. Tout est faux, c'est une manœuvre" ». Quelques jours plus tard, Edwy Plenel convoque Philippe Bernard¹⁷, du service société, et Florence Beaugé pour leur demander de préparer une double page « Horizons » sur la guerre d'Algérie :

« Nous ne recevons qu'une consigne : faire parler non pas des Algériens – "des victimes, vous en trouverez, hélas, en quantité" nous rappelle-t-il – mais des Français. Des anciens combattants "qui vivent avec le poids de leurs souvenirs depuis plus de quarante ans" et qui, aujourd'hui, sont prêts "à reconnaître et assumer ce qu'ils ont fait". Des gradés autant que de simples troufions. Des hommes qui regardent en face cette question de la torture et des exactions commises. "Il faudrait qu'en France la jeune génération apprenne ce qui s'est passé", répète-t-il à plusieurs reprises » (Beaugé, 2005 : 66).

Outre la présence d'appelés du contingent dans les colonnes du quotidien¹⁸, on lira à nouveau des entretiens avec de hauts gradés : le général Massu à nouveau (*Le Monde*, 23/11/00) et, le même jour, le général Aussaresses dont Patrick Eveno (2005 : 18) écrit qu'il marquera « un tournant dans le traitement médiatique du dossier ». En effet, parce que le général reconnaît sans détour avoir torturé, son entretien suscitera de nombreuses réactions, ce qui se traduira par un nombre important d'articles sur le sujet¹⁹. Sur ce point précisément, l'ouvrage de Pierre Péan et Philippe Cohen évoque l'affaire de la torture, inscrivant celle-ci dans

¹⁵ « La veille du jour où la cour régionale des pensions militaires de Paris examine » (Beaugé, 2005 : 92) le cas de M. Garne (2005), un Algérien né du viol de sa mère par des soldats français, E. Plenel intervient pour que l'article paraisse.

¹⁶ Dans *La Vraie Bataille d'Alger* (1971), le général Massu avait déjà reconnu et justifié la torture, notamment au vu des procédés utilisés par les adversaires.

¹⁷ Journaliste au *Monde*, Ph. Bernard (né en 1952) a été chargé des questions d'immigration dans les années 90, puis des questions africaines. Il est l'auteur de *La Crème des Beurs. De l'immigration à l'intégration* (2004).

¹⁸ La page « Horizons » paraît le 11 novembre 2000. Elle est titrée « Quand la France torturait en Algérie. "Nous étions obligés d'être complices" ». Y témoignent P. Alban Thomas, ancien capitaine au 2^e bureau chargé du renseignement, G. Fogel et A. Brémaud, présentés comme étant de « simples soldats du contingent appelés en Algérie ».

¹⁹ P. Aussaresses (né en 1918) ne s'en est pas tenu au seul entretien du *Monde*. En mai 2001, il publie un ouvrage intitulé *Services spéciaux : Algérie 1955-1957. Mon témoignage sur la torture* (il sera suivi, la même année, par *Pour la France. Services spéciaux 1942-1954* puis, en 2008, par *Je n'ai pas tout dit. Ultimes révélations au service de la France*) dont la presse se fera largement l'écho. Suite à la parution du premier ouvrage, J. Chirac demandera que sa Légion d'honneur lui soit retirée (le 4 mai 2001). Par

la stratégie du *Monde* de l'époque, fondée notamment sur un modèle particulier de journalisme « moralisateur, justicier, voire délateur, [qui] impose sa loi depuis l'International jusqu'à la Culture » (Péan, Cohen, 2003 : 234). Parmi les combats que mène *Le Monde*, on trouve un engagement éditorial que les auteurs qualifient comme étant « contre la France » (*ibid.* : 458). Avec, selon eux, cette conséquence :

« Voilà pourquoi *Le Monde* consacra en l'espace de quelques mois des dizaines d'articles au livre puis au procès Aussaresses, s'évertuant à faire de la torture en Algérie une "révélation" alors qu'elle faisait déjà débat – ô combien ! – à la fin des années 1950 et au début des années 1960, du temps de Beuve-Méry. [...] Mais pourquoi donc Vichy et la guerre d'Algérie sont-ils devenus des dossiers "toujours à instruire" pour *Le Monde* ? Parce que les deux périodes ont pour dénominateur commun de présenter l'État français sous son jour le plus défavorable. Parce qu'elles constituent des maladies infectieuses de la République, ou plutôt des symptômes de sa disparition : la torture et la Collaboration signent la mort de l'idéal républicain. Ces symptômes, Colombani et Plenel préfèrent en faire les traits inhérents à la République dite coloniale, dont la V^e République serait la continuation et qu'il conviendrait donc à présent d'enterrer pour de bon » (*ibid.* : 458-459).

Pour comprendre les raisons pour lesquelles un journal et son rédacteur s'engagent dans une voie qui est celle de la morale, la lecture d'un ouvrage de souvenirs d'Edwy Plenel – *Secrets de jeunesse* –, paru en 2001, est intéressante. Dans celui-ci, le journaliste raconte l'amitié qui liait son père – Alain Plenel – à une personnalité oubliée aujourd'hui – Jacques Peyréga – mais qui a envoyé au ministre de la Défense nationale, en mars 1957, un courrier dans lequel il raconte avoir vu l'exécution sommaire d'un Algérien par un parachutiste, en janvier de la même année, dans une ruelle d'Alger. Suite à une indiscretion, le courrier paraîtra dans *Le Nouvel Observateur* et dans *Le Monde*. Ce souvenir revint en mémoire à Edwy Plenel (2001 : 153) lorsqu'il lut les confessions du général Aussaresses :

« Je me suis alors souvenu de mon père et moi, un soir de l'automne 1965, sur la route côtière menant d'Alger à Tipassa, à bord d'une vieille quatre-chevaux blanchâtre. Il était tard, il faisait nuit noire, et c'est à grand-peine que nous distinguâmes une forme allongée au milieu de la route, un grand escogriffe qui se leva soudain et fit un large geste, nous obligeant à stopper ».

Professeur, ancien doyen de la faculté de droit, cet homme est Jacques Peyréga, anticolonialiste. Le général Aussaresses y fait référence, expliquant qu'après le courrier envoyé, il aurait monté une expédition punitive contre ce dernier. Et Edwy Plenel (*ibid.* : 159) de commenter : « Si je m'attarde sur cet homme méconnu [...], c'est aussi pour nous rappeler cette indignation première qui est toujours à la source et dont il faudrait pouvoir ne jamais s'éloigner, en résistant au flot des habitudes qui nous emporte vers les accommodements ».

C'est donc dans ce nœud associant une victime, une journaliste, un directeur de rédaction et un quotidien paré de valeurs spécifiques que se joue l'orientation qui a été donnée au débat sur la torture et, de fait, la réception du témoignage de Louise Ighilahriz. C'est dans ce nœud aussi qu'un statut particulier de témoignante a été endossé par la militante FLN, elle dont le nom sera, des semaines

ailleurs, une série de plaintes pour « apologie de crimes de guerre » fut déposée et P. Aussaresses et/ou son éditeur furent présentés en justice.

durant, régulièrement évoqué dans les journaux de la presse écrite et télévisée. Sa figure se construira dans ce va-et-vient entre des faits et une demande à leur sujet qui, très vite, sera de nature politique.

Les voies de la consécration testimoniale

Un emballement médiatique ? Pas si sûr...

Racontant à la fois l'enquête qu'elle a conduite et les effets de celle-ci, notamment dans le champ journalistique, Florence Beaugé (2005 : 63) décrit cette période en ces termes :

« Fin juin, début juillet, les propos de Louissette ainsi que ceux de Massu et de Bigeard sont abondamment repris et commentés par l'ensemble de la presse, en particulier *L'Humanité*, le premier des quotidiens à réagir à ce brusque retour de la guerre d'Algérie dans les mémoires ».

Mais à distance de l'événement, on ne peut qu'être plus nuancé. En effet, l'intérêt de la presse pour l'affaire dont se saisit *Le Monde* n'est ni immédiat, ni unanime. Par exemple, le quotidien *Libération* ne traite du sujet que le 23 juin (Pierre, 2000), c'est-à-dire au lendemain de la publication dans *Le Monde* des déclarations des généraux Jacques Massu et Marcel Bigeard. D'ailleurs, hormis quelques articles qui paraissent entre juin et novembre, ce n'est qu'à partir du moment où des personnalités politiques se saisiront de l'affaire (précisément lorsque le Premier ministre de l'époque, Lionel Jospin, se prononce devant le Conseil représentatif des institutions juives en France (CRIF) – le 4 novembre 2001 – pour la reconnaissance de la torture) et que le général Aussaresses s'exprimera que le quotidien sera plus présent dans le débat. Même constat au *Figaro* dont le premier article sur le sujet paraît le 1^{er} juillet 2000, il est signé Max Clos²⁰ et s'intitule : « Algérie : la mémoire et l'histoire ». On y lit de la méfiance à l'égard de la centration du débat sur la torture. Mais dans ce quotidien aussi, c'est l'orientation politique que prend le débat qui stimulera une forme d'intérêt pour le sujet²¹. Et dans les magazines, si l'on excepte *Marianne* qui, très tôt, se mobilise pour recueillir des témoignages, là encore, c'est la prudence qui domine. En revanche, à l'automne, tous les médias sont mobilisés. Des dossiers sur le sujet paraissent dans *Le Nouvel Observateur* (07-13/12/00 ; 13-20/12/00), *Marianne* (04/12/00), *L'Express* (30/11-06/12/00). Ils donnent la parole à des anciens d'Algérie, suscitant en retour des courriers que des témoins des faits adressent aux rédactions et qui seront publiés.

²⁰ M. Clos (1925-2002) fut rédacteur en chef puis directeur de la rédaction du *Figaro* entre 1975 et 1990. Ensuite, il prit en charge le « Bloc-notes de la semaine » du quotidien. Il avait commencé sa carrière comme journaliste pour l'Associated Press et *Le Monde* et il fut correspondant pour *Le Figaro*. Il a couvert plusieurs grands conflits et a reçu le prix Albert Londres en 1962.

²¹ Pour J.-M. Rouart (2000a, 2000b), si la repentance peut se révéler excessive, on peut néanmoins comprendre que le Parti communiste s'engage dans un combat pour la reconnaissance de la torture et souhaite que les responsables soient jugés.

La télévision n'est pas en reste. Par exemple, le 9 novembre, sur Arte, un documentaire d'Alain Taieb et Virginie Adoutte est diffusé : *Monsieur le Président, je vous fais une lettre...* Il parle des déserteurs²²... Au 20 h de France 2, le 23 novembre, une large place est accordée à la torture en Algérie, le général Aussaresses étant lui-même interviewé. À la question que lui pose Claude Sérillon, « Avez-vous des remords ? », ce dernier répond par la négative, expliquant qu'il n'a fait qu'exécuter des hommes coupables de terrorisme. Le même jour, sur France 3, le traitement est proche, mais cette fois-ci, c'est Louissette Ighilahriz qui raconte les actes dont elle a été victime, citant à nouveau « Bigeard et Massu », le journaliste lui demandant d'ailleurs de confirmer cette accusation. Et une semaine plus tard, sur France 2, le 3 décembre, un reportage présente le général Bigeard entouré de paras lors d'une commémoration. Ces derniers disent leur colère de voir leur image écornée. Le même jour, sur Arte, Serge Moati consacre le magazine qu'il anime, *Ripostes*, au traitement de ce sujet. Le titre de celui-ci est explicite : « Torture en Algérie : un passé qui passe mal ». À la radio aussi, le débat est de mise. Un exemple, il est significatif : l'après-midi du samedi 25 novembre (14 h-17 h 30), France Culture ouvre son antenne à « Plus de secret sur la torture ». Une table ronde est organisée. Sont notamment présents Daho Djerbal, Raoul Girardet, Stéphane Hessel, Madeleine Rebérioux, Charles Silvestre, Benjamin Stora, Pierre Vidal-Naquet (voir *supra*) ; des courriers et textes sont lus en direct. À l'initiative de Laure Adler²³, le débat devait être enregistré en public à la Bibliothèque nationale de France (BNF). Finalement, c'est à la Maison de la radio qu'il eut lieu, des menaces ayant été adressées aux responsables de la BNF.

Mais là encore, l'accord entre journalistes n'est pas au rendez-vous. Par exemple, l'annulation du débat public est critiquée par Étienne Marcelle dans *Libération* (27/11/00) qui titre « Censure de la censure ». De son côté, Jean-François Kahn ne se prive pas de fustiger ses confrères qu'ils jugent trop timorés (*Marianne*, 27/11/00). Or, dans cette discordance, on peut percevoir un effet du passé mais aussi des enjeux politiques du présent. Par rapport au passé, quelques journalistes qui interviennent dans le débat ont couvert la guerre d'Algérie et n'en donnent pas la même interprétation. Trois exemples : Jacques Duquesnes, Jean-François Kahn et Max Clos. Le premier était reporter pour *La Croix* ; ce qu'il n'a pu dire et montrer à l'époque, il le publie aujourd'hui (« Retour sur la torture en Algérie. Un témoignage inédit par Jacques Duquesnes », *L'Express*, 30/11/00). Le deuxième était reporter pour *Paris-Presse*, puis pour *Le Monde* à partir de 1962. Il tire de cette expérience une amertume sur ce que l'on savait et que l'on a tu :

²² Le documentaire d'A.Taieb et V.Adoutte avait été programmé avant que le débat sur la torture ne soit lancé. Toutefois, il fait l'objet d'analyses dans la presse : « La trahison algérienne » (*Libération*, 09/11/00).

²³ Née en 1950, L. Adler, historienne, titulaire d'un doctorat en histoire sur le féminisme, est aussi une ancienne étudiante de M. Rebérioux. Elle fut directrice de France Culture entre 1999 et 2005.

Une victime de la torture pendant la guerre d'Algérie fait la Une de la presse française

« Les journalistes de la grande presse : *France Soir* (qui tirait à plus d'un million d'exemplaires !), *Paris Jour*, *Paris-Presse*, *l'Aurore*, *Paris Match*, *Le Figaro*... Ces journalistes de l'époque ne peuvent pas se déclarer innocents. Tout le monde savait. Or, ils ont fait le blocus total. De l'autocensure systématique. Si la presse avait dit unanimement – je pense aux journaux américains pendant la guerre du Vietnam – "il se passe des choses intolérables, il faut arrêter...", cela se serait arrêté ! C'est le silence complice de 70 ou 80 % de la presse qui a permis à la machine de s'emballer... *Le Figaro* par exemple... leur attitude actuelle gênée, – même si bien sûr ce ne sont pas les mêmes journalistes aujourd'hui – c'est bien parce qu'incontestablement, à ce moment-là, ils ont couvert tout ça ! » (Tocsin.net, 09/12/00)²⁴.

Le troisième était correspondant au *Figaro* ; il a soutenu l'idée d'une Algérie française et s'inquiète des effets de la repentance ; il est de ceux que, indirectement, critique Jean-François Kahn. Trois expériences contrastées de la guerre et du journalisme donc, trois interprétations divergentes aussi de ce à quoi on assiste en juin 2000.

Sur le plan politique, le désaccord est également présent. Ainsi, en ce mois de novembre 2000, le Parti communiste demande-t-il que soit créée une commission d'enquête qui examinerait les faits de torture. Elle est demandée par le groupe parlementaire communiste et par la ministre communiste de la Jeunesse et des Sports, Marie-George Buffet. Or, cette demande est loin de faire l'unanimité à gauche et connaît une franche opposition à droite, un désaccord que relaie la presse de l'époque. D'ailleurs Lionel Jospin en refuse l'idée, arguant du fait qu'il faut laisser les historiens faire leur travail. Le Parti communiste se distingue donc... comme se distingue le quotidien *L'Humanité* qui, plus fortement et plus rapidement que la plupart de ses confrères, prendra fait et cause pour Louissette Ighilahriz et, à travers elle, pour la reconnaissance de la torture par l'État français.

L'engagement de *L'Humanité*

Dès le lendemain de la parution du témoignage de Louissette Ighilahriz, *L'Humanité* prend ses marques dans le débat. L'article qui paraît porte un titre explicite « Guerre d'Algérie : la mémoire tachée de sang ». Il est signé Christian Kazandjian. Le rôle salutaire que Louissette Ighilahriz jouerait dans la mémoire française est souligné, de même que l'est celui de la visite du chef d'État algérien²⁵ :

« Le témoignage de Louissette Ighilahriz constitue un acte salutaire. La vitesse de réaction des deux officiers incriminés témoigne de l'acuité de la question coloniale. La torture, trop longtemps considérée, en temps de guerre, tantôt comme un aléa, tantôt comme une arme de plus dans l'arsenal des troupes, est aujourd'hui l'objet d'une traque plus serrée. La visite du président Bouteflika aura été salutaire, à plus d'un point de vue. La France se trouve confrontée à son histoire récente : celle, où au nom de la recherche d'une place au rang des grandes nations, elle a pillé des territoires et écrasé des peuples entiers ».

²⁴ Accès : http://www.tocsin.net/archives/dossier/4_algerie/2/index_kahn.htm. Consulté le 25/07/11.

²⁵ Rappelons que Fl. Beaugé se défend de tout rapprochement entre la présence médiatique de L. Ighilahriz et la visite en France du président A. Bouteflika.

Le 29 juin, c'est un entretien de Louissette Ighilahriz qui fait la Une : « Lila réclame le jugement de ses tortionnaires ». Il est conduit par un journaliste politique qui connaît bien l'Algérie. En effet, Hassane Zerrouky est spécialiste du Proche et Moyen-Orient, ancien rédacteur en chef du journal *Le Matin* (Alger), ancien correspondant de RTL à Alger. En neuf jours, le ton de Louissette Ighilahriz s'est durci, la position qu'elle défend également : elle témoigne du passé mais aussi du présent. En effet, par le jeu de l'entretien, contrairement à sa première intervention, elle parle de l'Algérie d'aujourd'hui, expliquant ses déceptions, disant sa colère face aux terroristes islamistes. Mais elle dit aussi ses espoirs : « Depuis quelques années, j'ai repris du poil de la bête. J'essaie d'apporter ma contribution aux luttes démocratiques pour une Algérie moderne. J'ai espoir dans les démocrates, dans le président Bouteflika ». Et par rapport aux islamistes, elle ose un rapprochement : « Comme pour Massu et Bigeard, il est difficile de pardonner aux terroristes islamistes ». Dans les jours qui suivent, plusieurs articles paraissent, souvent signés par Hassane Zerrouki : ils mettent en cause le déni du général Bigeard, et deux d'entre eux rassemblent des témoignages d'hommes et de femmes qui ont connu la torture : « Paroles de torturés » (*L'Humanité*, 24/08/00) ; « Torture en Algérie, le travail de mémoire » (*L'Humanité*, 25/08/00). Mais progressivement, ce sont les appelés qui témoigneront dans *L'Humanité*, faisant écho aux souvenirs que recueille *Le Monde*, et que l'on peut lire aussi dans d'autres titres de presse dont *La Croix*...

Une question se pose : comment se fait-il que le témoignage sur la torture, confié par une victime, ait certes conduit quelques anciennes victimes à témoigner, mais qu'il ait surtout provoqué un acte de contrition de la part de ceux qui ont assisté à la torture. Si on trouve un début de réponse dans l'intervention d'Edwy Plenel qui engage les journalistes de sa rédaction à partir en quête de cette parole (voir *supra*), qu'en est-il pour *L'Humanité* ? Pour tenter une réponse, revenons à un autre temps fort de cette période. Invitée à témoigner lors de la Fête de *L'Humanité*, le 16 septembre²⁶, l'ancienne militante fait une déclaration dont les effets seront particulièrement importants. Elle explique que, certes, elle a connu la torture, mais surtout, elle confie ce qu'elle n'avait jamais dit jusque-là : elle a été violée. Charles Silvestre (2004 : 11-12), rédacteur en chef-adjoint de *L'Humanité*²⁷, commente : « Quatre cents personnes sont au rendez-vous, dont une bonne moitié d'anciens soldats pétrifiés par ce qu'ils entendent de la bouche de cette femme, appuyée sur

²⁶ Fl. Beaugé (2005 : 80) évoque l'inquiétude de L. Ighilahriz avant qu'elle ne se rende à la Fête de *L'Humanité* : « Arrivée à Paris, Louissette a failli changer d'avis. L'idée de parler en public et d'affronter des questions personnelles l'a soudain terrifiée. Elle m'a appelée : "Tu veux bien m'accompagner ? Tu me soutiendrais." Comment dire non ? Et nous voilà toutes les deux sur l'estrade des Amis de l'Huma, sous une grande tente balayée par le froid et la pluie, entourées de l'avocate Nicole Dreyfus et de deux journalistes de *L'Humanité*, Hassane Zerrouky et Mina Kaci ».

²⁷ Ch. Silvestre fut rédacteur en chef-adjoint de *L'Humanité* entre 1976 et 2000. En 2010, il a publié un ouvrage sur Jean Jaurès : *Jaurès, la passion du journalisme*. C'est lui qui a contacté les signataires de l'appel à la condamnation de la torture (voir *infra*). Dans le traitement de l'ensemble du dossier, J.-P. Monferran (1955-2003) sera lui aussi un acteur déterminant. Pendant plusieurs années, ce journaliste avait coordonné la rubrique politique du quotidien *L'Humanité* dont il a ensuite dirigé les pages « Tribune libre » et « La vie des idées ». Il est décédé en 2003 des suites d'une rupture d'anévrisme.

des béquilles, déjà âgée, tendue, les nerfs à vif ». Mais surtout, il ajoute : « Cette femme qui n'est plus simplement des mots dans un journal mais un être en chair et en os, dont on voit bien que la chair et l'os portent l'empreinte de ce que la France lui a infligé ». Pour *L'Humanité* – par la voix d'un de ses représentants – comme pour *Le Monde*, non seulement la France a commis des fautes qu'il faut réparer mais la presse aurait un rôle à jouer pour enjoindre les dirigeants français à demander pardon.

Dans l'interprétation qu'il livre *a posteriori*, Charles Silvestre (2004 : 12) fait du choc provoqué par l'aveu de Louissette Ighilahriz le moment fondateur de la publication, le 31 octobre²⁸, de « L'appel des douze », un texte signé par douze personnalités²⁹, dans lequel il est demandé au président de la République et au Premier ministre de condamner la torture pendant la guerre d'Algérie :

« Que fallait-il faire de ce face-à-face qui ne se limitait pas au périmètre de la Courneuve ? Se taire ? Attendre le prochain épisode ? Une Algérienne aux portes de la "Ville lumière" portait de graves accusations, invitait la France à retrouver sa dignité, à retrouver ses esprits, et la France n'aurait rien eu à lui répondre ? Elle n'aurait, au-delà du cas Ighilahriz, rien à ajouter, toute honte bue ? ».

Mais que devient donc Louissette Ighilahriz dans ce mouvement ? En fait, à travers cette succession d'événements, on constate qu'elle a complètement changé de statut. En devenant l'emblème de ce contre quoi il faut se mobiliser, elle a acquis une stature particulière, celle de ce monument testimonial décrit par Renaud Dulong (1999 : 7) et qui est :

« écrit à destination des générations futures, non seulement pour raconter ce qui s'est passé, mais pour signifier la façon dont l'auteur l'a compris. Lorsque nous lisons l'inscription d'une stèle, d'une épitaphe, voire une page de chronique, nous comprenons que, par-delà les siècles, le texte nous est destiné ».

Elle le dit elle-même plusieurs fois. Dans *L'Humanité* (23/11/00), elle déclare : « C'est malheureux que l'on soit contraint de déterrer les vieux démons. Mais il le faut pour les générations actuelles afin que cela ne survienne plus ». Elle le dit aussi dans *Algérienne* où elle explique qu'elle témoigne pour les jeunes générations et qu'elle souhaite apporter un démenti aux idées fausses, dire la vérité que personne n'aurait dite jusque-là. De sa quête du docteur Richaud, il ne reste que peu de choses, celle-ci s'étant muée en un combat collectif :

²⁸ Ce même jour, l'historienne M. Rebérioux annonce l'Appel sur France Inter. Elle est interrogée par S. Paoli et fera l'objet, au cours de la séquence consacrée à des échanges avec des auditeurs – « Radiocom » –, de certaines attaques.

²⁹ Ch. Silvestre (2004 : 12-13) présente les douze signataires de l'appel qui, d'une manière ou d'une autre, peuvent tous faire valoir un parcours et une histoire personnels en lien avec la guerre d'Algérie : « Nicole Dreyfus et Gisèle Halimi, jeunes avocates tenant tête à Alger à des tribunaux militaires qui avaient la guillotine facile ; Alban Liechti, quatre ans de prison pour refus de porter les armes contre un peuple "qui ne lui avait rien fait" ; Noël Favrelière, le déserteur à l'aube qui sauve son prisonnier promis au pire ; Madeleine Rebérioux et Pierre Vidal-Naquet, historiens accomplis et artisans inlassables du Comité Audin ; Jean-Pierre Vernant, figure de la Résistance ; Laurent Schwartz, décédé depuis, mathématicien, professeur révoqué de l'école polytechnique pour avoir refusé le mensonge, ou l'honneur fait homme ».

« J'écris pour rappeler qu'il n'a pas été facile pour nous d'accéder à l'indépendance. Notre liberté a été acquise au prix de plus de millions de morts, de sacrifices inouïs, d'une terrible entreprise de démolition psychologique de la personne humaine. Je le dis sans haine. Car les jeunes générations ne savent pas. La grande majorité se fie à l'histoire officielle, actuellement filtrée et aseptisée » (Ighilahriz, 2001 : 258).

Dans ce temps du symbole et de l'Histoire mêlée, ce ne sont donc plus tant aux victimes que l'on s'intéresse mais aux soldats français qui ont croisé, selon diverses modalités, la torture. Et dans cette mise en visibilité, *L'Humanité* – avec en arrière-fond le Parti communiste – occupe une place importante. Charles Silvestre (2004 : 19) écrit :

« Le sens de l'appel des Douze est clair. Il se résume en quelques mots : devoir de vérité sans restriction, refus de l'esprit de vengeance, lucidité sur l'engrenage dominant-dominé, désignation des responsabilités politiques jusque dans les crimes d'État, non-complaisance pour les atrocités de "l'autre camp", invitation à la réflexion de tous les citoyens ».

Suite à la publication du 31 octobre, le quotidien recevra environ 2 000 courriers dont 99 seront publiés pendant les trois mois qui suivent. Ajoutons que si la publication d'appels est une tradition à *L'Humanité*, c'est la première fois que l'un d'eux rencontre un tel écho. L'analyse des courriers montre combien le cadrage politique intervient dans la restitution des souvenirs de cet ordre, mais surtout, elle montre que le quotidien a visé au cours de cette période une forme d'universalisation des questions posées, par exemple, en estompant les aspects par trop politiques des évocations. En comparant les lettres originales et celles publiées, on constate qu'ont été retirés les marquages trop précis de l'attachement politique de leur auteur. Ainsi *L'Humanité* peut-il se présenter comme un quotidien soucieux de respecter la vérité historique (Fleury, 2001, 2006). Mais peut-être espère-t-il aussi se refaire une santé, lui qui connaît des difficultés financières considérables qui ne font que s'aggraver depuis dix ans et qui ont conduit le Parti communiste français (alors propriétaire du titre) à annoncer son ouverture du capital (Arboit, 2002). D'ailleurs, au cours de cette période, les journalistes de la rédaction, non communistes pour beaucoup, ont voté une motion de défiance à l'égard de la direction et de la rédaction en chef (*ibid.*). Enfin, une souscription est à nouveau lancée à l'occasion de la Fête de *L'Humanité* en septembre 2000, cette même fête où témoigne Louissette Ighilahriz.

Au vu de ceci, comment ne pas mettre chacun de ces faits en correspondance avec les autres quand bien même sont-ils de nature différente ? Risquons cette hypothèse : si les tensions sont vives dans la rédaction mais aussi dans les relations que le quotidien entretient avec le Parti communiste, ne peut-on voir en cet appel et ses suites une tentative de calmer les esprits autour d'une cause commune qui, par ailleurs, puise aux racines de l'engagement du quotidien pendant la guerre d'Algérie ? D'ailleurs, au cours de cette période, le quotidien publie une édition interdite en 1961 dans « Histoire d'une page blanche » (*L'Humanité*, 18-19/11/00)³⁰. Toujours est-il que, au cours de cette période, le quotidien fait parler de lui *via*, notamment, les signataires de l'appel qui, à cette occasion, sont invités à s'exprimer

³⁰ Le dossier traite d'une enquête censurée portant sur « L'affaire des harkis » et qui aurait dû être publiée le 7 mars 1961.

dans les médias. Et si le Premier ministre, Lionel Jospin, s'est prononcé comme il l'a fait devant le CRIF (voir *infra*) pour une reconnaissance des erreurs commises, c'est dans le prolongement de la publication de l'appel de *L'Humanité*³¹.

Le temps des historiens

Il est une autre dimension qu'aura encouragée le témoignage de Louïsette Ighilahriz et ses suites : conforter si ce n'est amplifier le rôle social des historiens. En France, deux grands procès – le procès Touvier à Lyon en 1994 et le procès Papon à Bordeaux en 1997-1998 – ont vu croître la place de l'historien (Dumoulin, 2003) dont il est non seulement attendu qu'il éclaire des faits mais qu'il prenne position par rapport à eux, non sans risque d'ailleurs pour la préservation de son identité professionnelle (Fleury-Walter, 2003, 2005a, 2005b, 2008a, 2008b, 2011). Concernant la guerre d'Algérie, l'attente est similaire, d'autant que les clivages mémoriels à son sujet sont si prégnants que l'historien peut être conduit à trancher en faveur de l'une ou l'autre interprétation des faits (Branche, 2005).

En cette année 2000, la présence des historiens dans la presse intervient en décalage par rapport au débat. D'abord, s'expriment – ou sont sollicités – les acteurs de l'événement et de sa médiation (militaires, journalistes, dans une moindre mesure les victimes). Et c'est à l'occasion de l'appel lancé par *L'Humanité* que trois historiens feront leur entrée sur la scène publique : Madeleine Rebérioux³², Jean-Pierre Vernant³³ et Pierre Vidal-Naquet³⁴. Tous trois sont de fervents anticolonialistes et se sont très tôt engagés pour cette cause. D'autres historiens signeront des appels ou des tribunes qui paraissent dans les jours et semaines qui suivent, tel celui de l'association « 17 octobre 1961 contre l'oubli »³⁵. Dans ce mouvement, perdure donc une approche engagée de la recherche historique qui, en partie, explique l'association qui s'établit entre des historiens et le quotidien communiste.

³¹ Le président de la République, ancien soldat en Algérie, J. Chirac, interviendra le 14 décembre sur TF1. Concernant la torture, il fera cette déclaration : « Nous devons être attentifs à ne pas créer d'événements qui peuvent raviver les plaies. Il y a eu des deux côtés des atrocités qu'on peut condamner sans réserve. Elles ont été le fait de minorités. Mais il y a eu des milliers de jeunes Français qui se sont battus avec courage, et dont la France peut être fière ».

³² M. Rebérioux (1920-2005) est spécialiste de la III^e République, du socialisme de la fin du XIX^e siècle, plus particulièrement de J. Jaurès. En 1946, elle devient membre du Parti communiste ; elle s'engage contre la guerre d'Algérie à partir de 1957. En 1969, elle est exclue du Parti pour avoir participé à une revue d'extrême-gauche, *Politique d'aujourd'hui*.

³³ J.-P. Vernant (1914-2007) est spécialiste de la Grèce antique. Grand résistant, il a été professeur au Collège de France.

³⁴ P. Vidal-Naquet (1930-2006) est historien et helléniste. Sa carrière est marquée par un engagement constant, notamment contre la guerre d'Algérie, le négationnisme et pour la cause palestinienne.

³⁵ Parmi les signataires de l'appel « 17 octobre 1961 contre l'oubli », on trouve : M. Harbi, Cl. Liauzu, M. Rebérioux, B. Stora, J.-P. Vernant, P. Vidal-Naquet...

Mais, dans ce cadre, ce qui se manifeste aussi c'est la capacité du témoignage de Louissette Ighilahriz – non pour des raisons intrinsèques mais pour l'utilisation qui en a été faite – à faire taire certaines dissensions historiennes, non celles idéologiques qui perdurent, mais celles relatives à l'écriture de l'histoire. Ainsi en est-il de la place accordée au témoignage dans ce débat et qui est éloignée de la méthode historique que sollicitent Madeleine Rebérioux ou Pierre Vidal-Naquet alors qu'elle rejoint celle défendue par Benjamin Stora. En effet, à aucun moment, il n'est fait mention de ce qui différencie une approche d'une autre, tant paraît incontestable le témoignage de Louissette Ighilahriz.

Outre ce caractère, est à considérer l'association qui se manifeste ici entre deux corps de métier, c'est-à-dire entre les journalistes et les historiens qui sont conduits à travailler de concert et/ou à s'associer. On l'a vu pour l'appel lancé par *L'Humanité*, mais on le vérifie en certaines occasions de la vie universitaire. De ce point de vue, étonnante est la publicisation de la thèse de Raphaëlle Branche (2001) dont le titre est *La torture et l'armée pendant la guerre d'Algérie*. Dirigée par Jean-François Sirinelli, la thèse sera soutenue le 5 décembre 2000 à l'Institut d'études politiques de Paris³⁶. Elle donnera lieu à des commentaires élogieux dans la presse, une pratique peu habituelle à l'université³⁷ mais en phase avec les problématiques mémorielles du moment. Ainsi, en rendant hommage au travail d'une jeune entrante dans le champ historique, les journalistes apportent-ils une caution au travail universitaire en même temps qu'ils justifient l'intérêt qu'eux-mêmes portent depuis des semaines à ce sujet. Deux articles sont particulièrement significatifs du caractère fusionnel qui semble alors associer journalisme et travail historique. Dans *L'Humanité* du 6 décembre, sous la plume de Lucien Degoy, il est question de cette salle « archicomble » où la thèse a été défendue. Il y est question aussi – le journaliste relaie les propos de Pierre Vidal-Naquet – de cette « période de catharsis sociale » qui aurait été « brisée, depuis le 20 juin dernier, par le témoignage de Louissette Ighilahriz ». Quant au quotidien *Libération*, le 22 décembre, sous la plume du journaliste Jean-Pierre Thibaudat, il titre : « Guerre d'Algérie, l'Histoire à trois temps » :

« Ce mardi 5 décembre fut un grand jour. Pour l'histoire vraie de la France. Pour les historiens français fous de vérité. Un jour amical et solennel. Une boucle se bouclait dans un passage de témoin entre un vieil homme et une jeune femme sous le regard d'hommes et de femmes entre deux âges. Cela se passait salle 933, dans une annexe universitaire, rue de la Chaise, à Paris. La jeune femme, Raphaëlle Branche, soutenait sa thèse de doctorat, [...] devant un jury d'historiens où figurait le vieil homme, Pierre Vidal-Naquet. Le plus bouleversé des deux, c'était lui. Le jour déclinait quand il prit la parole. "Il y a quarante-trois ans, presque jour pour jour, était soutenue, *in absentia*, la thèse de Maurice Audin" ».

³⁶ Outre le directeur de la thèse, J.-Fr. Sirinelli, le jury est composé de J.-P. Rioux, S. Audoin-Rouzeau, P. Vidal-Naquet et J.-Ch. Jauffret.

³⁷ Par exemple, *Libération* titre « Torture en Algérie : 1 211 pages d'histoire. La première thèse universitaire sur le sujet a été soutenue hier. Éloges du jury » (06/12/00) et *Le Monde* titre : « Guerre d'Algérie : une thèse souligne la généralisation de la torture ». Les deux articles sont élogieux et, de toute évidence, les journalistes ont assisté à la soutenance (J.-D. Merchet pour *Libération* ; Ph. Bernard pour *Le Monde*).

Les paroles de Pierre Vidal-Naquet sont cruciales : elles permettent de comprendre que ce débat, stimulé par une parole algérienne, permet aussi – surtout ? – de parler des maux français. Un mouvement qui explique que d'autres paroles de victimes algériennes aient été si peu présentes dans le débat. Ainsi la figure testimoniale de Louissette Ighilahriz a-t-elle été autant sollicitée par les journalistes que par les historiens qui se sont engagés pour empêcher que l'oubli ne s'installe.

« Pierre Nora, il y a une vingtaine d'années, écrivait à ce sujet : "Dès que fermées les portes de la guerre, tout le monde a voulu oublier; du moins tout le monde a fait semblant." L'important dans cette remarque n'est pas tant l'oubli que le "faire semblant", la fiction de l'oubli, sa "mise en scène" comme l'écrit aussi Benjamin Stora. C'est contre la peur d'un tel effacement que les intellectuels en lutte contre la guerre, tels Pierre Vidal-Naquet, image emblématique, n'ont cessé d'alerter l'opinion. Jamais, sinon pour parler de l'Occupation, pareil vocable n'a été autant utilisé, même lorsqu'on commencé à se multiplier les indices d'une anamnèse intense. Plus on se souvenait, plus le discours dominant continuait à dénoncer; pour le conjurer, le fantôme de l'"oubli" » (Rouso, 2004 : 128).

Aussi est-il beaucoup attendu de l'État français dont ces historiens engagés espèrent qu'il jouera un rôle de gardien. Une interview de Madeleine Rebérioux sur France Inter (*Inter soir*, 19 h 00, 28/01/01) va dans ce sens. Elle revient sur l'appel du mois d'octobre et évoque la publication imminente de la thèse de Raphaëlle Branche (qui, rappelons-le, a été soutenue quelques semaines auparavant !)³⁸. À ce sujet, elle parle du champ historien qui a prouvé son dynamisme et sa capacité de renouvellement et déclare que « le travail des historiens sur les faits est très avancé ». En revanche, elle regrette que les politiques soient autant sur la réserve, ajoutant que ces derniers doivent, au nom de la France, condamner la torture car « il faut que la vérité soit établie ». Dans ses propos, perce un aspect sur lequel reviendra Raphaëlle Branche en 2005 (*La guerre d'Algérie : une histoire apaisée ?*) et qui, par le biais d'une analyse historiographique, montre que, dans ce domaine, l'histoire est redevenue la discipline phare par excellence, elle qui avait été quelque peu évincée du fait de la pression sociale. Et si l'affaire Ighilahriz est en partie médiatique (pas au sens négatif du terme mais dans le sens où les journalistes ont joué un rôle moteur dans sa mise en visibilité), elle est aussi historienne, les historiens ayant su utiliser les médias à des fins de reconnaissance professionnelle.

³⁸ La thèse de R. Branche sortira aux éditions Gallimard, le 10 septembre 2001, dans la collection dirigée par P. Nora, « La suite des temps », une collection consacrée aux « grands dossiers tragiques du XX^e siècle, avec leurs moments traumatiques » (Dosse, 2011 : 432), dont celui ayant trait à l'usage de la torture pendant la guerre d'Algérie. C'est B. Vergez-Chaignon, une historienne, ancienne étudiante de P. Nora, qui est chargée de suivre le manuscrit. Elle se rend donc à la soutenance pour y entendre les remarques des membres du jury et en tenir compte ensuite. Elle y rencontrera M. Winock, directeur de collection aux Éditions du Seuil, qui dit sa surprise de la voir là. Chacun apprend de l'autre que R. Branche a promis sa thèse à deux maisons d'éditions (ainsi qu'à une troisième, les éditions Perrin). Or, un engagement avait été signé aux éditions Gallimard, P. Nora étant persuadé que le livre aurait un fort retentissement, comme la thèse d'ailleurs. Dans une lettre qu'il adresse à l'historienne le 30 novembre 2000, il écrit : « L'explosion de votre sujet dans l'actualité donne à votre thèse une dimension supplémentaire. Elle va nous mettre, j'en suis sûr, au centre d'un mouvement de recherche qui s'esquisse sur toute la guerre d'Algérie. [...] Sachez en tout cas que je vois bien les recadrages qui seraient à faire, les réajustements nécessaires pour transformer cette belle thèse en un beau livre » (in : Dosse, 2011 : 433).

Conclusion

Dans le débat qui a suivi l'interview dans *Le Monde* de Louïsette Ighilahriz, ont été remis au goût du jour les principaux termes des tensions françaises à l'égard de la guerre d'Algérie. D'ailleurs, certains des noms de l'anticolonialisme (ou de leurs héritiers) y ont joué un rôle significatif, qu'il s'agisse des journalistes ou des historiens. Et si ce débat a été si présent en métropole et quasiment absent en Algérie, c'est qu'il réactualisait la question du « statut de l'État en France » (Rouso, 2004 : 249) et celle de l'identité nationale. Ce qui explique que, très vite, les problèmes abordés aient surtout été en lien avec la situation française. Deux autres temps feront l'objet de travaux ultérieurs : le temps de procès dont un élément est le procès Aussaresses (mais il n'est pas le seul) ; le temps de l'hypermnésie qui, pour une part, bénéficiera du « modèle Ighilahriz ». Et si ces deux se déroulent à proximité de l'année 2000, d'autres sont plus récents, le dernier en date étant, mais cette fois-ci en Algérie, le désaccord entre Louïsette Ighilahriz et Yacéf Saadi, cet ancien combattant du FLN lui reprochant de faire de la guerre d'Algérie son fonds de commerce (mai 2011). En effet, à l'occasion de la diffusion en Algérie d'un documentaire intitulé, *Fidaiyett* (combattantes), l'ancien militant FLN, producteur et acteur principal du film de Gillo Pontecorvo, *La Bataille d'Alger* (1965), s'indigne de voir des femmes prétendant avoir pris part à la guerre s'exprimer. Il vise nommément Louïsette Ighilahriz qui rétorque que Yacéf Saadi n'est pas l'homme intègre qu'il prétend être. On le constate, « icône » en France, Louïsette Ighilahriz connaît un sort différent en Algérie. Preuve s'il en est qu'un bon témoin ne l'est pas par essence mais qu'il le devient au vu de conditions et circonstances favorables.

Références

- Alleg H., 1958, *La Question*, Paris, Éd. de Minuit.
- Amrane D., 1991, *Les femmes algériennes dans la guerre*, Paris, Plon.
- 1996, *Des femmes dans la guerre d'Algérie*, Paris, Karthala.
- Arboit G., 2002, « La nouvelle économie politique de *L'Humanité*. Des tribulations du journal communiste à son ouverture au "Grand capital" », *Annuaire français des relations internationales*, 3, pp. 822-840. Accès : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/FD001477.pdf>. Consulté le 15/03/12.
- Aussaresses P., 2001a, *Services spéciaux, Algérie 1955-1957. Mon témoignage sur la torture*, Paris, Perrin.
- 2001b, *Pour la France. Services spéciaux 1942-1954*, Monaco, Éd. du Rocher.
- 2008, *Je n'ai pas tout dit. Ultimes révélations au service de la France*, Monaco, Éd. du Rocher.
- Beaugé Fl., 2000a, « Torturée par l'armée française en Algérie, "Lila" recherche l'homme qui l'a sauvée », *Le Monde*, 20 juin.
- 2000b, « Torture en Algérie : l'aveu des généraux », *Le Monde*, 21 juin.

- 2000c, « Le général Massu exprime ses regrets pour la torture en Algérie », *Le Monde*, 22 juin.
- 2000d, « Marcel Bigeard, général du cadre de réserve "Le témoignage de cette femme est un tissu de mensonges. Tout est faux, c'est une manœuvre" », *Le Monde*, 22 juin.
- , 2000e, « Quand la France torturait en Algérie. "Nous étions obligés d'être complices" », *Le Monde*, 11 nov.
- 2005, *Algérie, une guerre sans gloire. Histoire d'une enquête*, Paris, Calmann-Lévy.
- 2008a, *L'Algérie des années 2000. Vie politique, vie sociale et droits de l'homme*, Paris, Éd. du Cygne.
- 2008b, *Algérie de la guerre à la mémoire. Paris-Alger : quel avenir ?*, Paris, Éd. du Cygne.
- Bernard Ph., 2000, « Le témoignage de Louissette Ighilahriz rouvre le débat sur la torture en Algérie », *Le Monde*, 23 juin.
- 2004, *La Crème des Beurs. De l'immigration à l'intégration*, Paris, Éd. Le Seuil.
- Branche R., 2001, *La torture et l'armée pendant la guerre d'Algérie. 1954-1962*, Paris, Gallimard.
- 2002, « Des viols pendant la guerre d'Algérie », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, 75, juil.-sept., pp. 123-132.
- 2005, *La guerre d'Algérie : une histoire apaisée ?*, Paris, Éd. Le Seuil.
- Clos M., 2000, « Algérie : la mémoire et l'histoire », *Le Figaro*, 1^{er} juil.
- Cochet Fr., 2008, « Indochine et Algérie : motivations de l'époque et culture mémorielle chez les soldats français », pp. 47-67, in : Dard O., Lefeuvre D., dirs, *L'Europe face à son passé colonial*, Paris, Riveneuve.
- Degoy L., 2000, « Torture. Guerre d'Algérie. Une thèse de doctorat d'histoire consacrée au comportement des militaires face à la torture », *L'Humanité*, 6 déc.
- Dosse Fr., 2011, *Pierre Nora. Homo historicus*, Paris, Perrin.
- Dulong R., 1999, « Le témoignage historique : document ou monument ? », *Hypothèses*, 1, pp. 115-119. Accès : www.cairn.info/revue-hypotheses-1999-1-page-115.htm. Consulté le 15/03/12.
- Dumoulin O., 2003, *Le rôle social de l'historien. De la chaire au prétoire*, Paris, A. Michel.
- Duquesnes J., 2000, « Retour sur la torture en Algérie. Un témoignage inédit par Jacques Duquesnes », *L'Express*, 30 nov.
- Eveno P., 2005, « Paroles de soldats en guerre d'Algérie », *Le Temps des médias*, 4, pp. 127-136.
- Fleury B., 2001, « Torture et courrier des lecteurs dans le quotidien *L'Humanité* », pp. 11-21, in : Dragan I., dir., *Médias, nouvelles technologies et redéfinitions des territoires de la communication*, Bucarest, Éd. Tritonic.
- 2006, « La mémoire de la torture en Algérie. Quand *L'Humanité* et ses lecteurs s'engagent », pp. 265-277, in : Meyer V., Walter J., dirs, Nancy, Presses universitaires de Nancy.
- Fleury B., Walter J., 2003, « Le procès Papon : de la médiatisation du discours historique à la controverse historiographique », *Supports, dispositifs et discours médiatiques à l'heure de l'internationalisation*, Bucarest, 28 juin-2 juil. Accès : <http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/>. Consulté le 02/05/11.
- 2005a, « Le procès Papon et les figures de l'historien-expert », pp. 363-386, in : Mathien M., dir., *La médiatisation de l'Histoire. Ses risques et ses espoirs*, Bruxelles, Bruylant.

- 2005b, « Le procès Papon : médias, témoin-expert et contre-expertise historiographique », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 88, pp. 63-76.
- 2008a, « Comment analyser la médiatisation de l'expertise historique ? Le cas du procès Papon », *Bulletin trimestriel de la Fondation Auschwitz*, 96, Bruxelles, Centre d'études et de documentation, Mémoire d'Auschwitz, juin, pp. 19-33.
- 2008b, « El juicio Papon : analizar la mediatisación de la experticia del historiador », *Comunicación y Medios*, 18, dic., Santiago de Chile, pp. 31-41.
- 2011, « Henri Amouroux au procès Papon. La médiatisation d'un historien controversé », pp. 369-382, in : Koscielnak J.-P., Souleau Ph., dirs, *Vichy en Aquitaine*, Ivry-sur-Seine, Éd. L'Atelier.
- Garne M., 2005, *Lettre à ce père qui pourrait être vous*, Paris, J.-C. Lattès.
- Ighilahriz L., Nivat A., en collab., 2001, *Algérienne*, Paris, Calmann-Lévy.
- Kazandjian Chr., 2000, « Guerre d'Algérie : la mémoire tachée de sang », *L'Humanité* 21 juin.
- Lefeuve D., 2008, « La France face à son passé colonial : un double enjeu », pp. 365-377, in : Dard O., Lefeuve D., dirs, *L'Europe face à son passé colonial*, Paris, Riveneuve.
- Marcelle É., 2000, « Censure de la censure », *Libération*, 27 nov.
- Massu J., 1971, *La Vraie Bataille d'Alger*, Paris, Plon.
- Merchet J.-D., 2000, « Torture en Algérie : 1 211 pages d'histoire. La première thèse universitaire sur le sujet a été soutenue hier. Éloges du jury », *Libération*, 6 déc.
- Nivat A., 2000, *Chienne de guerre. Une femme reporter en Tchétchénie*, Paris, Fayard.
- Péan P., Cohen Ph., 2003, *La Face cachée du Monde. Du contre-pouvoir aux abus de pouvoir*, Paris, Éd. Les Mille et une nuits.
- Pierre M., 2000, « Les deux généraux », *Libération*, 23 juin.
- Plenel E., 2001, *Secrets de jeunesse*, Paris, Stock.
- H. Pouillot, 2001, *La Villa Susini – torture en Algérie. Un appelé parle. Juin 1961-mars 1962*, Paris, Tiresias.
- 2004, *Mon combat contre la torture*, Saint-Denis, Bouchène, 2010.
- Rouart J.-M., 2000a, « Qui déshonore l'armée », *Le Figaro*, 28 nov.
- 2000b, « Se garder des débordements », *Le Figaro*, 5 déc.
- Rouso H., 2004, « Les raisins verts de la guerre d'Algérie », pp. 127-151, in : Michaud Y., dir., *La Guerre d'Algérie (1954-1962)*, Paris, O. Jacob.
- Silvestre Ch., 2004, *La torture aux aveux. Guerre d'Algérie : l'Appel à la reconnaissance des crimes d'État*, La Laune, Éd. Au diable vauvert.
- 2010, *Jaurès, la passion du journalisme*, Paris, Éd. Le Temps des cerises ;
- Thibaudat J.-P., 2000, « Guerre d'Algérie, l'Histoire à trois temps », *Libération*, 22 déc.
- Vidal-Naquet P., 1972, *La torture dans la République*, Paris, Éd. de Minuit.
- Vigarello G., 1998, *Histoire du viol*, Paris, Éd. Le Seuil, 1998.
- Vittori J.-P., 1980, *On a torturé en Algérie*, Paris, Ramsay, 2000.
- Zerrouky H., 2000a, « Lila réclame le jugement de ses tortionnaires », *L'Humanité*, 29 juin.
- 2000b, « Paroles de torturés », *L'Humanité*, 24 août.
- 2000c, « Torture en Algérie, le travail de mémoire », *L'Humanité*, 25 août.

> TÉMOIGNER, S'ENGAGER

CLAUDIA FELD

Conseil national de la recherche scientifique et technique, Buenos Aires

Institut de développement économique et social

ARG-C1033AAJ

clavife@yahoo.com.ar

IMAGE ET RÉCIT DANS LE TÉMOIGNAGE DE VÍCTOR BASTERRA, SURVIVANT DE L'ESMA

Résumé. — Víctor Basterra, survivant de l'École supérieure de mécanique de la Marine (ESMA), a pu sortir de ce centre clandestin de détention de la dictature argentine une quantité importante de négatifs, de photographies et d'autres documents voués à la destruction. Les images de l'ESMA prises « de l'intérieur » ont accompagné les prises de parole de Víctor Basterra dans sa longue carrière testimoniale, commencée en 1984. Néanmoins, au fil des ans, la relation entre parole et image s'est modifiée ; les photos ont acquis de nouveaux sens et la figure de Víctor Basterra, en tant que témoin, a été associée de multiples manières à ces photos. Comment s'articulent parole et image aux différents moments du témoignage ? Quels sens divers acquièrent ces photos dans le temps ? Quelle valeur leur donne le témoin lui-même dans ses déclarations ? D'abord, cet article analyse la circulation publique de ces photos par le biais de deux publications de 1984 et de 1985. Puis il les compare avec un livre réalisé 20 ans après, en 2005, et avec une exposition photographique organisée en 2007. Cette analyse tente de marquer des continuités et des ruptures dans la présentation publique, et l'articulation entre parole et image, autour du témoignage de Víctor Basterra. À partir de cet élément spécifique, est examinée l'évolution des modes d'intervention d'un « témoin itératif », en fonction de divers moments mémoriels.

Mots clés. — Témoignage, photographie, représentation, Argentine, dictature, ESMA.

Environ 5 000 détenus-disparus sont passés par le centre clandestin de détention érigé au sein de l'École supérieure de mécanique de la Marine (ESMA), à Buenos Aires, pendant la dernière dictature militaire argentine (1976-1983)¹. Moins de 200 ont survécu. Beaucoup de ces survivants ont eu à prendre part – à un moment ou à un autre de leur emprisonnement – à une expérience singulière que les autorités de l'ESMA ont appelée « processus de récupération ». Selon le témoignage de trois prisonnières libérées en 1979 :

« Au début de l'année 1977 à l'ESMA, sous le contrôle direct de l'amiral Massera, sans abandonner le principe d'extermination massive, un groupe de détenus a été choisi pour être soumis à un niveau supérieur d'anéantissement ; les endoctriner sur un plan politico-idéologique pour les incorporer au futur projet politique de Massera. Ou à défaut, les utiliser pour démentir – ne serait-ce qu'en partie – l'extermination. [...] Nous faisons partie de ce projet de "récupération" que la Marine a mis en œuvre. En tant qu'élus, nous étions maintenus en vie et notre régime était de moins en moins sévère, alors même que nous vivions toujours avec la présence constante de la torture et de la mort de ceux qui étaient capturés et assassinés » (CADHU, 1979 : 6).

Ce groupe de prisonniers, appelé « staff » dans le jargon de l'ESMA, s'est vu attribuer diverses tâches, principalement « intellectuelles », lesquelles étaient réalisées sous étroite surveillance et sous menace de mort. Parmi ces tâches, « la revue de presse du monde entier sur l'Argentine, des traductions et du travail de bureau, classement de la bibliothèque conformée par les livres trouvés et confisqués dans les maisons des prisonniers » (CADHU, 1979 ; 8). On les chargea aussi de l'élaboration de faux-papiers destinés tantôt aux marins (dans le cadre de leurs opérations clandestines en Argentine ou à l'étranger), tantôt aux prisonniers libérés.

Selon ces trois témoins, les premières libérations des membres du « staff » ont eu lieu vers la fin de l'année 1978, « de manière isolée, au cas par cas, en Argentine et à l'étranger » (CADHU, 1979 ; 8). C'est alors qu'ils ont commencé à témoigner. On leur doit une description minutieuse de l'expérience de l'emprisonnement, ce qui inclut des informations importantes – utilisées par la suite dans les procès pour violations des droits de l'homme – sur les victimes disparues et sur les membres du Groupe dit « de tâches spéciales » (GT) chargé d'enlever, de torturer et d'assassiner au sein de l'ESMA. En dépit de la profusion de témoignages et de la variété des expériences racontées sur ce centre clandestin, plusieurs « noms propres » se distinguent en qualité de témoins reconnus². Ils ont parlé devant diverses instances publiques, en présentant un récit articulé, riche en informations et pourvu d'une description minutieuse des crimes commis à l'ESMA. Au sein de ce groupe de survivants dont la « carrière testimoniale » a été reconnue, nous allons nous concentrer sur un témoin singulier qui, non seulement, a fourni des informations, rapporté des expériences, des sensations et des souvenirs, mais aussi des photographies de l'ESMA, prises au moment où ce lieu fonctionnait comme centre clandestin de détention.

¹ Traduction de l'argentin par Antonia García Castro.

² Parmi ces témoins « reconnus », on peut mentionner, outre V. Basterra dont le témoignage est analysé dans ce texte, M. Lewin, L. Pastoriza, P. Calveiro, M. Grass, Gr. Daleo.

À l'occasion des visites périodiques qu'il faisait à son domicile, à un moment de relâchement des normes d'emprisonnement, Víctor Basterra a pu sortir une quantité importante de négatifs, de photographies et d'autres documents. Plus tard, une fois la dictature terminée, en 1984, il a mis ces documents à disposition de la justice et des institutions chargées d'enquêter sur la disparition de personnes.

Au cours de ces premières enquêtes, les photos dérobées à l'ESMA venaient certifier l'existence d'un crime – la disparition forcée de personnes – fondé sur l'invisibilité et le secret, la dissimulation des images de la violence et la clandestinité des actions des forces armées. Depuis, les images du centre clandestin de détention (CCD) de l'ESMA prises « de l'intérieur » ont accompagné les paroles de Víctor Basterra dans sa longue carrière testimoniale, commencée en 1984. Néanmoins, au fil des années, la relation entre parole et image s'est modifiée ; les photos ont acquis de nouveaux sens et la figure de Víctor Basterra, en tant que témoin, a été associée de multiples manières à ces photos. Comment s'articulent parole et image aux différents moments du témoignage ? Quels sens acquièrent ces photos dans le temps ? Quelle valeur leur donne le témoin dans ses déclarations ?

Nous analyserons d'abord la circulation publique de ces photos par le biais de deux publications de 1984 et de 1985. Puis, nous les comparerons avec un livre réalisé 20 ans après, en 2005, dans le cadre d'un débat portant sur la transformation de l'ESMA en « Musée de la Mémoire », et avec une exposition photographique organisée en 2007. Notre objectif n'est pas de faire une analyse exhaustive de ces matériaux mais de marquer des continuités et des ruptures dans la présentation publique, et l'articulation entre parole et image, autour du témoignage de Víctor Basterra. À partir de cet élément spécifique, nous pourrions examiner l'évolution des modes d'intervention d'un « témoin itératif », en fonction de divers moments mémoriels.

Víctor Basterra, le « témoin photographe »

Víctor Melchor Basterra, un ouvrier graphiste, syndicaliste et militant des Forces armées péronistes (FAP), a été arrêté en août 1979 dans la province de Buenos Aires et conduit immédiatement à l'ESMA, où il a été torturé pendant plusieurs jours puis enfermé au troisième étage du Casino des officiers, dans un endroit appelé la « Cagoule » (« *Capucha* »)³. Sa femme et sa fille de deux mois, enlevées le même jour⁴, ont été libérées peu après. En revanche, l'emprisonnement de Víctor Basterra s'est prolongé pendant quatre ans ; et ce fut, de fait, l'un des plus longs dans ce centre clandestin de détention.

³ Au troisième étage du Casino des officiers, les prisonniers de l'ESMA étaient enfermés, immobilisés et cagoulés, raison pour laquelle cette zone du bâtiment a été baptisée « Cagoule ».

⁴ Dans le cas de la disparition forcée de personnes, on parle d'« enlèvement » et non de « détention », du fait qu'il s'agit d'opérations réalisées dans la clandestinité et parce qu'aucune information sur les personnes enlevées n'était fournie aux familles qui les cherchaient.

En janvier 1980, Víctor Basterra a rejoint le « staff » de l'ESMA. Comme il était graphiste, il a été affecté au secteur documentation. Il y a fabriqué, avec d'autres détenus contraints au « travail forcé »⁵, de faux documents pour ses geôliers ; on lui ordonnait de prendre des photos et de fabriquer des cartes d'identité, des passeports ou des faux permis de conduire pour les opérations clandestines du GT. C'est dans ce cadre, pendant des moments d'inattention de la part des autorités, qu'il a pu avoir accès à des documents « classés » comprenant des listes de disparus, des fiches des personnes enlevées... Finalement, il a également eu accès à des photos que les marins avaient prises des détenus, dont beaucoup avaient déjà été assassinés, et qui prouvaient le fait que ces personnes – sans que personne à l'extérieur ne sache où elles avaient été conduites et sans qu'aucune autorité ne réponde de leur disparition – étaient enfermées à l'ESMA.

Le fait est que, pour diverses raisons expliquées dans ses témoignages⁶, Víctor Basterra a pu garder une partie des faux-papiers, beaucoup de photos d'agents de l'ESMA, plusieurs de détenus-disparus (prises par les membres du GT), et quelques documents qui mettaient en évidence le système d'élimination des prisonniers. Progressivement, il a réussi à faire sortir ces documents de l'ESMA, en les dissimulant sous ses vêtements. Après sa libération, en 1983, il a monté un dossier avec des photos et des informations sur chaque agent, et il l'a présenté – avec le reste de la documentation – à la Commission nationale sur la disparition de personnes (CONADEP), au Centre d'études légales et sociales (CELS) et à la justice. Selon l'analyse de Luis García et Ana Longoni (2013), les photos obtenues par Víctor Basterra se divisent en trois grands groupes :

« a) Une centaine de photos de bourreaux, la plupart sont aujourd'hui identifiés, prises dans certains cas par Basterra lui-même, ou d'autres détenus ou les militaires, dans le but de faire des faux papiers. [...] Au sein de ce groupe d'images, en plus des photos d'identité de militaires en uniformes et des civils, on peut inclure deux photos d'un groupe de militaires assistant à un office religieux, prises par un militaire. Il y a aussi les photos, prises également par des militaires, de la filature, peu de temps avant qu'il ne soit fait prisonnier, de Ricardo René Haidar, survivant du massacre de Trelew en 1972⁷, puis emprisonné à l'ESMA, actuellement disparu. Ce premier groupe de photographies, utilisées pour faire des faux papiers ou poursuivre des militants, permet en première instance de reconnaître, identifier et accuser les individus impliqués dans le Groupe de Tâches spéciales [...], tout en donnant des indices sur la méthodologie employée dans le cadre des activités répressives illégales. [...]

b) Un deuxième groupe de photos, beaucoup moins connues [...], ont été prises volontairement par Basterra et deux autres prisonniers qui ont également été envoyés au laboratoire de

⁵ Actuellement, beaucoup de survivants et les institutions liées à la défense des droits de l'homme utilisent la catégorie de « travail forcé » (« *trabajo esclavo* ») pour se référer aux tâches réalisées sous menace de mort par les détenus-disparus de l'ESMA, dans le cadre du système dit de « récupération des détenus ». Pour une description de ces tâches dans l'espace du Casino des officiers, voir Cl. Feld (2009). Pour une réflexion sur les questions éthiques soulevées par cette problématique, voir A. Longoni (2007).

⁶ Le récit sur la manière dont V. Basterra a pu conserver les photos que prenaient les membres du GT et comment il a trouvé une série de photos de personnes détenues-disparues se répète dans beaucoup de versions de son témoignage. Voir, entre autres récits, celui analysé ici ; CELS (1984) et *El Diario del Juicio* (29/10/85).

⁷ Sur le « massacre de Trelew », voir, en français, A. Garcia Castro (2006 : II).

photographie, Daniel Merialdo (enlevé en 1977) et Carlos Muñoz (enlevé pour la deuxième fois, en 1978, conduit à l'ESMA), et qui ont décidé de prendre un risque énorme pour informer de ce qui s'y passait et constituer de futures preuves de l'existence du centre clandestin de détention [...]. Il y a dans ce sens les photos du sous-sol, des Bureaux de Renseignement et du parking, où on signale une voiture appelée "Swat", équipée avec un émetteur de radio, deux sommiers et des éléments de torture. [...]

c) Le troisième groupe est constitué par les images qui sont peut-être les plus connues [...], une vingtaine de photos de disparus prises par les militaires (dans leur majorité de face et de profil, sous le modèle des photos de n'importe quelle fiche signalétique). En décembre 1983, lorsque les militaires détruisaient des archives pour mieux préparer leur départ, Bastera a profité d'une négligence pour vérifier un sac contenant des négatifs qui était sur le point d'être détruit. Il s'est reconnu lui-même sur une de ces photos et s'est emparé de quelques planches de négatifs, de gens qui avaient été photographiés le même jour ou la même semaine d'août 1979 où il a lui-même été fait prisonnier. [...] Bastera raconte qu'au moins jusqu'en 1980, c'était une routine à l'ESMA que de photographier chaque prisonnier de face et de profil, et de faire une fiche avec les données personnelles (comme on le fait lors d'une détention légale) » (García, Longoni, 2013).

Bien qu'elles aient été prises au sein du centre clandestin et qu'elles aient beaucoup circulé publiquement, ces photos n'ont pas toujours été vues comme des « documents de l'horreur », susceptibles de montrer les terribles conditions d'emprisonnement à l'ESMA, la torture systématique et l'assassinat massif des personnes qui y étaient séquestrées. C'est peut-être en raison de leur « demi-ton », typique du circuit bureaucratique auquel elles appartenaient, qu'elles ont eu besoin des mots pour « rendre visible » ce qui avait eu lieu au sein de l'ESMA. En conséquence, les déclarations de Víctor Bastera ont acquis une valeur « d'ancrage » pour ces photos⁸, et, simultanément, les images ont renforcé ses propos à chaque témoignage. C'est pourquoi nous analyserons l'articulation entre parole et image dans le cas de certains supports qui ont particulièrement contribué à les rendre visibles, en particulier au début de la transition démocratique. Nous les comparerons ensuite avec un livre publié et une exposition réalisée 20 ans plus tard, respectivement en 2005 et 2007, où les photos – non plus les paroles ni le témoin, en l'occurrence Víctor Bastera – commencent à jouer un rôle de premier rang.

La circulation publique des « photos secrètes »

En 1983, peu de jours avant l'investiture présidentielle de Raúl Alfonsín, Víctor Bastera a été libéré de l'ESMA ; il s'agissait d'une « liberté sous surveillance ». Pendant plusieurs mois, jusqu'en 1984, il a reçu des visites et des menaces de membres du GT. Néanmoins, c'est pendant cette période qu'il a, comme on l'a dit, monté un dossier avec des photos sorties de l'ESMA, présenté ensuite devant la CONADEP⁹ et le CELS.

⁸ Nous utilisons la notion d'« ancrage » pour nous référer au texte écrit qui a la fonction de fixer « la chaîne flottante des signifiés » de la photographie (Barthes, 1982).

⁹ Le rapport réalisé par la CONADEP (1984), publié ensuite sous forme de livre sous le titre de *Nunca Más* (« Jamais plus »), ne reproduit pas les témoignages des survivants de manière individuelle mais cite des fragments desdits témoignages pour expliquer les modalités du système de disparition de

Le CELS est une organisation de défense des droits de l'homme qui, depuis sa création en 1980, s'est occupée de recevoir des dénonciations sur les disparitions pour ensuite les présenter devant la justice (Jelin, 1995). Au début de l'année 1984, une de ses tâches consistait à discuter des modes selon lesquels seraient menés les enquêtes et les procès pour crimes commis dans le cadre du terrorisme d'État. Une partie de ses activités consistait à publier des documents qui dénonçaient et prouvaient le système des enlèvements, tortures, assassinats et disparitions mis en place par la dictature militaire.

Dans ce cadre, le CELS a publié plusieurs bulletins, de manière assez artisanale, qui, par la suite, ont été distribués de diverses manières à des personnes et des institutions liées à ses activités¹⁰. C'est ainsi que, en janvier 1984, avec pour titre *El Informe prohibido* (*Le Rapport interdit*), le CELS a réédité le rapport de la Commission interaméricaine de droits de l'homme (CIDH) de l'Organisation des États américains (OEA) qui avait été publié en 1980 et qui n'avait presque pas circulé publiquement en Argentine à cause de la censure exercée par la dictature¹¹. En août de cette même année, le CELS a produit un document appelé *Le Mythe de la guerre sale* (Frontalini, Caiati, 1984), dont l'objectif était de démentir l'argument selon lequel il y avait eu, en Argentine, une guerre entre deux camps armés. On y expliquait notamment – au moyen d'une documentation exhaustive – que les disparitions et les assassinats avaient été commandités par les plus hautes autorités de l'État. Par ailleurs, en octobre 1984, est publiée la déclaration de Víctor Bastera (*ibid.*), que le CELS avait portée au Tribunal numéro 30. C'est dans cette publication qu'apparaissent, pour la première fois, les photographies de l'ESMA que Víctor Bastera avait pu dérober au CCD. On peut noter que, dans toutes ces publications des premiers mois de la transition, le CELS continue à dénoncer les violations des droits de l'homme, comme il l'avait fait pendant la dictature, mais qu'il assume aussi la tâche de « révéler » ce qui avait été caché, en publiant un rapport « interdit », en démentant le récit de la « guerre sale » et en montrant le visage invisible de la répression à l'ESMA¹².

María Cristina Caiati, membre du CELS, se souvient qu'au moment de cette publication, elle a participé à la décision de publier et souligne l'importance des photographies apportées par Víctor Bastera : « Ça nous a fait un choc parce qu'il avait les photos », explique-t-elle avant d'affirmer que ces dernières servaient à montrer « le visage de la répression »¹³. La publication consacre neuf pages au

personnes. Ni le témoignage complet de V. Bastera ni les photos prises par lui de l'ESMA ne sont incluses dans le *Nunca Más*. Sur le critère suivi par la CONADEP pour publier des photographies dans le *Nunca Más*, voir E. Crenzel (2009).

¹⁰ Entretien de l'auteur avec M. Cr. Caiati (sept. 2011).

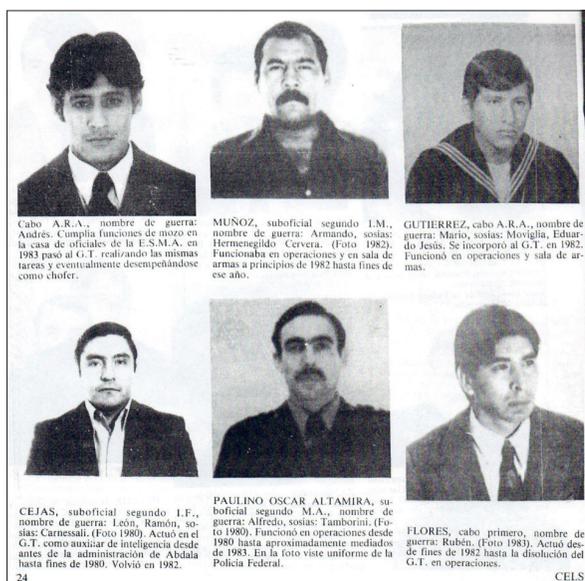
¹¹ En septembre 1979, en pleine dictature, la CIDH a visité l'Argentine afin de mener une enquête motivée par des dénonciations relatives aux violations de droits de l'homme perpétrées par le régime dictatorial. Le rapport a été publié en avril 1980 et a circulé seulement sous forme de photocopies réalisées par le CELS. La réédition de 1984 compte une préface d'E. Mignone et d'A. Conte qui explique l'importance de ce rapport et les raisons d'une réédition à ce moment précis.

¹² Je remercie V. Barbuto, du CELS, pour les références à ces documents.

¹³ Entretien de l'auteur avec M. Cr. Caiati (sept. 2011).

témoignage – établi à la première personne – de Víctor Basterra, cinq pages aux listes de personnes disparues « que j'ai vues ou dont j'ai eu connaissance » et d'officiers et de sous-officiers qui « agissaient à l'ESMA » et, finalement, les dernières quatorze pages à la reproduction de photographies et de documents dérobés à l'ESMA (CELS, 1984). Le récit de Víctor Basterra est organisé de manière chronologique. Il commence par l'évocation de la détention, l'arrivée à l'ESMA, les tortures et tout ce qui s'est passé entre 1979 et 1983 (période de son emprisonnement). Il est minutieux dans les dates, les actions, la mention de lieux et surtout de personnes, aussi bien des victimes que des bourreaux. À plusieurs reprises, le fil narratif est interrompu pour donner des noms d'agents de la répression, expliquer qui ils sont, quand il les a connus, dans quelles circonstances ils intervenaient...

Photographie 1. Documents du CELS (1984). Photographies des agents de la répression.



Dans la logique de dénonciation du document du CELS, l'accent est mis sur les personnes vues par Víctor Basterra à l'ESMA que l'on identifie et nomme. D'un côté, pour reconstruire le « sort final » des disparus ; de l'autre, pour inculper tous les membres des forces répressives qui intervenaient. C'est dans cette même logique qu'on élabore les listes de noms et l'exposition des photos dans le document. Il convient de souligner la manière dont ces photographies ont été exposées pour noter trois éléments :

1. les photos du personnel répressif de l'ESMA sont reproduites avant celles des victimes et font figurer d'autres données : le nom, le surnom, les lieux où chaque individu travaillait et ses tâches, la date à laquelle ils ont été vus

par Víctor Bastera dans le CCD et à quelle date ils ont été photographiés. Il n'y a pas d'organigramme ni une description claire de l'organisation du GT, mais plutôt un échantillon ou un catalogue qui, tout d'abord, offre une donnée singulièrement importante, à savoir la quantité de personnel consacrée au fonctionnement du centre clandestin (bien que l'exposition des photographies ne marque pas de différence entre les responsabilités des impliqués ; la photo d'un gardien ou celle d'un chauffeur apparaissent avec celle du directeur de l'ESMA ou celle d'un tortionnaire). En deuxième lieu, les clichés types photos d'identité, ajoutés au nom et aux données apportés par Víctor Bastera, donnent un effet de « révélation » par rapport à ce qui était clandestin. Mais une révélation qui se produit de manière paradoxale ; les visages des bourreaux cachés sont rendus visibles mais pour ainsi dire détachés de tout contexte, sans la scène visible de l'ESMA (j'y reviendrai) ;

2. les photos des détenus-disparus ont été découpées par rapport aux originaux. Ce nouveau cadre, plus réduit, les prive en partie de leur effet visuel pour ce qui est de leur capacité à révéler les conditions de l'emprisonnement des victimes. Ainsi certains détenus, qui figurent dans le document du CELS en plan rapproché, dont on ne voit que les visages de face et de profil, apparaissent-ils – dans les photos originales – les mains menottées ou une main dans le dos. Autre cas, celui d'une femme âgée disparue que la photo originale montre de la tête aux pieds devant un mur blanc, les lacets des chaussures défaits – photo émouvante tellement cette femme semble démunie – n'est reproduite qu'à mi-corps dans le document du CELS¹⁴. Les légendes des photos des détenus-disparus sont plus courtes et plus austères que celles qui accompagnent les photographies des membres du GT. Ici aussi, le visage uni au nom génère un effet de « révélation » qui tente de contrecarrer l'action répressive consistant à effacer l'identité et l'histoire de chaque détenu par le processus qui mène à la disparition (García Castro, 2002 ; Da Silva Catela, 2001). Cependant, dans certaines photos, ce geste révélateur est limité par le fait que le témoin, Víctor Bastera, ne connaît pas le nom de la personne photographiée. Dans ces cas, la légende indique simplement ; « personne détenue-disparue photographiée à l'ESMA. On ignore son identité et le lieu où elle se trouve »¹⁵. L'identification frustrée laisse ici à découvert toute l'horreur de la disparition. C'est ainsi

¹⁴ Au sujet de la perte de contexte de cette même photo dans le livre publié par M. Brodsky (2005) que nous analyserons plus loin, L. García et A. Longoni (2013) expliquent : « C'est une image désolante qui nous interpelle toujours, celle d'une vieille femme avec les lacets défaits, acculée et indemne contre un mur blanc. Mais nous ne savons pas toujours que cette photo a été sa dernière photo, à l'ESMA, avant son transfert. Nous ne savons pas toujours son histoire politique, celle d'une ouvrière de Neuquén, de 57 ans, membre de la résistance péroniste et, des années plus tard, une sympathisante active des FAP ; un sous-sol de sa maison de Sarandí avait été identifié par les agents de la répression comme "prison du peuple" ou "planque". L'histoire d'une militante. L'histoire de son passage à l'ESMA. L'histoire du courage d'un prisonnier s'agissant de récupérer ce dernier cliché et de le constituer en preuve ».

¹⁵ En espagnol, la formule utilisée (« *se ignora su identidad y paradero* ») a également des réminiscences du vocabulaire policier qui traverse, de diverses manières, toute cette première étape du témoignage des survivants des CCD en Argentine.

que ces photos de disparus, exposées de la sorte, montrent le noyau dur de l'horreur là où son articulation avec la parole échoue et ne permet plus de nommer et de soustraire symboliquement chaque individu de l'ensemble anonyme que constituent « les disparus » ;

3. dans le document du CELS, on inclut aussi les quelques photos que Víctor Basterra a pu prendre, en échappant à la surveillance, dans les dépendances de l'ESMA. Surtout, on publie deux photos avec la légende « Intérieur des bureaux de renseignement de l'ESMA ». Dans d'autres récits, Víctor Basterra a raconté qu'il a pris ces photos une nuit où il a pu se procurer la clé des bureaux et entrer à l'insu des membres du GT. Ce qui veut dire, bien entendu, que les bureaux étaient vides. On voit une table, des papiers, des classeurs. Grâce au témoignage, nous savons, que ces bureaux étaient situés à côté des salles de torture dans les sous-sols de l'ESMA. Il semblerait que c'était un centre de planification de l'activité répressive de ce CCD. Néanmoins, la dislocation entre les personnes photographiées dans des lieux non reconnaissables (devant un mur blanc) et les lieux photographiés sans que personne n'y soit font que la parole du témoin se révèle essentielle pour donner un sens à ce qu'on voit. Sauf en ce qui concerne la photo du parking du Casino des officiers qui montre un endroit reconnaissable et en action, toutes les photos offrent une topographie en suspens, qui ne peut qu'être complétée par un récit.

Photographie 2. Document du CELS (1984). Photos des détenus-disparus.



Ainsi est-ce l'articulation entre parole et image qui permet aux photos de prendre une valeur de « révélation ». Néanmoins, dans le cadre de cette publication et des usages qu'on en fait à ce moment-là, ni le témoignage ni les images ne visent de manière prioritaire à décrire la vie des détenus-disparus au sein de l'ESMA, leurs souffrances, les tortures subies, etc. L'objectif principal est de dénoncer les agents de

la répression et d'offrir des matériaux qui servent à trouver les personnes disparues. Dans ce sens, ce document du CELS suit la ligne argumentaire des deux autres documents déjà mentionnés ; démontrer que ce qui a été dénoncé sous la dictature était vrai, qu'il n'y a pas eu de « guerre sale », que les disparus n'étaient pas des personnes qui se trouvaient « à l'étranger » et qu'ils n'avaient pas été « abattus au cours d'affrontements »¹⁶ ; mais qu'ils avaient été enlevés par les forces armées, et emprisonnés, cachés dans des centres clandestins qui, bien souvent, comme ce fut le cas de l'ESMA, se trouvaient au cœur même de la ville. Ces photos ont circulé presque au même moment que d'autres images, moins révélatrices mais aussi plus massives et plus frappantes visuellement ; les images du « show de l'horreur ».

En 1984, au cours des premiers mois de l'ouverture démocratique, la disparition des personnes a fait irruption sur la scène médiatique à travers la figure des « cadavres NN »¹⁷. Dans le cadre d'un *destape* médiatique qui s'est déchaîné dans la presse sans censure, les exhumations des tombes anonymes, réalisées dans le cadre des premières enquêtes sur le sort des disparus dans plus de 40 cimetières de tout le pays, ont été montrées en permanence dans les médias. Les faits y ont été présentés à travers une mise en scène que les acteurs du moment ont appelé le « show de l'horreur »¹⁸. Les photos publiées pour « illustrer » ces informations montraient des fosses ouvertes, des zones des cimetières où la terre avait été remuée, des policiers et des fonctionnaires travaillant autour d'une tombe, des sacs en plastique dans lesquels étaient mis les restes humains, etc. Le même type d'images a été utilisé dans les journaux télévisés, dont les caméras se sont installées dans les cimetières pour montrer « en direct » les exhumations.

Ces images éloquentes de l'« horreur » sont très différentes de celles publiées par le CELS. Si, dans ce contexte, ces dernières pouvaient avoir un impact (comme dénonciation et comme objet visuel), ce n'était pas tant en raison de leur référent, leur thème, de ce qu'elles montraient, mais du fait même qu'elles existaient, pour avoir été sauvées de la destruction et pour avoir pu sortir du centre clandestin de détention¹⁹. Dans le témoignage de Víctor Bastera publié par le CELS, la thématique des photos apparaît de cette manière ; plusieurs paragraphes de sa déclaration visent à démontrer que ces photographies avaient vraiment été prises à l'intérieur de l'ESMA.

¹⁶ Ces arguments sont ceux qu'avaient donnés les forces armées elles-mêmes, en particulier dans un texte appelé « Document final sur la guerre contre la subversion et le terrorisme » publié par la Junte militaire (Anonyme, 1983).

¹⁷ NN ; *nomen nescio* (« sans nom »).

¹⁸ On le considérait, comme le consignent O. Landi et I. González Bombal (1995 : 156), un « phénomène de désinformation » fondé sur l'information « redondante, macabre et hyperréaliste des découvertes de fosses anonymes » que produisaient dans le public « la saturation et l'horreur soutenue ».

¹⁹ Comme le signale le témoignage de V. Bastera, ces photos ont été « sauvées » de la destruction puisqu'il les a trouvées dans un sac en plastique dont le contenu allait être brûlé. La destruction des documents probatoires a été une pratique systématique des militaires vers la fin de la dictature (CONADEP, 1984: 274).

« [En tant que] prisonniers de l'ESMA nous étions photographiés. Ceci est prouvé non seulement par mon cas mais parce que, alors que je travaillais déjà dans le secteur de la documentation, une fois ils ont détruit une grande quantité de négatifs de personnes qui, je présume, étaient prisonnières de la Marine. Ces négatifs, j'ai réussi à en garder quelques uns, dont les copies sont jointes à cette présentation » (CELS, 1984 : 6).

Sur ce point, le témoignage vise plutôt à prouver que le GT prenait des photos des détenus qu'à marquer le rôle des photos en tant que preuve matérielle de la détention.

Les photos dans *El Diario del Juicio*

Entre avril et décembre 1985, les neuf commandants qui avaient dirigé le gouvernement dictatorial argentin de 1976 à 1982 ont été jugés pour violations des droits de l'homme, devant un tribunal civil de la justice ordinaire. À la suite de ce procès, deux d'entre eux ont été condamnés à la prison à vie et trois autres à des peines d'entre 4 et 17 ans de prison²⁰.

Bien que les séances aient été diffusées à la télévision sans son et à raison d'une sélection de trois minutes par jour²¹, le procès a compté avec une large couverture de la presse écrite. Les témoignages ont pu être lus dans une publication hebdomadaire créée spécialement pour l'occasion, *El Diario del Juicio* (*Le Journal du Procès*)²². Le deuxième moment de la circulation publique des images dérobées de l'ESMA par Víctor Basterra se produit donc pendant le procès et à travers cette publication. Dans son numéro 10, du 30 juillet 1985, *El Diario del Juicio* consacre sa Une et un dossier de quatre pages aux « Photos de l'ESMA ».



Photographie 3. *El Diario del Juicio* (30/07/85).

²⁰ Ils ont tous été graciés et libérés en 1990 par le président de la République C. Menem. Quelques-uns ont été de nouveau jugés et emprisonnés à partir de 2005, dans le cadre de nouveaux procès ouverts en Argentine pour crimes de lèse-humanité.

²¹ Concernant la manière dont les images du procès de 1985 ont été diffusées à la télévision, voir Cl. Feld (2002).

²² *El Diario del Juicio* fut une publication hebdomadaire de la maison d'édition Perfil qui a circulé entre le 27 mai 1985 et le 28 janvier 1986. Ce journal a connu une importante diffusion (une vente moyenne de 70 900 exemplaires par semaine) et une importante reconnaissance.

C'est la première fois que Víctor Bastera est décrit comme un témoin singulier parce qu'il a présenté des photos au tribunal. C'est-à-dire que sa carrière testimoniale est mise en valeur. L'entête du dossier explique :

« Le témoignage de Víctor Melchor Bastera a été l'un des plus significatifs pour le Ministère Public. Non seulement il a fait sa déposition mais il a également apporté une preuve documentaire de grande valeur, dont des photos que nous publions en exclusivité, prises par lui-même pendant son emprisonnement à l'ESMA, et dont il a réussi à cacher les négatifs sous ses vêtements » (*El diario del Juicio*, 30/07/85)²³.

Cette première caractérisation de Víctor Bastera comme témoin singulier lui assigne un rôle qu'il n'a pas eu à chaque fois ; il n'a pas pris « lui-même » toutes les photos qu'il a présentées. Comme nous l'avons dit, une bonne quantité de photos d'agents ont été prises par lui ; néanmoins beaucoup de photos (surtout celles qui montraient des détenus-disparus) ont été prises par des membres du GT et « volées » par Víctor Bastera alors que les négatifs étaient sur le point d'être détruits. Tous ces détails figurent dans sa déclaration devant le tribunal.

Dans son long témoignage devant les juges²⁴, Víctor Bastera parle de ce qu'il a subi, de la torture, des conditions d'emprisonnement et, à un moment donné, il mentionne les photos et la manière dont elles ont été sorties du CCD. Les questions des juges et donc les réponses s'orientent surtout vers la demande d'antécédents sur les personnes et les lieux photographiés. Par exemple :

« Les trois photos couleur qu'il y a sur ce feuillet, je les ai prises dans les installations, de nuit, dans le secteur 4, ici il y a une porte, dans la première photo, où il y avait la *Huevera*, elle était là la *Huevera*²⁵, le reste est un couloir et un escalier qui menait à l'extérieur » (*El Diario del Juicio*, 29/10/85 : p. 440).

Sur ce point, Víctor Bastera a tenté de reconstituer, par son récit, les données de la topographie de l'ESMA qui, comme nous l'avons déjà dit, n'apparaissent pas de façon évidente à l'image.

Lorsque le tribunal lui demande « d'identifier » les détenus-disparus que l'on voit sur les photos, les réponses sont courtes et se limitent à des données basiques, nom ou surnom et, s'il les connaît, les circonstances dans lesquelles les photos ont été prises²⁶.

²³ Les passages en italique sont soulignés par l'auteur.

²⁴ Le témoignage de V. Bastera a été le plus long du procès. Il a duré 5 heures et 40 minutes (S. Ciancaglini, M. Granovsky, 1995). Une version complète a été publiée dans *El Diario del Juicio* (29/10/85).

²⁵ *Huevera* (« coquetier ») : salle du sous-sol de l'ESMA appelée ainsi parce que les murs étaient recouverts de boîtes d'œufs pour atténuer les bruits, en particulier les cris des prisonniers torturés.

²⁶ En réalité, V. Bastera n'a pas vu les circonstances dans lesquelles ces photos ont été prises, mais il y fait référence car beaucoup de photos de prisonniers ont été prises au cours de la semaine où lui-même a été photographié à l'ESMA, peu de temps avant son enlèvement. Selon son récit, la première photo qui a attiré son attention, dans le sac qui contenait des négatifs, d'où il en a pris plusieurs au hasard, a été son propre portrait.

En revanche, les réponses sur les photos des membres du GT sont plus longues et détaillées. De plus, dans bien des cas, elles incluent – parce qu'elles ont été prises par Víctor Basterra lui-même – des données sur les motifs pour lesquels chacune d'elles a été prise :

« ... feuillet 6 c'est Alfredo Astiz, dit le Blond, à l'époque où je lui ai pris cette photo, il revenait tout juste de la remise des îles de Georgie du Sud, et il avait, on lui a fait de faux papiers au nom d'Abramovich, ou quelque chose comme ça [...] celui-là était médecin, feuillet 8, un officier médecin de la Marine, on l'appelait Falcon ; celui-là c'était un officier de la marine, feuillet 9, on l'appelait Ricardo et son nom de famille pourrait être Bailoreto ou Baigloreto » (*El Diario del Juicio*, 29/10/85 : p. 440).

Ceci étant, la reproduction des photos dans le numéro 10 du *Journal du Procès* se fait sous un autre ton, dans un autre ordre et avec un autre soutien verbal. Ici, la publication reprend le témoignage et le réédite à sa manière. On ne retrouve pas le récit à la première personne mais on inclut les contenus en les présentant comme de « l'information journalistique ». Les photos et les textes consacrés aux détenus-disparus prennent une plus grande importance que ceux dédiés au personnel répressif de l'ESMA. Là où le témoignage judiciaire de Víctor Basterra donnait des informations sur chaque disparu sans trop de détails hormis le nom, le *Journal du Procès* reconstitue un « micro-récit » qui ajoute une autre information donnée par Víctor Basterra dans sa déclaration, ou bien établie par les journalistes. Par exemple, dans une partie du témoignage, quand on lui soumet un feuillet avec plusieurs photographies, Víctor Basterra explique :

« Dr. López ; Le feuillet numéro 5 contient 4 photographies.
Basterra ; Elles correspondent à Graciela ALBERTI, ceci est un négatif que j'ai pris ultérieurement, aussi... à la même époque, c'est en 1980, et celui-ci c'est LEPISCOPO, Pablo LEPISCOPO » (*El Diario del Juicio*, 29/10/85, p. 440).

Dans le dossier avec clichés que publie *El Diario del Juicio*, avec la photo de Graciela Alberti, il est écrit :

« Parmi les nombreux détenus-disparus vus à l'ESMA par Víctor Melchor Basterra. La photographie qui correspond à Graciela Alberti a été sortie du centre de détention par le témoin essentiel pour le Ministère Public du fait de la quantité et de la qualité des documents qu'il a apportés pendant l'audience du lundi 22 juillet » (*El Diario del Juicio*, 30/07/85).

Près de la photo de Pablo Lepíscopo, on peut lire :

« Pablo Lepíscopo, mentionné dans presque tous les témoignages de ceux qui sont passés par l'ESMA. Au moment de poser, Lepíscopo, actuellement porté disparu, avait, tout comme Basterra, la main gauche menottée à la ceinture, ce qui semble avoir été habituel dans ce centre de détention » (*ibid.*).

Aux différentes photographies publiées, *El Diario del Juicio* a progressivement ajouté des données sur la personne disparue, sur les photos-mêmes, sur le témoin Víctor Basterra et, comme dans le cas de la photo mentionnée de Pablo Lepíscopo, sur la situation d'emprisonnement. Sur ce point, les photos commencent à être présentées en termes de « documents de l'horreur ». Les

mêmes photos qui avaient été découpées dans le document du CELS de telle manière qu'on ne voyait que des visages, montrent ici un prisonnier avec les mains menottées et deux autres (Pablo Lepíscopo et Víctor Basterra lui-même) avec une main immobilisée dans le dos.

Photographie 4. Photographie de P. Lepíscopo (*El Diario del Juicio*, 30/07/85).



Outre le fait que, dans ce dossier, les photos des prisonniers occupent plus de place, qu'elles sont accompagnées par des textes plus longs et placés avant celles des membres du GT, la sélection que fait *El Diario del Juicio* de ce dernier ensemble est différente de celle qu'avait faite le CELS. Ici, on ne retrouve pas une présentation « pêle-mêle » des militaires impliqués dans les disparitions, mais seulement les photos des agents de la répression les plus hauts placés ou très connus : Rubén Jacinto Chamorro, Jorge Eduardo Acosta, Alfredo Astiz, parmi d'autres²⁷.

Si on compare la déclaration devant le tribunal (et l'usage des photos dans cette déclaration) avec la publication des photographies dans *El Diario del Juicio*, on observe un écart entre l'usage juridique et l'usage journalistique de celles-ci. Nous soulignons ce déphasage parce qu'il produit une série de déplacements (l'articulation entre parole et images tout au long de la carrière

²⁷ A. Astiz a été lieutenant de frégate pendant la dictature militaire. En tant que membre du GT de l'ESMA, il participait aux opérations d'enlèvement. En 1977, il s'est infiltré parmi le premier groupe des Mères de la place de Mai et il est à l'origine de la disparition de plusieurs d'entre elles, en plus de l'enlèvement des religieuses françaises A. Domon et L. Duquet. Le capitaine de corvette J. E. Acosta a été le chef du GT et du CCD de l'ESMA. Le contre-amiral R. J. Chamorro a été directeur de l'ESMA pendant les premières années de la dictature.

testimoniale de Víctor Basterra) ; dans l'usage journalistique, les victimes prennent plus d'importance que les bourreaux ; les images des prisonniers sont encadrées par un récit contextuel, informatif et valoratif et on commence à montrer quelques signes des traitements infligés aux victimes. En même temps, le rôle de Víctor Basterra en tant que « témoin photographe » est rehaussé par *El Diario del Juicio* à travers un récit héroïque. Tout ceci dans un contexte dans lequel, justement, cette « héroïcité » était mise en question par beaucoup d'autres discours.

Photographie 5. Photographies de Gr. Alberti et E. Ardeti (*El Diario del Juicio*, 30/07/85).



Entre l'horreur et la routine : le texte de Jorge Luis Borges sur Víctor Basterra

Comment entendre le témoignage d'un survivant en 1984 ou 1985 ? Víctor Basterra lui-même raconte²⁸ que, lorsqu'il a commencé à montrer les photos et à témoigner, beaucoup d'organisations de droits de l'homme avaient des soupçons sur son rôle et les motifs de sa survie. Comme nous l'avons dit, il a d'abord témoigné devant la CONADEP et il a aussi trouvé, au CELS²⁹, un espace propice pour sa déclaration. Dans ce contexte, on comprend pourquoi le document publié par le CELS présente, avant le récit sur les faits, une introduction rédigée par Víctor Basterra à la première personne avec une forte dimension politique, dans laquelle il souligne les tortures qu'il a subies à l'ESMA et présente aussi son cas comme un de plus parmi les « trente mille » :

²⁸ Témoignage de V. Basterra, Archive Oral de Memoria Abierta (consulté le 12 sept. 2012).

²⁹ Selon M. Cr. Caiati, V. Basterra est arrivé au CELS par A. Conte, de l'Assemblée permanente pour les droits de l'homme (APDH).

« Mon cas n'est pas isolé ; 30 000 détenus-disparus, des milliers de morts et de prisonniers politiques ont subi à des degrés divers mon calvaire pour le seul délit de s'être opposés à la dictature militaire » (CELS, 1984: 3).

Dans ce document, Víctor Bastera commence à se constituer comme témoin, en s'auto-présentant comme tel et en effectuant un passage – que l'on ne retrouve pas de la même manière chez toutes les personnes qui ont survécu aux CCD – entre la situation du survivant et sa constitution comme témoin.

Dans le numéro 10 de la publication *El Diario del Juicio* (30/07/85), les photos sont accompagnées par un entretien avec Víctor Bastera sur un ton de justification et de décharge. Le journaliste commence par faire mention des accusations des avocats défenseurs des commandants, qui ont tenté de montrer que « Bastera avait collaboré volontairement, ce pourquoi il avait bénéficié à l'ESMA, à partir de janvier 1980, d'un traitement préférentiel dans la section Documentation du groupe des tâches spéciales » (*idem* : 3). Ensuite, le journaliste du *Diario del Juicio* demande à Víctor Bastera si son témoignage « est un *mea culpa* conscient pour la détention de ses camarades » (les personnes qui ont disparu suite aux informations qu'il a fournies, sous la torture, au GT) (*idem* : 3). Víctor Bastera répond :

« Mon témoignage ne passe pas par la culpabilité. Quand j'étais enfermé à la Cagoule j'ai toujours pensé que tout ça ne pouvait pas durer plus de cinq ans, alors ceci passe par l'engagement et c'est pour ça que dès l'année 1980 j'ai commencé à garder du matériel puisque de toutes façons, dans cinq ans j'allais reprendre mes activités militantes » (*ibid.*).

Dans ce dialogue, on peut remarquer les contradictions et les tensions propres au fait de « devenir témoin », c'est-à-dire ce passage entre la situation qui consiste à être survivant et celle où on se constitue comme garant de la véracité de ce qui a été vu et entendu dans une situation donnée (Dulong, 1998), les difficultés à expliquer les raisons de sa propre survie, à montrer que « le jeu de rapprochement avec les bourreaux », qui impliquait d'exercer des activités au sein du CCD, n'était qu'une simulation³⁰, et à convaincre ceux qui l'écoutaient de la véracité des faits.

Dans le cas de Víctor Bastera, l'expérience de « devenir témoin » semble inscrite dans les gestes réalisés au moment même de sa captivité, au risque de sa propre vie ; photographier les lieux, prendre et cacher du matériel secret, prendre une photo supplémentaire de chaque agent de la répression pour la cacher au sein de l'ESMA en attendant de pouvoir la sortir, mémoriser des données sur ces agents pour pouvoir ensuite construire un dossier avec l'information recueillie, etc. De plus, cette tâche consistant à « devenir témoin » est présentée comme une continuation de son engagement militant initié avant sa détention. C'est-à-dire que, entre l'activité militante et le témoignage, Víctor Bastera (et beaucoup d'autres survivants) tend un pont qui lui permet de revendiquer cette expérience préalable qui a été brutalement interrompue par la disparition et l'emprisonnement.

³⁰ Sur la complexité de la situation de « simulation de complicité » pour les membres du « staff » de l'ESMA, voir A. Longoni (2007: 99) et M. Actis *et al.* (2001).

Sa déclaration dans le procès des ex-commandants a été entendue par l'écrivain Jorge Luis Borges qui a écrit une chronique à ce sujet, dans laquelle le nom de Víctor Bastera n'est pas mentionné, bien qu'elle porte pour titre la date à laquelle la déclaration a été faite : « Lundi 22 juillet 1985 » (Ciancaglini, Granovsky, 1995). Nous reproduisons le début du texte.

« J'ai assisté, pour la première et la dernière fois, à un procès oral. *Un procès oral intenté à un homme* qui avait souffert quatre ans de prison, de coups, de vexations et de torture quotidienne. Je m'attendais à entendre des plaintes, des injures et l'indignation de la chair humaine interminablement soumise à ce miracle atroce qu'est la douleur physique. Il s'est produit quelque chose de différent. Quelque chose de pire. *Le condamné était entré complètement dans la routine de son enfer. Il parlait avec simplicité, presque avec indifférence de la gégène, de la répression, de la logistique, du roulement, du cachot, des menottes et des chaînes. De la cagoule aussi. Il n'y avait pas de haine dans sa voix. Sous le supplice, il avait dénoncé ses camarades ; ceux-ci l'accompagneraient par la suite et lui diraient de ne pas se faire du mauvais sang, parce que, au bout de quelques "séances", n'importe quel homme déclare n'importe quoi. Devant le procureur et devant nous, il énumérait avec courage et précision les châtiments corporels qui ont été son pain quotidien. Nous étions deux cents personnes à l'entendre, mais je sentais qu'il était en prison. Le plus terrible d'une prison c'est que ceux qui y sont entrés ne peuvent jamais en sortir. Quel que soit le côté des barreaux où ils se trouvent, ils restent toujours prisonniers. Le prisonnier et le geôlier finissent par n'être qu'un.* »³¹

Pour expliciter les difficultés posées par l'écoute du témoignage de Víctor Bastera en 1985, je voudrais retenir deux idées de ce texte de Jorge Luis Borges qui traduisent les difficultés du début de la carrière testimoniale :

- la confusion entre le témoin et l'accusé ; l'idée que le procès oral était intenté « à » cet homme et non aux neuf commandants inculpés. « *Le prisonnier et le geôlier finissent par n'être qu'un* » dit Jorge Luis Borges, pour expliquer métaphoriquement la complexité qu'il y a à « entrer dans la routine » de l'emprisonnement et la frontière ambiguë qui, selon lui, s'établit entre les deux rôles. Néanmoins, cette identification apparaît au début de son texte, sans aucune métaphore, comme glissement total et achevé ;
- le demi-ton du témoignage de Víctor Bastera est entendu par Jorge Luis Borges comme un autre élément soutenant cette identification ; sa manière de parler sans « haine », presque « avec indifférence » à propos des tortures subies. Le fait d'être « entré dans la routine » du CCD ferait de Víctor Bastera un rouage du système, de sa prison. Au-delà de l'interprétation de Jorge Luis Borges, que nous n'analyserons pas (ce texte est tributaire de tout un système de représentations borgien qui excède la portée de notre travail), le texte permet de penser la dimension controversée de la place du témoin à ce moment-là et la tension qu'il pouvait y avoir entre le demi-ton de la déclaration et les impressionnantes révélations que Víctor Bastera était en train de faire. Ainsi cette tension expliquerait-elle la difficulté pour

³¹ Le texte a été écrit pour l'agence espagnole EFE et a été reproduit dans S. Ciancaglini, M. Granovsky (1995). Les passages en italique sont soulignés par l'auteur.

ceux qui écoutaient ce témoignage en 1985, d'entendre l'exceptionnalité de la documentation montrée par Víctor Bastera au procès, mais aussi pour *El Diario del Juicio* de souligner le caractère « héroïque » des témoins survivants³².

De la photo anthropométrique à la photo artistique : l'essai de Marcelo Brodsky sur l'ESMA

En 2005, le photographe Marcelo Brodsky, frère d'un des disparus de l'ESMA dont la photographie avait été récupérée par Víctor Bastera, publie une compilation de textes et d'images qui a pour sujet « le débat sur l'ESMA » (Brodsky, 2005). À cette époque, l'enceinte de l'ESMA avait été « récupérée » pour y construire un lieu de mémoire et un musée. L'ouvrage de Marcelo Brodsky reproduit des textes qui s'inscrivent dans la polémique portant sur ce qu'il convenait de faire dans cet espace, mais il s'ouvre d'une manière singulière ; dix pages noires puis, à la suite, dix photos de disparus qui faisaient partie de l'ensemble de négatifs « volés » par Víctor Bastera à l'ESMA³³. Les photos des agents de la répression sont complètement exclues. Luis Ignacio García et Ana Longoni font les observations suivantes à propos de cette sélection de photos :

« Il s'agit de ce qu'a choisi Brodsky quand il a eu accès avec Bastera au dossier au tribunal où sont aujourd'hui déposées ces photos. On ne clarifie pas le critère de sélection des personnes détenues à l'ESMA (17 dans le Bulletin du CELS), et on n'inclut pas tous les clichés ; on ne montre que certaines photos de face, jamais celles de profil. Il n'y a aucune mention à l'origine "bureaucratique militaire" des photos, et des circonstances dans lesquelles ces personnes ont été arrêtées ; leur histoire politique, la relation entre une détention et une autre, etc. » (García, Longoni, 2013).

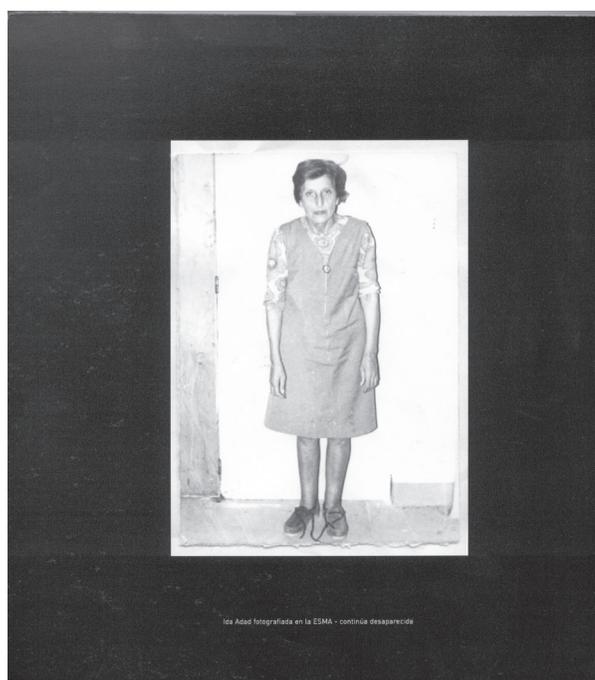
Par cette sélection et cette manière de montrer, on opère une série de déplacements qui sont, bien entendu, tributaires de ce nouveau moment mémoriel, mais aussi d'un nouveau rôle assigné au témoin Víctor Bastera et aux « preuves » photographiques.

³² Nous n'allons pas approfondir ici le thème complexe de la « collaboration » (thème qu'il est encore aujourd'hui très difficile d'aborder en Argentine), mais il nous importe de souligner la routine, la quotidienneté, la normalisation et la bureaucratisation de ces tâches accomplies, en tant que travail forcé, dans le CCD de l'ESMA. Quelque chose de ce climat est visible dans les photos dérobées à l'ESMA par V. Bastera et génère ce « demi-ton » qui a rendu difficile leur interprétation comme « documents de l'horreur » à ce moment là.

³³ « Le livre montre, de plus, des œuvres de 65 artistes liées à ce thème. Beaucoup d'opinions sur la mémoire. Et l'acte de remise de l'enceinte de l'ESMA. Et, bien entendu, quelques propositions d'usage de cette enceinte. Mais le plus important ce sont ces dix photos. "Les photos donnent le cadre de réalité pour la discussion ultérieure" dit Marcelo Brodsky. On discute, on fait de l'art, mais tout dans ce contexte » (Kolesnikov, 2005).

Le premier déplacement consiste dans le fait que les photographies passent d'un registre policier à un registre « artistique ». On publie une photo par page de grande qualité de reproduction et le cadre de la page est noir. On perçoit les ombres et les nuances de chaque photo. Toutes les personnes photographiées sont de face, on les voit tantôt de la tête aux pieds dans un portrait en pieds, tantôt en plan américain. On exclut les photos de profil (typique de la fiche signalétique)³⁴ et la répétition des photos d'une même personne. Cette sorte « d'esthétisation » permet un regard centré et détaillé sur chacune des personnes photographiées pendant l'emprisonnement et permet de percevoir les « signes de l'horreur » d'une manière différente de celle vue auparavant.

Photographie 6. Photo d'I. Adad (Brodsky, 2005).



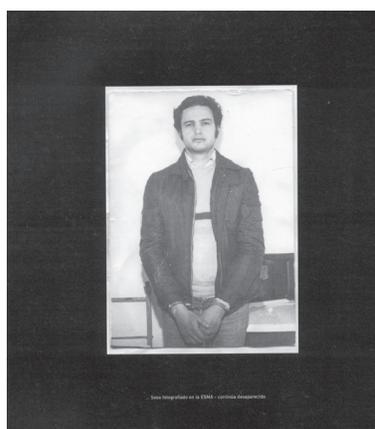
Un deuxième déplacement a lieu lorsque les photos ne sont pas accompagnées du témoignage de Víctor Bastera lui-même. Parmi les plus de 30 articles et fragments de textes inclus par Marcelo Brodsky, aucun n'est signé par Víctor Bastera. Cependant, il y a deux textes³⁵ au début qui racontent la manière dont

³⁴ La seule photo présentée de profil est celle de V. Bastera lui-même avec un texte de M. Brodsky sur l'histoire de son témoignage.

³⁵ Un de M. Brodsky (*idem* : 31) et un autre de C. Martinyuk (*idem* : 29). Celui de M. Brodsky cite des phrases textuelles dites par V. Bastera.

il a sorti les photos de l'ESMA, en soulignant le courage et l'importance de ces photos (mais non pas l'importance du très long et très détaillé témoignage qu'il a présenté devant la justice). Il y a également une photo de Víctor Bastera à l'heure actuelle, parcourant le Casino des officiers. Le témoin semble avoir été détaché de son témoignage et il est davantage présenté comme « icône » du passé que comme narrateur. Son rôle se rapproche de ce que Renaud Dulong (1998 : 46) appelle, en référence aux survivants des camps de concentration nazis, un « usage commémoratif » des témoins ; c'est leur présence même qui évoque le drame. Leurs personnes deviennent « rappel insistant de ce dont il faut faire mémoire, ils en sont en quelque sorte la trace ».

Photographie 7. Photographie de Gr. Alberti (Brodsky, 2005).



Photographie 8. Photographie de Sosa (Brodsky, 2005).

Un troisième déplacement consiste en ce que deux photographies prises par Víctor Bastera dans les locaux de l'ESMA sont reproduites dans le livre, intégrées dans une série de photos du lieu qui ont été prises plus tard. Il s'agit de comparer le pendant la dictature et le maintenant, montrer l'aspect que le lieu avait à ce moment-là et le comparer avec l'actualité (Brodsky, 2005 : 96-97). Mais dans ce cas, les photos ne sont pas non plus présentées avec un rappel du geste de Víctor Bastera ; la manière dont il a pu les prendre à l'insu des membres du GT. C'est-à-dire, qu'on ne souligne pas les conditions exceptionnelles d'énonciation de ces photographies au sein de la série construite pour le livre avec des images actuelles de l'ESMA. Par ailleurs, le nom de Víctor Bastera apparaît sur le côté, « justifié » comme celui de n'importe quel photographe. Non pas un « témoin photographe » mais un photographe, dont on souligne la qualité d'auteur (et non de narrateur de sa propre expérience).

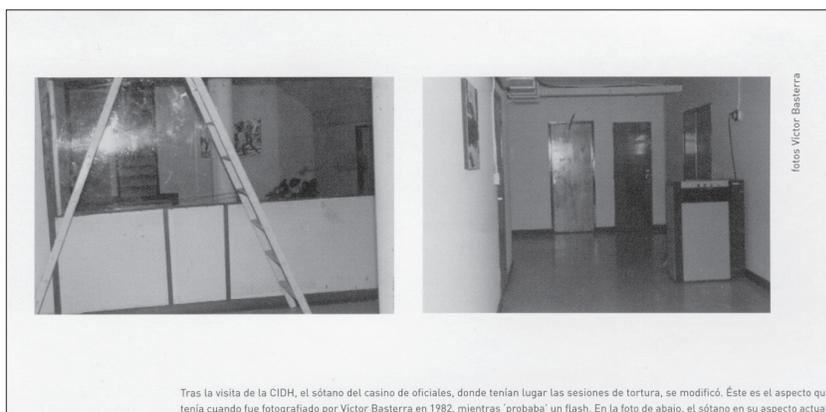
Finalement, dernier déplacement, les photos des détenus-disparus commencent à constituer un autre type de preuve. Vingt ans après le procès, alors que l'existence du système qui a fait disparaître a déjà été prouvée, qu'on en connaît

les détails, que l'on sait quel a été le rôle de l'ESMA dans ce système et que l'on a une idée de ceux qui ont disparu à cet endroit, ces photos commencent à être vues non plus comme des preuves de l'existence des disparus ou comme des restes/traces de l'emprisonnement mais comme des « documents de l'horreur », comme des preuves visuelles des traitements endurés par les prisonniers. Dans la nouvelle présentation les signes les plus subtils prennent de l'importance : signes de torture (dans le visage tuméfié de Graciela Alberti, par exemple, voir photographie 5), l'expression du regard des détenus, la négligence des vêtements (par exemple, les lacets défaits d'Ida Adad – voir photographie 4 – ou le maillot de Fernando Brodsky), les mains menottées d'un détenu, le dépouillement du lieu où ont été prises les photos. Un halo de vulnérabilité et de sordide émane des portraits de ces personnes. La lecture que rendent possible cette présentation et ce contexte mémoriel prend, d'une certaine manière, un caractère nouveau. Beaucoup pensent aussi que l'exhibition publique de ces photos est quelque chose de nouveau.



Photographie 9. Photographies du sous-sol du Casino des officiers à l'ESMA. En haut les photos prises par V. Basterra. En bas, une photo actuelle du sous-sol.

Photographie 10. *Idem* photographie 9. Détail. Le nom de V. Basterra apparaît sur le côté.



Par exemple, le journal *Los Andes*, du 24 novembre 2005, présente le livre de Marcelo Brodsky, en signalant que ces photos circuleront publiquement « pour la première fois »³⁶. Le journal reproduit une déclaration de Marcelo Brodsky :

« Ces photos sont un témoignage de l'horreur; une preuve de ce qui se passait à l'ESMA. Plus on les regarde, *plus on comprend ce que c'était que d'être là*. C'est un privilège peu commun que de compter avec des images sorties d'un camp de concentration » (*Los Andes*, 24/11/05)³⁷.

La lecture que l'on fait de ces photos met en exergue ce rôle de « témoignage de l'horreur » et de « preuve de ce qui se passait à l'ESMA ». Bien que le contexte visuel n'ait pas changé et que les personnes photographiées soient toujours encadrées par un mur blanc, *les photos commencent à montrer les signes de « ce que c'était que d'être là »*. De plus, à partir de ce moment, les photos sorties de l'ESMA par Víctor Bastera et l'ensemble particulier des photos des détenus-disparus commencent à prendre une certaine autonomie en relation au témoignage et à d'autres photographies et documents qu'il a sauvés de la destruction. Les paroles de Víctor Bastera qui sont citées, et aussi celles qui commencent à être sollicitées par les médias, sont centrées sur les photos ; comment se les est-il procuré, comment les a-t-il sorties de l'ESMA, quel type de travail faisait-il pour pouvoir les obtenir, etc. L'accent n'est pas tant mis sur ce qu'il a pu voir *dans* le CCD mais sur le *dehors*, sur le comment il a pu sortir les images qui y étaient.

Témoin de l'image

Plus récemment, une exposition artistique appelée « Visages, photos sorties de l'ESMA » a exhibé 80 photographies parmi celles qui avaient été soustraites par Víctor Bastera. L'exposition avait été présentée en 2007 par l'initiative de l'Instituto Espacio para la Memoria (IEM)³⁸. Depuis, elle a été présentée dans divers lieux du pays³⁹, dans le cadre de diverses commémorations, activités mémorielles et initiatives culturelles liées à l'histoire récente. Dans beaucoup de cas, Víctor Bastera s'est rendu à l'exposition évoquant certaines parties de son récit et participant à des rencontres et des reportages. Cependant, même quand Víctor Bastera s'occupe d'expliquer clairement l'origine de ces photos,

³⁶ « Près de 30 ans après la dernière dictature militaire, pour la première fois sont révélées 13 photographies en noir et blanc de détenus de l'École de Mécanique de la Marine (ESMA), le principal centre de détention et de torture entre les années 1976 et 1983 » (Anonyme, 2005).

³⁷ Les passages en italique sont soulignés par l'auteur.

³⁸ L'exposition contient 80 photos de détenus-disparus et d'agents de la répression de l'ESMA. L'IEM est l'organisme qui administre les ex-centres clandestins de détention où fonctionnent maintenant des sites de mémoire dans la ville de Buenos Aires. Actuellement, V. Bastera est membre du Conseil de direction de l'IEM.

³⁹ Une recherche rapide sur l'internet permet d'observer qu'elle a été présentée dans les provinces de Buenos Aires, Chaco, Chubut, La Rioja et Santa Fe.

beaucoup d'articles de journaux consacrés à l'exposition signalent qu'elles ont été prises par Víctor Basterra :

« Basterra a pris une série de photos de détenus-disparus et d'agents de la répression pendant son emprisonnement à l'ESMA, et par la suite il a réussi à les faire sortir en douce, pour les cacher d'abord et finalement les faire connaître à la fin de la dictature militaire » (Anonyme, 2009)⁴⁰.

Il s'agit du dernier déplacement que nous voulons signaler dans la relation entre image et parole dans la carrière testimoniale de Víctor Basterra. À cette dernière étape, les images semblent parler d'elles-mêmes. Elles ont été agrandies et occupent les murs des musées et des centres culturels. Les paroles du témoin donnent à peine le contexte de production et racontent de manière sommaire son expérience d'emprisonnement et certaines des tortures qu'il a subies. Le récit détaillé de ce qui est arrivé à l'ESMA – réalisé par beaucoup de témoins sur plus de 30 ans⁴¹ – est considéré comme su et il n'est pas nécessaire de le raconter à nouveau. Finalement, la figure de Víctor Basterra est celle du « photographe » survivant, pour beaucoup il est « l'auteur » de l'exposition et des photos qui y sont exposées. Témoin par l'image et aussi témoin de l'image, sa figure reste identifiée aux photos de l'ESMA. Mais une mutation a eu lieu. Dans le document du CELS, publié en 1984, les photographies étaient situées en annexe ; elles ont maintenant une place centrale. De telle sorte que le témoignage et Víctor Basterra lui-même sont cantonnés au rôle de compléments de l'image. Comme si, en dernier ressort, tout le témoignage n'était plus qu'une légende des photos destinée à expliquer ces « documents visuels de l'horreur »⁴².

Conclusion

Qu'arrive-t-il quand le récit de ce qu'a vécu un témoin est déjà connu ? Que se passe-t-il quand un témoignage a circulé publiquement pendant 20 ans ? Quelles nouvelles valeurs peut-il acquérir ? Que peut continuer à raconter ce témoin itératif ? Les changements que nous avons détectés dans la présentation et la circulation de ces photos, dans leur articulation avec le témoignage verbal et la manière dont ces éléments sont liés à la figure du témoin sont tributaires d'étapes mémorielles différentes. Pendant les 20 ans qui séparent les premières présentations des dernières, il y a eu modification des savoirs et des informations sur la disparition ainsi que du type de public qui les reçoit. Les nouvelles générations commencent à connaître l'histoire, les conditions du jugement des

⁴⁰ Le passage en italique est souligné par l'auteur.

⁴¹ Les premiers témoignages publiés sur l'ESMA ont été connus pendant la dictature, en 1978 et 1979 (CADHU, 1979).

⁴² On pourrait discuter plus amplement sur la question des possibilités et des conditions de la photographie pour se constituer en « document de l'horreur ». Cette discussion dépasse la portée du présent article mais elle a été amplement développée par exemple par G. Didi-Huberman (2003) et par J. Walter (2005), entre autres.

responsables ont changé⁴³, et le Casino des officiers de l'ESMA est désormais ouvert au public, en tant qu'espace de mémoire et centre d'interprétation⁴⁴.

Les photos qui, en 1984-1985, étaient présentées comme des révélations de ce qui avait eu lieu et comme preuve de l'existence d'un CCD à l'ESMA sont désormais lues comme des « documents de l'horreur ». Les portraits qui ont servi à dévoiler l'identité des responsables et à donner des indices sur le « sort final » de certains disparus sont maintenant considérés comme des « preuves visuelles » de ce que c'était que « d'être là ». Le témoignage qui, dans un premier temps, a fondamentalement servi pour expliquer la manière dont la répression a été menée à l'ESMA, pour décrire le rôle de divers membres du GT et pour donner des informations sur les victimes disparues s'est centré sur les conditions d'obtention des photos et de leur sortie du CCD⁴⁵. Si la figure de Víctor Basterra qui, en 1984-1985, se présentait en tension du fait des contradictions propres au « devenir témoin » (entre l'héroïsme et le soupçon), 20 ans plus tard, elle est celle de l'« auteur » d'un matériel apporté qui lui donne, cette fois-ci, une place héroïque, mais principalement comme photographe et non plus comme témoin.

Pendant cette période de 20 ans, la principale surprise n'est pas tant l'usure du témoignage mais la sensation que l'on peut lire incessamment le même récit, que ce soit un livre, un documentaire, un article de journal ou le catalogue d'une exposition. Ce qui surprend, c'est que les photos semblent continuer à révéler. Comme si en les observant encore et toujours dans ses menus détails, on pouvait visualiser une nouvelle image qui donne sens à l'horreur et au mystère de ces personnes photographiées « entre-deux-morts »⁴⁶, encore vivantes mais déjà disparues, à l'intérieur du centre clandestin de détention.

Références

Actis M. et al, 2001, *Ese inferno. Conversaciones de cinco mujeres sobrevivientes de la ESMA*, Buenos Aires, Ed. Sudamericana.

Anonyme, 1983, « Documento Final sobre la Guerra contra la Subversión y el Terrorismo », s. l. n. d., Junte militaire.

⁴³ Dans le cadre de la réouverture des procès pour crimes de lèse-humanité courant 2005, le procès spécifique concernant les crimes de l'ESMA a été réactivé. Une première étape a eu lieu en octobre 2011, avec la condamnation à la prison à vie pour 12 membres du GT de l'ESMA, parmi eux A. Astiz et J. Acosta.

⁴⁴ Pour des détails sur la manière dont le Casino des officiers a été aménagé en vue de ces visites guidées, voir Cl. Feld (2011).

⁴⁵ Il convient de préciser que ces observations font exclusivement référence aux matériaux analysés ici, qui sont ceux de plus grande circulation publique en relation au témoignage de V. Basterra. Ailleurs, ce témoignage est plus vaste et ne se centre pas seulement sur les photos.

⁴⁶ « Ces photos sont un témoignage de l'impossibilité qu'il y a à témoigner ; l'entre-deux-morts, cet état spectral entre une première mort humaine et une seconde mort biologique » (García, 2011 : 66).

- 2005, « ESMA : las caras del horror », *Los Andes*, 24 nov. Accès : <http://www.losandes.com.ar/notas/2005/11/24/politica-175349.asp>. Consulté le 10/10/11.
- 2009, « L'inauguration de l'exposition de photographies 'Visages' aura lieu aujourd'hui », *Notife*, 8 oct. Accès : <http://www.notife.com/noticia/articulo/982611.html>. Consulté le 10/10/11.
- Barthes R., 1982, *L'obvie et l'obtus. Essais critiques III*, Paris, Éd. Le Seuil.
- Brodsky M., 2005, *Memoria en construcción: el debate sobre la ESMA*, Buenos Aires, La Marca Ed.
- CADHU, 1979, *Testimonios de los sobrevivientes del genocidio en la Argentina*, s. l., CADHU.
- CELS, 1984, *Testimonio sobre el Centro clandestino de detención de la Escuela de Mecánica de la Armada Argentina (ESMA)*, Buenos Aires, Centro de Estudios Legales y Sociales.
- Ciancaglini S., Granovsky M., 1995, *Nada más que la verdad. El juicio a las juntas*, Buenos Aires, Ed. Planeta.
- CIDH, 1984, *El Informe prohibido : Informe de la OEA sobre la situación de los derechos humanos en Argentina*, Buenos Aires, Centro de Estudios Legales y Sociales.
- CONADEP, 1984, *Nunca Más. Informe de la Comisión Nacional sobre la Desaparición de Personas*, Buenos Aires, EUDEBA.
- Crenzel E., 2009, « Las fotografías del Nunca Más: Verdad y prueba jurídica de las desapariciones », pp. 281-313, in : Feld Cl., Stites Mor J., dirs, *El pasado que miramos. Memoria e imagen ante la historia reciente*, Buenos Aires, Paidós.
- Da Silva Catela L., 2001, *No habrá flores en la tumba del pasado. La experiencia de reconstrucción del mundo de familiares de desaparecidos*, La Plata, Ed. Al Margen.
- Didi-Huberman G., 2003, *Images malgré tout*, Paris, Éd. de Minuit.
- Dulong R., 1998, *Le témoin oculaire : les conditions sociales de l'attestation personnelle*, Paris, Éd. de l'École des hautes études en sciences sociales.
- Feld Cl., 2002, *Del estrado a la pantalla ; las imágenes del juicio a los ex comandantes en Argentina*, Madrid, Siglo Veintiuno Ed..
- 2009, « Souvenirs de l'ESMA : l'exploration d'un espace complexe », pp. 213-233, in : Fleury B., Walter J., dirs, *Qualifier des lieux de détention et de massacre (2). Territorialisation, déterritorialisation*, Nancy, Presses universitaires de Nancy.
- 2011, « Le témoignage, dispositif de médiation mémorielle à l'ESMA », pp. 109-134, in : Fleury B., Walter J., dirs, *Qualifier des lieux de détention et de massacre (4). Dispositifs de médiation mémorielle*, Nancy, Presses universitaires de Nancy.
- Frontalini D., Caiati M. C., 1984, *El mito de la guerra sucia*, Buenos Aires, CELS.
- García L., 2011, *Políticas de la memoria y de la imagen. Ensayos sobre una actualidad político-cultural*, Santiago de Chile, THEA.
- García L., Longoni A., 2013, « Imágenes invisibles. Acerca de las fotos de desaparecidos », in : Blejmar J., Fortuny N., García L., dirs, *Instantáneas de la memoria. Fotografía y dictadura en Argentina y América Latina*, Buenos Aires, Librería.
- García Castro A., 2002, *La mort lente des disparus au Chili sous la négociation civils-militaires (1973-2002)*, Paris, Maisonneuve & Larose.

- 2006, « Trelew-Voix croisées. Argentine, 1972 », *Cultures & Conflits*, 61, printemps. Accès : <http://conflits.revues.org/index2043.html>. Consulté le 05/01/12.
- Jelin E., 1995, « La política de la memoria el movimiento de derechos humanos y la construcción democrática de la Argentina », pp. 101-146, in : Jelin E. et al., *Juicios, castigos y memorias. Derechos humanos y justicia en la política argentina*, Buenos Aires, Nueva Visión.
- Kolesnikov P., 2005, « Las caras del horror: un libro con fotos tomadas dentro de la ESMA », 21 nov. 2005. Accès : <http://www.plataforma-argentina.org/spip.php?article253>. Consulté le 10/10/11.
- Landi O., González Bombal I., 1995, « Los derechos en la cultura política », pp. 147-192, in : Jelin E. et al., *Juicios, castigos y memorias. Derechos humanos y justicia en la política argentina*, Buenos Aires, Nueva Visión.
- Longoni A., 2007, *Traiciones*, Buenos Aires, Norma.
- Walter J., 2005, *La Shoah à l'épreuve de l'image*, Paris, Presses universitaires de France.

> TÉMOIGNER, S'ENGAGER

LUCIANA MESSINA

Institut géographique Romualdo Ardisonne

Université de Buenos Aires

Conseil national de la recherche scientifique et technique

ARG-C1053ABJ

lulumessina@yahoo.com.ar

« DEVENIR-TÉMOIN » : PRATIQUES TESTIMONIALES DE L'EXPÉRIENCE CONCENTRATIONNAIRE EN ARGENTINE

Résumé. — L'objectif de la recherche est de réfléchir sur les modalités de témoignage relatives à l'expérience concentrationnaire en reconstruisant et analysant le parcours testimonial d'un survivant d'un centre clandestin de détention de la dernière dictature en Argentine (1976-1983). Une des préoccupations qui articule cette reconstruction est de savoir comment s'est transformé l'espace discursif testimonial sur les crimes du terrorisme d'État. Nous partons du présupposé que la position du témoin ne découle pas nécessairement du fait d'avoir vécu ou fait l'expérience d'un événement précis, mais que cette dernière requiert du sujet qu'il exerce une pratique du témoignage en rapport avec cette expérience. Toutefois, le fait d'assumer cette position ne retombe pas uniquement sur la volonté ou le choix subjectif qui pousse à raconter sa propre histoire, elle se fonde aussi sur l'existence d'un autre disposé à écouter; c'est-à-dire sur la configuration d'une demande sociale qui crée les conditions dans lesquelles cette expérience peut devenir l'objet d'une enquête.

Mots clés. — Témoin, témoignage, centre clandestin de détention, Argentine, expérience concentrationnaire, dictature militaire.

Ici, nous souhaitons apporter une réflexion sur les modalités de témoignage relatives à l'expérience concentrationnaire en reconstruisant et analysant le parcours testimonial de Miguel D'Agostino, un survivant d'un centre clandestin de détention argentin de la dernière dictature (1976-1983)¹. Nous partons du présupposé que la position du témoin ne découle pas nécessairement du fait d'avoir vécu ou fait l'expérience d'un événement précis, mais que cette dernière requiert du sujet qu'il exerce une pratique du témoignage en rapport avec cette expérience. Toutefois, le fait d'assumer cette position ne retombe pas uniquement sur la volonté ou le choix subjectif qui pousse à raconter sa propre histoire, elle se fonde aussi sur l'existence d'un autre disposé à écouter, c'est-à-dire sur la configuration d'une demande sociale qui crée les conditions dans lesquelles cette expérience peut devenir l'objet d'une enquête.

Nous suivons les réflexions de Michael Pollak et Nathalie Heinich (1986 : 4) à propos de l'interrogation sur les conditions de possibilité du témoignage. Ces auteurs estiment que tout témoignage, « loin de dépendre de la seule volonté ou de la capacité des témoins potentiels de reconstituer leur expérience [...] tient aussi et surtout aux conditions sociales qui le rendent communicable ». Ainsi la mise en relation des témoignages avec les différentes conjonctures sociales et politiques dans lesquelles ils se produisent a-t-elle une importance. Non seulement pour déterminer dans quelle mesure les conjonctures facilitent et empêchent l'émergence et la circulation de différents types de témoignages (politiques, judiciaires, scientifiques), mais aussi, et surtout, pour analyser en quoi elles définissent et délimitent leur contenu (ce qui est dit et, de surcroît, ce qui ne l'est pas).

Dans cette perspective, nous estimons que le sujet-témoin ne précède pas le témoignage. Il se constitue dans et à travers les mêmes pratiques qui s'articulent autour de la production testimoniale. Plus que d'un « être-témoin », nous parlerons donc d'un « devenir-témoin » comme le résultat de l'articulation entre une série de pratiques que les sujets mènent à bien et certaines conditions sociales et politiques qui habilent (ou inhibent) la production et la circulation des témoignages.

Notre réflexion sera principalement fondée sur un matériel produit à partir de deux entretiens en profondeur que nous avons eus avec Miguel D'Agostino. D'ailleurs, ces entretiens constituent une nouvelle production testimoniale sur son parcours de vie². À partir des conversations avec Miguel, l'information obtenue nous a permis non seulement de reconstruire les différents contextes dans

¹ Traduit de l'argentin par Nadia Tahir que nous remercions par ailleurs pour ses commentaires et ses suggestions.

² Le premier entretien a eu lieu au début de l'année 2010 et était centré sur la reconstruction de sa pratique politico-militante, plus particulièrement sur sa participation à la constitution d'un lieu de mémoire dans l'ex-centre clandestin de détention *Club Atlético*. Le second a eu lieu au milieu de l'année 2011 et l'axe de recherche était centré sur le parcours testimonial en relation avec son expérience concentrationnaire.

lesquels il a témoigné en tant que survivant de l'expérience concentrationnaire argentine, mais aussi d'approfondir une analyse autour de sa propre conception de la pratique du témoignage. Dans cette conception, se croisent les interrogations autour du pourquoi, pour qui et dans quel but témoigner. Nous travaillerons donc principalement avec et à partir des mots de Miguel, gardant à l'esprit qu'il s'agit de mots – comme pour tout le monde – qui se placent dans des contextes historiques et politiques précis.

Miguel D'Agostino est habitué à raconter son expérience. Depuis plus de 30 ans, il témoigne. Il l'a fait dans le cadre de différents contextes sociaux et politiques du pays, dans des instances différentes et face à des interlocuteurs différents : dans son cercle militant, auprès d'organisations de défense des droits de l'homme, auprès d'institutions officielles, lors de procédures judiciaires, dans des universités et dans les médias. En ce sens, il a connu un long parcours testimonial. On pourrait même dire que Miguel « n'a cessé de parler » depuis qu'il a été libéré du centre clandestin de détention en 1977.

Pendant nos échanges, Miguel a parlé avec aisance et fluidité, en sachant quoi dire et comment le dire. Il structurait son récit de façon rationnelle et réfléchie. Suite à la retranscription et à la lecture des entretiens, son expérience de vie, dans son ensemble, nous a semblé constituer un matériel très significatif pour l'analyse de la pratique testimoniale. Ainsi a-t-il été difficile, pour pouvoir analyser cette pratique, de couper ses phrases.

Ici, nous nous centrerons sur la récupération de l'expérience testimoniale de Miguel au cours de trois époques historiques du pays : pendant la dictature militaire, pendant la transition démocratique et dans l'actualité, à partir de la réouverture des procédures judiciaires à l'encontre des agents de la répression. Dans chacun de ces contextes, nous tenterons de reconnaître les conditions de production testimoniale, c'est-à-dire les cadres dans lesquels son témoignage a été sollicité (ou non), ceux dans lesquels il l'a apporté et les acteurs sociaux qui y ont été impliqués. Une des préoccupations qui articule cette reconstruction est de savoir comment s'est transformé l'espace discursif testimonial sur les crimes du terrorisme d'État. Dans cette optique, Michael Pollak et Nathalie Heinich (1986 : 13) évoquent « l'espace discursif du dicible et de l'indicible », espace qui « n'est ni donné d'avance ni stable, [mais qui] résulte d'un travail permanent de définition des frontières ». Nous tenterons donc de rendre compte de ce qui est dit et de ce qui ne l'est pas dans l'expérience concentrationnaire pour chaque période analysée et de revenir sur les tensions à partir desquelles une certaine articulation s'est configurée entre ce qui pouvait en être dit et ce qui ne le pouvait pas (que ce soit en fonction de « permissions accordées à soi-même », c'est-à-dire de ce que Michael Pollak et Nathalie Heinich appellent « capacité éthique » de témoigner ou en fonction des stratégies testimoniales, c'est-à-dire en fonction de décisions plus ou moins contrôlées par les sujets).

L'un des arguments nous ayant orienté dans la construction du parcours de Miguel comme témoin soutient que la pratique testimoniale ne se limite pas à l'instance même ou au moment précis où un sujet raconte son expérience face à un interlocuteur ; elle implique aussi d'autres activités telles que la recherche et la réflexion sur sa propre expérience. Ainsi reviendrons-nous non seulement sur les différentes instances concrètes dans lesquelles Miguel a parlé de son expérience, mais aussi sur ces autres pratiques qui composent cette production testimoniale.

Militantisme et détention

Miguel D'Agostino a un peu plus de 50 ans. Il vient d'une famille issue de la classe ouvrière qui a connu une ascension économique et sociale grâce aux politiques sociales du péronisme³. Quand Miguel est né, Juan Domingo Perón avait déjà été renversé par un coup d'État civilo-militaire et il était proscrit d'Argentine. Bien que les parents de Miguel n'aient pas été militants péronistes, « ils étaient toujours pleins de gratitude envers Perón pour ce qu'il leur avait apporté en tant que travailleurs ». En raison de cet exil, ses parents, ainsi qu'un grand nombre d'Argentins, ont dû cacher leur affinité politique avec le péronisme. C'est pour cela que Miguel inscrit sa relation avec la clandestinité – qui prendra de l'importance avec son militantisme politique et, plus tard avec les caractéristiques de sa détention – dans une généalogie qui commence bien avant sa naissance : « Je suis né en sachant ce que c'était d'être clandestin ».

Bien que Miguel ait grandi dans une maison péroniste, il n'était pas militant péroniste, mais membre des Jeunesses guévaristes⁴. Aux valeurs sociales et solidaires de classe transmises par sa famille, un autre fait, selon lui, a marqué son enfance et l'a, rétrospectivement, initié au monde de la politique : la mort d'Ernesto « Che » Guevara :

« Miguel D'Agostino (M) : C'est très ancré en moi, je pourrais la reproduire avec une caméra, en faire une fiction. J'étais à l'école primaire, je suis rentré déjeuner, je me souviens qu'à la télé en noir et blanc, il y avait l'image congelée d'une personne, c'était le Che, les yeux ouverts, mort, assassiné.

Luciana Messina (L) : Tu étais petit...

³ Le péronisme est un mouvement de masse argentin né autour de la figure de J. D. Perón, leader politique et président de la République argentine entre 1946 et 1955 et entre 1973 et 1974. Le premier gouvernement péroniste a développé et encouragé une vaste politique de bien-être qui comprenait la mise en place de nouveaux droits sociaux tels des vacances et des jours fériés rémunérés, des projets de logements, des investissements dans les secteurs de la santé et de l'éducation. Dans ce cadre, les politiques sociales du péronisme ont contribué à l'amélioration des conditions de vies de l'ensemble des travailleurs.

⁴ Il s'agit d'un des fronts politiques du Parti révolutionnaire des travailleurs (PRT), parti politique de tendance marxiste-léniniste qui, au milieu des années 70, a donné naissance à l'organisation de la guérilla l'Armée révolutionnaire du peuple (ERP).

« Devenir-témoin » : pratiques testimoniales de l'expérience concentrationnaire en Argentine

M : Oui, c'était en 67, j'avais 8 ans... Et je demande à ma mère qui c'est. Et elle... moi, ça me semble comique, mais ça m'a très certainement marqué... elle me dit "bien, le Che, c'est comme Evita et comme Robin des Bois, c'est-à-dire qu'il lutte pour les pauvres. Mais il a un problème, il lutte en dehors du pays, il ne lutte pas en Argentine" »⁵.

En 1972, à 13 ans, alors qu'il commence à peine l'école secondaire, il participe au centre d'étudiants comme sous-délégué de sa classe. Son militantisme se développe dans le cadre syndical étudiant, il consiste notamment à organiser des tournois de football et d'échecs et à publier le journal de l'école. À partir de là, son activité et son engagement politiques n'ont cessé d'augmenter.

Au début de l'année 1975, par l'intermédiaire d'un voisin du quartier – qui deviendra par la suite son beau-frère –, il commence à militer au Parti révolutionnaire des travailleurs (PRT). Il s'est engagé dans la structure de propagande de la jeunesse du parti qui avait pour mission de rédiger le journal national de la jeunesse et les bulletins internes. En mai 1976, quelques mois après le coup d'État, les militaires pénètrent dans la maison d'opérations où les militants se réunissaient, gardaient le matériel et imprimaient le journal. Toutefois, les militaires n'ont rien trouvé et ils n'ont arrêté personne⁶. Suite à cet épisode, la structure est désactivée et Miguel intègre l'équipe de distribution de la propagande nationale, jusqu'à ce qu'ils soient « à nouveau touchés », en février 1977. À partir de là, tout empire :

« Nous étions bien grillés [...], nous dormions dans des trains, des bus, des terrains vagues, nous survivions comme nous pouvions. Nous continuions à militer, mais nous étions déjà complètement grillés. Arrive alors les mois de mai, de juin, et de plus en plus de camarades du parti tombent, certains de la jeunesse. [Nous étions] de plus en plus isolés, acculés, et le jour de ma détention arrive, le 2 juillet 1977 [...]. Voilà le préambule sur mon militantisme politique qui m'amène à un voyage direct au camp de concentration ».

Miguel avait 18 ans quand il a été enlevé à son domicile et conduit par un groupe d'action au centre clandestin de détention connu ensuite comme le Club Atlético, un ancien dépôt de matériel de la police fédérale qui dépendait du Premier Corps de l'Armée. Il y est resté 91 jours, pendant lesquels – comme tous les détenus-disparus qu'ils aient été libérés ou exterminés – il a été torturé physiquement et psychologiquement par les agents de la répression. Il a aussi vécu dans des conditions de vie infrahumaines⁷.

Miguel a été et est, avant tout, un militant politique. La position militante surcodifie⁸ le récit de son expérience dans le centre clandestin de détention et celui de ses vies antérieures et postérieures à celle-ci. Il est conscient que c'est cette expérience qui l'a amenée à devenir un témoin clé d'une des périodes

⁵ Sauf mention contraire, les citations sont extraites des entretiens entre l'auteur et Miguel D'Agostino.

⁶ Miguel raconte : « Nous nous sommes tous sauvés, nous avons sauvé tout le matériel, nous avons tout bien caché [...], tous les livres, les machines à écrire, les originaux pour l'impression, les banderoles et quelques armes, entre le plâtre et les tuiles ».

⁷ Nous avons fait référence au mode d'opération des forces répressives pendant le terrorisme d'État en Argentine dans des travaux antérieurs (Messina, 2008, 2009).

⁸ Le verbe « surcodifier » correspond à une codification au second degré.

les plus tragiques de l'histoire argentine, mais il sait aussi que son témoignage prend un sens à condition de ne pas être limité au récit des 91 jours pendant lesquels il a été détenu dans le centre clandestin de détention. Pour cette raison, depuis le début de nos conversations, il précise qu'il n'estime pas être un ancien détenu-disparu, mais un ancien prisonnier politique. Cette différence, qui peut paraître subtile, ne l'est pas tant lorsqu'on prend en compte les sens associés à ces catégories. Pour Miguel, se définir comme ex-détenu-disparu implique l'énonciation de son expérience à partir d'une position de victime alors qu'en tant qu'ex-prisonnier politique, il peut s'identifier comme sujet politique :

« Je ne me vois pas comme un ex-détenu-disparu, tout au plus j'ai été un prisonnier politique dans des prisons clandestines de l'État argentin à une époque de terrorisme d'État [...] Je ne dis pas que nous n'avons pas été des victimes de tout ce que nous avons été victimes, mais bon, je vis depuis 51 ans, ça, ça a duré 91 jours, j'étais un militant politique. Je ne savais pas ce qu'était concrètement la gégène électrique ou être isolé pendant 91 jours, mais je savais que, disons, que je pouvais perdre la vie et que je jouais à un jeu politique. Et on dirait qu'aujourd'hui, on oublie tout ça, que tout à coup nous sommes des victimes humaines, et non des acteurs sociaux et politiques qui, pendant quatre-vingt-dix jours, cent jours ou un an ou deux, nous avons vécu une période de nos vies comme prisonnier politique ou comme exilé. On voit tout sur le plan de la souffrance, de l'horreur, de la tragédie et quand on regarde comme ça, on ne te permet pas de voir les conflits réels qui ont mené à faire en sorte que les choses se produisent comme elles se sont produites et qu'elles se sont résolues comme elles se sont résolues ».

Miguel sait qu'il a été victime de la répression étatique, mais il rejette le fait que cette condition, celle d'avoir été une victime, soit la seule expérience qui donne un sens à sa vie postérieure, c'est-à-dire que son identité sociale se définisse en fonction, et dans le cadre, de ce critère. Il refuse de rester enfermé dans une victimisation qui aurait pour effet de masquer ses autres expériences, tout particulièrement, celles liées à la pratique politico-militante. En définitive, Miguel réclame un regard politique sur l'expérience concentrationnaire que l'idée de « victime humaine » rendrait impossible. La qualification des victimes (uniquement) comme « humaines » fonctionne comme un obstacle pour l'exercice d'une lecture historique du phénomène répressif argentin, une lecture qui permettrait de rendre compte de sa singularité comme phénomène politique⁹.

Témoigner pendant la dictature : « Je ne pouvais parler à personne »

Dans le contexte de la dictature militaire, raconter l'expérience de la capture (« *chupado* ») dans un centre clandestin de détention était presque impossible. Il n'y avait pas de cadre auquel s'adresser pour faire une dénonciation et, de plus, parler signifiait non seulement se mettre à nouveau en danger, mais aussi

⁹ La qualification des victimes est en relation avec un débat actuel en Argentine, tant dans le champ des sciences sociales que dans le domaine juridique, autour des crimes du terrorisme d'État pour savoir s'ils doivent être interprétés et jugés comme crimes de lèse-humanité ou dans le cadre d'un génocide.

transmettre ce risque à celui qui recevait le témoignage. Au fait d'avoir survécu à une expérience limite s'ajoute le fait de ne pouvoir en parler. Le silence sur l'expérience concentrationnaire fonctionnait comme un mécanisme de protection face à la possibilité réelle d'être à nouveau enlevé par les forces répressives :

« Je ne pouvais en parler à personne [...], le plus difficile était de survivre sans pouvoir raconter [...]. Je n'avais aucune information concrète à propos d'un lieu où j'aurais pu raconter cela, et ce qui me rendait vraiment fou, c'était justement la folie qu'impliquait le fait de ne pouvoir en parler à personne [...] *je ne faisais confiance à personne* »¹⁰.

Toutefois, le silence du survivant était aussi, d'une certaine façon, produit par le silence des autres, même des personnes qui constituaient le cercle familial. L'absence d'un autre qui élaborerait une question sur l'expérience concentrationnaire et qui se constituerait, alors, comme un sujet d'écoute, inhibait la production testimoniale :

« M : ... Ici [en Argentine], il n'y avait pas d'endroit où l'apporter [le témoignage], la famille ne posait pas de questions et toi, tu ne voulais pas qu'elle... [...]

L : Ils ne t'en posaient pas ?

M : Non. Je crois que dans une certaine mesure, parce que c'était difficile à aborder. Mais c'était encore bien plus difficile pour l'autre acteur de ce dialogue, de cette relation.

L : Pourquoi penses-tu que l'autre reculait ?

M : L'autre, peut-être par respect, pour ne pas blesser, faire de la peine, pour ne pas provoquer une blessure psychologique, va savoir... ou pour ne pas savoir [...]. J'ai perçu, pendant longtemps, la difficulté qu'a l'autre à aborder cette question [...] C'est-à-dire, on est face à la difficulté de raconter tout ça, mais l'autre doit faire face à la difficulté de l'aborder, à comment poser les questions ».

Les conditions de ce qui peut être dit du témoignage sont, alors, non seulement configurées par la décision du survivant de raconter son expérience, mais aussi par les environnements de réception du témoignage. Michael Pollak et Nathalie Heinich (1986 : 4) soutiennent que les témoignages résultent de « la rencontre entre la disposition du survivant à parler et les possibilités d'être écouté ». Entre celui qui est disposé à raconter son expérience et ceux qui peuvent et veulent écouter « s'établit une relation sociale qui définit les limites de ce qui est effectivement dicible ». Pour de nombreux survivants, cette relation s'établit exclusivement avec les camarades de militantisme. D'une part, parce que cela semblait être le seul environnement de confiance et, d'autre part, parce que les militants étaient bien disposés à écouter.

Les récits des personnes libérées des centres clandestins de détention circulaient donc presque exclusivement dans les circuits militants. Bien qu'à l'étranger, les survivants exilés disposaient d'espaces pour transmettre leur expérience dans un climat de plus grande liberté (commissions internationales de droits de l'homme, partis politiques, organisations d'exilés, etc.), dans le contexte national, les récits circulaient de manière limitée et fragmentée, notamment à cause des moyens de communication, interdits ou poursuivis, auxquels avaient accès les organisations politiques à l'époque.

¹⁰ Les passages en italiques sont soulignés par l'auteure.

Dans le cas de Miguel, le cadre du militantisme coïncidait en partie avec le cadre familial. Sa sœur militait aussi dans le PRT et elle s'était exilée en Europe quelques mois avant l'arrestation de Miguel. Cela a contribué à ce que sa sœur devienne sa première interlocutrice, non seulement parce qu'il avait confiance en elle, mais aussi parce que, en tant que militante, elle pouvait le comprendre et transmettre aux autres camarades exilés l'information qu'il avait obtenu pendant sa détention. Les lettres qu'il lui a écrites entre 1977 et 1979 constituent les premières tentatives de Miguel de construire un récit sur sa captivité. Les témoignages apportés par Miguel dans les lettres semblent être à la frontière de ce que Michael Pollak appelle des témoignages personnels et politiques. D'un côté, ils rendent compte de sa sensation de solitude et d'isolement, mais, de l'autre, ils ont un objectif politique qui est de transmettre une information qui pourrait être utile pour son organisation politique. Ces lettres sont le résultat de ce qu'il appelle une première « impulsion testimoniale » :

« ... J'avais besoin de verbaliser tout ça, de trouver une façon de produire un récit. [...] C'était plus une question de sensation, de sentiment, de sensibilité par rapport à ce que j'avais vécu qu'avec ce que je pensais vraiment que je devais faire. Ce n'était pas comme un devoir assumé, c'était une impulsion qui provenait de l'intérieur qui a à voir avec ma façon de penser. Mais, je crois que l'impulsion était plus émotionnelle qu'intellectuelle ».

Toutefois, cette impulsion, cette sorte de force de pulsion qui l'a amené à vouloir raconter son vécu, « l'aberration d'être passé par cela... »¹¹, a aussi été une façon de parler au nom et pour les camarades qui étaient toujours disparus :

« Un peu de tout, d'impulsion, de sentiment, de besoin et de conviction qu'il s'agissait d'un engagement tacite assumé, sans l'avoir explicité, envers ceux qui restaient dans le camp de concentration [...]. Envers les vies de ces personnes, au-delà du fait qu'elles appartiennent à mon organisation ou non, clairement un profil humanitaire ».

Il est intéressant de voir que Miguel fait référence à ses premiers témoignages comme le produit d'une « impulsion », quelque chose qui semblerait plus être de l'ordre de l'incontrôlable que d'une action volontaire et rationnelle, ou tout du moins, à la lisière entre le devoir intellectuel et le compromis moral. Car, si d'un côté, il soutient que l'acte de témoigner n'a pas été assumé, de l'autre, il nous parle d'un engagement tacite avec ceux qui ne sont pas sortis vivants des centres. Dans son récit, il semble alors qu'il y a une sorte d'hésitation entre le devoir entendu comme conviction intellectuelle et le devoir entendu comme engagement affectif et moral.

Bien que Miguel n'ait pas parlé de sa détention avec sa famille et ses amis qui étaient en Argentine, il n'a pas non plus tenté d'oublier ou de nier son expérience¹². Bien au contraire, il a entamé, seul, une recherche silencieuse, mais tenace, du lieu dans lequel il a été détenu. Rappelons que les détenus illégaux étaient enlevés et transférés dans des lieux dont la localisation était non seulement inconnue pour

¹¹ Entretien avec M. D'Agostino.

¹² Nous faisons référence à un type d'oubli lié à l'évasion que P. Ricœur (1999: 105) appelle « oubli à caractère évasif ». Il s'agit d'un oubli actif qui « implique une sorte de volonté de ne pas vouloir savoir ».

eux, mais aussi pour la société dans son ensemble. Lorsqu'ils l'ont enlevé, Miguel a pensé qu'ils l'emmenaient à Campo de Mayo, une caserne de l'armée dans laquelle, selon les rumeurs des circuits militants, ils emmenaient les membres de son organisation politique. Cependant, peu de temps après sa détention, il s'est rendu compte qu'il était ailleurs. Quelques conversations avec d'autres détenus, des commentaires des gardiens qu'il a entendus et la reconnaissance de certains objets appartenant à la police fédérale l'ont conduit à penser qu'il était dans une caserne de cette force de sécurité, dans la zone de la ville de Buenos Aires. C'est ce qu'il a ensuite pu confirmer après sa libération, le 30 septembre 1977 :

« Ils me libèrent, j'ai la sensation que la voiture monte, ils me laissent à la porte de l'hôpital Borda, derrière la [gare] Constitución. Très près, très vite, un chemin qui monte, près du stade de football de Boca, près du commissariat de Montes de Oca. Ce n'est pas l'ESMA, ce n'est pas Campo de Mayo, c'est la police fédérale ».

À peine une semaine après sa libération, Miguel a commencé à chercher le lieu où il a été détenu. Muni de quelques informations qu'il avait et d'un plan de la ville, il a été jusqu'à l'endroit où il avait été libéré et il s'est lancé dans la reconstitution du casse-tête. Pendant des mois, il a fait des essais en marchant dans plusieurs directions, en annotant les commissariats, les bâtiments publics, en marquant les différents parcours qu'il faisait. Lorsque, presque deux ans après, au début de l'année 1979, il a trouvé la situation géographique du lieu. Il s'est alors rendu compte qu'il avait été détenu à seulement deux pâtés de maison de son lycée : « En fait, à trois heures de l'après-midi, je suis sorti du lycée et cette même nuit, je me suis retrouvé ici même, à 200 mètres ». Dans une lettre, il raconte cette découverte à sa sœur :

« Je sais où j'ai été pendant ces trois derniers mois [...]. Je m'en suis rendu compte quand ils ont détruit le bâtiment pour commencer à construire les autoroutes. J'avais des doutes, mais ça c'est confirmé quand j'ai vu les sous-sols à la lumière du jour et je crois, je suis presque sûr, que lorsqu'ils m'ont relâché, ils devaient quitter le bâtiment [...]. Et dire que nous étions si proches de nos chers amis et nous l'ignorions »¹³.

Pendant les deux années qui suivent sa libération, il s'est centré sur la fin de ses études secondaires. Cependant, il a aussi dû faire son service militaire. Quelques jours après sa libération, une lettre lui annonçant qu'il devait se présenter à la visite médicale est arrivée chez lui. Les forces armées qui l'avaient détenu et fait disparaître pendant trois mois le convoquaient pour qu'il fasse son service militaire. Il a alors hésité entre rester ou quitter le pays, mais il n'avait pas les moyens de le faire rapidement. Il avait perdu tout contact avec ses camarades et, à cette époque, son organisation avait presque été anéantie : « Ça n'est pas comme s'ils te donnaient un passeport et un billet, la consigne était de partir et ensuite on verrait, on se retrouverait ». Il est finalement resté et a fait son service militaire, mais il précise :

¹³ Extrait d'une lettre de M. D'Agostino à sa sœur qu'il nous a lue au cours d'un entretien.

« Avec le regard et la perspective d'un militant politique, avec un objectif qui était de tenter de voir ce que je pouvais leur prendre comme information, comme renseignement. Et c'est ce que j'ai fait. [...] J'étais comme un anarchiste en liberté dans l'attente d'une opportunité ».

Bien qu'il se soit senti, en plusieurs occasions, en danger ou persécuté, il a conclu que ses supérieurs ignoraient tout de son passé, de son militantisme, de sa détention :

« J'ai vécu dans le camp de concentration et je suis arrivé à une conclusion que je maintiens. Il devait y avoir 10 % [de membres du personnel] d'intelligence dans le terrorisme d'État. Surtout dans les années 1977 et 1978, c'était une chasse à l'homme, où j'étais enregistré, il y avait des rapports [militaires] qui circulaient. Mais, je me suis rapidement rendu compte qu'en vérité, ils ne savaient pas tous qui nous étions ».

Miguel précise qu'en surévaluant la dimension de capacité d'intelligence des forces répressives, on peut sous-estimer l'autonomie avec laquelle agissaient les groupes d'action. Et de nombreuses fois, c'est au sein de cette autonomie que se trouvent les décisions de vie et de mort des détenus des centres clandestins de détention :

« ... Le *Turco Julián* [un policier; membre d'un des groupes d'action] n'obéissait pas seulement aux ordres, il dessinait aussi les contours de cette même politique de persécution en l'exécutant. Pour donner un exemple concret, ils vont chez moi et ils m'enlèvent, ils n'enlèvent pas mes parents. Ce n'est pas que je souhaite qu'ils aient enlevé mes parents, mais lorsqu'ils enlèvent une autre camarade, ils enlèvent sa mère et la garde deux jours. C'était écrit ? C'est Videla ou Suárez Masón qui disaient cela ? Non. C'est la "*patota*" ["la bande"] qui en a décidé ainsi. On ne parle pas non plus de ça, de l'autonomie, car nous avons tendance à simplifier ou à surjouer les faits. [Mais alors] pourquoi est-ce qu'ils ont enlevé certains parents ? Pourquoi certains enfants... [ont-ils été tués] ? Pourquoi m'ont-ils libéré ? ».

Cette dernière question, « pourquoi m'ont-ils libéré ? », c'est-à-dire une question qui interroge les raisons même de la survie, apparaît, de façon plus ou moins explicite, dans les réflexions de la plupart des survivants de situations traumatiques ou limites. Miguel n'est pas une exception. Toutefois, si cette question n'est pas au centre de son récit (il ne le structure pas dans ce sens), mais plutôt entrecroisée avec d'autres arguments autour du fonctionnement de l'action répressive, son émergence rend compte du besoin de trouver une réponse (rationnelle) pour expliquer sa propre survie.

À la fin de l'année 1979, Miguel fait les démarches pour son passeport et voyage en Europe. Là-bas, il contacte ses camarades du parti en exil et il témoigne devant eux. La machine répressive argentine, fondée sur l'enlèvement et la détention illégale et clandestine a influencé, dans une certaine mesure, la configuration du contenu testimonial sollicité des survivants dans les circuits militants. Témoigner consistait surtout à apporter des informations sur les camarades vus dans les centres clandestins de détention et sur l'identité des agents de la répression. Dans ce cadre, parler de l'expérience subjective, personnelle, émotionnelle d'avoir traversé l'horreur des centres clandestins de détention passait au second plan :

« Il y avait des gens qui voulaient avoir des nouvelles de leur frère, de leur fils, de leur conjoint ou de leur organisation. Et disons que j'apportais un *bagage d'information presque en exclusivité*, puisque personne ne pouvait entrer dans une prison et encore moins dans un camp de

concentration et savoir ce qui se passait [...]. Je venais raconter des choses qui avaient de l'importance pour mon organisation et aussi pour les familles de toutes ces personnes [...]. Et je le faisais à travers les gens du parti que je connaissais ».

Si les limites de ce qui peut être dit s'établissent alors dans cette relation entre celui qui témoigne et celui qui écoute, ce qui prévalait dans ces premiers témoignages était ce que le survivant *savait* en termes de faits. Nous pourrions dire que la question qui se formait était plutôt « qu'est-ce que tu sais ? » et non « que ressens-tu ? ». La sollicitation du témoin était donc orientée vers la recherche d'un savoir que seul le survivant pouvait apporter. Cependant, ici « savoir » équivalait à informer et à rendre compte de « ses agissements » dans le centre clandestin. Dans ce sens, il s'agissait d'un savoir qui, dans une certaine mesure, était soumis à l'examen et à l'évaluation des autres :

« Moi, je venais un peu raconter ce que j'avais vu dans le camp de concentration [...] comme pour rendre compte devant mes responsables [politiques] de *mes agissements* et comment était ce que je percevais du camp de concentration [...]. Je ne me suis senti libre d'action que le jour où je n'ai pas pu traduire ce que j'ai vécu [...]. J'étais un drôle d'oiseau. Avoir survécu à un camp de concentration en étant militant politique et pouvoir en parler... J'étais un drôle d'oiseau ».

Par rapport à quoi ou à qui Miguel était-il un « drôle d'oiseau » ? Par rapport à ses camarades ? Par rapport à sa pratique militante dans une organisation politique ? Être un « drôle d'oiseau » peut traduire le sentiment de se placer à une certaine distance, en-dehors, au-delà de la compréhension des autres. Cette phrase rend compte, tout du moins, d'une hésitation par rapport à *cette* position militante. D'ailleurs, Miguel dit qu'il n'estime être « libre d'action » qu'au moment où il a fait son compte rendu à ses responsables politiques en évoquant ses « agissements » dans le centre clandestin. Suite à cela, il s'est éloigné de l'organisation et est rentré en Argentine.

Témoigner pendant la transition démocratique : les silences autour de la figure du survivant

Peu avant les élections qui ont marqué le début de la démocratie, à la fin de l'année 1983, Miguel a lu dans un journal une annonce qui dénonçait la disparition de Teresa Israel, l'un des rares cas dénoncés auprès de la justice argentine à cette époque. Motivé par la lecture de cette nouvelle, il s'est présenté *spontanément* pour proposer son témoignage au Centro de Estudios Legales y Sociales (CELS), une des organisations de défense des droits de l'homme qui dénonçait le cas. Il raconte : « Je me suis présenté pour voir s'ils *avaient besoin* de mon témoignage, si je pouvais apporter mon aide d'une quelconque façon ». C'est ainsi que s'est fait son rapprochement avec le mouvement des droits de l'homme qui commençait à avoir un rôle de protagoniste et une visibilité de plus en plus importante dans l'arène publique.

Par ailleurs, son rapprochement avec le CELS a marqué le début d'une relation continue avec la pratique du témoignage auprès d'organisations de défense des droits de l'homme, d'organisations officielles et dans les premières procédures judiciaires. L'ensemble de ces cadres tentait alors avant tout de construire une stratégie juridique qui permettrait de juger les agents de la répression. Miguel décrit son premier témoignage au CELS comme un dialogue dans lequel la transmission d'informations pouvant être utiles pour les quelques procédures pénales en cours était au centre de l'échange. Dans ce sens, ces témoignages pourraient correspondre à ce que Michael Pollak appelle des « témoignages presque judiciaires ». Ce sont des témoignages qui n'ont certes pas été sollicités par la justice, mais qui sont orientés et structurés dans un objectif judiciaire. Miguel raconte :

« Je lui ai raconté tout ce que je savais, que j'avais trouvé l'endroit, que l'Atlético était à tel endroit [...], que c'était un dépôt de matériel, qu'il avait été démolé, qu'il y avait des restes du bâtiment, que j'avais vu untel en vie, et untel et unetelle ».

À cette époque, peu de survivants ont parlé de leur expérience. Il a été un des premiers à le faire. Cette pénurie de témoignages de survivants est peut-être liée à la façon dont ils ont été perçus, dans un premier temps, par l'ensemble des associations de défense des droits de l'homme, des organisations qui pour la plupart étaient intégrées par des proches de disparus.

La création de la Commission nationale sur la disparition de personnes (CONADEP), à l'initiative du premier président constitutionnel en décembre 1983, a permis la production de nouveaux témoignages¹⁴. Toutefois, la CONADEP n'a pas été bien reçue par une grande partie du mouvement des droits de l'homme qui exigeait la constitution d'une commission bicamérale intégrée par le pouvoir législatif. La décision de témoigner ou non auprès de la CONADEP, pour Miguel et d'autres survivants, a eu lieu dans un contexte de tensions et de pressions, non explicites mais « ressenties », lié au rejet et aux critiques du mouvement :

« J'étais sous pression à cause du jeu de positions entre y aller ou pas car "ce n'est pas ce que nous voulons, nous voulons une commission bicamérale". Une pression qui n'était pas concrète, mais qu'on sentait [...]. Dans ce contexte, il y avait une tension qui se générait avec les survivants et qui, moi, m'a mis très mal à l'aise [...] La bicamérale n'existait pas, l'autre [la CONADEP] était en train de se faire... "j'y vais, j'y vais pas, je le fais, je ne le fais pas..." Jusqu'à ce que, bon, ben, j'y suis allé. Je savais que je ne faisais pas ce que voulait le mouvement des droits de l'homme dans son ensemble, mais il me semblait qu'il fallait y aller, qu'il fallait y accumuler [des témoignages] ».

Malgré ces tensions – et les doutes qu'elles généraient – Miguel s'est présenté à la CONADEP. Il raconte l'épisode suivant. En pleine déclaration, la personne qui notait son témoignage ne s'est pas sentie bien, elle s'est excusée, s'est levée et est partie. Miguel est resté seul en attendant qu'elle revienne. En voyant que personne ne revenait, il a pris une feuille et s'est mis à écrire. Il a écrit entre six

¹⁴ La CONADEP a été l'un des premiers pas vers une politique d'État dans la recherche d'informations sur les disparus. La recherche qui, pendant dix mois, a été menée à bien par la CONADEP a eu pour objectif de reconstituer la méthodologie répressive, ses outils et ses modalités de mise en pratique.

et sept pages d'affilé, dans lesquelles, selon lui, il a raconté « tout, très bien, très clairement, tout ce qui était important ». « Ce qui est important » était toujours ce qu'il savait de l'expérience concentrationnaire : des données très factuelles telles que les personnes qu'il avait vues, où se trouvait l'endroit et les noms des agents de la répression. Il se posait lui-même les questions, lui seul structurait le récit de sa détention, il choisissait seul ce qu'il racontait. L'absence d'un autre qui aurait constitué un sujet d'interrogation exprimait, dans une certaine mesure, la difficulté d'entendre les récits des survivants de par la nouveauté et l'horreur qu'ils contenaient. Contrairement à ce qui se produit dans l'actualité, où « l'on sait déjà de quoi on va parler », à cette époque « personne n'était prêt à [écouter] cela ».

Selon Miguel, la CONADEP a été un moment clé dans la production testimoniale en constituant un « fonds de base de témoignages » sur les crimes de la répression étatique. Par ailleurs, cela a été, pour lui, un lieu de rencontre avec d'autres survivants. Par la suite, la plupart d'entre eux a commencé à se réunir régulièrement pour échanger des informations et, plus particulièrement, pour faire ce que, selon eux, l'État ne faisait pas, c'est-à-dire enquêter sur qui étaient les personnes qui avaient disparu et qui étaient les exécutants directs de la répression. L'élaboration de listes de disparus et d'agents de la répression a occupé une grande partie des préoccupations des survivants les plus actifs et engagés dans la pratique testimoniale. Ainsi les résultats partiels qu'ils obtenaient avec leurs enquêtes ont-ils contribué à mieux appréhender la méthodologie développée par les forces répressives.

Pendant la transition démocratique, une tension autour de la figure du survivant, déjà présente à l'époque dictatoriale, était particulièrement significative. Selon Miguel, celle-ci se « percevait » surtout au sein du militantisme politique et du mouvement des droits de l'homme. En effet, s'il est vrai que les survivants étaient ceux qui avaient vécu dans leur chair la répression brutale développée par l'État contre les opposants politiques et s'ils étaient ceux qui pouvaient témoigner des crimes de ce dernier, les questions autour de leur propre survie – cette question à laquelle Miguel répondait en référence à l'aspect arbitraire et décisionnaire des agents de la répression – semblaient alors chargées de suspicions et de culpabilité :

« Il faudrait parler de comment l'autre militant, celui de la défense des droits de l'homme, voyait le survivant, comment il était accusé d'être responsable de la détention de tous [...]. Suspecté de délation, de trahison. Mais alors même qu'il apportait des informations... Toute une tension. Je ne sais pas pourquoi je ne l'ai pas vécue, mais je l'ai sentie chez d'autres. Peut-être parce que disons, je n'avais pas de responsabilité politique importante, peut-être parce que j'étais jeune [...]. Le besoin de trouver un responsable, de faire en sorte que quelqu'un assume tout cela, cette négation qui a servi à un moment pour la construction du disparu d'un point de vue humain, "mon fils ne trempait dans rien, c'était son conjoint qui l'a entraîné là-dedans", "son nom figurait dans un agenda et il n'était qu'un simple délégué étudiant", "il n'avait rien à voir avec l'ERP ou Montoneros" ».

L'ambivalence d'une grande partie du mouvement des droits de l'homme dans son rapport aux survivants basculait entre réclamer sa parole (pour savoir, pour dénoncer, pour juger) et le rendre responsable, dans une certaine mesure, des disparitions. Pour une partie du mouvement, le survivant est devenu un suspect nécessaire. Cette

tension n'a pas connu de débat public, mais elle s'est maintenue dans le cadre restreint, « intime », du militantisme. Il s'agit d'un des aspects sur lesquels le silence a primé. La référence à un signalement de Michael Pollak et Nathalie Heinrich (1986 : 7) à propos du travail sur les frontières intériorisées de ce qui peut être dit dans le témoignage est ici pertinente : cela « dépend d'un système de sanctions et de censures » intériorisées et souvent institutionnalisées, dans certaines associations de victimes « qui se sont érigées comme gardiens de la vérité ».

Plus tardivement, l'image du survivant comme traître a été revue et inversée. Pendant un entretien, un militant du PRT dont un proche a disparu, nous a dit :

« Nous, nous les traitons très mal, nos survivants [...]. Au jour d'aujourd'hui, je vois ça autrement, je sais plus de choses. Au moins... je ne sais pas ce qu'ils ont fait dans le camp... Mais, au moins, ils ont la dignité de raconter et de dénoncer »¹⁵.

S'il y a bien une reconnaissance du mauvais traitement – exprimé dans la méfiance, la suspicion, la culpabilisation – infligé, particulièrement pendant les premières années, l'émergence de la phrase « je ne sais pas ce qu'ils ont fait dans le camp », bien qu'elle relativise, rend compte de la persistance du doute sur le comportement du survivant. Dans une certaine mesure, elle continue d'exprimer une demande de comportement vertueux et irréprochable, une demande de cadre loin des centres clandestins de détention et qui semble formulée à partir d'une position ayant du mal à comprendre l'« état d'exception » (Agamben, 1999) dans lequel vivaient les détenus et la rupture subjective que cela a pu produire en eux¹⁶.

Mais alors, qu'est-ce qui ne pouvait être entendu dans les récits des survivants ? Qu'est-ce qui était inaudible dans ce qu'ils avaient à raconter ? Ana Longoni (2007) établit une série d'hypothèses qui permet d'expliquer le silence et l'« invisibilisation » des survivants pendant la transition démocratique. D'une part, les survivants étaient des « messagers » des « pires nouvelles » et ce qu'ils avaient à dire s'opposait clairement à certaines des consignes centrales du mouvement des droits de l'homme. L'« apparition en vie » était une demande impossible si on acceptait ce que les survivants savaient déjà : le fait que les disparus avaient été assassinés. D'autre part, le survivant était un obstacle à la construction de la figure du disparu comme victime occasionnelle, innocente et apolitique, puisque la plupart avaient été militants d'une des multiples organisations ou partis de gauche créés dans les années 60 ou 70. Enfin, ils étaient aussi un obstacle à l'idéalisation du disparu comme héros-martyr au-dessus de toutes les bassesses humaines, comme par exemple, la délation et la trahison :

« Nous venions parler de la délation, de la défaite et de la mort. C'est-à-dire que nous avions les pires nouvelles. Nous apportions, en concentré, les pires nouvelles [...]. Et nous, en plus de tout ce que nous avons vécu et survécu, nous apportions ces nouvelles aux organisations politiques,

¹⁵ Entretien avec Fernando, militant politique et proche de disparus (2006).

¹⁶ Nous n'allons pas développer cette question. Néanmoins, nous estimons qu'il faut préciser que les détenus étaient tous soumis à la torture, l'enfermement et l'humiliation qu'impliquait la « vie » dans les centres clandestins de détention. Cela, au minimum, affecte les principes à partir desquels les jugements moraux et éthiques en rapport avec les comportements des autres s'établissent.

aux associations de défense des droits de l'homme, aux familles, à la société dans son ensemble. [...] Nous parlions concrètement de faits qui marquaient la défaite, l'incapacité à résister à la torture et qu'on nous tuait, que leurs enfants avaient été tués, qu'ils pouvaient chercher les corps, mais que seulement dans de très rares cas, ils pourraient les retrouver vivants [...]. Nous nous confrontions aux consignes "apparition en vie, ils les ont enlevés en vie, nous les voulons en vie", "apparition en vie immédiatement". Bon, il vaut mieux ne pas trop en parler ».

Dans ce contexte, la parole des survivants pouvait n'être écoutée qu'à moitié : ne pouvait être écouté que ce qui permettait de dénoncer, d'informer, de reconstruire la machine répressive. Cependant, le silence s'imposait à propos de leur militantisme et de leur vécu dans les centres clandestins, car il fallait soit abandonner la prétention de considérer les disparus comme des « victimes innocentes », soit déshonorer la figure du disparu comme héros révolutionnaire.

Dans le cadre de sa propre disqualification, en étant associé à la figure du traître, le peu de survivants qui a pris la parole, pour raconter ce qu'il savait et apporter des informations dans les procédures judiciaires, l'a tout d'abord fait en étant convaincu de l'engagement qu'il avait pris envers ses camarades assassinés. Il s'agissait d'un devoir envers tous, au-delà de son appartenance politique et partisane. Dans ce sens, témoigner ne revenait pas tant à témoigner en son nom propre, mais à le faire au nom d'une (nouvelle) cause politique, la lutte pour la vérité et la justice :

« Nous avons dû construire un chemin et nous faire respecter pour cette nouvelle trajectoire. Nous avons dû nous défaire des images construites par la société, les organisations, les partis politiques [qui disaient] que nous étions des traîtres, les responsables de la chute de tous ».

Pour les survivants qui ont pris la parole et sont ainsi devenus des témoins de leur propre expérience (et de celle de ceux qui ne sont pas revenus des centres), témoigner était réparateur de la subjectivité doublement blessée, meurtrie par l'expérience concentrationnaire et par la culpabilité d'avoir survécu. Prendre la parole était, alors, une forme de réinscription sociale comme sujet politique. Dans ce sens, la pratique testimoniale a transformé les survivants en de nouveaux sujets politiques avec une (autre) identité militante.

Témoigner après la réouverture des procédures : « Ça ne peut pas être raconté autrement »

L'actuelle Cour suprême de justice de la Nation a édicté une série de sentences qui ont permis de retirer les obstacles et ainsi reprendre les enquêtes paralysées suite aux votes des lois de Point final (1986) et d'Obéissance due (1987). Tout d'abord, il a été déclaré que les délits de lèse-humanité étaient imprescriptibles. Ensuite, il a été établi que ces lois étaient inconstitutionnelles. Enfin, les grâces présidentielles ont été à leur tour déclarées inconstitutionnelles. Ce nouveau cadre judiciaire a permis la réouverture de toutes les procédures présentées dans diverses juridictions du pays et archivées au milieu des années 80 suite aux lois précitées.

Depuis qu'en 2005, les procès contre les agents de la répression ont repris, Miguel D'Agostino a été appelé à témoigner dans au moins quatre d'entre eux (aussi bien dans les étapes de l'instruction que dans celles de l'audience orale et publique). Un des procès dans lesquels il a témoigné est celui de l'enfant « *apropiado* » (« *approprié* ») de Liliana « Paty » Fontana, une disparue enceinte au moment de sa détention dans le centre clandestin Club Atlético. Miguel a été cité à comparaître pour témoigner à propos de deux faits concrets : Liliana a bien été au Club Atlético et elle était alors enceinte.

Comme le disent Michael Pollak et Nathalie Heinich (1986 : 7) :

« [La déclaration judiciaire restreint le témoignage] à un nombre limité d'événements, en réponse à des questions précises. La personne du témoin tend alors à disparaître derrière les quelques faits [...]. Ces dépositions portent donc les marques des principes de l'administration de la *preuve juridique* : limitation à l'objet du procès, élimination de tous les éléments considérés comme hors sujet ».

Cela veut dire que, dans le cadre judiciaire, le témoignage doit s'ajuster à certaines règles de procédure légale liées à la construction de la preuve. Étant donné qu'il est impossible de démontrer la preuve (le fait), le témoignage, pour se constituer comme tel, doit se soumettre à certaines conditions de précision et de contrôle judiciaire, « de telle sorte qu'il confirme la réalité de ce qui est dénoncé » (González Bombal, 1995: 210). En fonction de cette définition basique et générique de ce qu'est et de ce qu'implique un témoignage judiciaire, nous estimons que, dans ce procès, Miguel, à partir du moment où il s'est assis pour faire sa déclaration, a exercé une forme de résistance à la production d'un témoignage judiciaire. Depuis le début, il a refusé de se restreindre et de se soumettre à la construction de la preuve judiciaire.

Pourquoi parle-t-on de résistance à la production d'un témoignage judiciaire ? Comment a-t-il exprimé cette résistance le jour de l'audience orale ? Tout d'abord, Miguel ne s'est pas contenté de raconter le nombre précis de faits que la justice lui demandait – dans ce cas, le fait que Liliana était au Club Atlético et qu'elle était alors enceinte –, il a produit un récit de plus d'une heure et demie dans lequel il a parlé en détails de questions telles que les circonstances de son arrivée au centre clandestin, les agents de la répression qui s'y trouvaient, les conditions de détention et de vie :

« Tout raconter, comment j'arrive, qui j'étais, qui me reçoit, que le Turco existe, qu'il y avait des cellules, que la nourriture était comme ça, que l'emprisonnement était ainsi, que les chaînes étaient comme ça, qu'il n'y avait pas de lumière, que l'air était vicié ».

Ensuite, lorsque les acteurs judiciaires (défenseurs, juges, procureurs), en tentant d'interrompre son récit pour le resituer dans la logique judiciaire, ont posé des questions afin d'obtenir des précisions sur les faits jugés – savait-il si Liliana avait été torturée –, Miguel apporte des réponses génériques qui ne s'ajustent pas non plus à ces requêtes :

« Je soutiens alors ce que j'ai dit à la CONADEP et qui est dans le livre *Nunca Más*. Pour moi, c'était une torture, arrivé là-bas et, je vous dis ça, le seul fait qu'on m'enlève sans ordre judiciaire, qu'on me mette une cagoule sur la tête, qu'on me menotte devant mes parents, qu'on m'isole de ma famille, qu'on me conduise dans un lieu sans savoir où j'étais, qu'on me prive de communication, pour moi, tout cela était déjà une torture et Paty était là-bas, de mon point de vue, il n'y a donc pas grand chose à ajouter ».

Enfin, Miguel dit avoir « perdu le contrôle » et « avoir mal traité tout le monde » suite à l'insistance de la juge pour qu'il limite strictement ses réponses à ce qu'on lui demandait. Cette insistance avait d'ailleurs pour objectif de transformer les dires de Miguel en un témoignage utile pour la construction de la preuve.

« "Je veux vous dire que..." et là je suis parti en ville, je suis parti en sucette, je suis sorti de mes gonds, car je leur ai dit "je sais parfaitement ce que vous voulez dire, le procureur, la plainte, les défenseurs et vous [les juges]. Mais, on ne peut pas raconter ça autrement et vous, vous ne pouvez pas comprendre tout ça, si ce n'est à travers ma mémoire et mon récit, vous ne pouvez entrer dans ce lieu, vous ne pouvez y entrer qu'à travers mon récit" ».

Dans un certain sens, l'opposition de Miguel était dirigée contre le traitement même que la justice faisait des faits, tout particulièrement à la demande d'individualisation qu'exige la logique judiciaire. La justice exige qu'on rende compte d'un cas particulier, alors que Miguel raconte une histoire collective. C'est pour cela que Miguel définit le cadre judiciaire comme un contexte hostile. Cette hostilité est liée non seulement à un certain ton de défi que les questions des défenseurs adoptent généralement (des questions qui tendent à interroger la mémoire des témoins et à disqualifier leurs dires), mais aussi, et surtout, aux figures et instruments légaux utilisés pour juger les agents de la répression (disparitions forcées, homicides, tortures, entre autres). À l'instar de tout un secteur d'acteurs sociaux, politiques et juridiques, Miguel estime que ces crimes doivent être l'objet d'un *autre* type de traitement qui implique une *autre* caractérisation des crimes. Comme cela a été évoqué auparavant, la figure juridique qui acquiert une signification dans cette demande est celle de génocide.

« Que nous soyons obligés de continuer à témoigner dans un contexte hostile parce que ce contexte est un contexte complètement hostile, car nous le faisons avec un code de procédure pénale qui n'a rien à voir avec les faits, ils parlent d'association illicite, ils parlent d'assassinats, ils parlent de privations de liberté et ça, c'était autre chose, ça a été un génocide ou un massacre ou comme on veut l'appeler; mais ça n'était pas une série de 123 assassinats ».

Les « déviations » de Miguel pendant sa déclaration à cette audience n'ont pas été le produit de son ignorance des règles de production du discours juridique et de la construction de la preuve. Au contraire, elles semblent bien être le résultat de l'affirmation d'une position « à l'encontre de ou en conflit » avec cette logique. Comme nous l'avons déjà signalé, Miguel avait témoigné dans d'autres instances judiciaires, il avait donc une certaine expérience des protocoles judiciaires, « il sait ce que veut la justice » : « La justice prétend que tu dises, "oui, j'ai vu quand ils lui ont coupé le doigt", "oui, j'ai entendu quand ils lui ont tiré dans la tête". C'est ce que veut la justice et je me refuse à répondre ça ».

Le précédent le plus significatif de Miguel, de par son ampleur historique, en tant que témoin judiciaire a été pendant le procès des juntas en 1985. Au cours de celui-ci, certains membres du gouvernement dictatorial ont été condamnés en tant que principaux responsables de la répression étatique¹⁷. À cette époque, Miguel dit avoir déclaré en sachant très clairement ce qu'il « pouvait et devait [dire] et [ce qu'il] ne pouvait et ne devait pas » dire. Ce qu'il devait et pouvait raconter était l'information liée à son enlèvement, les tortures subies, le fonctionnement du centre clandestin de détention et les personnes qu'il avait vues là-bas (aussi bien les détenus que les agents de la répression). Il était important de restituer toute cette information avec le plus de détails possible. Au contraire, ce qu'il ne devait et ne pouvait inclure dans son témoignage était la pratique militante (ni la sienne, ni celle des autres). Ce qui était passé sous silence dans ce témoignage judiciaire était donc lié aux identités politiques des disparus et des survivants. Les témoignages s'orientaient alors vers l'apport d'informations factuelles qui servirait à la stratégie du ministère public. Cette dernière consistait à démontrer, d'une part, que les crimes jugés constituaient des crimes de lèse-humanité et, d'autre part, que les commandants jugés, bien qu'ils n'aient pas été les exécuteurs directs, avaient une responsabilité pénale dans leur déroulement. Dans le contexte de la transition, évoquer la trajectoire militante des témoins pouvait avoir pour effet de faire douter de la parole des témoins et, par là, de la légitimité du procès. Il s'agit là d'une des grandes différences entre les témoignages judiciaires (et d'autre type aussi) de la transition et les actuels. Dans les procès actuels, on inscrit non seulement les disparitions dans une histoire politique dans laquelle elles sont liées à une pratique militante, mais, de plus, des expressions de revendication de cette pratique sont visibles.

Dans le cas de Miguel, comme probablement dans celui d'autres témoins, le témoignage judiciaire est vécu comme une restriction pour un récit qui, selon ses propres mots, « ne peut être raconté autrement ». Il ne peut donc être ajusté aux normes et aux procédures dictées par la justice. L'irruption de la scène décrite dans le contexte judiciaire exprime en quoi les changements dans les modes de remémoration du passé récent touchent aussi les frontières entre ce qui peut être dit et ce qui ne peut pas l'être dans le témoignage judiciaire. Par

¹⁷ Pendant le procès des juntas militaires, qualifié d'« historique » tant au niveau national qu'international, il a été prouvé que le plan systématique de disparitions forcées de personnes a été organisé et exécuté par les forces armées à la tête du pouvoir étatique. À partir de là, les crimes du terrorisme d'État ne pouvaient plus être niés dans la sphère publique et l'implication et la responsabilité des plus hautes autorités institutionnelles dans la répression étatique ont été démontrées. À cette occasion, Miguel a été l'un des témoins choisis par le procureur pour témoigner à l'audience orale, puisqu'il était le « seul » survivant du *Club Atlético* qui pouvait présenter des témoins de son enlèvement (ses parents) et de son passage dans ce centre clandestin de détention (d'autres détenus qui l'avaient vu là-bas). Grâce à son cas, celui d'une autre détenue pouvait être prouvé, grâce à celui de cette dernière et au sien, un troisième cas pouvait être prouvé et grâce à ces trois cas, un autre pouvait l'être. C'est ainsi que l'ensemble des cas des détenus du *Club Atlético* a pu être démontré.

ailleurs, elle rend aussi compte d'une transformation dans les représentations de la figure du survivant qui peut maintenant s'« autoriser » (et être autorisé) à raconter son passé autrement. Devant sa phrase « ça ne peut être raconté autrement », nous pourrions placer « maintenant », signifiant ainsi dans les conditions politiques et sociales actuelles. Toutefois, cette phrase se projette surtout comme une demande vers le futur : celle qui soutient que les crimes du terrorisme d'État « méritent d'être traités autrement », puisque les outils judiciaires actuels ne « peuvent pas les nommer pour ce qu'ils ont été ».

Conclusion

Nous avons tenté de clarifier les modalités de témoignage sur l'expérience concentrationnaire dans trois conjonctures sociales et politiques du pays. Nous avons vu que l'articulation entre ce qui est dit et ce qui est passé sous silence dans ne dépend pas seulement des « permissions accordées à soi-même » pour prendre la parole, mais aussi de l'existence d'un autre qui, selon Miguel D'Agostino, « peut poser la question ». Ainsi ne s'agit-il pas d'une frontière stable, mais d'une frontière qui se déplace sous l'effet des conditions sociales et politiques qui permettent l'émergence et la circulation de certains discours et en limitent d'autres.

Nous avons aussi pu voir que les pratiques testimoniales ne s'arrêtent pas au moment précis où le sujet raconte son expérience, mais qu'elles impliquent un autre ensemble d'actions qu'il mène à bien. Dans ce sens, lorsque Miguel cherche le centre clandestin de détention où il a été détenu, lorsqu'il se réunit avec ses camarades de captivité pour enquêter sur le système répressif, lorsqu'il est un « consultant » pour déterminer si une autre personne a été ou non détenue au même endroit, lorsqu'il copie et archive du matériel pour les procédures judiciaires liées à l'obtention de la vérité et de la justice, lorsqu'il mène à bien toutes ces pratiques, bien qu'il n'ait pas témoigné au sens traditionnel du terme (c'est-à-dire en parlant ou en écrivant à propos de son expérience particulière dans le centre clandestin de détention), il se constituait en tant que témoin de cette expérience. Ces autres pratiques ont non seulement permis son témoignage, mais elles en ont aussi fait un témoin.

Pour finir, dans le cas de Miguel D'Agostino, et dans celui d'autres survivants des centres clandestins de détention argentins, apporter son témoignage dans différents cadres constitue une pratique militante non seulement du fait de l'engagement pris envers les personnes toujours disparues, mais aussi par la puissance de transformation que cet acte contient. Ainsi dit Miguel D'Agostino : « Je savais que là où je pourrais raconter mon récit, je transformerais d'une certaine façon la réalité ».

Références

- Agamben G., 1999, *Lo que queda de Auschwitz*, trad. de l'italien par A. G. Cuspinera, Valence, Pretextos, 2000.
- González Bombal I., 1995, « "Nunca Más" : el juicio más allá de los estrados », pp. 193-216, in : Jelin E. et al., *Juicio, castigo y memorias : derechos humanos y justicia en la política argentina*, Buenos Aires, Nueva Visión.
- Longoni A., 2007, *Traiciones. La figura del traidor en los relatos acerca de los sobrevivientes de la represión*, Buenos Aires, Norma.
- Messina L., 2008, « Les polémiques autour de l'ancien centre de détention clandestine "El Olimpo" (Buenos Aires) », pp. 291-301, in : Fleury B., Walter J., dirs, *Qualifier des lieux de détention et de massacre*, Nancy, Presses universitaires de Nancy.
- 2009, « Les frontières des centres clandestins de détention en Argentine », pp. 159-176, in : Fleury B., Walter J., dirs, *Qualifier des lieux de détention et de massacre (2). Territorialisation, déterritorialisation*, Nancy, Presses universitaires de Nancy.
- Pollak M., Heinich N., 1986, « Le témoignage », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 62-63, juin, pp. 3-29.
- Ricœur P., 1999, *La Lectura del tiempo pasado : memoria y olvido*, Madrid, Arrecife-Universidad Autónoma de Madrid.

> TÉMOIGNER, S'ENGAGER

FRANÇOIS COCHET

Centre de recherche universitaire lorrain d'histoire

Maison des sciences de l'homme Lorraine

Université de Lorraine

F-57000

cochet.francois2@wanadoo.fr

YVETTE LUNDY : PARCOURS TESTIMONIAL D'UNE RÉSISTANTE ET DÉPORTÉE

Résumé. — Yvette Lundy, ancienne institutrice résistante et déportée à Ravensbruck, commence son parcours testimonial au moment de la création du Concours national de la Résistance. Aujourd'hui elle est devenue une référence essentielle de mémoire, non seulement en Champagne-Ardenne, mais aussi au niveau national.

Mots clés. — Seconde Guerre mondiale, réseaux, lycéens, témoignage, Concours national de la Résistance.

Ayant été confronté aux difficultés méthodologiques du statut du témoignage dès ma thèse de troisième cycle (Cochet, 1983), j'y ai été attentif dans tous mes travaux ultérieurs. À travers le parcours testimonial d'une résistante marnaise, Yvette Lundy, je voudrais proposer quelques pistes de réflexion. Il est simple de partir d'une des conclusions dressées par Annette Wieoviorka (1998 : 185) dans son désormais classique *L'Ère du témoin* : « Le témoignage se détache de l'histoire, s'éloigne encore de l'événement, un peu à la façon dont se propagent les ondes d'un séisme à partir de son cœur ». Comment, une résistante relativement anonyme en arrive-t-elle à incarner la Résistance dans la Marne 70 ans après les faits ? Comment son témoignage s'élabore-t-il, en fonction de quels repères mémoriels ? Comment l'itérativité du témoignage peut-elle déboucher sur certaines reconnaissances institutionnelles ? C'est ce canevas qui nous servira de référence.

Le parcours d'Yvette Lundy dans la Résistance

Yvette Lundy est institutrice et secrétaire de mairie à Gionges dans la Marne durant la Seconde Guerre mondiale. On sait combien les fonctions de secrétaire de mairie étaient recherchées par la Résistance, notamment par la possibilité qu'en avaient leurs détenteurs d'accéder à de vrais papiers d'identité devenant rapidement de vrais faux-papiers. Yvette Lundy appartient au réseau Possum¹, spécialisé dans l'exfiltration des aviateurs alliés. Celui-ci est mis en place en août 1943 dans le secteur allant de la province du Luxembourg belge jusqu'au triangle Reims-Fismes-Soissons. L'origine du nom de ce réseau, outre sa signification latine (« je peux »), est mal connue. Le réseau est attesté par des messages envoyés à Londres en octobre et novembre 1943 ainsi que par les dossiers d'homologation d'après, notamment en faveur des agents du réseau ayant travaillé dans le cadre de la mission Martin, nom de code correspondant à l'officier belge Dominique Edgard Potier², placé à la tête de celui-ci.



Photographie 1. Y. Lundy avant son arrestation (source : site internet de J.-P. Husson).

En 1943, les pilotes sont plus précieux que les appareils. Il s'agit de les ramener en Angleterre, le plus rapidement possible. Or, le parcours classique par l'Espagne, pour atteindre soit Gibraltar, soit le Portugal demeuré neutre, est de plus en plus

¹ Pour un historique du réseau Possum, voir le site animé par J.-P. Husson, docteur en histoire de l'université de Reims Champagne-Ardenne. Accès : <http://www.crdp-reims.fr/memoire/enseigner>. Consulté le 16/03/12.

² Arrêté le 29 décembre 1943 au matin, dans une chambre d'hôtel de la rue Jeanne d'Arc à Reims, le commandant Potier s'ouvre les veines et se jette du haut de la galerie intérieure de la prison de Reims. Il décède le 11 janvier 1943, sans avoir parlé.

long et aléatoire. La solution de la récupération aérienne s'impose alors et le réseau Possum est tout particulièrement dédié à cette fonction d'exfiltration. La Belgique constitue, sans aucun doute, le territoire de récupération théoriquement idéal, par sa proximité géographique avec l'Allemagne et l'Angleterre, mais il est très densément peuplé, à l'exception de la région des Ardennes belges, où les bases aériennes allemandes – donc les possibilités d'interception – sont nombreuses. Certes, les appareils monomoteurs Lysander utilisés pour ces missions d'exfiltration ont une capacité de décollage et d'atterrissage sur des très courtes distances – une centaine de mètres leur suffit – mais sont, en revanche, lents et bruyants, ce qui les rend bien entendu très vulnérables. Pour ces raisons, une extension vers la France du Nord-Est, moins densément peuplée, est retenue, tout particulièrement, le triangle Reims-Fismes-Soissons.

Le réseau Possum est démantelé entre la fin décembre 1943³ et la mi-janvier 1944, sur la trahison d'un frère de la fiancée d'un des membres du réseau ou sur celle d'un Belge membre du réseau⁴. Une nouvelle vague d'arrestations a lieu à partir d'avril 1944. En fait, c'est surtout le manque de discrétion et l'absence de cloisonnement des résistants du groupe Possum qui les a perdus. Pour sa part, Yvette Lundy est arrêtée à Gionges, le 19 juin 1944. Ses deux frères, participant au même réseau sont arrêtés le 18 juillet, Georges à Beine, dans la Marne et Lucien à Aussonce, dans les Ardennes. Georges Lundy, déporté à Natzweiler-Struthof puis transféré à Dachau, meurt en déportation. Après la prison de Châlons-sur-Marne et le camp de Romainville⁵, la résistante est d'abord déportée près de Sarrebrück au camp de la Neue Bremm⁶ puis transférée à Ravensbrück et, dans un troisième temps, au *Kommando* de Schlieben près de Torgau. Elle est libérée le 21 avril 1945, par les troupes soviétiques puis, ayant marché vers l'Ouest avec certaines de ses camarades, est rapatriée par avion de Halle jusqu'au Bourget le 18 mai 1945⁷. Selon, ses propres termes dans un questionnaire de 1985, Yvette Lundy : « Sitôt que j'ai pu, j'ai pris quelques activités au COSOR [Comité des œuvres sociales de la Résistance] et un peu plus tard à l'UNADIF [Union nationale des associations de déportés, internés et familles de disparus] ».

³ Le 29 décembre, P.Wiart est arrêté et torturé dans sa ferme de Courlandon. Il est déporté à Buchenwald. Le 31 décembre, la Gestapo arrête G. Rochette à Reims et six membres du réseau à Fismes.

⁴ R. Jeunet de Fismes, engagé dans la Waffen SS en août 1944, rentre en France en avril 1945 en tentant de se faire passer pour un STO (Service du travail obligatoire) à Reims. Reconnu, il est traduit devant la cour de justice de Marne, condamné à mort et exécuté le 22 septembre 1945. Sa mère, Marie-Louise (une des rares femmes exécutées dans le cadre de l'épuration légale), et ses deux frères, Raymond et André, ont été fusillés le 21 décembre 1944. Des doutes sérieux pèsent également sur J.-P. Lorgé, pourtant décoré de la Medal of Freedom par les États-Unis en 1946.

⁵ Y. Lundy reconnaît avoir été traité correctement au camp de Romainville où les détenues disposaient par exemple d'une douche.

⁶ D'autres membres du réseau Possum sont également déportés à la Neue Bremm, S. Lacombe, G. Rochette, G. Tavernier, A. van den Driesche, R. Weigel, M. Picon et L. Chandelot.

⁷ Sur certains passages du périple de retour d'Y. Lundy, nous nous permettons de renvoyer à Fr. Cochet (1992).

L'engagement testimonial d'Yvette Lundy et ses ressorts

Comme pour beaucoup d'anciens concentrationnaires, Yvette Lundy a commencé son parcours testimonial au moment de la création du Concours national de la Résistance et de la Déportation (CNRD). Ce dernier est officiellement créé en 1961 par Lucien Paye, ministre de l'Éducation nationale à la suite d'initiatives venues du monde associatif et tout particulièrement de la Confédération nationale des combattants volontaires de la Résistance (CNCVR). Ce concours a pour objectif de perpétuer chez les jeunes Français la mémoire de la Résistance et de la Déportation, afin de s'en inspirer et d'en tirer des leçons civiques dans leur vie d'aujourd'hui. D'entrée de jeu, la finalité du CNRD n'est pas de porter un discours historique – censé venir des enseignants d'histoire – mais de véhiculer la mémoire d'événements de la Seconde Guerre mondiale, revisitée par la société actuelle afin de constituer un discours civique. Les termes « leçon de morale » ne sont pas prononcés, mais la véritable utilité sociale du CNRD est bien là.

Photographie 2. Y. Lundy (photographie : Fr. Cochet, 16/12/10).



Désormais, le témoignage d'Yvette Lundy est structuré depuis de nombreuses décennies. Pour ma part, j'ai commencé à l'interroger en 1985, lorsque je préparais ma thèse de doctorat sur le retour d'Allemagne des prisonniers, déportés et travailleurs (Cochet, 1989). Certaines différences existent, bien entendu, entre les témoignages recueillis auprès d'Yvette Lundy, de 1985 à 1988, et celui que j'ai pu entendre auprès des collégiens d'Épernay en décembre 2010. Les témoignages de la fin des années 80 portaient surtout sur les périples du

retour, fort détaillés par Yvette Lundy, en fonction des interrogations qui étaient les miennes dans le cadre de ma thèse⁸. En 2010, et devant un public collégien peu au fait des subtilités historiques, l'intervention porte sur des généralités relatives à la guerre et à la déportation et les propos sont peu analytiques, peu problématisés, en apparence du moins. Mais plusieurs niveaux de langage sont emboîtés et des subtilités de la vie de la résistance sont en fait distillées au cours du témoignage, perceptibles ou pas en fonction du degré de connaissance historique de l'auditeur.

En revanche, une chose demeure, de 1985 à aujourd'hui, en position centrale dans la mise en récit d'Yvette Lundy. Le statut de l'anecdote joue un rôle fondamental dans la structuration de son témoignage. Déjà en 1985, celle-ci m'avait rapporté une anecdote qui servait de charpente à son récit. Le 5 mai 1945, alors qu'elle se trouve avec quelques camarades en zone russe, arrive une Jeep montée par des officiers soviétiques et un officier d'aviation français. Sa voisine M^{me} Rozier s'évanouit en reconnaissant son... mari. Le récit structuré autour de l'improbabilité de la rencontre se poursuivait dans ses termes :

« Monsieur Rozier⁹, avait recherché sa femme et après maints arrêts en zone américaine, avait pu passer en zone russe en cherchant toujours au hasard, des femmes sortant des camps. Une chance inouïe. Il disposait de très peu de temps, il est reparti avec madame Rozier et en emportant une petite lettre des présentes pour les familles »¹⁰.

Or, nous retrouvons cette structuration dans la prise de parole face à ces classes de collèves. Le discours est articulé autour d'un cheminement chronologique : la première heure de témoignage est consacrée à la Seconde Guerre mondiale et à la défaite, qu'Yvette Lundy fait remonter en 1870. Le discours n'est pas celui d'un spécialiste mais il est exact et honnête. Elle rappelle que les chambres ont voté les pleins pouvoirs à Philippe Pétain et que « beaucoup de Français ont confiance en lui ». Ancienne institutrice, elle en profite parfois pour faire une petite leçon de vocabulaire et fait définir certains termes – tel le terme « estafette » – par les collégiens. Après un quart d'heure, Yvette Lundy se demande : « Qu'est-ce que l'esprit de la Résistance ? ». Elle parle alors de son activité de fabrication de faux-papiers. Elle fait passer des discours parfois complexes que connaissent bien les historiens qui ont travaillé sur la sociologie de la Résistance. Ainsi avance-t-elle : « Tout cela se passait en famille. Je n'ai pas su toute de suite si c'était un réseau ou quoi ». À coup de petites touches anecdotiques, Yvette Lundy donne des indications précieuses. De la même manière, elle rapporte que lorsqu'elle hébergeait des prisonniers évadés, elle ne laissait apparente qu'une seule assiette et nettoyait soigneusement les autres.

⁸ Ces interrogations portaient sur des questionnaires écrits.

⁹ Il s'agit du concessionnaire et coureur automobile L. Rozier (1905-1956) qui meurt des suites de ses blessures le 29 octobre 1956, après un très grave accident de course sur l'autodrome de Montlhéry, le 5 octobre, au volant de sa Ferrari 750 Monza.

¹⁰ Y. Lundy, réponse à un questionnaire écrit (05/02/85).

Lorsque je l'interroge sur ce statut de l'anecdote dans la construction de son récit, Yvette Lundy explique : « Les anecdotes aident à revivre une étincelle de temps de temps, cela repose aussi bien pour moi que pour eux ». Ce qui signifie qu'à un moment sans doute lointain, quand elle a commencé à témoigner, Yvette Lundy a soigneusement réfléchi à articuler son témoignage entre généralités et détails en apparence anodins. L'anecdote est là pour détendre, pour faire rire ; les généralités sont là pour tenter de faire réfléchir les collégiens.

Le récit de son arrestation arrive après 25 minutes d'évocations. Ensuite, Yvette Lundy fait retour sur son activité de résistance et sur certaines approches générales de la Résistance¹¹. La première heure de témoignage se termine par un appel à questions, assez révélateur du système éducatif français et de l'enseignement de l'histoire en collège¹².

La deuxième heure de témoignage est consacrée à la déportation. Inévitablement, sur le long terme, les récurrences émergent. J'en citerai quelques-unes, sans souci d'exhaustivité, identifiées entre 1985 et les témoignages actuels d'Yvette Lundy. La différence entre le camp de Romainville¹³ et l'arrivée au camp de la Neue Bremm, et plus encore de Ravensbruck¹⁴, les conditions de vie dans les camps tournant autour de plusieurs thématiques – brutalité des gardiens, exploitation des déportées par le travail¹⁵, promiscuité des prisonnières et mélanges des genres entre déportées de droit communs et déportées résistantes¹⁶ – constituent des référents permanents des témoignages d'Yvette Lundy, somme toute assez classiques par rapport au discours déporté.

Par rapport à son statut de témoin, Yvette Lundy se positionne d'entrée de jeu face à son auditoire. Le 16 décembre 2010, devant 85 élèves de classe de troisième du Collège Jean Monnet d'Épernay, ses premières phrases sont les suivantes : « Je suis là en tant que témoin, j'ai vu, j'ai vécu. Cela fait des dizaines d'années que je parle et jamais personne ne m'a confondu de n'avoir pas dit la vérité ». C'est donc bien le témoignage, au sens juridique du terme, qui est revendiqué, dès l'abord, par la résistante et déportée.

¹¹ Le 16 décembre 2010, à Épernay, à 15 h 38, Y. Lundy déclare : « Les Allemands ont arrêté des Juifs en masse. Inutile de vous parler de la Shoah. Vous savez tous ce que c'est. Mais je sais qu'en faisant des fausses cartes, ils étaient tranquilles ».

¹² Un enseignant pose, par exemple, la question de la différence entre « réseaux » et « maquis ».

¹³ Sous de formes variées, Y. Lundy rappelle qu'elle a été bien traitée et que les prisonnières disposaient d'une douche.

¹⁴ « On est entré dans un enfer » (Épernay, 16/12/10). « C'est un autre monde : des être faméliques, corps amaigris, les yeux creux... » : discours à Châlons-en-Champagne (30/04/00), à l'occasion de la remise du prix du CNRD.

¹⁵ « Casser des cailloux dans la carrière, travailler 12 heures de jour comme de nuit, pousser de lourds wagonnets est au dessus de nos possibilités » (discours, 30/04/00). « Casser des blocs de pierre dans une carrière, les transporter dans des wagonnets si lourds qu'il fallait dix femmes pour les pousser... toutes ces tâches durant douze heures par jour et par tous les temps » (collège de Dormans, 06/12/07).

¹⁶ « La promiscuité est totale : les voleuses, les criminelles, les prostituées, voisinent avec le professeur, l'infirmière, la religieuse » (collège de Dormans, 06/12/07). « Une promiscuité d'immoralité, faite de mélange de politiques et de droits communs » (Épernay, 16/12/10).

Ce statut s'appuie évidemment sur un certain nombre de comportements mémoriels revendiqués de manière assez classique dans le discours concentrationnaire : « Si je ne le faisais pas, je serais malheureuse... Quelqu'un me ferait des reproches ».

« Les quelques-uns... et si nous n'avions pas parlé, s'il n'y avait pas eu le concours de la résistance... est-ce qu'il y aurait eu des tribunaux de guerre... puisqu'on ne nous croyait pas, il a fallu que de Bordeaux, de Brest, de Limoges... que des déportés venant de camps différents racontent la même chose pour qu'on nous croit... puisque même le général de Gaulle qui a reçu Geneviève de Gaulle en rentrant, était sidéré de ce qu'elle lui racontait, [...] je n'ai pas le droit de trahir ».

Ce faisant, Yvette Lundy se situe dans la droite ligne des attitudes de Primo Levi (1947 : 8), écrivant en préface de la première édition de *Si c'est un homme*, à Turin :

« Le besoin de raconter aux "autres", de faire participer les "autres" avait acquis, chez nous, avant comme après notre libération, la violence d'une impulsion immédiate, aussi impérieuse que les autres besoins élémentaires ; c'est pour répondre à un tel besoin que j'ai écrit mon livre ».

Robert Antelme (1957 : 9) a justifié tout aussi remarquablement cette soif de témoigner qui se heurtait, au retour d'Allemagne, à beaucoup d'incompréhensions :

« Mais nous revenions juste, nous ramenions avec nous notre mémoire, notre expérience toute vivante et nous éprouvions un désir frénétique de la dire telle qu'elle [...] et cependant, c'était impossible. À peine commençons-nous à raconter que nous suffoquions. À nous-mêmes, ce que nous avions à dire commençait alors à nous paraître inimaginable ».

D'où le phénomène de ce que j'avais proposé d'appeler « l'entrée dans le monde du silence ». Mais au début des années 60, pour une série de raisons, le discours des anciens concentrationnaires se délie, se structure et se généralise. Olivier Lalieu (1994) a montré les différentes composantes de ce discours testimonial. Charlotte Delbo a posé la question fondamentale : « Nous sommes rentrés pour quoi faire ? Nous voulions que ces morts n'aient pas été inutiles » (*in* : Lalieu, 1994 : 187). D'un devoir de parole à l'égard de ceux qui ne sont pas revenus des camps, le discours mémoriel s'élargit aux générations à venir. La dimension prospective se développe pour alerter les nouvelles générations sur les dangers de possibles retours de barbarie. Ainsi une nouvelle éducation civique est-elle revendiquée à partir de la mise en place du CNRD, qui passe clairement par la démarche consistant à aller à la rencontre des jeunes dans les classes.

Le parcours d'Yvette Lundy constitue donc un remarquable marqueur de toutes ces évolutions. Dans son témoignage au collège de Dormans, en décembre 2007, elle déclare :

« Aujourd'hui, si je vous en parle, c'est pour que vous sachiez ce qui s'est passé, mais aussi pour que vous puissiez apprécier votre bonheur et que vous soyez tolérants vis-à-vis des autres. [...] Vous êtes les messagers de la paix, il faut que vous soyez des combattants de la liberté et de la paix. Réfléchissez, c'est votre vie de citoyens, l'avenir, c'est vous, ce n'est pas nous ! »¹⁷.

¹⁷ « Rencontre avec une résistante déportée », Collège Cl. N. Ledoux, Domans (06/12/07). Accès : <http://xxi.ac-reims.fr/collegedormans/enseignement>. Consulté le 16/03/12.

Ce rôle de passeur de valeurs morales, est clairement revendiqué dans l'entretien qu'Yvette Lundy m'a accordé en janvier 2011. Elle rapporte la réaction d'une élève de collège lui disant, après son témoignage : « Madame, alors on est heureux et on ne le sait pas ». Et commentant : « Donc elle avait compris qu'il y avait des étapes dans la vie et qu'il ne fallait pas se plaindre ».

Dans l'élaboration de son discours testimonial, les référents théoriques sont peu nombreux. C'est sa propre expérience qui légitime son témoignage : « Je ne suis pas inspirée par des livres. Je cite celui de Germaine Tillon¹⁸ pour des faits précis que je ne prends pas comme personnels » m'écrit-elle¹⁹ en juillet 2011. En effet, Yvette Lundy utilise les travaux de Germaine Tillon sur le coût du travail humain dans l'univers concentrationnaire et les bénéfices réalisés par la SS. Elle revendique une distance avec la politique²⁰ et les historiens de la mémoire déportée reconnaissent, au passage, un langage que l'on trouve plutôt au sein de l'UNADIF qu'au sein de la FNDIRP²¹ (Fédération nationale des déportés, internés, résistants patriotes).

Lors de mon entretien avec Yvette Lundy, en janvier 2011, je lui ai posé la question de sa proximité intellectuelle avec Lucie Aubrac, non sur le plan politique – car je connaissais les différences d'analyse des deux femmes – mais sur le plan de la démarche mémorielle. La réponse a fusé, vive et incisive, et pleine de sous-entendus pour qui sait les décrypter : « Je témoigne uniquement sur ce que j'ai vu et je ne projette pas d'idée, voilà la grande différence... parce que je l'ai entendu plusieurs fois et elle n'est pas du tout dans... Et je n'ai pas, je n'avais aucune sympathie pour elle... en classe²², je n'en parle jamais ».

Quand j'évoque avec elle son rôle de passeur de mémoire en lui demandant comment elle pensait que les valeurs de la Résistance et de la Déportation pouvaient se perpétuer, elle me répond : « Quand il n'y a plus de témoin, il y a encore la mémoire ». Sur les phénomènes de transmission, elle fait confiance à l'historien : « Elle se fera grâce à des personnes comme vous, qui travaillez avec votre conscience et avec des témoignages réels, or le livre d'histoire existera toujours ». S'agit-il ici d'un réflexe de l'ancienne enseignante seulement ? À l'évidence, certaines contradictions entre mémoire et histoire ne sont pas résolues, mais le discours se veut toujours celui de la sincérité. « Peut-être nous avons essayé, mais est-ce que le témoin n'est pas le témoin du vécu et non pas le témoin du redit. La redite n'est pas le témoignage, même si c'est redit dans la vérité, il n'y a pas l'âme des mots » (entretien avec l'auteur, 21/01/11).

¹⁸ Voir G. Tillon (1988).

¹⁹ Lettre d'Y. Lundy à l'auteur (13/07/11).

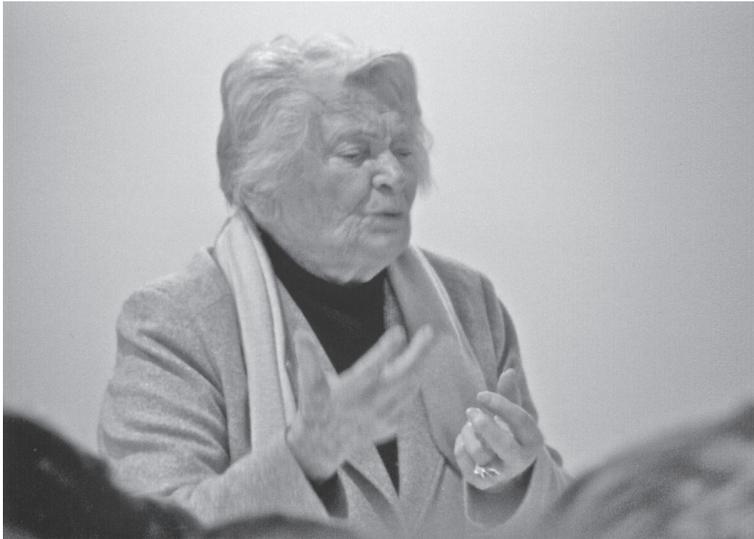
²⁰ Entretien avec l'auteur (21/01/11) : « Je ne suis pas là pour faire de la politique ».

²¹ La FNDIRP fut longtemps plus proche du Parti communiste français que l'UNADIF.

²² L'expression « en classe », spontanément employée par Y. Lundy, rappelle, à l'évidence, son ancien statut d'institutrice.

Yvette Lundy ne compte aucunement ses efforts. Se positionnant sur le champ de la sincérité depuis 1961, elle sort épuisée de chacune de ses séances de témoignages – je peux en témoigner personnellement – et considère visiblement cet épuisement comme une preuve de validité de son témoignage. Il ne saurait être question de transe mais, incontestablement, Yvette Lundy vibre de tout son corps et de toute son âme lorsqu'elle témoigne, à la manière des harmoniques d'une corde de violon et en hommage à ses camarades déportés disparus.

Photographie 3. Y. Lundy (photographie : Fr. Cochet, 16/12/10).



Les effets de l'itérativité et les formes de reconnaissance publiques

Ce discours mémoriel s'est répété chaque année depuis 1961. Combien de fois ? Yvette Lundy n'en a pas l'idée. Au début des années 60, la montée en puissance a été assez lente et les témoignages étaient de l'ordre d'une dizaine par an. Il est vrai aussi que, à cette époque,

« il y avait d'autres personnes qui témoignaient, d'autres survivants... mais nous témoignions ensemble. Alors chacun racontait ce qu'il avait à dire. Chacun vient avec sa vérité. Je n'ai témoigné qu'avec des personnes que je savais sincères, donc il n'y a pas eu de contestation dans nos témoignages »²³.

Mais Yvette Lundy avoue sa préférence pour le témoignage individuel : « Ce n'est pas une question d'orgueil, mais j'aime bien parler moi-même, parce que j'ai mon plan et on reste sur une ligne, sur quelque chose de suivi » (*id.*). De ce point de

²³ Entretien avec l'auteur (février 2011).



Photographie 4. *L'Union*, 27/01/11.

vue, l'exceptionnelle longévité d'Yvette Lundy lui a assuré des possibilités privilégiées de témoignage qui ont tourné, aujourd'hui dans la Marne, au quasi-monopole par la disparition physique ou le mauvais état de santé des témoins potentiels.

À partir du milieu des années 80, le rythme des prises de paroles s'accélère. Depuis, Yvette Lundy ne donne jamais moins de 15 témoignages par an, échelonnés entre décembre et mi-mars en fonction du calendrier du CNRD. En 2010, Yvette Lundy a donné 25 témoignages et avoue : « J'étais fatiguée, en avril je suis souvent fatiguée. L'an dernier, j'étais vraiment sur les genoux parce que 25, cela fait trois-quatre par semaine, alors je n'en pouvais plus ».

Son aire d'intervention géographique est centrée sur la Marne, mais avec de nombreuses excursions dans l'Aisne et jusqu'au mémorial de Colombey-les-Deux-Églises où elle a parlé, l'an dernier, devant le public de plusieurs classes à l'invitation de Céline Toti, responsable du service éducatif du mémorial. Au total, il est possible d'estimer les interventions dans les établissements scolaires d'Yvette Lundy depuis 1961 à une fourchette située entre 650 et 700 qui ont pu toucher environ 20 000 collégiens et lycéens. Dans ces conditions, il est facile de comprendre que la parole de notre témoin soit devenue réellement itérative.

Outre les bouquets de fleurs qu'Yvette Lundy se voit remettre à la fin de ses interventions, une réelle transmission intergénérationnelle est désormais identifiable. Elle reconnaît recevoir des hommages de plusieurs catégories de classes d'âge. Des « personnes d'une cinquantaine d'années qui me reconnaissent et personnes très âgées²⁴ qui me disent, "c'est bien ce que vous faites pour les jeunes" ». Elle estime qu'un des plus beaux hommages qui lui ait été rendu l'a été par un Spamacien, d'une quarantaine d'années, qui l'a abordé dans la rue, devant sa fille en lui déclarant : « Vous ne pouvez pas me reconnaître Madame, je vous ai écouté quand j'étais en troisième. Vous m'avez tellement marqué que, pour moi, c'est une ligne de conduite pour élever mes enfants ». « Je crois que cela m'a fait vraiment plaisir »²⁵, ajoute Yvette Lundy lors de notre entretien. Sur l'année 2010-2011, Yvette Lundy a fait l'objet de quatre articles dans le journal régional *L'Union* de Reims, surtout en lien avec la chronologie du CNRD.

²⁴ Rappelons qu'Y. Lundy est née le 22 avril 1916. La perception du temps est chose bien relative.

²⁵ Entretien avec l'auteur (février 2011).

Yvette Lundy : parcours testimonial d'une résistante et déportée

Le talent de conteuse de Yvette Lundy, son enthousiasme physique, sont impressionnants chez une dame de 95 ans.

Photographies 5. *L'Union*, 20/03/11.

Reims

SAINT-THERY / Au collège du Mont d'Or
Yvette Lundy raconte l'insoutenable *20 Mars - Coll.*



Après avoir visionné un film sur la déportation des Tziganes, les 3^e du collège du Mont d'Or ont accueilli l'insoutenable témoignage de Mme Lundy, 95 ans, grand résistante avec toute sa famille, et qui construisit un refuge spontané d'une préférence. Et d'ailleurs voulait imposer sa loi sur le territoire français.

C'est quand le Général de Gaulle a lancé son appel le 18 juin 1940 qu'elle a reçu l'annonce du meurtre et d'extermination.

Peu nombreux au début, sans armes mais avec de l'argent, le noyau a grandi, d'abord avec la famille puis les amis, et croissait en ayant des contacts avec l'étranger.

Instituteur et secrétaire de mairie, son rôle était de faire des cartes d'identité et de rendre visite au jour le jour en se libérant certains en attendant de leur trouver une famille pour l'Angleterre ou rejoindre un groupe de résistants.

Mon amie saigne encore

Arrivée par la Gestapo en pleine clandestinité, elle se remémorait Châteaux avant de partir car à Beaumont-sur-Marne la gare de l'Etat qui n'a qu'elle se peut toujours aller à regarder aujourd'hui. Elle partit avec « Madame » à l'arrière et elle furent emmenés à coups de

croix de fusil et de crocs de chiens dans des camions les emmenant au camp de Neuve-Beille en un oblique les femmes à assister à la multiplication des hommes nés de rapatriés pour un voyage de quatre jours et trois nuits dans des wagons à bestiaux jusqu'à Pierrefeu-sur-Nivelle, rangés par cinq et sous les coups elles arrivèrent au camp de Ravensbrück où elles furent traitées de la tête aux pieds et dépossédées de tout.

« Dans le camp de Châteaux je ne raconte pas la mort de mes parents et pas non plus. Mais mourir, malades, elles étaient mortes à des kilomètres qui payaient historiquement, continuant

ainsi son travail de guerre, mais la pire était les expériences médicales sur les prisonniers, qui n'y résistaient pas.

Il y avait gardés par des deux fois spontanément sans rien qui avaient tous les deux sur eux. Un bébé qui mourut, mais ce n'est pas les yeux de sa mère.

« Mme Lundy, aussi, la nature humaine » des résistances incroyables.

Il était aux résistants de l'attente, du sang froid et de la capacité car ils étaient surveillés, dénoncés par des voisins.

Libérée le 21 avril 1945 par les Russes, Mme Lundy, qui a également eu une sans déportée et

deux frères, dont un qui n'est jamais revenu, n'a eu pendant 15 ans une personne ne voulait y croire et c'est finalement par des témoignages se reconstruisent alors qu'il a fallu accepter le terrible vécu.

C'est seulement en 1956 que le congrès sur la Résistance fut organisé et en 1960 que les victimes furent enfin autorisées à parler dans les écoles.

« Ne vous laissez pas influencer », dit Mme Lundy aux jeunes qui l'écoutent attentivement, et réfléchissez par vous-même, prenez votre temps, lisez, et bouchez la craque. Belle conclusion pour une plus sage de la sorte ne se reproduit.

L'Union 14/5/2011 p. 13

Reims

BOULT-SUR-SUIPPE / A l'école primaire
Témoin de l'Histoire, rescapée de l'enfer

La veille du 8 mai a été l'occasion pour les enfants d'en savoir un peu plus sur notre histoire, ce que fut la guerre de 1939-1945.



Mme Lundy, 95 ans, ancienne résistante, a raconté des camps de concentration, les camps de la mort, le régime de Vichy et du Maréchal, Claude Scab-Bailly, son premier fiancé et qui avait cette page noire de sa biographie. Son ancien professeur d'interrogatoire lui permit de dialoguer avec les autres et les enfants comprennent sans peine les questions qu'ils ont posées. Espère. Des questions, il y en avait beaucoup, on avait pu remarquer bien davantage de temps.

Mme Lundy a expliqué comment l'Europe était entrée en guerre, la défaite de notre armée, les camps de concentration, la déportation, l'Armistice.

Les questions

« Qu'est-ce que l'Armistice ? »
« C'est comme des gens qui l'ont fait, les Français ont été vaincus et ils ont signé un accord de paix avec l'Allemagne nazie, ce qui a permis de mettre fin à la guerre de 1939-1945. »

Comment était-ce la guerre ?
« Comment était-ce la guerre ? C'était une guerre de tranchées, les soldats étaient dans des tranchées, ils se battaient avec des fusils, des mitraillettes, des canons. C'était très dur, très dangereux. »

Comment était-ce la vie dans les camps ?
« Dans les camps, c'était très dur, très dangereux. Les gens étaient maltraités, ils avaient faim, ils avaient froid, ils avaient peur. C'était très triste. »

Comment était-ce la vie à Ravensbrück ?
« Ravensbrück, après 4 jours et 3 nuits, on était dans des wagons à bestiaux avec 120 autres personnes, dans des conditions très difficiles. On avait peur, on avait froid, on avait faim. C'était très dur. »

Comment était-ce la vie à Châteaux ?
« Châteaux, c'était une petite ville, mais c'était très dur. Les gens étaient maltraités, ils avaient peur, ils avaient froid, ils avaient faim. C'était très triste. »

Comment était-ce la vie à Pierrefeu-sur-Nivelle ?
« Pierrefeu-sur-Nivelle, c'était une petite ville, mais c'était très dur. Les gens étaient maltraités, ils avaient peur, ils avaient froid, ils avaient faim. C'était très triste. »

Comment était-ce la vie à Neuve-Beille ?
« Neuve-Beille, c'était un camp de concentration, c'était très dur. Les gens étaient maltraités, ils avaient peur, ils avaient froid, ils avaient faim. C'était très triste. »

Comment était-ce la vie à Ravensbrück ?
« Ravensbrück, c'était un camp de concentration, c'était très dur. Les gens étaient maltraités, ils avaient peur, ils avaient froid, ils avaient faim. C'était très triste. »

Comment était-ce la vie à Châteaux ?
« Châteaux, c'était une petite ville, mais c'était très dur. Les gens étaient maltraités, ils avaient peur, ils avaient froid, ils avaient faim. C'était très triste. »

Comment était-ce la vie à Pierrefeu-sur-Nivelle ?
« Pierrefeu-sur-Nivelle, c'était une petite ville, mais c'était très dur. Les gens étaient maltraités, ils avaient peur, ils avaient froid, ils avaient faim. C'était très triste. »

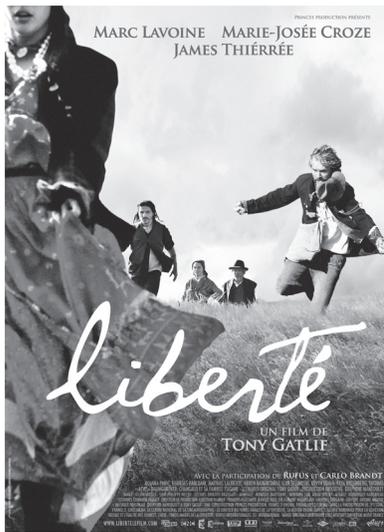
Comment était-ce la vie à Neuve-Beille ?
« Neuve-Beille, c'était un camp de concentration, c'était très dur. Les gens étaient maltraités, ils avaient peur, ils avaient froid, ils avaient faim. C'était très triste. »

Photographies 6. *L'Union*, 14/05/11.

Des relais d'opinion jouent également. Le rédacteur en chef du journal *L'Union*²⁶ – Hervé Chabaud – est historien et fils d'un grand résistant marnais, et Yvette Lundy est assurée de trouver en lui un soutien de tous les instants. Le travail de mémoire de l'historien rémois Jean-Pierre Husson a énormément joué. Auteur d'une belle thèse sur la Marne et les Marnais dans la Seconde Guerre mondiale (Husson, 1995), correspondant départemental de l'Institut d'histoire du temps présent (IHTP), Jean-Pierre Husson anime un remarquable site internet académique qui s'intitule « enseigner la mémoire ». Les pages consacrées à Yvette Lundy sont nombreuses et détaillées. Miracle d'Internet, on les trouve d'ailleurs reprises sur d'autres sites. Par le phénomène de la boule de neige et de ces relais les témoignages d'Yvette Lundy sont donc devenus la parole-source de la Résistance dans la Marne.

Il y a quelques années, Yvette Lundy a inspiré le personnage de « Mademoiselle Lundi » dans le film de Tony Gatlif, *Liberté*, sorti le 24 février 2010. Ce film est consacré au sort des Roms et Tziganes durant la Seconde Guerre mondiale. Une institutrice de village leur vient en aide afin de leur fournir des faux-papiers.

²⁶ Le journal *L'Union*, qui sort clandestinement en 1943, a eu longtemps une structure juridique extrêmement originale, puisqu'il était la propriété, jusqu'à la fin des années 1970, de six mouvements de résistance.



Photographie 7. Affiche du film *Liberté* de T. Gatlif, sorti en 2010.

La fille de fermiers de Gionges, devenue productrice à Paris, Delphine Mantoulet²⁷, l'a mise en relation avec le réalisateur Tony Gatlif. Le scénario écrit en un mois, le metteur en scène et l'actrice qui joue le rôle d'Yvette Lundy, Marie-Josée Croze, sont venus passer une journée avec le témoin et ont essayé de s'imprégner de ses attitudes à l'époque²⁸.

Un problème de vérité historique existe bel et bien dans les rapports à la médiatisation d'Yvette Lundy. « Jamais je n'ai eu l'occasion d'aider des Tziganes à Gionges »²⁹ déclare Yvette Lundy. Il s'agit selon elle d'une « vérité de base mais pas dans la couleur ». Ambiguïté confusionnelle des attitudes cinématographiques, miracle des assimilations mémorielles, la démarche, à tout le moins, montre que la personnalité d'Yvette Lundy, acceptée comme symbole, est désormais ancrée.

Les retombées médiatiques sont importantes. La sortie en avant-première française du film s'est déroulée à Épernay, le 24 février 2010. Selon Yvette Lundy, le cinéma connut une grande fréquentation pendant trois semaines et 200 personnes n'ont pu entrer à l'avant-première. Dans le même temps, Yvette Lundy témoigne dans la revue de l'UNADIF-FNDIR (Union nationale des associations de déportés, internés et familles de disparus-Fédération nationale des déportés et internés de la résistance) avec un titre d'article éloquent : « La rage de témoigner » (Fournier, 2010). En juillet 2011, le Conseil général de la Marne a accepté la modification du nom du collège « Les bleuets » à Aÿ en celui « d'Yvette Lundy »³⁰. Il s'agit là d'une reconnaissance essentielle, réalisée du vivant de la Résistante.

Une pleine page du journal *L'Union* lui est alors consacrée, dont un bel hommage signé par Hervé Chabaud.

²⁷ Née Barthélémy.

²⁸ « Marie-Josée Croze s'est imprégnée et a compris mes impressions. Elle a pris la couleur de mon âme quand je parlais des choses précises. Je suis simplement l'idée de base » : entretien d'Y. Lundy avec l'auteur (21/01/11).

²⁹ Entretien avec l'auteur (février 2011).

³⁰ « Une des grandes figures de la résistance marnaise. Elle est notamment connue pour sa forte implication dans la transmission des valeurs de la Résistance et de la mémoire de la déportation. Aujourd'hui encore, elle continue à témoigner auprès des jeunes pour que la mémoire perdure » (*La Marne, Le Mag*, juil-août 2011, p. 5).

Ainsi Yvette Lundy a-t-elle construit un parcours testimonial depuis le début des années 60 qui correspond bien aux axes programmatiques de cet ouvrage. Témoignant de façon ponctuelle et concurrentielle, aux débuts du concours de la Résistance et de la Déportation, elle élabore sa continuité par la fréquence de son témoignage et par sa longévité. Sur un espace géographique qui a tendance à s'élargir par rapport à son ancrage marnais, son témoignage se stabilise et se légitime d'autant plus qu'il a tendance à devenir hégémonique. Témoignant de l'expérience extrême de la déportation, Yvette Lundy s'exprime aujourd'hui beaucoup plus comme un témoin de morale – au sens où elle transmet d'abord et avant tout un discours civique, moral et éthique – qu'un repère sur l'historicité de la déportation. Mais c'est incontestablement ainsi qu'elle conçoit sa mission, en étant, sur ce plan, totalement en phase avec les demandes sociales actuelles, au moins telles qu'elles sont exprimées par les relais d'opinion.



Photographie 8. L'Union, 12/10/11.

Photographie 9. L'Union, 25/04/11.



Références

- Antelme R., 1957, *L'Espèce humaine*, Paris, Gallimard.
- Cochet Fr., 1983, *Rémois en guerre (1914-1918). Parole de témoins et sources écrites*, thèse en histoire, Université Paris VII.
- 1989, *Retour et réinsertion, des prisonniers, déportés et requis, 1945-1954, l'exemple des Champenois*, thèse en histoire, université de Reims Champagne-Ardenne.
- 1992, *Les exclus de la victoire, histoire des prisonniers, déportés, requis, 1945-1985*, Paris, Éd. SPM, 1992.
- Fournier J.-L., 2010, « Témoin Yvette Lundy. La rage de témoigner », *Le Déporté pour la liberté*, 564, 2^e trimestre.
- Husson J.-P., 1995, *La Marne et les Marnais à l'épreuve de la Seconde Guerre mondiale*, thèse en histoire, université de Reims Champagne-Ardenne.
- Lalieu O., 1994, *La déportation fragmentée. Les anciens déportés parlent de politique, 1945-1980*, Paris, Éd. L'Harmattan.
- Levi Pr., 1947, *Si c'est un homme*, Paris, Julliard, 1994.
- Tillon G., 1988, *Ravensbrück*, Paris, Éd. Le Seuil.
- Wieviorka A., 1998, *L'Ère du témoin*, Paris, Plon.

> ABSTRACTS

SPEECH CAME

Fransiska Louwagie, Testimonial Careers: New Editions, Rewrites

This article analyses the trajectory of Nazi camp witnesses by looking at different editions of their testimonials and by examining repeated acts of witnessing and the rewriting processes involved. The preservation of the original text through several editions tends to be presented as a token of authenticity. In some cases, however, the accumulation of paratexts across the different editions reveals the changing memory contexts in which the text operates. The analyses of testimonial rewriting processes shed new light on the (changing) relationships of the witnesses with their past and their present and enable us to examine how the functions of witnessing have developed over time.

Keywords. — Testimony, republishing, authenticity, rewriting, functions of witnessing, qualification processes.

Marilda Azulay Tapiero, Estrella Israel Garzón, From the Silence to the Testimony. Moments and Narrations of Two Women Victims of the Deportation: Violeta Friedman and Denise Holstein

This research concerns the temporal sequences and the nature of the testimonies of two surviving women of the Shoah, Violeta Friedman and Denise Holstein, who evoked the deportation and the captivity in the camp of Auschwitz-Birkenau. During the process, several factors and circumstances led them to testify belatedly. Denise Holstein wrote his manuscript in Cayeux-sur-Mer in 1945. Violeta Friedman needed three decades to write her experience. Both made public their stories of the deportation 50 years later, by means of autobiographical books. The interaction time-testimonies, their iterative nature, the persons who influenced and contributed to the publications, also the circumstances and ways to make them public in a book of memories, as well as the features of narrations join in the determination of their trajectories as testimonials careers.

Keywords. — Testimony, Violeta Friedman, Denise Holstein, holocaust, memory, Auschwitz-Birkenau.

Catalina Sagarra Martin, *The Lifetime Journey of a Witness*

This article analyzes the discursive modalities of the many testimonies on which a survivor of the genocide of the Tutsi looks back, sometimes more than two decades later. It retains the various contextual frames where the testimonies took place, if they were requested by a third party or volunteered by the survivor; the aims the survival expected to reach, as well as the expectations of institutional frames (legal, academic), those of the media, and those of community based associations (among survivors). Some frames being more binding than others are, we analyze how the rules and norms of them influence the witness leading him to think beforehand of what could be at stakes in his testimony, of his aims and those of the authorities in front of whom he testifies, as well as the potential repercussions they could carry. Finally, the testimonies having always been oral, we analyze the linguistic prerequisites and constraints that model the discursive frame when using a language other than the mother tongue.

Keywords. — Genocide of the Tutsi, survivor, testimony, discursive modalities, receptors' frames, testimonial targets, binding frames.

Audrey Alvès, *The Witnesses of The Rwandan Trilogy: Spreading, Exportation and Movement of the Narrative Status*

Jean Hatzfeld's books about the genocide of the Tutsi Rwandans made emerge the figure of the witness on the French media scene and arouse the calling of a career as a witness on the Rwandan hills. This article intends to highlight three of these people (Sylvie Umubyeyi, Cassius Niyonsaba and Léopold Twagirayezu) "entangled" in the history of the genocide whose comments have been going around in France or in Rwanda. Following the iterative trail of their testimony on different media aids (written publications, theatrical and screen adaptations) and observing the reasons which condition their commitment in the narrative, the aim consists in assessing the diversity in the behaviour and the difficulty to be and become a witness.

Keywords. — *The Rwandan Trilogy*, Jean Hatzfeld, witnesses, witness as a career, iterative testimony, commitment, mediating.

AND THERE WAS WITNESS

Emmanuelle Danblon, *Features of a Pedagogical Witness Ethos: Marie Pinhas*

In this paper, the empirical study of an iterative testimony case in a pedagogical situation allows to confirm an important hypothesis for rhetorical theory. A witness builds firstly a natural *ethos* that grounds his/her narrative identity. Secondly, he/she builds a technical *ethos* whose specificities develop the natural *ethos* features, in a blatant manner.

Keywords. — Witness, natural *ethos*, narrative identity, technical *ethos*, deep rhetoric, technical rhetoric.

Galyna Dranenko, Holodomor in a Literary Regimen: From Repetition to Iterativeness

This article, devoted to the writings of Oulas Samtchouk (1905-1987), aims at analyzing the construction of a testimonial narrative about the artificially induced famine in Ukraine. The narrative is studied from the angle of its diachronic and synchronic frequencies, which both appear through phenomena of repetition and iteration. Indeed, Oulas Samtchouk's literary testimony is studied as an iterative series, defined by its diachronic boundaries (*determination*) and by the recurrence of its constitutive elements (*specification*). The testimonials in *Holodomor* are therefore studied not merely as a reminder of a specific historical event, the Great Famine that prevailed in Soviet-times Ukraine in 1932-1933, but also in the way they were extended to other artificially induced famines in Ukraine, notably those of 1921-1923 and 1947. The testimonial figure of the Ukrainian writer thus appears as a mediator between eye-witnesses and the different groups of receivers who collected testimonies on *holodomors*.

Keywords. — Memory, testimony, iterative narration, Ukraine 1932-1933 famine, *Holodomor* literature, Oulas Samtchouk, iterative witness.

Jacques Walter, Enter to the Concentration-Camp World and Exit from Anonymity: Jacques Bergier, a Secret Agent against Secret Weapons

Jacques Bergier—an ingeneer and resistant—started his career as a witness testifying in judicial or memorial institutions from the moment he came back from deportation. During this process, one of his fellow prisoners reported the especial treatment Jacques Bergier endured at the Neue Bremm camp—his first camp—without revealing his identity. In 1955, Jacques Bergier has become a journalist and writer and he continues his testimonial career exiting from anonymity and from his victim status through the publication of his book, *Agents secrets contre armes secretes* (“Secret agent against secret weapons”). The article analyses relations between some stages of the writer's path and the variations of his story in several of the reissues published for about 20 years. However, the aim is not to establish or restore the historic truth; it is to order schemes of veridiction that are all means to manage a traumatism and that can go in the opposite direction from those were at work in the immediate post-war.

Keywords. — Resistance, deportation, Neue Bremm camp, witness, career, bifurcation, scheme of veridiction, victimization, heroization, esotericism, jewishness.

Béatrice Fleury, A Torture Victim during the Algerian War hits the Headlines of the French Press

On 20th June 2000, *Le Monde* publishes a Louise Ighilahriz's testimony about the torture she suffered during the Algerian War in which she accuses the generals Massu and Bigeard. This event will be reported in all the media—mainly in *Le Monde* and *L'Humanité*—and makes Louise Ighilahriz a major witness of torture in Algeria. In order to understand the conditions those were at work

in the emergence of this testimonial figure, we analyze the debate considering the part played by the historians. Thereby we expose that the significant place occupied by Louise Ighilahriz in the public space is obviously related to memorial factors and that this place is also dependent on private paths of some personalities and/or specific groups.

Keywords. — Louise Ighilahriz, Florence Beaugé, Charles Silvestre, press, torture, Algerian War, French State, French army, journalists, historians.

TESTIFYING, TAKING A STAND

Claudia Feld, Image and Narrative in the Testimony of Víctor Bastera, an ESMA Survivor

Víctor Bastera, an ESMA survivor, was able to take away from this clandestine center a substantial number of photographs, rolls of film, and other documents, which were meant to be destroyed by the military. The images of the ESMA, taken from the inside, have come together with Víctor Bastera's words on his long testimonial career; since its beginning in 1984, every time he has presented his testimony somewhere. Over the years, however, the relationship between word and image has changed; the photographs have taken new meanings, and the figure of Víctor Bastera as a witness has been connected to those photographs in a variety of ways. How are word and image intertwined in different periods? What meanings do those photos take over time? What value are the photographs given by the witness on each of his statements?

This article analyzes the first time those pictures were shown to the public on two documents in 1984 and 1985. In addition, it compares them to a book made 20 years later in 2005, and to a 2007 photo exhibition. This analysis intends to show the continuities and transformations on public display, and on word-image intertwining, focusing on Víctor Bastera's testimony. Based on this specific issue, the article studies how public statements by an "iterative witness" have evolved, according to each memory stage.

Keywords. — Testimony, photograph, representation, Argentina, dictatorship, ESMA.

Luciana Messina, "Become a Witness": Testimonial Practices of Clandestine Detention Experience in Argentina

The objective of our work is to reflect on the modalities of testimony concerning the clandestine detention experience by reconstructing and analyzing the course testimonial from a survivor of a clandestine detention center of last dictatorship in Argentina (1976-1983). One concern that articulates this reconstruction is how was transformed the discursive space testimonial about the crimes of state terrorism. We assume that the position of the witness does not necessarily follow from having lived or experienced a particular event, but that this last requires

that the subject has a practice of testimony related of this experience. However, the fact of assuming this position does not fall solely on the will or the subjective choice that grows to tell his own story, it also relies on the existence of another disposed to listen, that is, the configuration of an request that creates the social conditions in which this experience can became subject of an investigation.

Keywords. — Witness, testimony, clandestine detention center, Argentina, clandestine detention experience, military dictatorship.

François Cochet, Yvette Lundy: Testimonial Course of a Resistant and Deported

Yvette Lundy, a previor school teacher who belonged to Resistance and went to Ravensbruck, begins to testify at the very beginning of french "Resistance Concourse". Today, at 1993, she is one of the most significant witnesses, not only on Champagne regional ground, but also on the national one.

Keywords. — Second World War, networks, students, testimony and National Contest of Resistance.